



Après les municipales

■ Droite : comment Jacques Chirac veut pousser son avantage

■ Entretien : la « nouvelle offre politique » selon le RPR François Fillon

■ Gauche : quel effort pour les « couches populaires » ?

■ Extrême droite : de quelle façon la droite reconquiert les électeurs lepénistes

Lire pages 6 à 9 et le point de vue de William Abitbol page 16

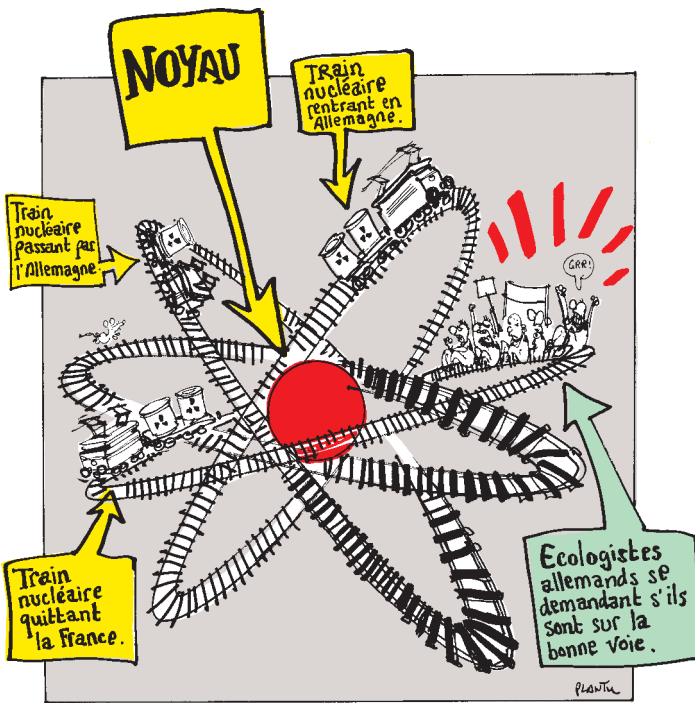
► www.lemonde.fr/municipales

Que faire des déchets nucléaires ?

● Les convois de combustible retraité ont repris lundi ● Depuis l'usine de la Hague, une vingtaine de trains sont prévus dans les dix ans à venir ● En Allemagne, les manifestations d'opposants mettent à l'épreuve la coalition entre socialistes et Verts ● En France, le retraitement des déchets est mis en cause

LA REPRISE des convois ferroviaires de déchets nucléaires entre la France et l'Allemagne, interrompus depuis 1997, relance le débat de société sur l'industrie nucléaire. Un convoi de déchets d'origine allemande est parti, lundi matin 26 mars, de l'usine de retraitement de la Hague, à destination du site de stockage de Gorleben en Allemagne. Le train a franchi la frontière dans la nuit de lundi à mardi, sous haute protection policière en raison de la présence de plusieurs centaines de manifestants. Il s'agit du premier d'une vingtaine de transports de combustibles retraités attendus dans les dix ans à venir.

Cette reprise des convois a été imposée par le gouvernement de Lionel Jospin à celui de Gerhard Schröder, comme une condition sine qua non de la poursuite du retraitement des déchets nucléaires des centrales allemandes par la société française Cogema. C'est aussi une condition impérative de la mise en œuvre du consensus signé l'an dernier outre-Rhin entre



M. Schröder et les électriciens du pays, en vue d'un démantèlement de l'industrie nucléaire allemande d'ici une vingtaine d'années. Les piscines de stockage des centrales allemandes étant proches de la saturation, le retraitement en France est donc une nécessité vitale.

Jürgen Trittin, le ministre Vert de l'environnement, converti au réalisme depuis son entrée au gouvernement en 1998, a appelé les manifestants antinucléaires qui jalonnent la voie à ne pas bloquer le convoi. Le site très controversé de retraitement de la Cogema à la Hague, dont l'avenir apparaît de plus en plus compromis, embarrasse le futur pôle nucléaire français Topco, en cours de constitution par le regroupement des activités des entreprises de la filière nucléaire française : Cogema, CEA-I, Framatome. Une fois constitué, Topco envisage en effet de s'introduire en Bourse.

Lire page 18 et notre éditorial page 17



CINÉMA

Intimités charnelles

Onze sorties cette semaine, dont six françaises illustrant une France ouverte au monde. Ours d'or au Festival de Berlin, tourné en anglais, *Intimité* (photo), de Patrice Chéreau, dit la passion charnelle de deux amants au cœur de Londres, sur un scénario de l'écrivain Hanif Kureishi. *Toutes les nuits* est le premier long métrage d'Eugène Green, un Américain de Paris, inspiré d'une nouvelle de Flaubert. Avec *Rue du Retrait*, René Ferrer ose parler de la vieillesse. Mercredi, folle journée ! marque le retour de Pascal Thomas... p. 30 à 33

Les priorités de Bernard Kouchner

DANS UN ENTRETIEN au Monde, le nouveau ministre délégué à la santé, Bernard Kouchner, affirme qu'il faut passer de la gestion d'un système de soins au développement d'une « culture de la santé publique ». De la lutte contre le cancer aux programmes nationaux contre le sida ou les hépatites, il a présenté ses priorités, mardi, à la Conférence nationale de santé. Un comité de suivi sera chargé de s'assurer, tous les quinze jours, de la mise en œuvre des différents volets de cette politique. M. Kouchner a en outre annoncé, lundi 26 mars, l'ouverture, avec près de trois mois de retard, du service des urgences de l'hôpital Georges-Pompidou, situé dans le 15^e arrondissement, à Paris.

Lire page 10

Les Massaïs du Kenya pleurent les vaches folles d'Europe

NAIROBI de notre correspondant

Une mauvaise nouvelle court les marchés de brousse de la vallée du Rift, au Kenya, où convergent chaque semaine les pasteurs massaïs et leurs troupeaux de vaches. Parmi les éleveurs habillés de leur couverture rouge traditionnelle, il se murmure que là-bas, en Europe, on massacre des vaches, avant de les brûler et d'enfouir leurs cendres, sous prétexte de lutter contre la fièvre aphteuse. Pour des éleveurs qui ont appris depuis longtemps que cette maladie ne menace pas la vie humaine, voilà de quoi ébranler l'entendement pastoral. Plus grave, les abatages en masse sont une insulte à l'ordre universel, une atteinte à la cosmogonie bovine des Massaïs qui enseigne que, « tous les troupeaux du monde » étant leur propriété virtuelle, la vache est un objet de désir ou de convoitise, mais pas de destruction.

Devant le corral de Ntulele, un groupe de maisons en tôle à une centaine de kilomètres au sud-ouest de Nairobi, Daniel Tirati déplore ce crime perpétré contre l'humanité des Massaïs. La nouvelle de cette lointaine et inexplicable hécatom-

be n'est pas loin de lui arracher des larmes de colère : « Nos pères nous ont appris que les vaches nous appartiennent. Alors, de quel droit les Européens les tuent-ils ? Ils vivent trop loin d'ici pour que nous puissions lancer une razzia et prendre leurs troupeaux. Mais, s'ils n'en veulent pas, pourquoi ne pas nous les donner ? Nous serions même prêts à les acheter ! » On n'ose alors préciser l'ampleur du désastre - plusieurs centaines de milliers de bêtes abattues.

« D'autres animaux de la brousse aussi peuvent être malades. Des buffles s'accouplent parfois avec les génisses, des girafes boivent aux mêmes points d'eau que les troupeaux. Les Européens ont-ils l'intention de tous les éliminer ? » L'indignation est d'autant plus grande que la fièvre aphteuse est jugée ici relativement bénigne, au point que le terme massaï qui la désigne est synonyme de grippe. « Personne n'abat un homme parce qu'il a la grippe, n'est-ce pas ? », s'étonne Daniel Tirati. Chaque animal malade est isolé du reste du troupeau, et soigné dans la « forêt sacrée », au sommet d'une montagne, par des décoctions d'écorces, d'acacia et de racines. En moins d'un mois, il est guéri... »

Cette quarantaine est particulièrement efficace depuis qu'elle est relayée par des campagnes de vaccination organisées par les services vétérinaires dans toutes les zones touchées par le virus, pour la modique somme de 40 shillings (3 francs) par tête de bétail. Les pays d'Europe ont abandonné ces vaccinations, considérant qu'elles introduisaient la confusion dans le diagnostic des animaux malades, et risquaient d'empêcher leur exportation. Mais le Kenya n'est pas exportateur, du moins pas officiellement. Si son bétail sort parfois des frontières, c'est qu'il est volé. « Pokots, Marakwets, Samburus, et d'autres encore, tout le monde veut les vaches », explique Daniel Tirati. La diffusion d'armes automatiques depuis la Somalie voisine, ou depuis le Soudan, a transformé en jeux de massacre ces raids qui, auparavant, pimentaient la passion des éleveurs. Récemment, l'un de ces raids dans l'ouest du pays a fait quarantevingts morts. Aucune vache n'a été blessée.

Jean-Philippe Rémy

Lire nos informations page 12

Le député qui accuse



ARNAUD MONTEBOURG

DES TRIBUNAUX de commerce à la Mairie de Paris, Arnaud Montebourg, avocat de métier devenu député (PS) de Saône-et-Loire, a choisi le rôle d'accusateur public au nom de la défense de la République. Portrait.

Lire page 15 et, sur les tribunaux de commerce, pages 16 et 36

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.



Book advertisement for 'Le Pianiste' by Wladyslaw Szpilman, published by Robert Laffont. The cover features a black and white photograph of a piano in a room. Text on the cover includes 'L'extraordinaire destin d'un musicien juif dans le ghetto de Varsovie 1939-1945' and 'récit'. Below the book image, there is a quote: 'Je donnerais toute la production romanesque française depuis dix ans pour ce livre unique qu'il faut ABSOLUMENT avoir lu.' and the author's name 'Michel Polac'.

Le climat creuse le fossé entre Europe et Etats-Unis

EN RÉAFFIRMANT, le 13 mars, son opposition au protocole de Kyoto sur le changement climatique, le nouveau président des Etats-Unis n'avait sans doute pas prévu la vivacité des réactions qu'il provoquerait. La tempête de protestations émises par les associations écologistes américaines a catalysé les critiques de nombreux élus démocrates, tandis que les Européens ont réagi vivement : le chancelier allemand, Gerhard Schröder, qui rencontrera M. Bush le 29 mars, lui a écrit pour lui rappeler la « responsabilité des Etats-Unis », tandis que Jacques Chirac a jugé, vendredi 23 mars, la position de M. Bush « décevante et inquiétante ».

La veille, la présidence suédoise de l'Union européenne avait écrit au président américain pour lui indiquer sa « vive préoccupation ». Le climat s'ajoute au contentieux américano-européen, qui, du bœuf aux hormones aux OGM, en passant par le bouclier antimissile, s'allonge continuellement. Le dépit européen est d'autant plus grand que, lors de la réunion des ministres de l'environnement du G 8 à Trieste, début mars, l'envoyée du président Bush, Christine Todd Whitman, chef - « mi-

nistre » - de l'Agence américaine sur la protection de l'environnement, membre du cabinet, avait rassuré les Européens en affirmant que George W. Bush voulait limiter les émissions de gaz carbonique des centrales électriques et que les Etats-Unis restaient attachés à finaliser les négociations internationales sur le climat.

Las ! Le 13 mars, M. Bush écrivait à quatre sénateurs républicains, parmi lesquels Chuck Hagel, un opposant farouche à la théorie du changement climatique. « Je m'oppose au protocole de Kyoto, indiquait-il, parce que 80 % de la population du monde en sont exemptés, dont la Chine et l'Inde, et qu'il causerait un dommage sérieux à l'économie américaine. » De surcroît, il précisait que les émissions de CO₂ des centrales électriques ne seraient pas contenues - contredisant une promesse faite dans un discours de campagne le 29 septembre 2000.

Hervé Kempf

Lire la suite page 17 et nos informations sur les relations franco-américaines pages 2 et 3

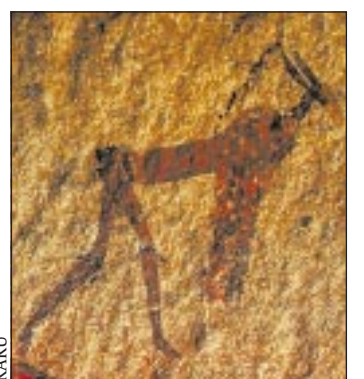
► www.lemonde.fr/climat



TRANSPORTS URBAINS

Grève reconduite

La grève des transports publics en province, appelée notamment par la CGT et FO, a touché une quarantaine de villes, lundi 26 mars. Mardi matin, elle ne concernait plus qu'une douzaine d'agglomérations, mais parmi les plus importantes, comme Marseille, Lyon ou Strasbourg. Parties de la retraite à 55 ans, les revendications se sont étendues aux problèmes de sécurité. p. 20



SCIENCES

Chamanisme préhistorique ?

La réédition des *Chamanes de la préhistoire*, de Jean Clottes et David Lewis-Williams, relance le débat sur l'origine des peintures rupestres (photo). Pour les deux auteurs, l'art pariétal ne serait pas de l'art pour l'art, mais manifesterait un chamanisme fondé sur le voyage vers les esprits et destiné à guérir des maladies ou à influencer la chasse. p. 25

International.....	2	Tableau de bord.....	22
France.....	6	Aujourd'hui.....	25
Société.....	10	Météorologie-Jeux.....	28
Régions.....	12	Culture.....	30
Carnet.....	14	Guide culturel.....	33
Horizons.....	15	Kiosque.....	34
Entreprises.....	18	Abonnements.....	34
Communication.....	21	Radio-Télévision.....	35

AMÉRIQUES Le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, effectue cette semaine une visite aux Etats-Unis. C'est la première véritable prise de contact entre

Paris et Washington depuis que le président George W. Bush a pris ses fonctions le 20 janvier. ● LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE de George Bush marque une nette rupture avec l'ère

pragmatique et mondialiste de Bill Clinton. ● DES INITIATIVES de l'équipe Bush – expulsion de cinquante diplomates russes, suspension des négociations avec la Corée du Nord,

frappes sur l'Irak – ont suscité l'inquiétude des alliés des Etats-Unis. ● LES SANCTIONS CONTRE L'IRAK ne font pas l'unanimité, au sein même du cabinet de M. Bush. Après son entre-

tien avec le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, M. Védrine s'est montré réservé, dans l'attente de la révision d'un régime de sanctions, souhaitée par les pays arabes.

Hubert Védrine rencontre la nouvelle diplomatie américaine

Visite à Washington du ministre français des affaires étrangères sur fond de durcissement de la nouvelle administration sur la scène internationale. Sanctions contre l'Irak et bouclier antimissile sont les principaux sujets de divergences entre Paris et l'Amérique de George W. Bush

WASHINGTON

de notre correspondant

La visite à Washington cette semaine du ministre français des affaires étrangères s'inscrit dans la liste, déjà longue, des dignitaires étrangers venus tenter de déchiffrer les intentions de la nouvelle administration américaine. Les premiers signaux semblent indiquer un durcissement de la politique étrangère des Etats-Unis.

Hubert Védrine a fait, lundi 26 et mardi 27 mars, la tournée des dirigeants américains, du vice-président Dick Cheney au secrétaire d'Etat Colin Powell, en passant par la conseillère pour les questions de sécurité Condoleezza Rice, Bob Zoellick, chargé du commerce extérieur (USTR), et les responsables de la politique étrangère au Congrès.

Deux éléments paraissent définir cette nouvelle diplomatie, en devenir puisqu'elle suscite un profond débat au sein même de l'équipe républicaine : une radicalisation à l'encontre des ennemis d'hier, qui n'est pas sans rappeler cette guerre froide qui s'est achevée sous la présidence Bush père, et un désengagement affiché à l'égard des grands problèmes mondiaux dans lesquels les Etats-Unis se sentaient jusqu'à présent impliqués.

S'agit-il d'une orientation délibérée ou d'un débat lancé publiquement par le président George W. Bush entre modérés soucieux de continuité au département d'Etat et conservateurs représentés en particulier par le Pentagone ?

Au cours des dernières semaines, on a vu M. Bush imposer son système de défense antimissile, nommer des conservateurs bon teint aux postes de responsabilité, désavouer les propos conciliants de son secrétaire d'Etat sur la Corée du Nord, refuser de soutenir les efforts du président sud-coréen pour réduire la tension dans la péninsule, adopter un ton plus agressif envers la Chine et Cuba, expulser une cinquantaine de diplomates russes, se désengager du

conflit israélo-palestinien et du dossier nord-irlandais et revenir sur les engagements sur l'environnement pris lors du sommet de Kyoto en décembre 1997.

A la fin de l'année 2000, Condoleezza Rice avait laissé présager un retrait américain des Balkans, voire une réduction des forces américaines en Europe. Mais cette femme intouchable, car très proche de M. Bush – certains la surnommaient « la troisième fille du président » –, s'est attiré l'inimitié de la droite républicaine. Les événements au Kosovo et en Macédoine en ont, pour le moment, décidé autrement. De plus, le général Powell s'est efforcé, de son côté, de convaincre Hubert Védrine que l'on n'assistait pas à un retour de la guerre froide.

Un passage en revue des principaux dossiers paraît donner quelconque consistance à cette nouvelle tendance :

● **IRAK** : le renversement de Saddam Hussein est un objectif affiché. L'aide à l'opposition irakienne va être intensifiée. L'admi-

nistration est à l'affût de la moindre provocation pour frapper le régime, comme l'ont montré les bombardements décidés le mois dernier. Tandis que le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, fourbit ses armes, le secrétaire d'Etat Colin Powell poursuit ses efforts en faveur de sanctions strictement militaires.

● **ISRAËL-PALESTINE** : George

W. Bush a abandonné l'attitude de son prédécesseur Bill Clinton, qui s'était engagé à fond pour tenter d'arracher un accord israélo-palestinien. Le président, qui a eu de bons contacts avec le premier ministre israélien, Ariel Sharon, n'a toujours pas organisé de rencontre avec Yasser Arafat. Cette prise de distance à l'égard du conflit a été résumée par Colin Powell par ces

mots : « *Nous sommes prêts à assister, non à insister.* »

● **CHINE** : recevant la semaine dernière le vice-premier ministre chinois, Qian Qichen, le président l'avait prévenu qu'il serait « *respectueux mais ferme* » à l'égard de Pékin, en particulier en ce qui concerne les droits de l'homme, la liberté religieuse et Taïwan. Il s'est refusé à discuter des ventes d'armes américaines à Taïwan avec le régime de Pékin qu'il avait qualifié pendant la campagne électorale de « *rival stratégique* » par opposition à l'expression de « *partenaire stratégique* » employée par l'administration Clinton.

● **RUSSIE** : retour à une atmosphère glaciale avec l'expulsion de cinquante diplomates la semaine dernière. M. Powell a affirmé qu'il ne s'agissait que de « *mesures réalistes, ponctuelles* (...) *Cela ne fait pas partie d'un grand dessein, c'est un cas particulier* ». Les récents propos du chef du Pentagone, proche de M. Cheney, accusant Moscou de menacer la vie des Américains en vendant des armes à l'encan,

rappellent un vocabulaire que l'on croyait dépassé et tranchent avec les efforts de Bill Clinton pour maintenir le dialogue avec le Kremlin.

● **CORÉE** : en venant à Washington début mars, le président sud-coréen Kim Dae-jung espérait obtenir le feu vert de M. Bush pour sa politique de main tendue au Nord. Mais le président a contredit Colin Powell et manifesté sa **méfiance à l'égard du régime communiste de Pyongyang**. Durcissant le ton, le secrétaire d'Etat a indiqué qu'il faudrait attendre de pouvoir vérifier la bonne foi de la Corée du Nord avant de reprendre le dialogue, « *au moment de notre choix*. *Nous ne sommes pas particulièrement pressés* ». La récente initiative coréenne des Quinze n'en prend que plus d'importance.

Un réfugié anticastriste au département d'Etat

Choisi par George W. Bush comme secrétaire d'Etat adjoint pour les Amériques, Otto Reich est un ancien réfugié cubain qui a joué un rôle majeur dans le soutien à la guérilla antisandiniste durant les années Reagan, comme chef du Bureau de diplomatie publique au sein du département d'Etat. S'il n'a pas été sanctionné pour ses activités, son bureau a été accusé de s'être « *engagé dans des activités de propagande clandestine interdites* » pour avoir rédigé ou fait écrire des articles publiés dans la presse américaine en faveur des Contras.

Si sa nomination est confirmée par le Sénat, cet ultraconservateur sera chargé du dossier considéré par le président comme le plus cher à son cœur. M. Reich, qui a joué un rôle dans la conception de la loi Helms-Burton, destinée à empêcher les investissements dans l'île, a également conseillé l'entreprise de spiritueux Bacardi, en procès avec Pernod-Ricard pour utilisation illicite d'une marque de rhum cubain appartenant à la société française. – (Corresp.)

Un milliardaire de l'agroalimentaire nommé ambassadeur à Paris

LE CHANGEMENT d'administration à Washington a donné lieu à une ruée des alliés politiques de M. Bush sur les ambassades. Le 17 mars, le *New York Times* a rapporté que 1 700 candidatures avaient été enregistrées pour 49 postes à pourvoir, tous situés en Europe occidentale et dans les Caraïbes, les ambassades d'Afrique ou d'Asie étant généreusement laissées aux diplomates de carrière. Le quotidien a remarqué que les candidats n'avaient pas grand-chose en commun et même parfois « *peu de compétences* » diplomatiques, mais que tous possédaient une qualité précieuse : avoir collecté des sommes record pour le Parti républicain.

Ainsi les ambassadeurs pressentis pour Londres, Dublin, Paris et Berne sont-ils tous d'anciens membres du club des « *Pionniers* » de George W. Bush, ce premier cercle des contributeurs de la campagne du candidat à la présidence (plus de 100 000 dollars). A Paris (« *the crème de la crème* » des ambassades, selon l'expression du journal), c'est un fidèle donateur qui a été choisi : Howard H. Leach, âgé de

soixante-dix ans, un milliardaire de l'agroalimentaire de San Francisco. Responsable des finances du Comité national républicain de 1995 à 1997, M. Leach a fourni pour plus de 282 000 dollars à la dernière campagne Bush.

FIDÈLE À LA FAMILLE BUSH

En novembre, il a aussi versé 5 000 dollars, tout comme son épouse Gretchen, au fonds Bush-Cheney de recomptage des voix en Floride, Etat où il dirige aussi une entreprise forestière. En 1988, il figurait déjà dans le club des 249 plus riches contributeurs de George Bush père. Administrateur de l'université de Californie, M. Leach dirige deux entreprises d'investissements de San Francisco, Leach Capital Corp. et Leach McMicking. Joint par l'AFP dans sa maison de Baja California, au Mexique, après l'annonce, lundi 26 mars, de sa nomination, il a estimé que son « *succès dans le secteur privé* » lui donnait « *les qualités nécessaires pour représenter les Etats-Unis en France* ». A l'université, il n'a pas laissé le souvenir d'un libéral : il s'est

opposé à la politique d'admission préférentielle en faveur des minorités. Il a aussi voté contre la décision d'octroyer des prestations sociales aux couples homosexuels comptant parmi les employés.

Pour la Suisse, M. Bush a choisi un de ses anciens partenaires, l'homme d'affaires Mercer Reynolds, avec qui il avait acheté l'équipe de base-ball des Texas Rangers en 1989. A Londres, c'est un éleveur de chevaux et vieil ami de la famille, Will Farish, un autre « *pionnier* » qui a été désigné. Selon le Center for Responsive Politics, une association de Washington qui étudie les liens entre l'argent et la politique, un tiers des 164 missions américaines à l'étranger donnent lieu à des affectations de récompense. Compte tenu du fait que les positions concernées (Lisbonne, Luxembourg, etc.) n'entraînent pas grand risque politique, le Centre ne s'affirme pas désarmement choqué par ces gratifications.

Corine Lesnes

Les Etats-Unis lancent un programme massif de satellites espions

LES ÉTATS-UNIS devraient déployer, à partir de 2005, un réseau de satellites espions aux performances encore inégalées dans le monde. A ce titre, le groupe américain de défense Boeing vient de recevoir un contrat portant, à terme, sur un total de 25 milliards de dollars (28 milliards d'euros).

Ce programme concerne plus spécialement l'exploitant d'un tel dispositif, le National Reconnaissance Office (NRO), qui, pour le compte de l'armée de l'air américaine, est chargé de planifier l'espionnage par satellites et qui travaille en relation avec la National Security Agency (NSA), une agence fédérale vouée à intercepter les communications de toutes natures sur la planète. Cette alliance du NRO avec la NSA donnera aux autorités américaines des capaci-

tés de renseignement sans équivalent dans le monde.

Le NRO a longtemps été un service aux activités dissimulées. Il aura fallu attendre une trentaine d'années, depuis sa création en 1961, pour que l'existence du NRO soit officiellement reconnue, en 1992, par le Pentagone. Chaque année, ce service mobilise un budget de 6 à 8 milliards de dollars (entre 6,6 et 9 milliards d'euros), soit *grosso modo* le quart des crédits alloués à la « *communauté du renseignement* » aux Etats-Unis.

Boeing, en coopération avec Raytheon et Eastman Kodak, a obtenu le contrat, face à Lockheed Martin qui était jusqu'à présent le fournisseur attitré du NRO en la matière. On doit la révélation de ce marché – sur lequel le Pentagone reste muet – au quotidien *Los Angeles Times*, qui a observé que

plusieurs sociétés de Californie avaient annoncé le prochain recrutement de 5 000 spécialistes attachés à la réalisation du projet.

SURVEILLANCE PERMANENTE

A l'heure actuelle, le NRO exploite, en permanence, six satellites espions : trois de la classe KeyHole pour l'observation optique et infrarouge par beau temps ou temps couvert, et trois autres de la classe Lacrosse pour la reconnaissance radar, par mauvais temps et de nuit. Ces satellites pèsent 15 tonnes en moyenne. Tel qu'il a été révélé par des indiscretions de sources ayant requis l'anonymat, le projet consiste à passer, dès 2005, à l'exploitation de vingt-quatre satellites espions en orbite haute, pesant le tiers des satellites actuellement en service et capables de collecter, selon les cas,

entre huit et vingt fois plus d'images avec une précision de 15 centimètres. Le NRO a donc fait le choix d'une constellation de satellites espions moins lourds que les précédents et maintenus ou renouvelés en orbite, de façon à disposer d'une couverture relativement permanente de la Terre.

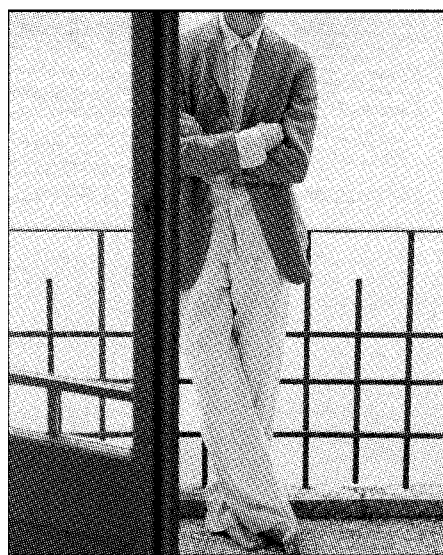
Selon le *Los Angeles Times*, ce programme a un coût global de l'ordre de 25 milliards de dollars, comparé aux 20 milliards de dollars dépensés à l'époque pour le projet Manhattan de mise au point, par les Etats-Unis, de leur bombe atomique. Ce qui donne une idée des ambitions du NRO en matière de surveillance spatiale. Selon la Fédération des scientifiques américains, c'est « *le programme le plus cher dans l'histoire de la communauté du renseignement* ». Baptisé Future Imagery Architectu-

re, ce projet viendra compléter les informations recueillies par le réseau mondial d'écoutes géré par la NSA, dont le système Echelon qui implique plusieurs pays anglosaxons.

Le NRO est l'œil, quand la NSA est l'oreille de l'espionnage américain. Comme pour la NSA, qui a lancé de son côté un programme (dénommé « *Groundbreaker* ») de rénovation de ses technologies à hauteur de 5 milliards de dollars (5,5 milliards d'euros) sur dix ans, les activités du NRO bénéficient, s'ils en expriment le besoin, à quelques alliés des Etats-Unis (l'Australie, le Canada, la Grande-Bretagne et la Nouvelle-Zélande) grâce à l'accord dit Ukusa qui règle l'échange d'informations secrètes entre ces cinq partenaires.

Jacques Isnard

Patrice de Beer



Nouvelle Collection Printemps/Été 2001

Paris 10 rue de la Paix 75002 48 bis rue François I^{er} 75008 368 rue Saint-Honoré 75001
Le Bon Marché Galeries Lafayette Autres points de vente Tél 01 42 61 74 74
Cannes 17 boulevard La Croisette 06400 www.zegna.com

Ermenegildo Zegna



Colin Powell et Hubert Védrine minimisent leurs divergences sur l'Irak

WASHINGTON
de notre correspondant

Le premier sujet à l'ordre du jour des conversations entre Hubert Védrine, le ministre des affaires étrangères, et le général Colin Powell, le secrétaire d'Etat, a été l'Irak. Ils ont également fait le tour des grandes questions internationales : Macédoine, Russie, défense européenne. L'Irak a été discuté lors de leur tête-à-tête avant d'aborder la question des sanctions, qui est au cœur du débat actuel, tout comme de la réflexion menée par celui qui était à la tête de l'état-major américain pendant la guerre du Golfe.

On a longtemps entendu chaque capitale critiquer la position de l'autre sur ce dossier. Côté américain, où certains ont accusé la France de mettre ses intérêts mercantiles avant l'endigement de la menace représentée par Saddam Hussein, on laissait entendre que le premier accroc avec Paris porterait sur l'Irak.

L'objectif affiché par les Etats-Unis est de renverser le régime de Saddam Hussein. A Washington, les « faucons » critiquent Colin Powell parce qu'il préconise une rationalisation des sanctions plutôt que leur radicalisation. Cette question préoccupe la Maison Blanche au moins autant, sinon plus, que le conflit israélo-palestinien.

Dans ce contexte, des milieux proches de l'administration estimaient que M. Védrine devait faire très attention de ne pas heurter ses interlocuteurs, non seulement au département d'Etat, mais à la Maison Blanche et au Congrès. Ils appelaient à ne pas sous-estimer l'intense émotion qui sous-tend le débat sur l'Irak, considéré comme la principale menace dans la région, voire même plus loin puisque ce pays est l'un de ces « Etats félons » (*rogue states*) contre lequel

M. Bush veut construire son bouclier antimissile (NMD).

Lundi, le *Washington Post* a publié les grandes lignes des réflexions qui se poursuivent ici sur les sanctions contre l'Irak. Pour Colin Powell, elles doivent perdre leur caractère économique – qui choque nombre de pays, à commencer par les pays arabes – pour se concentrer sur le militaire. Ces idées tournent autour du renforcement des contrôles aux points d'entrée des importations irakiennes, et dans les aéroports d'où elles sont expédiées, dans le but d'empêcher tout achat de matériel militaire.

En compensation pour leur coopération, les Etats voisins seraient autorisés à commercer avec l'Irak, qui serait contraint de verser ses paiements sur des comptes bloqués ne pouvant être utilisés qu'au profit de ces mêmes pays. Les Nations unies dresseraient la liste des compagnies habilitées à acheter du pétrole irakien pour entraver l'utilisation d'intermédiaires et le versement de surprimes dans les coffres de Saddam Hussein.

« ESPRIT PRAGMATIQUE »

Le ministre des affaires étrangères s'est montré très diplomate lors de la conférence de presse avec M. Powell. Dans le cadre de relations abordées « dans un esprit pragmatique, constructif et d'amitié », les deux hommes ont fait le bilan de leurs réflexions, les Américains n'ayant pas encore été au bout des leurs : M. Bush n'a pas encore tranché entre les modérés et les durs de son équipe et pas encore soumis de projet de réforme des sanctions contre l'Irak au Conseil de sécurité de l'ONU.

Le secrétaire d'Etat n'a pas été en reste, disant avoir discuté avec M. Védrine « du moyen de s'assurer

que les sanctions de l'ONU soient ciblées sur les efforts du régime irakien de développer des armes de destruction massive tout en épargnant toute souffrance au peuple irakien ». Après avoir insisté sur les « relations très, très fortes entre nos deux nations », il a ajouté avoir apprécié le caractère « si ouvert et si franc » de ce premier contact approfondi avec un allié avec lequel les Etats-Unis ont « des sujets d'accord profonds et, à l'occasion, des sujets de désaccord ».

P. de B.

► www.lemonde.fr/irak

Les pays arabes, unanimes sur l'Intifada, restent divisés sur l'Irak

AMMAN

de notre envoyé spécial

En termes statutaires, il ne s'agit que d'un sommet ordinaire. Et c'est justement ce qui rend extraordinaire le sommet de la Ligue arabe qui devait s'ouvrir, mardi 27 mars à Amman, deux mois après le sommet extraordinaire convoqué les 21 et 22 octobre 2000 au Caire, en soutien à l'Intifada. Le dernier sommet ordinaire de la Ligue s'était tenu en mai 1990 à Bagdad, où, de façon routinière, les délégués avaient condamné la politique de soutien américaine à l'égard d'Israël, et réaffirmé leur mutuelle solidarité.

Trois mois plus tard, l'Irak envahissait le Koweït, faisant voler en éclats l'apparente unité du monde arabe. Ce dernier ne s'en est jamais totalement remis. Près de onze ans plus tard, l'épine du Koweït est toujours plantée dans la gorge de plusieurs pays réunis à Amman pour deux jours. Plus encore que la Palestine, dossier sensible qui ne présente pas de difficulté majeure, l'Irak devrait constituer le plat de résistance des vingt-deux chefs d'Etat et de leurs représentants qui participent à la réunion.

Malgré d'intenses négociations de couloirs, la résolution traitant de l'Irak ne semblait toujours pas définitivement rédigée mardi matin. Les ministres des affaires étrangères ont tenté de trouver un compromis entre la pression des masses arabes

qui, sans faire le détail, exigent la levée pure et simple de toutes sanctions, économiques comme militaires, imposées par l'ONU au régime de Saddam Hussein, les méfiances des voisins de Bagdad, essentiellement l'Arabie saoudite et le Koweït, favorables seulement à leur desserrement, et la position intransigeante des Irakiens, qui ambitionnent de revenir sur le devant de la scène comme si rien ne s'était passé.

« CRIMES DE GUERRE »

Le dossier palestinien devrait soulever moins de difficultés. Après six mois de violentes confrontations entre Palestiniens et Israéliens, les Arabes n'ont aucune hésitation à remettre en question les embryons de normalisation que le processus de paix avait suscités. Le projet de résolution qui, dès dimanche, avait été montré à plusieurs journalistes, indique que, sans surprise, et en termes forts, les délégués soutiendront les revendications de l'Autorité palestinienne : condamnation de « l'agression israélienne » et des « crimes de guerre » que constitueraient ses « violations des droits de l'homme » ainsi que les « sanctions imposées au peuple palestinien, le bouclage de ses territoires et les multiples attaques contre ses institutions ».

Le projet met en garde contre toute tentative de solution qui ne découlerait pas des résolutions internationales, demande le jugement

des « criminels de guerre israéliens auteurs de massacres contre les citoyens arabes en territoires occupés » et l'envoi d'une force d'interposition internationale pour « protéger les populations palestiniennes ». Une résolution similaire a été déposée, le 20 mars, au Conseil de sécurité des Nations unies. A ces intentions déjà énergiques, plusieurs pays, dont la Syrie, parlent d'ajouter un appel au boycottage de toutes relations, économiques ou autres, avec Israël.

Moins spectaculaire, mais autrement plus importante pour les dirigeants palestiniens particulièrement amers sur le sujet, le sommet devra décider de l'aide financière des pays arabes à l'Autorité palestinienne. En octobre 2000, au Caire, les délégués avaient voté à l'unanimité l'établissement de deux fonds de soutien, d'un montant d'un milliard de dollars. Un bon tiers de la somme a été rassemblé, mais seule une fraction infime en a été versée à l'Autorité, souvent accusée de corruption, et qui est financièrement étranglée par les sanctions israéliennes.

Selon le projet de résolution, le sommet s'engagerait désormais à distribuer pendant six mois une aide mensuelle de 40 millions de dollars. Cette somme servira essentiellement au fonctionnement d'un appareil administratif palestinien menacé d'effondrement.

Georges Marion

Un bébé israélien a été tué à Hébron par des tirs palestiniens

JÉRUSALEM

correspondance

L'Intifada a fait lundi 26 mars sa plus jeune victime, un bébé de dix mois. Shalevet Pas a été tuée de deux balles dans la tête tirées par un Palestinien, alors qu'elle était avec ses parents sur l'aire de jeux du quartier juif Avraham Avinou de Hébron. Le père, Itzak, 24 ans, blessé au thorax et à la jambe, a été emmené dans un hôpital de Jérusalem. Ce drame est la dernière épreuve de la famille Pas-Zerbib, trois de ses membres ayant déjà été bles-

sés à la suite d'agressions palestiniennes.

La riposte de l'armée israélienne a été plutôt modérée, « trop » d'après certains. Tsahal a aussitôt instauré le couvre-feu et la fermeture de quartiers palestiniens. La ville de Hébron est placée partiellement sous autorité palestinienne. Israël contrôle toujours une enclave située en plein centre ville qui abrite environ 400 colons. L'armée a également tiré sur la zone d'où sont partis les coups de feu, le quartier palestinien de Abou Sneine qui surplombe le quartier juif, après avoir demandé aux Palestiniens de l'évacuer. Sept à quinze Palestiniens auraient été blessés.

L'armée pourrait, comme le demandent les colons, prendre le contrôle de ce quartier, mais une telle initiative ne peut être prise sans un aval politique au plus haut niveau. Or, pour le moment, alors que le sommet arabe commence ce mardi à Amman, le premier ministre Ariel Sharon et son ministre de la défense, Benyamin Ben Eliezer, préfèrent éviter les risques d'une escalade. Dans la nuit et aux premières heures du jour, mardi 27 mars, des colons ont tenté, sans succès, de pénétrer dans le quartier de Abou Sneine. Lundi soir, le ministre de la défense avait pourtant enjoint les Israéliens à ne pas prendre d'initiatives individuelles. Mais l'explosion, mardi matin, d'une voiture piégée à Talpiot, un quartier sud de Jérusalem, qui a fait quatre blessés légers, n'est certainement pas de nature à calmer les esprits.

Catherine Dupeyron



HOGAN

Mohamed Charfi, tête de file de l'opposition en Tunisie

« M. Ben Ali se prépare de toute évidence à une présidence à vie »

MOHAMED CHARFI est professeur à la faculté de droit de Tunis. Ancien président de la Ligue tunisienne des droits de l'homme, il a cru en M. Ben Ali quand celui-ci est arrivé au pouvoir, le 7 novembre 1987. Ministre de l'éducation nationale à partir de 1989, il a démissionné cinq ans plus tard pour désaccords grandissants avec le chef de l'Etat. Après des années de silence, pendant lesquelles il a notamment travaillé à la rédaction d'un livre (*Islam et liberté, le malentendu historique*, Albin Michel), il a créé la surprise il y a quelques jours en s'associant à une centaine d'autres personnalités modérées de la société civile, et en signant un manifeste qui dénonce la violation des libertés en Tunisie ainsi que l'éventualité d'une présidence à vie de M. Ben Ali.

« Qu'est-ce qui vous a décidé à sortir de votre réserve ?

— La dérive a atteint une dimension telle en Tunisie qu'on ne peut plus être patriote et continuer à se taire. Il arrive un moment où il faut savoir prendre ses responsabilités. La plus grande erreur du président Bourguiba, despote éclairé, a été d'engager le pays dans une impasse en s'installant dans une présidence à vie. Or nous voici à la veille d'une date fatidique, le président Ben Ali étant visiblement tenté de s'engager dans un quatrième mandat et de modifier pour cela la Constitution qui, telle qu'elle est aujourd'hui, le lui interdit. Un nouveau mandat de sa part reviendrait à le voir emprunter la même impas-

« Ceux qui font de la politique à l'heure actuelle servent ce régime comme des mercenaires, uniquement par intérêt »

se que le président Bourguiba. Car M. Ben Ali se prépare, de toute évidence, à une présidence à vie. Il appartient donc à tous les Tunisiens de s'engager pour éviter à leur pays un tel malheur.

— Un certain nombre de vos compatriotes vous reprochent votre soutien passé au président Ben Ali, et d'avoir accepté d'être son ministre pendant cinq ans.

— Quand j'ai accepté d'être son ministre, c'était des années de liberté. J'y ai cru, et j'ai plongé, je le reconnais. Est-ce que j'étais naïf ? Peut-être. Certains me le reprochent encore, c'est leur droit, mais je crois qu'ils sont de moins en moins nombreux. Il faut se souvenir que la déclaration-programme de M. Ben Ali, quand il est arrivé au pouvoir, répondait presque mot pour mot aux revendications exprimées depuis des années par les démocrates tunisiens. Et le régime de Ben Ali, à ses débuts, a été réellement libéral. Il n'y avait alors aucun détenu politique. Les espaces de liberté étaient nombreux, la liberté de presse et d'association réelle. Malheureusement, cette première phase a été suivie par une seconde, celle des promesses oubliées, puis par une troisième, celle des promesses trahies.

— Quand avez-vous estimé que les choses étaient devenues intolérables pour vous ?

— La situation a changé pendant les années 1991-1992, quand les islamistes ont tenté de prendre le pouvoir par la violence. L'Etat s'est défendu. Il y a eu des abus et des bavures, je l'ai déploré à ce moment-là. Mais j'espérais que cette parenthèse allait se refermer rapidement et que les responsables de ces dérives allaient être jugés. Il n'en a rien été et la situation a continué d'empirer sur le plan des libertés publiques. En 1994, alors que j'avais déjà avalé bien des couleuvres, il y a eu des élections présidentielle et législati-



MOHAMED CHARFI

ves. Le président Ben Ali a remporté la victoire — ainsi que le parti au pouvoir, le Rassemblement constitutionnel et démocratique, le RCD — mais en renouant avec la tradition des 99 % et 98 % de votes positifs. Quant aux deux autres candidats de principe, le docteur Moncef Marzouki et l'avocat El Hédi, qui avaient osé se présenter contre lui, ils ont été poursuivis en justice et jetés en prison. Tout cela m'a fait comprendre que tout espoir de revenir à la démocratie des années 1988-1990 s'était évaporé. J'ai choisi d'assumer mes responsabilités en démissionnant.

— A tous ceux qui critiquent les violations répétées des libertés en Tunisie, le pouvoir répond en citant ses réussites en matière économique.

— Cela aussi, je le conteste. J'ai longtemps cru que le régime Ben Ali était comparable au régime de Franco, en Espagne, c'est-à-dire inacceptable en matière de droits de l'homme, mais tenant la route sur le plan économique. Aujourd'hui, je révisé totalement cette idée. Le niveau de corruption en Tunisie est tel qu'il freine à présent le développement économique du pays. Quant aux finances de l'Etat, on voudrait nous faire croire qu'elles sont saines et que la balance des paiements n'est pas si mauvaise, ce qui n'est pas faux, mais on oublie de nous dire pourquoi ! Ce résultat positif a été obtenu l'année dernière grâce à la vente de deux cimenteries à des groupes espagnol et portugais, transactions qui n'ont pas créé le moindre emploi. Cela s'appelle dilapider son capital et non attirer des investisseurs.

— Les islamistes ne vous portent pas dans leur cœur, d'abord parce que vous avez mené une importante réforme quand vous étiez ministre de l'éducation nationale, afin de contrer leur influence, ensuite parce que vous les avez combattus aux côtés du président Ben Ali dans les années 1991-1992. Avez-vous changé de stratégie à leur égard ?

— J'ai toujours défendu la même position : les droits de l'homme sont universels, tout le monde a le droit d'en bénéficier, et je déplore qu'il y ait aujourd'hui, dans les prisons tunisiennes, un nombre élevé d'islamistes. Cela dit, pour ce qui est de la vie politique, je ne m'élèverai jamais ma voix à leur.

— Quel est votre objectif principal à présent ?

— Empêcher la présidence à vie en Tunisie, instaurer la démocratie et les droits de l'homme, et restaurer la noblesse de la politique. Car ceux qui font de la politique à l'heure actuelle servent ce régime comme des mercenaires, uniquement par intérêt. Or la politique, à mes yeux, consiste à mener un dialogue permanent entre un peuple et ceux qui le gouvernent, dialogue totalement inexistant, aujourd'hui, en Tunisie.

— Tous ceux qui ont pris un engagement politique véritable en Tunisie l'ont payé très cher. Ne craignez-vous pas des représailles, maintenant que vous vous êtes rallié ouvertement à l'opposition ?

— Si un Ryad Ben Fadhel, en mai de l'année dernière, a reçu deux balles dans le corps pour avoir simplement osé soulever la question de l'échéance présidentielle de 2004 dans les colonnes de *Monde*, c'est vous dire combien nous sommes tous conscients des risques que nous courons. »

Propos recueillis par Florence Beaugé

Les forces macédoniennes estiment avoir mis en déroute la guérilla albanaise de l'UCK

MM. Solana et Robertson louent la « modération » de la riposte

Les activités militaires de l'armée macédonienne qui, dimanche 25 mars, a donné l'assaut à la guérilla albanaise de l'UCK, se sont considérablement

réduites au cours de la journée de lundi. Les maquisards albanais se sont repliés en direction du Kosovo alors que les autorités de Skopje

ont assuré vouloir seulement « repousser les terroristes hors du territoire ». Le conflit a déjà provoqué l'exode de 30 000 habitants.

LA NUIT du lundi 26 mars au mardi 27 mars a été calme à Tetovo (nord-ouest de la Macédoine), où aucun tir n'a été entendu. Seuls des bombardements sporadiques sur les collines environnantes se sont produits au cours de la journée de lundi, au lendemain de l'offensive lancée par les forces macédoniennes contre la guérilla albanaise de l'Armée de libération nationale (UCK).

Le ministère macédonien de la défense a assuré avoir réduit l'intensité de son opération, devant « le désarroi total des terroristes ». « Nous n'avons pas recouru à une violence excessive », a assuré, de son côté, le porte-parole du gouvernement Antonio Milosovski. Se voulant rassurant, il a affirmé que Skopje avait adopté « une approche très prudente fondée sur la précision et non la force » dans son offensive. « Nous avons été très modérés », a-t-il ajouté, précisant que les combats n'avaient fait « aucun blessé parmi la population

civile » restée dans la dizaine de villages tenus jusqu'alors par la guérilla sur les hauteurs de Tetovo.

Le secrétaire général de l'OTAN, George Robertson, et le chef de la diplomatie de l'Union européenne, Javier Solana, envoyés en mission d'urgence à Skopje, ont apporté pour la première fois, lundi soir, leur soutien total au gouvernement macédonien.

30 000 RÉFUGIÉS

Georges Robertson a mis en avant la « retenue louable et la fermeté déterminée » adoptées par la Macédoine, dont l'attitude contre les rebelles « a jusqu'à présent été un succès », tandis que Javier Solana a estimé que « le gouvernement a riposté d'une manière correcte », ajoutant que « nous devons désormais voir que le moment est venu de passer à la politique ». « Personne ne veut un nouveau bain de sang dans les Balkans », a affirmé Lord Robertson à son arrivée à Skopje, ajoutant que l'OTAN et la commu-

nauté internationale « soutiennent pleinement la lutte contre ceux qui préfèrent les armes aux urnes ».

Le gouvernement macédonien a expliqué que toutes les précautions étaient prises pour éviter de faire des victimes dans la population civile et ne pas provoquer « des combats face à face » avec la guérilla, a souligné le porte-parole du ministère de la défense Georgi Trendafilov. « Si nous repérons un groupe [de l'UCK] tentant de franchir la frontière, nous ne faisons rien qui mettrait des vies en danger », a-t-il assuré. Le porte-parole de l'armée, le colonel Blagoja Markovski, a en outre expliqué que l'offensive ne visait pas à éliminer l'UCK, mais à « pousser les terroristes hors du territoire ». « Notre but n'est pas de les arrêter, et nous n'avons fait aucun prisonnier », a-t-il souligné.

Les autorités macédoniennes affirment avoir chassé très rapidement les rebelles de sept positions, dont la forteresse de Kale, au-des-

sus de Tetovo, et le village de Selce, qui fut ces dernières semaines le bastion de l'UCK. Les 130 000 habitants de Tetovo ont repris peu à peu lundi le cours de leurs activités. Magasins et cafés commençaient à rouvrir et seuls des tirs de mortier isolés étaient entendus depuis le centre. Selon M. Trendafilov, « Les terroristes sont dans un désarroi total et ont beaucoup de blessés ».

Le conflit a déjà provoqué l'exode de 30 000 habitants du nord-ouest du pays, et environ 2 000 civils sont arrivés depuis dimanche dans le sud du Kosovo, après avoir franchi à pied les montagnes entre la Macédoine et le Kosovo. Par ailleurs, 7 650 ressortissants de Macédoine se sont également réfugiés ces deux dernières semaines en Turquie. Ces réfugiés, la plupart d'origine turque ou albanaise, transitent par la Bulgarie. — (AFP.)

► www.lemonde.fr/macedoine

Sept proches de Slobodan Milosevic ont été arrêtés en Serbie

LA POLICE de Belgrade a arrêté, lundi 26 mars, sept proches de l'ex-président yougoslave Slobodan Milosevic, soupçonnés d'abus de pouvoir dans deux affaires différentes, a annoncé le parquet de la capitale dans un communiqué. Un membre de la direction du Parti socialiste (SPS, opposition) de M. Milosevic, Uros Suvakovic, l'ancien secrétaire général du ministère yougoslave des affaires étrangères, Danilo Pantovic, et un autre diplomate, Milos Loncar, figurent parmi les personnes arrêtées, selon le communiqué. M. Pantovic est membre de la Gauche yougoslave, le parti de Mira Markovic, l'épouse de l'ancien président yougoslave.

L'ancien ministre yougoslave des affaires

étrangères, Zivadin Jovanovic, est également soupçonné dans ce dossier, mais son nom ne figure pas parmi la liste des personnes arrêtées publiée par le parquet. Ces quatre personnes sont soupçonnées de « s'être, par des malversations financières, assuré, le 7 septembre 2000, la propriété d'une résidence » dans le quartier huppé de Dedinje, sur les hauteurs de Belgrade.

Par ailleurs, Tomislav Jankovic, Nikola Mitrovic, Radosav Sekulic et Zoran Visnjic ont également été arrêtés dans une affaire liée à la Sécurité sociale. Ces anciens responsables sont soupçonnés d'avoir « détourné » plus de 3 millions de dinars (50 000 euros) de la caisse de la Sécurité sociale, ajoute le communiqué. L'arrestation

de ces responsables fait suite à celle, en février, de l'ancien chef de la police secrète serbe Rade Markovic, accusé de meurtre avec préméditation.

Le Parti socialiste de l'ex-président yougoslave Slobodan Milosevic a condamné, lundi soir, ces arrestations, dans un communiqué cité par l'agence Beta. « Il s'agit d'un nouvel acte de persécution contre les membres de notre parti », estime le SPS dans ce communiqué, qui affirme que le nouveau pouvoir « est dans l'erreur s'il pense que les persécutions des membres du SPS contribueront à améliorer la situation économique dans le pays, qui est de plus en plus difficile ». — (AFP.)

Condamné à mort sous Franco, un ex-etarra dénonce les dérives de l'ETA

Ancien militant d'extrême gauche, Mario Onaindia est aujourd'hui menacé par l'organisation séparatiste

VITORIA

de notre envoyée spéciale

Il a pris du recul, désormais, pour raisons de santé, même s'il préside encore le Parti socialiste de la province basque de l'Alava et vient de publier le début de ses mémoires sous le titre *Le Prix de la liberté*. Un prix que Mario Onaindia a toujours payé comptant. Doublement même. Militant de l'organisation séparatiste basque, ETA, dans les années 1960, les plus féroces du franquisme, ce qui lui vaudra d'être arrêté, torturé et condamné à mort, en 1970, au procès de Burgos qui souleva des protestations, à l'époque, dans toute l'Europe, il est aujourd'hui menacé de mort par cette même ETA pour qui il faillit perdre la vie. Mais si l'opinion internationale avait fait fléchir Franco, qui l'avait gracié, rien ne fléchit l'ETA : comme des dizaines d'intellectuels, artistes, hommes politiques basques, le prix de sa liberté de pensée, c'est cette « liberté surveillée à vie », avec des gardes du corps pour le protéger.

Comment assumer pareil parcours ? Dans ce minuscule café de Vitoria, qu'il remplit de sa seule présence, Mario Onaindia, cet homme au regard droit, auquel les certitudes de la cinquantaine n'ont rien enlevé de son intensité, répond sans hésiter : « Je combattais Franco, non parce qu'il était espagnol, mais fasciste. Trente ans après, la situation s'est inversée, c'est l'ETA qui l'est devenue. » Et de raconter ce long parcours de militant basque « gauche-gauche », comme il le dit avec un brin d'auto-ironie, passé par le séminaire et fasciné par la révolution cubaine et l'Algérie, qui « justifiait la violence par la lutte contre la dictature, au nom des libertés nationales ».

La suite, on la connaît : en 1968, le premier assassinat programmé de l'ETA, contre un tortionnaire franquiste, Meliton Manzanas. La répression, Burgos. Après huit ans de prison, Mario Onaindia jettera les bases d'un parti indépendant de gauche, Euzkadiko Ezkerra, qui se fonda dans le Parti socialiste, dont il sera député en 1980. « En

sortant de prison, résume-t-il, j'avais le choix entre continuer une révolution d'inspiration tiers-mondiste, sans issue, ou opter pour conspuir la gauche basque, dans l'Espagne qui affrontait le défi de sa transition. La décision la plus difficile de ma vie, mais après des années à déstabiliser le franquisme, j'ai pensé qu'il était l'heure de construire. Et au Pays basque, la clef, c'était le gouvernement autonome. On l'a institué avec un référendum, approuvé par la majorité du peuple basque, et on a créé des institutions qui nous assurent plus d'autonomie que dans n'importe quel Land allemand. »

Un virage que ne prendra pas l'ETA, qui, dans les années 1980, n'avait rien changé, explique-t-il. « Sauf qu'elle s'attaquait à un Etat démocratique au lieu d'une dictature. Mais nous supposions qu'en le faisant, l'ETA recherchait un meilleur gouvernement autonome. » Hypothèse démentie par la suite, après l'arrestation, en 1992 à Bidart, en France, des anciens chefs de l'ETA. Là, selon Mario Onaindia, tout a basculé : « La nouvelle direction, sans plus de références de gauche ni de vrais buts autonomistes, a imposé l'idée que la nation basque à créer, c'était une nation de nationalistes. Les non-nationalistes devaient s'effacer, disparaître. Et ils s'en sont pris à tous ceux, politiciens, intellectuels, policiers autonomes, qui défendaient la démocratie et, à leurs yeux, légitimaient l'Etat espagnol. Surtout nous, symboles de la lutte antifranquiste, qui sommes les traitres à abattre. »

Et à évoquer cette rhétorique « totalitaire et excluante », lui qui s'enorgueillit « d'avoir plus écrit en euskera que n'importe lequel de ces radicaux qui s'approprient la langue et veulent réduire les non-nationalistes à voter au Pays basque dans des consulats, comme les Allemands résidant aux Baléares », il perd presque son calme. La violence physique, il l'a supportée, avouant pudiquement que durant des années il a gardé la marque, dans la chair de ses poignets, des menottes de ses tortionnaires, mais cette violence-là, lâche-t-il, « c'est insupportable ! ».

Comment explique-t-il que tant

de jeunes, fils pourtant de la démocratie, rejoignent Haika, les jeunes-sets radicales, pépinière propice à l'ETA ? Où est la faille ? « C'est le discours politique qui n'a pas fonctionné. Pendant vingt ans, le Parti nationaliste basque, qui gouverne ici, n'a eu de cesse de jouer les Pénélope, défaisant ce qu'il faisait, gouvernant les institutions basques pour mieux les déstabiliser, elles et la démocratie. Alors ces jeunes radicaux, qui vivent dans un monde clos, enkysté dans la société basque, entendent dire à la télévision basque qu'ils sont opprimés par Madrid et que leurs institutions ne valent rien : ils se persuadent que la lutte armée est légitime. D'autant qu'en-

« La fin de l'ETA passe par une déroute politique et policière et par une mobilisation sociale dans la rue »

Mario Onaindia

suite, ils brûlent un autobus en toute impunité : les syndicats de policiers autonomes le disent eux-mêmes, on ne leur donne pas d'ordres clairs. »

En somme, le PNV serait largement responsable. Peut-il revenir en arrière ? « Difficile. Dans tous les pays d'Europe il y a eu, il y a vingt ans, des groupes terroristes d'extrême gauche : Brigades rouges, « bande à Baader », Action directe... Autant que l'action policière, ce qui les a fait disparaître c'est l'évolution des secteurs sociaux dont ils avaient surgi. Mais pas au Pays basque. Pourquoi ? Parce que le PNV, qui aurait pu devenir une démocratie chrétienne assurant cohésion sociale et réinsertion démocratique du nationalisme violent, ne l'a pas fait. Au contraire, après des années de démocratie impeccable, le PNV a pactisé, il y a deux ans, avec l'ETA pour se maintenir au pouvoir. Le

débat entre nationalisme radical et modéré, c'est l'ETA qui l'a gagné. »

Le résultat, dit-il encore, avec une pointe d'accablement, c'est que « nous sommes dans une situation sans précédent en Europe : avec un gouvernement basque qui s'empare des institutions qui lui permettent de gouverner et une organisation terroriste qui n'attaque pas le gouvernement mais son opposition démocratique ». D'où son espoir dans les élections autonomes du 13 mai 01, pour la première fois, le Parti populaire de José Maria Aznar et les socialistes espèrent établir une « alternance » au nationalisme. « Je crois qu'il y a une grande prise de conscience au Pays basque de ce qu'il faut sortir de cette situation absurde. Il faut en finir avec cette idée que plus on donne au PNV, sans rien en échange, jusqu'à l'ikurrina, le drapeau basque, qui est légalisé alors que le PNV n'accepte pas la bannière espagnole. » Et il ajoute : « Vous savez, le projet d'origine, ici au Pays basque, était très intéressant. On voulait construire non une simple cohabitation de gens divers mais une société plurielle où, a priori, tout le monde aurait été basque à 100 % et espagnol à 100 %. Il faut retrouver cet esprit, en mettant au pouvoir quelqu'un qui gouverne pour tous les Basques et croit au statut d'autonomie et à la constitution. »

Et l'ETA, comment en finir avec elle ? Mario Onaindia est formel : « En arrêtant de poser le problème en termes de paix à obtenir mais plutôt de libertés à rétablir. La voie du dialogue a échoué, la fin de l'ETA passe par une déroute politique et policière et par une mobilisation sociale dans la rue, comme c'est déjà le cas avec Basta Ya et les autres plates-formes citoyennes. » Et, en vieux militant antifranquiste qui a payé pour un passé qu'il ne renie pas, il conclut, gêné : « Aujourd'hui, il n'y a pas un seul jeune Basque, rebelle ou idéaliste de valeur qui peut décentement s'engager dans l'ETA. »

Marie-Claude Decamps

Les ruines des bouddhas géants de Bamiyan au cœur d'une région ravagée par les combats

Le régime des talibans a organisé une première visite de journalistes étrangers sur le site

Les talibans ont organisé, lundi 26 mars, une première visite de journalistes étrangers du site où les deux bouddhas géants de Bamiyan – « Shah-

mana » (la mère du roi) et « Solsol » (année après année) – ont été détruits. « L'important était d'appliquer le décret » ordonnant au nom

de l'islam la destruction de toute représentation humaine, a expliqué un représentant du régime, dans une région désertée par ses habitants.

BAMIYAN

de notre envoyée spéciale

Sur la falaise ocre de Bamiyan, dans un cirque aux pics encore enneigés, les niches des deux

REPORTAGE

A part un vieillard et ses deux ânes, aucun civil ne semble présent dans la ville

bouddhas géants, anathème à l'Islam rigoriste des talibans, sont désormais vides. Même les débris de ces statues, qui avaient survécu à plus de 1 500 ans d'histoire, ont quasiment disparu. Seulement quelques blocs de pierres blanches, qu'il est interdit d'emporter, gisent devant ces niches immenses. « Nous avons d'abord démolé le petit qui était une femme, affirme Abdul Haidi, le commandant local qui a supervisé l'opération. Puis nous avons fait sauter son mari. » Compagnons de ces trésors de l'art bouddhique, les habitants de Bamiyan appelaient le plus grand bouddha, haut de 53 mètres, « Solsol » (année après année) et le plus petit, 35 mètres, « Shahmana » (la mère du roi), bien qu'aucune partie de cette statue ne puisse faire penser qu'il s'agissait d'une femme.

Au pied de ce qui fut « Solsol », Abdul Raouf, un combattant taliban explique : « Nous avons tout fait sauter, il y a dix jours. Nous avons commencé par les jambes du grand bouddha [dont l'une était déjà coupée au genou et l'autre au fémur] puis nous avons détruit le petit. Il nous a fallu quatre jours pour venir à bout du grand bouddha. » Comment ? « Avec des

mines, des explosifs et même des obus de chars », dit-il, en précisant : « Nous étions très heureux. » On distingue encore ce qui fut la tête du bouddha et des câbles de fer qui avaient été posés pour renforcer la prise de la statue sur la falaise. A 150 mètres de là, la niche du petit bouddha semble avoir été lissée comme si la statue avait été coupée par-dessous. Creusé dans la falaise, l'escalier qui permettait de monter le long du bouddha est toujours là et, dans les caves, sortes de dômes circulaires qui subsistent à chaque palier, les niches sont vides et des débris de pierres sont visibles sur le sol.

Maître de cérémonie pour cette première visite organisée d'une vingtaine de journalistes étrangers à Bamiyan, le maulawi Faiz Ahmad Faiz, responsable de la presse au ministère des affaires étrangères, précise : « Ces destructions n'étaient dirigées contre personne. C'était une décision interne de l'Emirat islamique, mais nous sommes préoccupés par le silence de la communauté internationale devant les souffrances du peuple afghan, alors qu'elle s'est totalement mobilisée pour la destruction de ces pierres. »

Nichée dans une vallée à 2 500 mètres d'altitude, la ville de Bamiyan est déserte. Mis à part un vieillard et ses deux ânes, aucun civil ne semble présent dans les rues poussiéreuses qui encadrent des centaines de maisons en pisé. Les combats opposant dans le Hazarajat (centre de l'Afghanistan) les talibans aux combattants en majorité chiites du Hezb-i-Wahdat de Karim Khalili ont repris fin décembre. Depuis, Bamiyan et Yakaolang, à 40 km, ont changé de mains à plusieurs



reprises. Le massacre d'environ 300 civils qui a lieu à Yakaolang en janvier, lors de la brève reprise de la ville par les talibans, a marqué les esprits. Pour éviter le renouvellement d'un tel acte, des appels avaient été lancés à la population de Bamiyan pour fuir avant que les talibans ne reconquièrent la ville le 17 février, trois jours après l'avoir perdue. « Pour la première fois, même les talibans étaient divisés à propos du massacre, affirme un responsable humanitaire hazara. Certains responsables talibans sont hazaras et ils ont dit à la population de Bamiyan et de quarante-cinq autres villages de fuir avant la reprise de la ville. »

2 000 FAMILLES RÉFUGIÉES À KABOUL

Principale figure hazara ralliée aux talibans, le commandant Mohammad Akbar Akbari « a menacé de changer de camp si d'autres massacres se reproduisaient », affirme un autre travailleur humanitaire. « Jusqu'à la reprise des combats par l'opposition, la situation était plutôt calme et la sympathie des gens ordinaires allait avec la relative paix apportée par le contrôle des talibans. D'autant plus

que les talibans, très peu nombreux dans la région, exerçaient leur pouvoir à travers des personnalités locales », ajoute-t-il.

Aujourd'hui, tout a changé. Près de 2 000 familles ayant fui Bamiyan sont arrivées à Kaboul, où, installées dans les ruines à ciel ouvert du quartier chiite détruit par le commandant Ahmad Shah Massoud en 1994 et 1995, elles mendient littéralement leur pain quotidien. « Chaque jour, certains viennent ici pour réclamer de l'aide, affirme un responsable humanitaire d'une agence travaillant dans le Hazarajat. Mais nous n'avons rien à leur donner. Ces gens ne veulent que la paix et sont pour ceux qui la leur apporteront. » Les Hazaras ont d'autant plus peur que les victimes des massacres n'étaient pas des opposants aux talibans, qui se seraient vengés sur la communauté parce que la majorité des troupes de Karim Khalili en est issue.

Avec des mitrailleuses antiaériennes sur les toits, des chars en position, des lance-roquettes à certains carrefours, Bamiyan ressemble à un camp militaire que des jeunes talibans, pastoums, tadjiks, hazaras, parcourent à toute vitesse sur des pick-up munis de mitrailleuses. Soutenu par l'Irak, Karim Khalili cherchera sans doute à reprendre son fief. Dans leur guerre pour le contrôle de l'Afghanistan, Bamiyan est pour les talibans une place stratégique et la destruction des bouddhas n'est qu'un épisode secondaire. Pour les Hazaras, très attachés à leur histoire, c'est une nouvelle blessure irréparable.

Françoise Chipaux

► www.lemonde.fr/afghanistan

Le pape pour la première fois dans une mosquée à Damas

VATICAN. Le programme de la première visite du pape en Grèce et en Syrie a été publié lundi 26 mars. Elle aura lieu du vendredi 4 au mercredi 9 mai. Jean Paul II se rendra, comme promis lors du Jubilé de l'an 2000, sur les pas de l'apôtre Paul. Le 4 mai, à Athènes, il sera sur la colline de l'Aréopage où, selon la tradition chrétienne, l'apôtre Paul s'adressa (en 50 après J.C.) aux Athéniens, puis sur l'Acropole.

Le samedi 5 mai, à son arrivée à Damas, Jean Paul II visitera la tombe de saint Jean-Baptiste dans la grande mosquée des Omeyyades. Il sera ainsi le premier chef de l'Eglise catholique à entrer dans une mosquée. Sa visite, les pieds nus, ne durera que quelques minutes. La grande mosquée de Damas est l'une des plus vénérées de l'islam. Le lundi 7, le pape se rendra à Quneitra, en bordure du plateau du Golan, et quittera la Syrie le 8 mai pour une brève étape sur l'île de Malte, où il s'était déjà rendu en mai 1990. – (AFP, Reuters.)

L'interdiction de la conférence négationniste approuvée à l'Unesco

PARIS. Les ambassadeurs et délégués arabes auprès de l'Unesco se sont félicités, le 23 mars, de la décision prise par le gouvernement libanais d'interdire la tenue à Beyrouth d'une conférence négationniste. « Cette décision est conforme à l'esprit de cohabitation millénaire entre les Juifs et les Arabes, elle vise à préserver de toute altération une mémoire commune fondée sur cette cohabitation et sur la contribution reconnue de la communauté juive à l'épanouissement de la civilisation arabo-islamique », ont assuré les ambassadeurs dans un communiqué adopté à l'unanimité.

« Notre lutte pour une paix globale, juste et durable, ne doit pas être entachée par des manœuvres visant à établir un quelconque lien entre le combat du peuple palestinien pour ses droits nationaux, la lutte du Liban et de la Syrie pour la récupération de leurs territoires occupés et les crimes irrémissibles commis par les nazis contre les juifs », assure aussi le communiqué. Ce projet de conférence avait suscité l'indignation d'intellectuels arabes (Le Monde du 16 mars).

DÉPÊCHES

■ **UNION EUROPÉENNE : un général finlandais**, Gustav Hagglund, âgé de soixante-deux ans, a été nommé, lundi 26 mars à Bruxelles, président du comité militaire de l'Union européenne (UE) pour trois ans. Ce comité rassemble les chefs d'état-major des armées des quinze pays membres de l'UE. Le général Hagglund a notamment participé à des missions de l'ONU au Proche-Orient. C'est un général allemand, Rainer Schuwirth, qui a pris, le même jour, les fonctions de chef d'état-major de l'UE. – (AFP.)

■ **UKRAÏNE : le président ukrainien, Leonid Koutchma**, a annoncé, lundi 26 mars, la nomination d'un nouveau ministre de l'intérieur, Iouri Smirnov, en remplacement du général Iouri Kravtchenko, destitué sous les pressions de l'opposition l'accusant d'être impliqué dans le meurtre d'un journaliste. Le président Koutchma fait face, depuis plusieurs mois, à un mouvement de contestation grandissant suite à la disparition du journaliste Gueorgui Gongadze. L'opposition avait notamment produit un enregistrement, dont l'authenticité reste à prouver, d'une conversation dans laquelle le président aurait demandé à M. Kravtchenko de faire enlever le journaliste, ex-directeur d'un quotidien d'opposition sur Internet. – (AFP.)

L'air pur est ici.

Et ici aussi.



La majorité des grandes villes a choisi Gaz de France pour améliorer la qualité de l'air.



Une vingtaine de grandes villes de France a déjà adopté le bus au GNV (Gaz Naturel Véhicules). Parce qu'un bus au GNV, c'est à la fois plus de confort et plus d'économie. Et c'est surtout moins de bruit et moins de rejets néfastes pour la santé.

Ici. Là-bas. Pour vous. Pour demain.

OPPOSITION L'ensemble des parlementaires de droite sont convoqués, mercredi 28 mars, au lendemain de la rentrée parlementaire, à une réunion destinée à tirer le bilan

des municipales. ● **LES SUCCÈS** des candidats du RPR, de l'UDF ou de DL incitent les proches de Jacques Chirac à renforcer l'union de l'opposition dans le cadre de la nouvelle

association Alternance 2002. ● **FRANÇOIS FILLON**, conseiller politique du RPR, annonce, dans un entretien au Monde son départ de la direction du parti gaulliste. Il entend ainsi

« reprendre sa liberté » pour participer pleinement à cette initiative. ● **FRANÇOIS BAYROU**, président de l'UDF, et Alain Madelin, président de DL, tous deux tentés par une candi-

dature présidentielle, s'estiment également renforcés par les résultats des municipales. Ils n'entendent pas participer aux réunions d'Alternance 2002, pour garder leur liberté.

La droite cherche à capitaliser ses succès aux élections municipales

Les partisans de Jacques Chirac se préparent à faire progresser l'union de la droite au sein d'Alternance 2002. François Fillon quitte la direction du RPR pour mieux participer à cette initiative. François Bayrou et Alain Madelin entendent garder leur liberté par rapport à un tel regroupement

BRANLE-BAS de combat dans le parti du président ! Lundi 26 mars au matin, le secrétaire général du RPR, Adrien Gouteyron, annonce, sur RMC, une démission à laquelle il aspirait de longue date. Le lendemain, le numéro trois du mouvement, François Fillon, explique qu'il « reprend sa liberté » pour mieux se consacrer à la recherche d'une « nouvelle offre politique » (lire ci-dessous). Entre-temps, le président de la République n'a pas craint de se prêter lui-même à la manœuvre, en recevant, dès lundi soir, la présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, en quête d'une nouvelle équipe, quatre mois seulement après l'avoir remodelée. Auparavant, Jacques Chirac s'était directement entretenu avec M. Fillon et avec Jean-François Copé, ancien député, brillamment réélu à Meaux, et candidat déclaré au poste de secrétaire général.

Les succès de la droite aux élec-

tions municipales ont évidemment redonné du baume au cœur de M. Chirac. Le chef de l'Etat explique désormais à tous ses interlocuteurs que, « sauf catastrophe, la droite gagnera les législatives ». Mais il n'a encore véritablement choisi ni la méthode, ni les hommes et les femmes qui lui permettront d'atteindre cet objectif. Lui faut-il préserver les partis, et notamment la machine de guerre RPR, qui lui fut bien utile, en 1995, face à la candidature d'Edouard Balladur ? Ou doit-il les laisser se faire bousculer ? Deux réunions d'Alternance 2002, une tentative d'unification de l'opposition, devraient permettre d'éclairer le terrain.

« UNION EN MOUVEMENT »

La première doit réunir, mercredi 28 mars, l'ensemble des parlementaires de l'opposition, à l'invitation des sept présidents des groupes de l'Assemblée nationale et du Sénat. Hormis trois rencontres, à

caractère convivial, qui ont réuni députés et sénateurs autour de M. Chirac, c'est une première depuis le début de la législature, en 1997. La seconde réunion, plus décisive, mercredi 4 avril, au palais de la Mutualité à Paris, doit permettre aux initiateurs d'Alternance 2002 de vérifier l'audience de leur message et de jeter les bases de ce que l'un d'eux, Hervé Gaymard, député (RPR) de Savoie, appelle cet « organisme mutant de la vie politique française ». « Union, renouveau, priorité au projet : il faut faire au niveau national ce qui a été fait au niveau local, lors des municipales », résume Renaud Dutreil, député (UDF) de l'Aisne et président de l'Association Alternance 2002.

Une nouvelle dénomination – « l'Union en mouvement » ? – sera proposée à cette occasion. Elle pourrait devenir un label pour les futurs candidats aux élections législatives. Aux côtés des militants encartés, il sera fait appel à

des « adhérents directs », ce peuple de droite favorable à l'union, mais réticent vis-à-vis des partis. L'objectif est d'organiser, au printemps, des conventions décentralisées dans chaque département, afin d'élaborer un projet d'alternance, à la fois cohérent et audible. Les partis existants survivront, bien sûr, au moins jusqu'en 2002. Une ultime assurance sera enfin donnée aux intéressés, celle de tenir la nouvelle coalition à l'écart de l'élection présidentielle.

Les animateurs d'Alternance 2002 sont, du reste, à ce point convaincus qu'il vaut mieux rester à l'écart de cette querelle qu'ils plaident aujourd'hui pour que l'inversion du calendrier électoral ne soit pas le prétexte à un conflit au sein de l'opposition. Le chef de l'Etat lui-même, qui ne cessait de dénoncer « la magouille » de Lionel Jospin, ne souhaite pas que cette affaire pèse trop lourdement sur les rapports entre les centristes de

François Bayrou et ses propres troupes. Car il pense, avant toute chose, à préserver les reports de voix sur son nom, au second tour de la présidentielle.

Après avoir constaté qu'il serait probablement impossible de faire changer d'avis les 25 députés de l'UDF qui ont voté pour l'inversion du calendrier en première lecture, M. Chirac mise désormais sur la guerre de retardement menée par le Sénat. Mais il a réclamé à ses troupes d'éviter d'attaquer l'UDF de front.

« NE PAS DRAMATISER »

Nicolas Sarkozy, qui a été reçu au lendemain des municipales par le chef de l'Etat, a d'ailleurs, dès dimanche, clairement dit les choses : « Je crois qu'il faut prendre bien garde à n'insulter personne parce que nos électeurs sont les mêmes. » Lundi, M. Gouteyron a rempli l'une de ses dernières missions de secrétaire général du RPR

en disant à peu près la même chose : « Il ne faut pas dramatiser » une éventuelle inversion du calendrier. Mardi matin sur RMC, Jean-Pierre Raffarin a renchéri, en estimant que voter l'inversion serait « une erreur, pas une faute ». Car les conseillers de M. Chirac ont aussi fait valoir un élément : le président ne doit pas accrédi-ter l'idée qu'il s'oppose à l'inversion du calendrier par « peur d'affronter d'abord la présidentielle ».

En attendant, pour encourager ses troupes tout en récupérant à son profit un peu de la gloire des nouveaux élus, M. Chirac devrait se rendre dans plusieurs des villes conquises par la droite aux dernières municipales. Il sera ainsi à Caen les 5 et 6 avril, aux côtés de Brigitte Le Brethon (RPR), l'une des quatre femmes à gérer désormais une ville de plus de cent mille habitants.

Raphaëlle Bacqué et Jean-Louis Saux

Jérôme Monod, l'homme qui garde plusieurs fers au feu pour le président

A L'ÉLYSÉE, son secrétariat jure qu'il est depuis plusieurs semaines « en convalescence », chez lui, après une opération de la hanche qui nécessite du repos et un relatif

PORTRAIT

Le conseiller tisse un réseau de « correspondants » autour du candidat Chirac

éloignement de la politique. Dans les milieux de droite, ils sont pourtant des dizaines à jurer l'avoir vu tout récemment, l'avoir eu au téléphone, lui avoir remis des études, les avoir reçus en retour annotées, avoir discuté d'une éventuelle candidature ou élaboré une intervention dans les médias. Bien sûr, Jérôme Monod a réclamé la plus parfaite discrétion. Mais comment le silence serait-il possible quand le voir équivaut un peu à voir le président ?

Le plus proche conseiller de Jacques Chirac est aujourd'hui omniprésent dans toutes les opérations de remise en ordre de marche de l'opposition. Réflexions autour d'un nouveau « projet », manœuvres pour de nouvelles structures, nomination de nouveaux cadres, rien ne lui échappe. M. Monod est l'homme de confiance, mais aussi l'instrument qui permet à M. Chirac d'user de sa pratique favorite en politique : garder plusieurs fers au feu. C'est ainsi que le conseiller du président est devenu un des initiateurs d'Alternance 2002, destinée à pallier une défaillance éventuelle des partis de l'opposition en proposant une formation du type de la CDU allemande. Tout en sachant fort bien que le président assurait aux dirigeants du RPR qu'il ne croyait que modérément à ce genre de grande formation. C'est ainsi qu'il a tissé, dans la haute fonction publique, parmi les cadres

d'entreprise, auprès de responsables associatifs, un réseau de « correspondants » censés apporter des idées au candidat Chirac en 2002. Tout en encourageant les initiatives du RPR et des groupes parlementaires de droite pour alimenter une nouvelle réflexion dans l'opposition.

Car si M. Monod sait fort bien que M. Chirac n'a jamais cessé d'assurer que « les programmes n'ont aucune importance dans une élection », il sait aussi que l'un des moyens de fédérer autour d'un candidat consiste à donner le sentiment qu'il y a des idées nouvelles à lui apporter. Il n'a donc cessé d'encourager et d'aider à l'élaboration d'un nouveau projet qu'ont entrepris notamment Hervé Gaymard, Alain Juppé (qu'il avait présenté à M. Chirac en 1975), Renaud Dutreil et tous ceux qui défendent Alternance 2002. Mais il les a également mis très vite en garde sur leur ambition de faire d'Alternance 2002 un nouveau comité d'investissement aux législatives, à la place des partis.

Les résultats des municipales ont achevé de le convaincre que M. Chirac n'avait pas eu tort de continuer à ménager le RPR. Lui-même ancien secrétaire général du parti gaulliste, à la fin des années 1970, M. Monod regarde donc aujourd'hui attentivement le renouvellement des cadres du mouvement. Il a ainsi très largement plaidé – sans doute en vain – pour la nomination de François Fillon auprès de Michèle Alliot-Marie. Mais il se sera heurté là à l'opposition de la présidente du RPR elle-même, comme à celle de Nicolas Sarkozy relayé à l'intérieur même de l'Élysée par le secrétaire général, Dominique de Villepin. Enfin, il est l'un de ceux qui se chargent de faire passer désormais la délicate stratégie du président sur l'inversion du calendrier électoral : accrédi-ter dans l'opinion l'idée qu'il s'agit bien d'une « magouille » des socialistes sans heurter toutefois les centristes qui viendraient soutenir la manœuvre. Le tout dans la plus grande volonté de discrétion.

Raphaëlle Bacqué

François Fillon, conseiller politique du RPR « Je reprends ma liberté pour participer à une nouvelle offre politique »

« Avez-vous apprécié les résultats des élections municipales avec le même optimisme que celui de certains de vos compagnons ?

– Ces élections montrent qu'il y a un grand décalage entre la France institutionnelle – les partis, les leaders d'opinion, les médias nationaux –, et la France réelle, qui, elle, sait dépasser très largement les clivages partisans. On a constaté, notamment, que les classes populaires se détournent de la gauche, que les jeunes n'adhèrent pas à la droite républicaine.

» J'en conclus que nous avons besoin d'une nouvelle offre politique, que nous avons besoin de décloisonner les barrières politiques et idéologiques, besoin d'oxygéner la classe politique et de développer un projet de synthèse. On reste enfermé dans de vieilles grilles politiques, selon lesquelles PS égale étatsisme, RPR égale nationalisme, UDF égale européanisme, DL égale libéralisme. Tout cela n'a plus aucun sens. Pour moi, aujourd'hui, le positionnement politique idéal est celui qui rassemblera, dans une même famille, l'aile libérale et l'aile sociale, tout en prenant en compte la question environnementale. Cette famille politique ne peut être que nouvelle, fondée sur l'héritage des partis politiques existants, et non pas créée à partir de l'un de ces partis.

– C'est le pari d'Alternance 2002, auquel vous participez, mais où, précisément, les chiraquiens du RPR pèsent d'un bon poids ?

– Ce poids n'est pas si considérable. Il est vrai qu'il y a, chez les fondateurs, le sentiment que Jacques Chirac incarne, par tempérament, la synthèse que je viens d'évoquer. Mais en même temps nous savons bien qu'Alternance 2002 n'a aucune chance d'aboutir à ce que nous

voulons, c'est-à-dire, à terme, à une formation politique de droite moderne, si elle participe à la compétition interne de la présidentielle.

– Cette nouvelle forme de regroupement de l'opposition ne peut donc être qu'une sorte de confédération évolutive ?

– Je n'utilise pas le mot de confédération, parce que cela signifierait un accord au sommet. Je préfère le terme de « coalition fédérale », dont l'organisation serait un peu comparable à celle de l'Union européenne : à savoir que le conseil serait composé des responsables des partis, la commission correspondrait au collège des fondateurs

l'intérieur, puisque le poste de secrétaire général du RPR est désormais vacant ?

– Que cela soit clair : je n'ai jamais été candidat à cette fonction. Dans cette affaire, on est venu me chercher...

– Qui, précisément ?

– Chacun le sait. J'en suis, d'ailleurs, très flatté, mais j'ai toujours pensé qu'il n'y avait pas de place pour deux stratégies différentes à la tête du RPR. Moi, je souhaite accélérer la transformation de l'opposition, à la suite des élections municipales et en vue des échéances de 2002. La mise en œuvre de cette stratégie supposait un secré-

la construction d'une nouvelle offre politique. Cela veut dire que je chercherais, bien entendu, à rassembler autour de moi ceux qui souhaitent participer à la modernisation des idées et des méthodes politiques. Je ne le ferai pas dans un esprit de division ou pour rendre la tâche plus difficile à la présidente du RPR. Je défends, au sein du RPR, une sensibilité qualifiée de sociale, républicaine et nationale. Je veux confronter et enrichir cette sensibilité avec celles de nos partenaires de l'opposition au sein d'Alternance 2002.

– On a tout de même des difficultés à comprendre les raisons de votre rapprochement, intervenu il y a un an, avec Jacques Chirac ?

– Il y a eu, c'est vrai, dans le passé, entre le président de la République et moi, un certain nombre de malentendus. Il a pris lui-même l'initiative de les dissiper, en souhaitant me rencontrer. J'ai constaté, au cours des discussions que j'ai eues avec lui, que nous étions largement en phase, à la fois sur l'analyse de la société française et sur les évolutions politiques que je crois nécessaires.

» En outre, on est à douze mois de l'élection présidentielle, et je considère que seul Jacques Chirac peut gagner cette élection.

– Cela signifie, d'une certaine façon, que M. Chirac est un candidat obligé pour la droite ?

– On n'improvise pas un candidat à l'élection présidentielle. Il faut du temps pour construire une relation personnelle avec les Français. Ceux-ci savent bien qu'on ne confie pas la garde de l'unité nationale ou des institutions à quelqu'un qui n'a pas fait ses preuves dans le temps. »

Propos recueillis par Jean-Louis Saux



FRANÇOIS FILLON

« L'objectif est de rassembler, dans une même famille, l'aile libérale et l'aile sociale, tout en prenant en compte la question environnementale »

d'Alternance 2002, et le Parlement regrouperait l'ensemble des groupes parlementaires de l'Assemblée nationale et du Sénat.

– Vous êtes à l'offensive dans cette opération. Mais ce n'est pas le cas de tout le monde au RPR ?

– C'est vrai, j'ai longtemps pensé que l'opposition n'était pas mûre pour une tentative d'unification de ce type. C'est la constatation de la difficulté de faire évoluer nos formations politiques de l'intérieur qui m'a conduit à franchir le pas.

– Une occasion se présente pour faire évoluer les choses de

taire général qui ait les coudees franches, pour mettre en place ce que je crois être les conditions de la victoire aux élections législatives et pour développer une nouvelle offre politique. Ces conditions ne sont pas remplies. Je ne suis donc pas candidat au secrétariat général du RPR, et je reprends ma liberté, en quittant, dès aujourd'hui, la direction du mouvement.

– Reprendre sa liberté, ça veut dire quoi ? Vous voulez devenir l'animateur d'une nouvelle sensibilité au sein du RPR ?

– Je reprends ma liberté pour pouvoir m'exprimer et participer à

Sondages : le chef de l'Etat sort à son avantage de l'épreuve des municipales

LES RÉSULTATS des élections municipales et cantonales n'ont pas, dans l'immédiat, bousculé le jugement porté par les Français sur les deux responsables de l'exécutif. Engagé dès la fin de 1997, leur coupe-à-coupe continue, comme en témoignent les deux sondages effectués après les scrutins des 11 et 18 mars.

Selon le baromètre d'Ipsos, réalisé le 19 mars pour *Le Point* (daté 23 mars), Jacques Chirac perd 5 points de jugements favorables (56 %, contre 33 % de jugements défavorables). La popularité de Lionel Jospin enregistre un mouvement quasi identique, avec un reflux de 4 points des bonnes opinions (56 %, contre 36 % de mauvai-

ses). Réalisé entre le 15 et le 23 mars, le baromètre de l'Ifop pour *Le Journal du dimanche* (daté 25 mars) est moins favorable au premier ministre, qui perd 2 points de jugements positifs (52 % contre 37 % de jugements négatifs), tandis que le chef de l'Etat en gagne 3 (60 % de bonnes opinions, contre 28 % de mauvaises).

Ces deux enquêtes ne modifient pas en profondeur le rapport des forces entre les deux hommes dans l'opinion, globalement stable depuis plusieurs mois, après la dépression brutale enregistrée par M. Jospin à l'automne 2000, au moment de la crise de l'essence. En dépit d'une chute sensible de 9 points dans la dernière enquête

de Louis-Harris (réalisée les 15 et 16 mars), le chef du gouvernement conserve, selon tous les instituts, un solde moyen d'opinions positives remarquable après quatre années passées à Matignon : ce solde était de 22 points en février, exactement de même ampleur que pour le président ; en mars, il s'est effrité plus nettement que celui du chef de l'Etat (respectivement + 17 points contre + 21 points).

Ce léger avantage repris par M. Chirac sur M. Jospin n'est pas indifférent. Le président de la République pouvait craindre que le rendez-vous des municipales n'accroisse la dépression où la droite est engluée depuis 1997. Il n'en est rien : attendue de longue date, la

perte du fief chiraquien de la capitale n'a pas provoqué le séisme redouté à l'Élysée, et le chef de l'Etat sort indemne de cette défaite. Au contraire, les résultats décevants de la gauche dans de nombreuses villes ont doué la confiance qui prévalait à Matignon.

L'opinion reste pourtant très fluide, et la compétition présidentielle qui s'amorce demeure d'autant plus incertaine. Selon l'Ifop, un tiers environ des électeurs qui ont voté pour la droite aux municipales ne savent pas pour quel candidat ils voteront à la présidentielle, et la proportion est la même parmi les électeurs de gauche des 11 et 18 mars.

Gérard Courtois

Formation linguistique

L'anglais à Oxford Bristol Cambridge
Londres Dublin Boston Sydney
L'allemand à Heidelberg
L'espagnol à Madrid

L'attention individuelle des professeurs garantit une parfaite maîtrise de l'anglais, de l'allemand et de l'espagnol. OISE offre des écoles spécialisées pour adultes, étudiants et jeunes.

Informations et inscriptions
0825 00 10 70 www.oise.net

OISE

ISTH
Enseignements Supérieurs Privés

PRÉPA. SCIENCES PO.

- Stage de Pâques : à partir du 9 avril : Bac+0 et Bac+1
- Stage intensif d'été fin juillet / fin août
 - Paris : Bac+0
 - IEP Province : Bac+1

Tél. : 01 42 24 10 72



M. Bayrou et M. Madelin entendent résister à l'encerclement chiraquien

UNE ÉLECTION peut en cacher une autre... Dès qu'il a été assuré de sa réélection à la mairie de Marseille, le très chiraquien Jean-Claude Gaudin a entrepris d'accomplir la mission qui lui a été confiée. Lundi 19 mars, au lendemain du second tour des élections municipales, le vice-président de Démocratie libérale, fort de son succès dans « la deuxième ville de France et la première ville de la droite républicaine », a adressé, par le biais d'un entretien à l'AFP, quelques missiles aux « chefs de parti ». Notant que ces derniers « sont désormais contraints de prendre en compte une volonté venue de la province et qui exige l'union », M. Gaudin ne prenait pas de gants : « L'union avant tout, on en a marre de la préparation des écuries présidentielles. » Le maire de Marseille pourrait figurer en bonne place à la tribune de la Mutualité, le 4 avril, lors de la convention d'Alternance 2002.

Philippe Douste-Blazy, contraint depuis de longs mois à laisser le champ libre à François Bayrou, n'est pas moins pressé de jouer le même rôle. Confortable-

Popularité en forte hausse pour

Philippe Douste-Blazy

Les vainqueurs des élections municipales en tirent immédiatement le bénéfice dans le sondage d'Ipsos du 19 mars. Ce qui est vrai à gauche (avec le bond en avant de 10 points de bonnes opinions pour François Hollande, premier secrétaire du PS et nouveau maire de Tulle, ou le recul de 10 points de Jack Lang, battu à Blois), l'est également à droite. La large victoire de Philippe Douste-Blazy à Toulouse le propulse en tête des personnalités de droite avec 43 % de bonnes opinions, en hausse de 10 points (et 67 % chez les électeurs de droite, en hausse de 13 points). De même, Alain Juppé, réélu à Bordeaux, progresse de 5 points, à 41 % de bonnes opinions, tandis que François Bayrou, président de l'UDF, est stable à 35 % et Alain Madelin, président de DL, en recul de 2 points à 29 %. En revanche, Philippe Séguin (RPR), candidat malheureux à Paris, a perdu 14 points en deux mois. Quant aux partis de droite, ils bénéficient également de leurs bons résultats : l'UDF gagne 3 points de bonnes opinions à 43 % et le RPR 4 points à 44 %.

ment élu à Toulouse, le 18 mars, le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale s'est pourtant promis de ne pas intervenir publiquement sur ces questions jusqu'au second tour de l'élection législative partielle qui devrait lui offrir un siège de député de la Haute-Garonne. S'il n'a toujours pas démissionné de son mandat de député des Hautes-Pyrénées, M. Douste-Blazy n'entend pas participer à la réunion de son groupe, mardi 27 mars, ni apparaître dans les couloirs du Palais-Bourbon. Le vice-président de l'UDF devait être présent, mardi soir, au bureau politique de la formation présidée par M. Bayrou. M. Douste-Blazy participera également, mercredi matin, à la réunion des parlementaires conviés dans une salle de l'Assemblée nationale par les promoteurs d'Alternance 2002. S'il ne croit pas

être en mesure de faire renoncer M. Bayrou à son projet d'être candidat à l'élection présidentielle, M. Douste-Blazy entend bien marteler son message d'union, l'élaboration d'un projet commun de l'opposition devant prendre le pas, selon lui, sur la préparation d'une telle candidature.

Les chiraquiens tablaient depuis longtemps sur l'élection de MM. Gaudin et Douste-Blazy pour contrecarrer les ambitions présidentielles de M. Bayrou et du président de Démocratie libérale, Alain Madelin. « Les lendemains d'échec, ceux qui sortent victorieux ont une puissance énorme », confiait ainsi Jean-Pierre Raffarin, vice-président de DL, le 13 septembre 2000. Les élections municipales ne se sont toutefois pas traduites, loin de là, par un échec de la droite. Du coup, la posture est moins offensive. « Les succès obtenus aux municipales ont offert une bouffée d'oxygène aux partis, et réveillé des ardeurs indépendantistes », note le porte-parole de DL, Claude Goasguen, qui remise au placard tout « rêve de fusion » et n'attend plus qu'un simple réajustement des réunions d'Alternance 2002, auxquelles il participera : « Il s'agit de retrouver une certaine norme, une juste mesure. »

« COMME AU POKER »

Le refus des trois chefs de parti de l'opposition, y compris de la présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, de voir amputées leurs prérogatives en matière d'investitures, donne la mesure de cet « oxygène » retrouvé. Les attermolements de certains membres de l'UDF, qui devaient servir de « caution » centriste à cette entreprise chiraquienne, en sont un autre signe. A la demande du bureau du groupe sénatorial qu'il préside, Jean Arthuis a certes accepté de prendre sa part dans l'organisation de la réunion de mercredi au Palais-Bourbon. « C'est comme au poker, on a juste misé "pour voir" », explique aujourd'hui son entourage. Quant à Hervé Morin, délégué général de l'UDF, chargé du projet, il ne participera pas aux réunions du 28 mars et du 4 avril. « Je suis favorable à l'union. Mais là, elle n'est ni sincère, ni véritable. S'il s'agit de "l'union pour la congélation", pas question ! », lance-t-il, en regrettant qu'il ne s'agisse que d'un « instrument au service de la candidature d'un seul homme ». Proche de M. Bayrou, le délégué général de l'UDF, Dominique Paillé, s'interroge pour sa part sur les modalités de financement d'Alternance 2002, ce « machin qui ne servira à rien » et qui sont, selon lui, « sujettes à la plus grande caution ».

Dans un tel contexte, MM. Bayrou et Madelin n'entendent pas le moins du monde lâcher prise. Le président de l'UDF posera, lors de la réunion du bureau politique de son parti, quelques jalons supplémentaires dans la perspective d'une déclaration de candidature, qui pourrait intervenir à la fin de l'automne. M. Madelin, qui sera également absent des deux réunions d'Alternance 2002, prépare de son côté un autre rendez-vous. Le 2 avril, salle Wagram à Paris, le président de DL réunira quelque mille « têtes de réseaux » représentant une trentaine de cercles socio-professionnels, et qui ont été recrutés depuis plusieurs mois dans la perspective de sa campagne présidentielle.

Jean-Baptiste de Montvalon

Les sénateurs refusent de porter de dix à douze semaines le délai légal de l'IVG

LE SÉNAT a suspendu les hostilités sur l'inversion du calendrier électoral de 2002, et il a trouvé un nouveau terrain d'affrontement avec le gouvernement : le projet de réforme de la loi Veil sur l'interruption volontaire de grossesse (IVG), qui sera présenté, mardi 27 mars, par la ministre de l'emploi et de la solidarité, Elisabeth Guigou, à la reprise des travaux du Parlement. Sans faire traîner les débats en longueur ni chercher le combat frontal, la majorité sénatoriale va rejeter l'allongement de dix à douze semaines de la durée légale de l'IVG, la mesure phare du projet adopté le 5 décembre par les députés de gauche et une dizaine d'élus de droite, dont Philippe Séguin.

L'argumentaire de la droite sénatoriale n'est guère différent de celui de son pendant de l'Assemblée : la réforme ne règle pas le cas des 2 000 à 3 000 femmes qui se présentent chaque année alors qu'elles sont déjà à plus de douze semaines de grossesse ; ce délai supplémentaire pousserait les femmes à retarder leur décision, perturbant un peu plus un fonctionnement déjà difficile des services hospitaliers ; d'un acte médicalement assez simple, on passe à une intervention plus lourde. Sans oublier les « réticences croissantes » des médecins, qui s'ajouteraient « à la lassitude de la génération "militante" mobilisée à partir de

1975 », assure le rapporteur du projet de loi, Francis Giraud (RPR, Bouches-du-Rhône).

L'IVG est-elle un droit des femmes ou une concession qu'on leur fait ? Cette question s'est inscrite, en filigrane, dans les débats en commission des affaires sociales. Certains sénateurs souhaitent, sans l'avouer, que tout soit fait pour qu'elles puissent revenir sur leur décision d'avorter. A l'Assemblée, la déléguée aux droits des femmes, Martine Lignières-Cassou (PS), avait fait adopter un article retirant du dossier-guide qui leur est remis par les médecins des informations comme la liste des associations, les droits et avantages accordés aux familles ou la marche à suivre pour faire adopter l'enfant. Ce document devait être « impartial » puisque les femmes se rendant dans les centres d'IVG ont pris une décision irrévocable, assurait-elle. Or le Sénat entend réintroduire ces informations dans le dossier-guide, de même que le caractère « obligatoire » de la consultation sociale préalable à l'IVG.

La droite sénatoriale est moins réticente quand il s'agit de faire une entorse au principe du consentement parental pour les mineures. Elle souhaite, cependant, que l'adulte « référent » qui se substituera aux parents ne se contente pas d'« accompagner » la jeune fille, comme le prévoient les dépu-

tés, mais l'« assiste » (comme dans l'assistance éducative). Il aurait donc une responsabilité envers la mineure sans que les parents de celle-ci puissent engager des poursuites. Le Sénat reconnaît la clause de conscience du praticien refusant de pratiquer des IVG, mais juge que là où elles sont effectuées le chef de service doit assurer leur bon déroulement, quelles que soient ses

Certains sénateurs souhaitent, sans l'avouer, que tout soit fait pour que les femmes puissent revenir sur leur décision d'avorter

convictions. Il approuve aussi la dépénalisation de la propagande pour l'avortement (décret de 1939), tout en renforçant la protection des femmes enceintes contre ceux qui les obligeraient à renoncer à leur enfant (deux ans de prison et 200 000 francs d'amende).

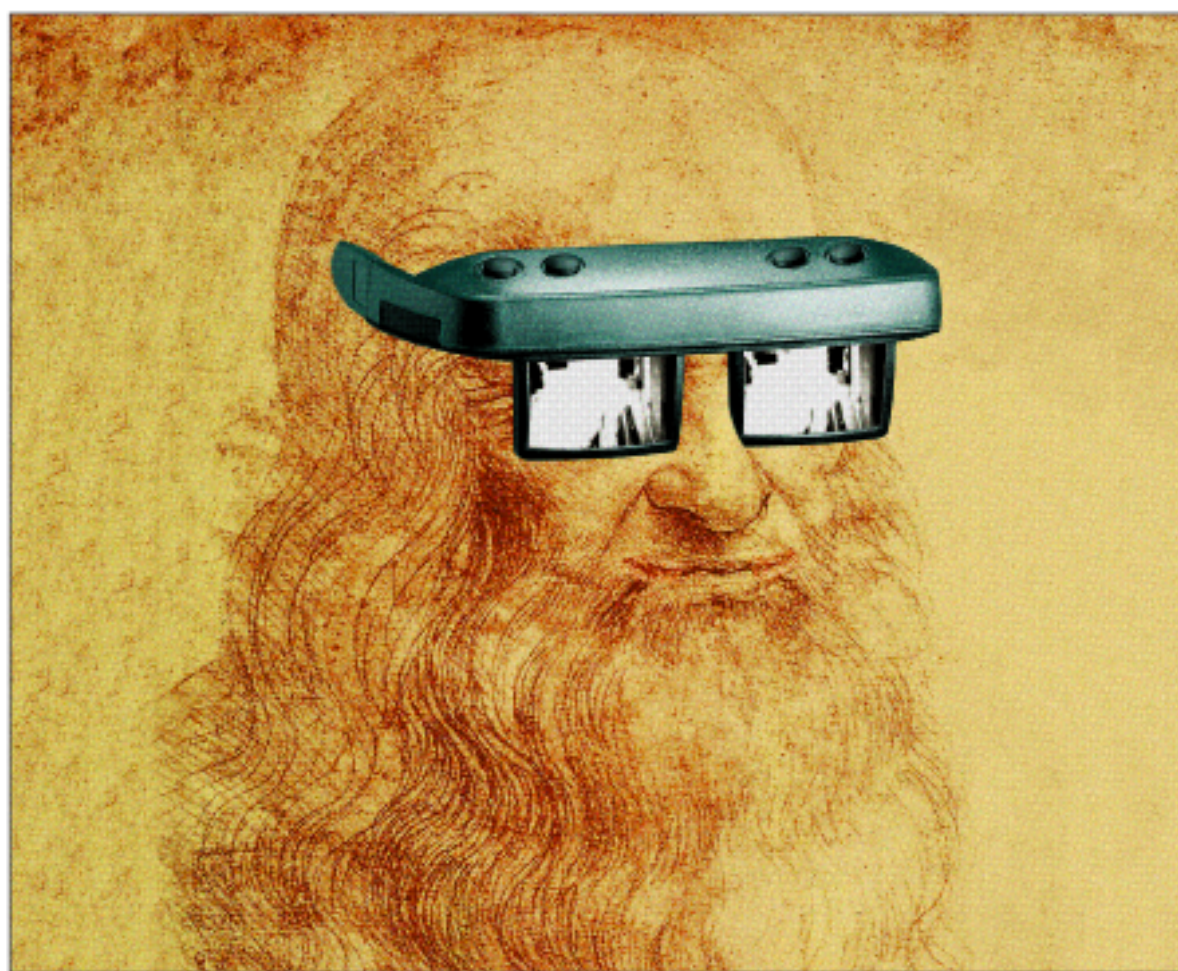
Les sénateurs abordent la contraception, second volet du projet, dans une disposition d'esprit où

l'ouverture le dispute au conservatisme. C'est dans l'ordre inverse – contraception d'abord, avortement ensuite – qu'ils souhaitaient débattre du problème, convaincus qu'une meilleure information sur la première permettrait de limiter le recours à la seconde (220 000 IVG par an). Ils se prononcent pour le développement de l'IVG médicamenteuse (RU 486) et acceptent le principe de la suppression du consentement parental pour l'obtention de contraceptifs. En revanche, ils refusent la suppression de l'obligation de prescription pour les contraceptifs hormonaux, introduite par l'Assemblée, jugeant qu'une consultation médicale permet un suivi des femmes.

Reste la stérilisation « à visée contraceptive » (ligature des trompes et des canaux déférents), y compris pour les handicapés. Jusqu'à présent, il n'existe aucun cadre légal, et les députés socialistes en ont esquissé un en ajoutant deux articles au projet de loi. Les sénateurs de droite veulent néanmoins limiter cette pratique aux plus de trente ans ou à ceux pour lesquels toute autre méthode contraceptive est absolument contre-indiquée. Aucune opération de ce type ne pourrait, selon eux, se faire sur des handicapés sans la demande des parents ou du représentant légal.

Jean-Michel Bezat

Travaillez avec plus d'intelligence.



Si Léonard de Vinci était encore là, il travaillerait avec nous.



Léonard de Vinci aurait choisi STMicroelectronics – un milieu qui encourage la créativité, où les innovations technologiques se transforment en produits capables de changer le monde.

ST conçoit et fabrique des circuits intégrés qui entourent notre quotidien. Chaque année, ST recrute des milliers de personnes dans le monde pour la recherche, la conception, les produits, la fabrication, les applications, le marketing, l'informatique et le contrôle de qualité.

STMicroelectronics, au cœur de la révolution numérique.



Nous ajoutons partout plus d'intelligence.

STMicroelectronics (anciennement SGS-THOMSON) - www.st.com - Leader mondial des semi-conducteurs pour l'électronique grand public, l'automobile, les télécommunications, les périphériques informatiques, et les systèmes de contrôle - Opportunités: <http://jobs.st.com>

STMicroelectronics

La majorité s'interroge sur les choix fiscaux du gouvernement

Alors que Jean-Marc Ayrault réclame un coup de pouce sur le SMIC et Henri Emmanuelli un effort en faveur des « couches populaires », plusieurs ministres expriment leurs doutes sur le plan de baisse d'impôt tracé par Laurent Fabius

A quelques jours du séminaire gouvernemental consacré au bilan des municipales, les ténors de la majorité font entendre leurs voix. Pour Jean-Marc Ayrault, le président du groupe PS à l'Assemblée nationale, « un signal

net » doit être donné lors du rendez-vous annuel de revalorisation du SMIC, en juin. Henri Emmanuelli met en cause le plan de baisse d'impôts impulsé par Laurent Fabius. Selon le président (PS) de la commission des

finances à l'Assemblée nationale : « Nous savons désormais que la baisse d'impôts n'est ni la clef ni le verrou électoral sur lesquels on a tant glosé. » Au sein du gouvernement, où Elisabeth Guigou et Michel Sapin s'interro-

gent, les ministres sont plusieurs à montrer du doigt le ministre des finances. Et du côté du PCF, on réaffirme l'importance d'une hausse du pouvoir d'achat. Les Verts, enfin, se félicitent de voir leurs doutes partagés.

QUELS ENSEIGNEMENTS la gauche doit-elle tirer des résultats des élections municipales ? A moins d'une semaine du séminaire gouvernemental du 31 mars, qui sera consacré au sujet, les différents ténors de la majorité plurielle font entendre leur voix. Et les socialistes ne sont pas plus silencieux que leurs homologues Verts ou communistes. Pour Jean-Marc Ayrault, le président du groupe PS à l'Assemblée nationale, qui a accordé un entretien à *Libération* (daté 27 mars), « la politique du gouvernement n'est pas en cause mais plutôt la façon dont elle est perçue sur le terrain. Il y a un temps de retard entre ce qui est décidé en haut et la façon dont cela est vécu par les citoyens. Il faut faire extrêmement attention à cela. De ce point de vue, le rendez-vous annuel de revalorisation du smic en juin est très attendu. Le signal doit être net ».

Henri Emmanuelli, président de la commission des finances à l'Assemblée nationale, lui, est beaucoup plus critique sur la politique

du gouvernement. « Un certain nombre de sujets auraient mérité ou mériteraient des éclaircissements rapides si l'on veut réinstaller la gauche sur ses deux jambes : les couches populaires et les classes moyennes », écrit-il dans *Libération*, mardi. Avant de préciser : « Nous savons désormais que la baisse des impôts, fusse-t-elle la plus importante depuis cinquante ans, n'est ni la clef ni le verrou électoral sur lesquels on a tant glosé et tant investi. Et qu'en consacrer la moitié à des missions de service public – la sécurité en est une – aurait sans doute été mieux reçu par l'ensemble des bénéficiaires. »

M. FABIOUS MONTRÉ DU DOIGT

Une pierre dans le jardin de Laurent Fabius, qui, le 25 août 1999, dans un entretien au *Monde*, alors qu'il était encore président de l'Assemblée nationale, déclarait : « La gauche ne court pas beaucoup de risques d'être battue par la droite, mais elle peut l'être par les impôts et les charges. » Un an plus tard, deve-

nu ministre de l'économie, M. Fabius annonçait la baisse des impôts « la plus ample depuis cinquante ans » : moins 120 milliards de francs de 2001 à 2003. Aujourd'hui, M. Emmanuelli, qui n'a jamais été un farouche partisan des allègements fiscaux s'est trouvé de nouveaux alliés pour critiquer ce choix de Lionel Jospin, à l'époque largement approuvé par François Hollande, premier secrétaire du PS.

Au sein du gouvernement même, les ministres, qui n'avaient pourtant pas critiqué les grandes lignes du plan Fabius lors de son élaboration, sont désormais plusieurs à montrer du doigt M. Fabius pour expliquer la désaffection pour la gauche d'une partie de l'électorat populaire. Le ministre de l'économie ne serait certes pas seul coupable. Mais en accordant d'importants allègements fiscaux, notamment à la moitié la plus aisée des Français qui paye l'impôt sur le revenu, il aurait négligé les ménages les plus démunis.

Et ce n'est pas tout : en engageant la France dans un plan triennuel de baisses des impôts, M. Fabius aurait enlevé au gouvernement toute latitude pour rectifier le tir d'ici à 2002. A moins qu'il ne sacrifie son objectif de baisse du déficit budgétaire.

M^{ME} GUIGOU SCEPTIQUE

Elisabeth Guigou ne cache pas, aujourd'hui, son scepticisme. Elle parlait récemment de ces « baisses d'impôts qu'il n'aurait peut-être pas fallu faire » (*Le Monde* du 24 mars). Michel Sapin, qui se bat depuis plusieurs mois avec Bercy pour obtenir des moyens supplémentaires dans le cadre des négociations salariales avec les syndicats de fonctionnaires, ne se prive pas non plus de faire entendre sa voix. Et d'évoquer, selon son entourage, « des baisses d'impôts qui ne sont pas ciblées », à l'exception de la prime pour l'emploi, ce crédit d'impôt pour les salaires les plus bas, qui n'entrera en vigueur qu'en septembre. Et qui « amputent par avance

les marges de manœuvre » du gouvernement.

« Jean-Claude Gayssot a toujours dit que l'on ne pouvait pas se contenter de faire des baisses d'impôts. Qu'il fallait aussi se préoccuper du pouvoir d'achat. On va peut-être finir par être entendu », dit-on dans l'entourage du ministre des transports, qui avait pourtant soutenu la baisse de tous les taux de l'impôt sur le revenu, se disant, dans un entretien au *Figaro* du 28 août, « favorable à une moindre imposition de tous les revenus du travail ».

Du côté des Verts, Dominique Voynet, la ministre de l'environnement, est heureuse de voir qu'elle n'est plus seule aujourd'hui à douter de la priorité fiscale que s'est donné le gouvernement. Pour Guy Hascoët, secrétaire d'Etat à l'économie solidaire, « Fabius a fait un atterrissage fiscal trop brutal ». Pour M. Fabius, qui faisait mardi son année à Bercy, les prochains jours promettent d'être délicats.

Virginie Malingre

Lionel Jospin peine à tirer les conséquences des élections municipales pour son équipe ministérielle

LIONEL JOSPIN est d'une humeur de chien. Depuis quelques jours, tous les ingrédients de son agacement sont réunis. L'« ajustement gouvernemental » qui s'est imposé avec les départs de Louis Besson et de Dominique Gillot, aurait dû être réglé aisément et rapidement. Il n'en a rien été. L'addition est lourde pour le premier ministre qui n'en finit pas de payer sa déclaration hâtive, dès le lendemain des élections municipales, sur le retour à la règle stricte du non-cumul des fonctions de ministre et de maire. L'annonce, attendue mardi 27 mars, du nom des remplaçants du secrétaire d'Etat au logement – qui a choisi sa mairie de Chambéry – et de son homologue en charge de la santé et des handicapés – qui a préféré devenir maire d'Eragry – pourrait être légèrement retardée. A Matignon, on se refusait à donner plus de précision, mardi en fin de matinée. On sait seulement que le profil du ou des remplaçants a été recherché au sein des parlementaires socialistes.

RÉTABLIR UN PEU COHÉRENCE DANS L'ÉQUIPE

Officiellement, cette affaire « marginale », dit-on à Matignon, est terminée. En fait, c'est plus compliqué. D'une part, parce qu'elle a profondément empoisonné l'atmosphère entre les ministres et que M. Jospin ne peut pas être indifférent au climat de travail au sein de son équipe à un an des échéances présidentielle et législatives (*Le Monde* du 23 mars). Elle a parfois révélé aussi, de la part des ministres, des critiques plus profondes sur le fonctionnement du gouvernement ou les arbitrages budgétaires. Le séminaire, convoqué samedi 31 mars, ne sera pas de trop pour rétablir un peu de cohérence dans l'équipe.

Jamais depuis 1997 en effet, les critiques n'ont été aussi sévères de la part des proches du premier ministre. Le sujet est d'autant plus irritant, pour M. Jospin, qu'il a du mal à le comprendre. « Mais tu veux vraiment être président d'une communauté de communes ? », demandait-il avec incrédulité à un ministre, qui, tout aussi interloqué, lui répondait : « Mais il y a une vie après ministre ! » Après avoir affirmé, dans un premier

temps, qu'aucune exception ne pourrait être admise – ni pour les petites communes, « je ne vois pas où mettre le seuil », aurait observé M. Jospin, ni pour le cas spécifique de Daniel Vaillant, maire d'arrondissement à Paris – car elle serait jugée incompréhensible, le chef du gouvernement a semblé céder à la pression de nombre de ses ministres. Alors que Matignon affirmait, à la fin de la semaine, que la règle vaudrait aussi pour les communautés de communes ou d'agglomérations, au nom de la « cohérence », le principe paraissait s'assouplir sérieusement ces derniers jours. Les ministres pourraient être finalement autorisés à présider une communauté de communes ou d'agglomérations, à condition que celles-ci soient « discrètes ». Autrement dit, pas question pour Jean-Jack Queyranne de prétendre à la trop visible présidence de la communauté urbaine de Lyon (Courly) tout en restant au gouvernement, mais d'accord pour tous les autres, dont Michel Sapin, François Patriat, Christian Paul, Jean Glavany, etc.

La décision, officieuse pour l'instant, est tout ce qu'il y a de désagréable pour le premier ministre : une dépense d'énergie importante – il a fallu s'entretenir à plusieurs reprises avec les ministres concernés – sur un sujet secondaire, pour une solution bancaire au bénéfice politique nul ! Elle a, surtout, largement contribué à brouiller le seul message que M. Jospin avait espéré faire passer au lendemain des municipales : « Je veux un gouvernement à plein temps. »

Heureusement que le Parlement reprend sa session et avec elle, les séances de questions du mardi et du mercredi, qui lui offrent un opportun dérivatif politique. Cette fois, il ne s'agira pas seulement de répondre à une opposition ragaillardie, mais aussi à tous ceux qui, au sein de sa majorité plurielle, doutent, avertissent, conseillent ou menacent. M. Jospin ne déteste rien tant que ces moments de fièvre politique, où chacun s'autorise à commenter l'action gouvernementale, voire... le comportement du premier ministre.

Pascale Robert-Diard

Les députés de la gauche plurielle rêvent moins de la « dream team »

À CHAQUE remaniement, ils en rêvaient : un jour, Lionel Jospin les appellerait et leur proposerait d'entrer au gouvernement. Quittant les bancs des députés pour ceux du gouvernement, dans l'hémicycle, ils répondraient aux questions d'actualité sous les feux de la rampe et défendraient leurs projets de loi... C'est arrivé à Christian Paul (PS, Nièvre), nommé secrétaire d'Etat à l'outre-mer en septembre 2000. A la rentrée, ses « amis » l'ont vu s'en aller, le regard plein d'envie.

Les temps semblent avoir changé. Ministre ? « Non, merci ! », répond sans hésitation Pascal Terrasse (PS, Ardèche), bon connaisseur des questions sociales. « Vous savez, un an avant les législatives de 2002, mieux vaut rester sur le terrain », explique-t-il. « Il a raison. Si on a un fantasme de ministre, c'est plutôt en début ou en milieu de mandat. Pas à la fin », confirme anonymement un autre député socialiste, élu dans une circonscription difficile, qui ajoute aussitôt, ironique : « Mais combien refuseraient, si on leur proposait ? »

Il n'empêche, l'échec cuisant des ministres aux municipales les a « refroidis ». « Je serais très embêtée si on me proposait quelque chose », explique Paulette Guinchard-Kunstler (PS, Doubs), spécialiste de l'allocation-dépendance. D'un côté, elle aurait « peur de se couper des électeurs » ; de l'autre, elle aimerait « bien faire avancer ses dossiers sur la dépendance ». P'têt ben qu'oui, p'têt ben qu'non... Pour Gaëtan Gorce (PS, Nièvre), nouveau maire de La Charité-sur-Loire, c'est non. Pendant la campagne, ses adversaires de droite avaient fait courir le bruit que l'ancien rapporteur de la loi sur les 35 heures pourrait entrer au gouvernement. Aussitôt, ses électeurs s'en sont inquiétés. « Sur les marchés, les gens me demandaient : "C'est vrai, vous pourriez devenir ministre ?" C'était surréaliste ! », raconte M. Gorce.

Christophe Caresche (PS), adjoint à la prévention et à la sécurité du maire de Paris, Bertrand Delanoë (PS), est plus nuancé. « Comme le dit François Hollande, être ministre, ce n'est quand même pas la corvée de bois ! », lance-t-il. Toutefois, après s'être installé, lundi 26 mars, à l'Hôtel de Ville, M. Caresche est « impressionné » par le travail qui l'attend. « Beaucoup de ministres n'auront pas plus de responsabilités que nous », juge-t-il. Alors non, merci !

Bon, qui veut être ministre ? La gauche plurielle ne se bouscule pas non plus au portillon. Ce n'est plus la priorité des Verts, qui réclamaient des postes à cor et à cri après leur bon résultat aux élections européennes de juin 1999. Malgré la « poussée verte » aux municipales, « il ne s'agit pas d'accorder précipitamment des maro-

quins aux Verts, mais, dans l'urgence de "l'année utile", de tenir les promesses oubliées de l'accord Verts-PS de 1997 », confirment, mardi, dans *Libération*, Dominique Voynet et Alain Lipietz. Le secrétaire national, Jean-Luc Bennaïm, avait dit la même chose (*Le Monde* du 21 mars).

La raison de ce peu d'appétence apparent est d'abord conjoncturelle. M^{ME} Voynet ne veut pas être remplacée avant l'été, afin de mettre sur les rails son projet de loi sur l'eau. Partir après l'échec de Dole et reprendre un parti qui a encore un secrétaire national jusqu'en juin, ce ne serait pas le meilleur calendrier pour la ministre de l'environnement.

Il y a des raisons plus profondes. « La gauche n'est pas sûre de gagner l'an prochain, on ne sait rien des projets de Jospin, il y a une sorte de confusion sur le rôle de chacun, ministre, maire », analyse un conseiller de M^{ME} Voynet. Il est vrai que les règles ont changé sans avertisse-

« Vous savez, un an avant les législatives de 2002, mieux vaut rester sur le terrain »

Pascal Terrasse (PS, Ardèche)

ment. « De mon temps, c'étaient les battus qui partaient ou qui étaient rétrogradés », ironisait récemment Jean-Pierre Chevènement. « Jospin ne veut pas non plus lier le "succès" des Verts à une nouvelle entrée dans le gouvernement », ajoute un ministre de la gauche plurielle.

Et le Mouvement des citoyens (MDC) n'est pas pressé d'y revenir. Après sa démission fracassante en septembre 2000, M. Chevènement préfère combattre le projet de loi sur la Corse de son banc de député. Pour Jean-Yves Autexier, sénateur de Paris, « la fonction gouvernementale n'est plus de plein exercice ». « La moitié du discours politique tient à expliquer pourquoi nous ne pouvons pas faire telle ou telle chose », explique ce chevènementiste. Moins théoricien, il ajoute : « Perdre sa place pour un an, sans être sûr de la retrouver, ça fait réfléchir... »

Mieux vaut être dehors et élu qu'en déroute électoral et dedans, comme le Parti communiste. « Plus il a de ministres au gouvernement, plus il le critique », observe M. Autexier. Et puis, il y a une raison toute bête : « On n'est plus au temps de la "dream team" ! »

Clarisse Fabre et Béatrice Gurrey

Bertrand Delanoë a démissionné du Sénat, où il sera remplacé par Jean-Yves Mano

LE MAIRE de Paris, Bertrand Delanoë, a démissionné de son mandat de sénateur, qu'il occupait depuis 1995, lundi 26 mars. « Je considère que cette mission [de maire de Paris] est exclusive de toute autre fonction élective », écrit M. Delanoë, dans une lettre adressée, lundi, au président du Sénat, Christian Poncelet. Il sera remplacé par Jean-Yves Mano (PS), 53 ans, conseiller de Paris et adjoint au maire chargé du logement.

M. Delanoë a, par ailleurs, adressé une lettre au personnel de la Ville dans laquelle il déclare qu'« il n'y aura pas de transformations brutales » et que « la continuité du service public » sera assurée. Mardi 27 mars, sur *Europe 1*, le maire de Paris est revenu sur son projet d'audit financier de la Ville pour lequel il souhaite, « mettre en compétition les plus grands cabinets indépendants du monde ». M. Delanoë évalue à « quelques milliards de francs par an », les économies réalisables.

DÉPÊCHES

■ **DOM** : l'Assemblée départementale de Guyane a élu, lundi 26 mars, son nouveau président, Joseph Ho-Ten-You, cinquante-neuf ans, divers gauche, proche du Parti socialiste guyanais (PSG). M. Ho-Ten-You, chirurgien-dentiste, est adjoint au maire de Rémire-Montjoly depuis 1983. Conseiller général depuis 1985, il succède à André Lecante, qui était candidat contre lui à cette élection. L'élection du président du conseil général de Guyane et de la commission permanente de l'Assemblée aurait dû avoir lieu le 23 mars mais elle avait été reportée, faute de quorum.

■ **GAUCHE** : « Le PC n'est pas mort », a affirmé Robert Hue, secrétaire national, lundi 26 mars, sur France Info. « Ça fait vingt ans que j'entends dire que le PC va mourir », a-t-il ajouté. « La vraie question est : faut-il modifier la stratégie de mutation, d'ouverture, de transformation du PC ? » « Je ne le crois pas, a-t-il poursuivi. J'ai été élu par un congrès », a expliqué M. Hue. « Il y aura un autre congrès à terme » et, a-t-il conclu, si les communistes « pensent qu'il faut changer la stratégie et le secrétaire national, ils le feront ».

■ **Le Parti socialiste va avoir des rencontres bilatérales avec ses partenaires de la majorité**, a annoncé, lundi 26 mars, Vincent Peillon, porte-parole du PS. L'objet de ces rencontres, qui précéderont un sommet de la gauche plurielle, « fin avril-début mai », est de « tirer ensemble les enseignements du scrutin municipal et cantonal », a précisé M. Peillon.

■ **CORSE** : Corsica Nazione a annoncé, la création, fin avril, d'une « fédération des élus nationalistes » destinée à « définir les orientations de la gestion municipale », après des élections marquées par un certain renforcement de la présence des nationalistes. Lors d'un point de presse à Bastia (Haute-Corse), lundi 26 mars, le chef de file des nationalistes à l'assemblée territoriale, Jean-Guy Talamoni, a déclaré que la nouvelle fédération, « ouverte à toutes les tendances », servirait à « définir des orientations dans le domaine de la gestion municipale, qui soit en cohérence avec les positions politiques du nationalisme », dans des secteurs comme la culture ou l'urbanisme.

La vie devant soi



Paul Santelmann
La formation professionnelle, nouveau droit de l'homme ?

M folio
LE MONDE **actuel**
IN ÉDIT

BACCALAUREAT

► **Stages intensifs**
Pour terminales S, ES et L, pré-rentrée, Noël, février, Pâques.
Stages de Première (français et maths)
► **Terminales ES "pilotes"**
Orientées HEC ou orientées Sciences Po
100% d'admis au bac
de 56 à 82% de mentions
PREPASUP
38, rue des Blancs Manteaux
75004 Paris 01 42 77 27 26
Enseignement secondaire privé www.pesup.fr

La droite a progressé dans la reconquête des électeurs lepénistes

L'éclatement du Front national en deux partis et le travail « de terrain » de certains maires de l'opposition depuis 1995 ont réduit la présence et l'audience des listes du FN et du MNR. Il n'est pas sûr que les mêmes mécanismes opèrent à la présidentielle et aux législatives

Les élections municipales des 11 et 18 mars ont montré que l'opposition est capable, localement, de récupérer les voix d'électeurs qui votaient pour l'extrême droite ou qui continuent à le faire au premier tour de

scrutin. Elle doit à cette capacité d'avoir, notamment, reconquis des villes perdues par elle dans des triangulaires en 1995. L'éclatement de l'extrême droite en deux formations rivales – le FN de Jean-Marie Le

Pen et le MNR de Bruno Mégret – a réduit de plus du tiers, par rapport à 1995, le nombre des villes où elle a présenté une liste, et divisé par trois le nombre de celles où elle a pu se maintenir au second tour. Dans ce der-

nier cas, les pertes de ces listes, d'un tour à l'autre, ont été plus importantes qu'il y a six ans, une partie des électeurs du FN ou du MNR préférant soutenir la droite, surtout quand il s'agissait d'enlever une mai-

rie à la gauche. Néanmoins, les municipales et les cantonales montrent une extrême droite toujours présente et qui, dans une campagne nationale – législative ou présidentielle – peut espérer peser davantage.

AU SOIR des élections législatives de 1997, dans son QG de Saint-Cloud, Jean-Marie Le Pen avait fait sauter les bouchons de champagne à la seule perspective de les savoir électoralement condamnés.



SORTI DES URNES

A Meaux, en Seine-et-Marne, au Raincy en Seine-Saint-Denis, le chef du Front national avait demandé à ses candidats de se maintenir au second tour, pour le simple plaisir de prouver à la droite sa puissance en provoquant la défaite du député de Seine-et-Marne Jean-François Copé, maire de Meaux, fidèle soutien d'Alain Juppé, et celle d'Eric Raoult, militant chiraquien venu d'une droite musclée, maire du Raincy et ministre de l'intégration.

Le candidat du FN avait dépassé 21 % des voix au premier tour, à Meaux, et gardé plus de 15 % de ses électeurs au second. Au Raincy, l'extrême droite avait rafilé plus de 22 % au premier tour et 15 % au second. Dans ces circonscriptions-là, la gauche parlait du « cancer » de l'extrême droite et la droite venait de réaliser qu'un adversaire déterminé menaçait de lui voler ses électeurs.

Quatre ans plus tard, M. Copé a été réélu dès le premier tour dans sa mairie de Meaux, avec un score de maréchal : plus de 68 % des voix. L'extrême droite, qui avait obtenu 16,85 % des voix au premier tour des municipales de 1995, n'a, cette fois, même pas constitué de liste. Au Raincy, M. Raoult l'a emporté malgré la candidature dissidente de son premier adjoint UDF. La liste du MNR n'a glané que 4,50 % des voix (en 1995, au premier tour des municipales, le même candidat en avait obtenu, sous l'étiquette FN, 13,46 %).

Que l'on s'entende bien : ni M. Copé, ni M. Raoult, ni leurs adversaires de gauche et de droite ne croient une seule seconde que l'extrême droite n'est plus un pro-

blème. « Je reste dans une circonscription où, pour les législatives de 2002, l'hypothèse d'une triangulaire n'est pas écartée. Le potentiel électoral de l'extrême droite n'a pas disparu », assure même M. Raoult. Tous savent bien que la bataille entre le FN de Jean-Marie Le Pen et le MNR de Bruno Mégret a largement désorienté un électoral qui croyait que ce mouvement échappait aux querelles de partis, propres à ce que M. Le Pen appelle « l'establishment ». Cependant, cette élection a montré que l'extrême droite n'a pas un socle électoral aussi solide que dix ans de scores à deux chiffres avaient pu le laisser

penser. Pendant leur campagne, M. Raoult et M. Copé n'ont pas entendu d'électeurs leur dire : « J'ai voté extrême droite jusqu'ici, mais je reviens vers vous. » « Mais, en 1995 ou 1997, ils ne disaient pas plus qu'ils votaient FN », souligne le maire de Meaux. M. Copé s'est attelé très rationnellement à ramener vers lui un électoral qui l'avait délaissé. « Je pense, dit-il, que ce que les gens m'avaient le plus reproché, en 1997, c'est d'avoir nié la gravité de leurs problèmes et de ne pas avoir eu le courage de parler avec eux de ce qui les inquiétait le plus : l'insécurité. J'ai donc entrepris un vrai travail de réflexion et de commu-

nication sur ce point, en partant de leur quotidien. J'ai créé des comités de quartier et tenu, chaque vendredi, une permanence dans l'un des neuf quartiers. J'ai dû voir, ainsi, à peu près, cinq mille personnes. A mes yeux, une part très majoritaire de l'électorat du FN dans ma circonscription a d'abord un problème de sécurité, d'angoisse pour ses biens, pour lui-même et pour ses enfants. »

Des « agents de médiation » ont été recrutés et envoyés par la mairie, notamment dans les deux cités « difficiles » de Meaux, La Pierre-Collinet et Beauval. « Il a fait de l'insécurité un thème permanent », confirme son adversaire socialiste, la

députée Nicole Bricq, qui raconte : « Il a même proposé de mettre des policiers à cheval dans les rues des cités. C'est idiot, parce qu'on ne voit pas quelle efficacité supérieure cela aurait, mais cela a marché. »

DES TROUPES DÉSORIENTÉES

De fait, face au volontarisme affiché du maire, le Front national a eu toutes les peines du monde à développer son discours. Le candidat FN de 1995, Jean-François Jalkh, a préféré se présenter à Melun. Candidate aux législatives de 1997, Christine Arnautu n'a pas su maintenir des troupes désorientées par la crise de l'extrême droite. Secré-

taire départemental du FN, M. Jalkh explique qu'« il fallait trouver quarante-trois candidats, et c'est toujours très difficile pour l'extrême droite ». « La parité nous a beaucoup pénalisés, ajoute-t-il, car les femmes assument moins bien les insultes dont nous faisons l'objet et ne veulent pas se présenter. Enfin, nos divisions ont entraîné un problème de financement de nos campagnes. »

Au Raincy, M. Raoult pense que la faiblesse du score de l'extrême droite est liée à l'étiquette MNR de la liste. « Il est clair que, dans l'électorat populaire, voir Le Pen sur l'affiche à côté du candidat est plus efficace que de voir Mégret », dit-il. Toutefois, l'explication première, à ses yeux, de la chute de l'extrême droite dans sa ville est la division de la droite. « Mon premier adjoint s'est présenté contre moi comme UDF. Cela a créé, du coup, une personnalisation extrême du combat et une sorte de vote utile : ceux qui voulaient me garder et ceux qui voulaient me combattre. » Le secrétaire départemental du MNR, Philippe Milliau, confirme ce « phagocytage du débat », dont, dit-il, « nous n'avons pu profiter ». Le concurrent UDF de M. Raoult, Jean-Michel Genestier, dit sa surprise devant « la quasi-absence de campagne du MNR », qui « n'a diffusé qu'un seul document, sa profession de foi ».

M. Raoult observe que, dans les villes voisines, l'extrême droite reste aux alentours de 12 %, donc en capacité de se maintenir pour un second tour. Lorsque ses amis du RPR se sont félicités des 4,5 % du MNR, le maire leur a demandé de raison garder.

Comment le maire de Saint-Étienne a pris 2 000 voix au FN

SAINT-ÉTIENNE
de notre correspondant

Le Front national s'est rappelé au souvenir du maire de Saint-Étienne, Michel Thiollière (UDF), en appuyant la réélection de Nicole Peycelon. La déléguée générale de la Droite libérale chrétienne (DLC), le parti de Charles Millon, a été la seule des dix-sept adjoints au maire, élus dimanche 25 mars, à recueillir sur son nom les 43 voix des conseillers municipaux de droite et les trois des conseillers FN, reconnaissants.

La conseillère régionale n'a jamais reproché, en effet, à M. Millon d'avoir accepté les suffrages du Front national pour être élu à la présidence du conseil régional Rhône-Alpes en mars 1998. Depuis, M^{me} Peycelon n'hésite pas à joindre sa voix à celles de l'extrême droite sur certains dossiers, contre les positions défendues par l'exécutif régional que préside Anne-Marie Comparini (UDF) et auquel appartient... M. Thiollière.

Face à cette connivence prolongée, le maire de Saint-Étienne a toujours fait preuve d'un sens aigu de la dialectique, ne condamnant pas les partis pris régionaux de M^{me} Peycelon et approuvant sans réserve son « travail municipal »

(Le Monde du 10 janvier). Conscient du poids électoral du Front national, M. Thiollière a axé sa campagne municipale sur la sécurité. Déjà, en 1995, il s'était appuyé, entre les deux tours, sur la personnalité symbolique d'un ancien commandant de la compagnie républicaine de sécurité (CRS), Edmond Hubé, pour convaincre une partie des 20 % d'électeurs qui s'étaient prononcés pour la liste FN de modifier leur vote au profit de la liste de droite au second tour. Avec un certain succès puisque la liste d'extrême droite avait recueilli un peu moins de 15 % des voix au second tour, 5 points de moins qu'au premier.

FIBRE CHAUVINE

La création, entre 1995 et 2001, d'une police municipale de 83 hommes et de 120 postes d'agents de médiation ; la signature tardive d'un contrat local de sécurité ; l'installation de seize caméras de vidéosurveillance en ville : tout cela n'a pas suffi, toutefois, à apaiser le sentiment d'insécurité qui gangrène le débat municipal stéphanois. Face à la surenchère du Front national, dont la liste était intitulée « Libérons Saint-Étienne de l'insécurité ! », M. Thiol-

lière a claironné son intention de faire de cette question sa « première priorité ».

Quelque peu déstabilisé par la désaffection de M. Hubé, son adjoint à la sécurité, le maire s'est engagé à s'occuper « personnellement » de ce dossier durant la nouvelle mandature, de renforcer les moyens et de doubler les effectifs de la police municipale, d'embaucher des gardiens de square, de créer une structure d'accueil pour les mineurs récidivistes, de mettre en place des « comités de sécurité dans les quartiers, véritables lieux d'échanges entre la police nationale, la police municipale, les agents de médiation, les associations de commerçants et de riverains ».

Ne manquant pas une occasion de brocarder la pusillanimité de la gauche, qui avait voté contre l'installation de caméras de vidéosurveillance, M. Thiollière a aussi fait

appel à la fibre chauvine de ses concitoyens, qui doivent sans complexe être « fiers d'être stéphanois », fiers d'une ville qui a su se métamorphoser après les dures épreuves économiques et sociales subies pendant des décennies.

Cet appel identitaire visait implicitement ses adversaires Gérard Lindenberg (PS), né au Creusot et qui a fait des classes politiques dans le Rhône avant de s'installer dans la Loire, et Charles Perrot (FN) qui ne vote pas à Saint-Étienne, mais dans un petit village de la plaine du Forez.

Ce discours réducteur semble avoir permis au maire de grappiller quelques bulletins de vote. Avec 12,5 % des voix au second tour, la liste du Front national a perdu près de 2 000 suffrages entre les deux tours.

Vincent Charbonnier

Raphaëlle Bacqué

Une extrême droite toujours présente mais moins forte

LES ÉLECTIONS municipales des 11 et 18 mars ont montré un affaiblissement de l'extrême droite, qui se traduit, à la fois, par un moins grand nombre de listes qu'en 1995 et par à une plus grande difficulté à se maintenir au second tour. Globalement, cet affaiblissement profite à la droite. La crise du Front national (FN), qui a donné lieu à une scission et à la création du Mouvement national républicain (MNR), a débouché sur une moindre présence de l'extrême droite aux municipales.

En considérant les villes dont les résultats ont été publiés dans Le Monde – communes de plus de 15 000 habitants en Ile-de-France et dans le Nord et de plus de 10 000 habitants ailleurs –, on constate que l'extrême droite était présente dans 284 villes (ou secteurs pour Paris, Marseille et Lyon) en 2001, contre 435 en 1995. On compte, en 2001, 178 listes FN et 184 MNR, mais dans 78 cas, les deux partis étaient concurrents.

Cette éclipse relative de l'extrême droite a contribué à faire basculer à droite dès le premier tour deux villes détenues par la gauche, Mâcon et Drancy, et permis à l'opposition de reconquérir quatorze villes qui, en 1995, avaient basculé à gauche à cause, entre autres, de la présence du FN au second tour, provoquant une « triangulaire ». Parmi elles : Noisy-le-Grand, Villepinte, Le Kremlin-Bicêtre, Pontoise, Nîmes, Castres, Rouen, Draguignan, La Seyne-sur-Mer.

La division de l'extrême droite a entraîné une moins bonne représentation au second tour, en 2001, par rapport à 1995. Il y a six ans, 234 listes FN étaient présentes au second tour de scrutin ; il n'y en avait que 78 cette année, soit 41 du FN et 37 du MNR. L'absence de listes FN ou MNR a facilité la conquête de 24 villes de bascu-

ler par la droite, parmi lesquelles Strasbourg, Orléans, Châteaurox, Montargis, Evreux, Dieppe, Beauvais, Aix, Roanne, Colombes, Epinay...

Comme en 1995, l'extrême droite avait passé, cette année, la consigne du maintien au second tour si la droite refusait un accord. En 1995, ce maintien avait aidé au basculement à gauche de 32 villes et empêché la droite de gagner dans 32 autres. En 2001, le pouvoir de nuisance de l'extrême droite à l'égard de la droite s'est nettement émué. Le maintien FN ou MNR n'a aidé la gauche qu'à Maubeuge et à Salon-de-Provence, et contribué à empêcher une victoire de la droite dans une dizai-

Le FN compte bien montrer qu'il existe encore lorsque viendront les élections législatives de 2002

ne d'autres villes. Dans une douzaine d'autres, le maintien du FN ou du MNR n'a pas empêché le passage de villes de gauche à droite, notamment Argenteuil, Montargis, Herblay, Blois ou Manosque. Une partie de de l'électorat de l'extrême droite a donc préféré voter à droite au second tour. L'étude de l'évolution de l'électorat du FN et du MNR entre les deux tours montre qu'en 2001, comme en 1995, les électeurs du second tour sont moins nombreux que ceux du premier dans les quatre cinquièmes des villes. A l'inverse, les progressions sont d'une nettement moins importan-

tes cette année qu'il y a six ans. Les plus grandes progressions concernent des villes déjà entre les mains de l'extrême droite – Marignane et Vitrolles (MNR) – ou bien des communes à forte concurrence avec la droite, comme Bollène (Vaucluse).

Les chutes d'un tour à l'autre sont d'autant plus marquées qu'il s'agit de villes passant de gauche à droite. L'extrême droite a ainsi reculé de près de 5 points à Manosque, de près de 6 à Herblay et à Montargis, de 7 points à Argenteuil et à Montauban, de près de 8 points à Blois, de près de 10 à Vitry-le-François. Quand il s'agit de chasser la gauche, l'électorat de l'extrême droite réapprend à voter à droite. Autrement dit, le « ni droite ni gauche » prôné par le FN fonctionne moins bien.

En dépit de ces faiblesses, le nombre des listes présentées par l'extrême droite, ainsi que ses succès dans le Sud-Est, l'Est ou le Nord – par exemple à Orange, Marignane, Vitrolles, qu'elle a conservées – montrent qu'elle a encore de beaux jours devant elle. L'examen des élections cantonales des 11 et 18 mars, montre que le FN et le MNR « maillent » désormais, avec leurs candidats, presque toute la France. Le Front national a présenté 1 703 candidats, le Mouvement national républicain 1 318, ce qui fait du parti de M. Le Pen celui qui a présenté le plus de candidats à ces élections. Le MNR arrive, lui, en quatrième position derrière le Front national, les communistes et les socialistes.

Le FN compte bien montrer qu'il existe encore lorsque viendront les élections législatives de 2002. Ils les prépare d'autant plus que leur résultat conditionne les aides de l'Etat.

Christiane Chombeau



La sécurité n'exclut pas le rendement

7,77%* en 2000
et au moins 7%* en 2001

Rendements nets garantis sur l'épargne constituée pour l'ensemble des contrats de la Société suisse vie.

* hors prélèvements sociaux

Pour un rendement en toute tranquillité avec le Groupe

Société suisse

Swiss Life

ASSURANCES

SANTÉ Dans un entretien au *Monde*, le ministre délégué à la santé, Bernard Kouchner, affirme qu'il faut passer de la gestion d'un système de soins au développement d'une

« culture de la santé publique ». ● IL A PRÉSENTÉ, mardi 27 mars, ses priorités devant la Conférence nationale de santé, en les plaçant sous le signe de la « naissance d'une démoc-

ratie sanitaire ». ● UN COMITÉ DE SUIVI, au sein du ministère, s'assurera, tous les quinze jours, de la mise en œuvre des priorités annoncées par le ministre. ● M. KOUCHNER

n'exclut pas une augmentation des dépenses de santé. « Je n'ai aucun problème pour dire que le progrès coûte cher et qu'il faut davantage d'argent. » Il souhaite cependant

« rationaliser les dépenses ». ● LE SERVICE DES URGENCES de l'hôpital européen Georges-Pompidou ouvrira, mercredi 28 mars, avec près de trois mois de retard.

Bernard Kouchner veut développer « une culture de la santé publique »

Le nouveau ministre délégué à la santé, qui a présenté ses priorités devant la Conférence nationale de santé, annonce la création d'un comité de suivi. Cette instance sera chargée d'assurer la mise en œuvre de la politique du gouvernement. « Je n'ai aucun problème pour dire qu'il faut plus d'argent », ajoute-t-il

« Un mois et demi après votre retour au gouvernement, vous présentez, mardi 27 mars, le programme politique de votre ministère devant la Conférence nationale de santé. Quelle est l'originalité de cette politique ?

– Jusqu'ici, notre système de santé était essentiellement tourné vers les soins, la politique de santé publique était le parent pauvre. Je veux transformer les esprits, l'enseignement et notre culture. Les défenseurs de la santé publique sont encore considérés comme des empêcheurs de tourner en rond, pas seulement par les médecins mais aussi par le public. C'est un chantier considérable, dans lequel nous définissons des priorités de santé publique, depuis la lutte contre le cancer jusqu'aux programmes d'action spécifiques envers les jeunes, les femmes ou les personnes en situation précaire, en passant par le combat contre les maladies infectieuses. Ce plan, qui devra être révisé chaque année, a peut-être un petit côté « catalogue », mais il nous servira de tableau de bord. Un comité de suivi, au sein du ministère, s'assurera, tous les quinze jours, de la mise en œuvre de ses différents volets. Ce dispositif rendra transparents nos efforts. Je viens d'annoncer, par exemple, le démarrage du dépistage du cancer colo-rectal dans onze départements. Le comité suivra son extension à l'ensemble du pays.

– Vous prônez une « vraie » politique de santé publique, mais de quels moyens allez-vous disposer pour cela ?

– On nous a souvent reproché, à juste titre – c'est notamment le cas des parlementaires, qui votent le budget de la Sécurité sociale – de parler de comptabilité avant de parler du contenu. Je veux inverser cette logique. Il faut avoir l'argent de la politique de santé et non faire



BERNARD KOUCHNER

la politique de l'argent de la santé. En 2000, la France a dépensé, pour la santé, plus de 900 milliards de francs ! Les Français souhaiteraient que ce poste soit inépuisable, mais ils doivent prendre conscience qu'il s'agit de leur argent. Moi je n'ai aucun problème pour dire que le progrès coûte cher et qu'il faut davantage d'argent, expliquer pourquoi, par exemple, nous avons besoin de plus de radiothérapie ou

d'imagerie par résonance magnétique (IRM). Il y a des progrès médicaux dont on ne peut pas se passer.

» Cela dit, il faut rationaliser, là où on le peut, les dépenses, notamment pour le médicament. La prescription des génériques est encore beaucoup trop faible. J'ai quelques idées à ce sujet : on nous dit que les personnes âgées sont habituées à la couleur et à la forme de leurs gélules ? Très bien ! Pourquoi, alors, ne pas décider de rendre les génériques identiques aux molécules originales ?

– Vous n'avancez aucun budget pour l'ensemble de votre programme. Cela signifie-t-il que tous les arbitrages n'ont pas été rendus ?

– Certains chapitres, comme le plan d'action sur l'asthme, ne sont pas, il est vrai, encore financés, mais ils feront partie du budget 2002 de la Sécurité sociale. La politique que je défends ne peut pas se faire à bud-

get constant. Il faut savoir si nous voulons que notre système de soins continue d'être classé le premier du monde par l'Organisation mondiale de la santé.

– En matière d'arbitrage, cela fait des mois que les associations attendent que soit tranché le financement de l'indemnisation des accidents médicaux non fautifs qui bloque tout le projet de loi de modernisation de santé...

– J'ai mis cette loi en chantier en 1992 et, depuis longtemps, je rêve de la mettre en œuvre. J'espère qu'elle pourra être présentée au Parlement avant l'été. Dans cette bataille, nos meilleurs alliés sont les malades et leurs familles. Ils exercent, et demain encore plus, la pression la plus efficace sur les politiques et le corps médical. Notre système de santé doit faire toute sa place à l'usager.

– En ce moment, toutes les professions de santé défilent les

unes après les autres... Comment espérez-vous les faire adhérer à votre projet ?

– Il y en a assez des guerres civiles entre les médecins, entre l'hôpital et la médecine de ville, entre les différentes professions de santé, des oppositions devenues beaucoup plus fortes qu'auparavant ! En instaurant un dialogue permanent, nous devons pouvoir nous réconcilier sur des objectifs de santé publique. Il faut dé-cloisonner ! Sur la formation initiale, par exemple, je suis très favorable à la création d'un DEUG de santé publique commun à tout le monde, au moins la première année, infirmières, kinés, dentistes, sages-femmes, médecins, pharmaciens... C'est l'avenir. Nous y travaillerons avec tous les professionnels concernés.

– Alors que les Français sont de plus en plus inquiets sur les risques sanitaires, on a beaucoup reproché au ministère de la santé d'être relégué au second plan dans la crise de la vache folle, et au gouvernement son manque de transparence. Comment pensez-vous améliorer les choses ?

– Jamais il n'y a eu une telle coopération entre ce ministère et celui de l'agriculture, mais je vous rappelle que le principe de précaution est venu d'ici. A ce dernier, aujourd'hui largement repris, il faut ajouter le principe de responsabilité : celle du politique pour les risques collectifs et une responsabilité partagée pour les risques individuels – c'est-à-dire le fait de fumer ou de boire de l'alcool. Nous devons développer une pédagogie du risque : assurer l'information des Français et leur permettre ainsi de choisir entre le risque acceptable ou inacceptable. J'insiste sur l'importance de faire connaître à tous les décisions prises par les pouvoirs publics et leurs motifs,

afin de laisser s'exprimer les voix dissidentes. De même, je défends l'idée que, tous les deux mois, le ministre de la santé tienne une séance publique d'information qui permettrait également à toute personne qui le souhaite d'alerter sur un risque éventuel. Ici, ce doit être le ministère des malades.

« Il faut avoir l'argent de la politique de santé et non faire la politique de l'argent de la santé »

» S'agissant de la vache folle, je tiens cependant à relativiser un tout petit peu les choses. Deux personnes sont mortes, victimes du nouveau variant de la maladie de Creutzfeldt-Jakob, et une troisième en est très probablement atteinte, alors que le cancer frappe plus de 700 000 malades... Il convient, en se gardant de tous les excès et en appliquant le principe de précaution, en informant sans relâche, de construire avec les Français une véritable échelle du risque, élément de démocratie sanitaire.

– Lionel Jospin et Jacques Chirac ont tous deux récemment évoqué la révision des lois de bioéthique. Où en êtes-vous sur ce dossier qui aurait dû être tranché en 1999 ?

– Le projet de loi vient d'être envoyé au Conseil d'Etat. Il sera déposé au Parlement à l'issue de cet examen. »

Propos recueillis par Paul Benkimoun et Isabelle Mandraud

Du cancer aux hépatites, les priorités du ministre

Placé sous le signe de la « naissance d'une démocratie sanitaire », c'est un véritable document de politique générale que présente Bernard Kouchner. Il lui reste à convaincre le gouvernement, réuni en séminaire samedi 31 mars, de lui donner les moyens de ce programme ambitieux d'où émergent plusieurs thèmes.

● Les priorités de santé publique. Six plans sont consacrés à la lutte contre les pathologies chroniques : cancer, maladies cardio-vasculaires, diabète, asthme, insuffisance rénale chronique, mucoviscidose. Deux programmes nationaux concernent le sida et les hépatites. Les maladies émergentes et les

maladies orphelines figurent dans cette liste, de même que des programmes d'action spécifiques en faveur des jeunes, des femmes, des personnes âgées, de l'outre-mer, des personnes en situation précaire et des détenus. Plusieurs actions d'intérêt général seront conduites : développement des greffes, accompagnement de fin de vie, plan de lutte contre la douleur, éducation pour la santé et programme national sur la nutrition. Une enveloppe de près de 500 millions de francs est allouée à la prise en compte du coût des chimiothérapies anticancéreuses, rendues d'autant plus nécessaires que 250 000 nouveaux malades sont enregistrés chaque année.

● La sécurité sanitaire. Une enquête nationale sur les infections nosocomiales (contractées à l'hôpital) sera menée en mai-juin 2001. Des comités du médicament et des matériels médicaux stériles, seront mis en place dans les hôpitaux afin de renforcer leur bon usage.

● Le médicament. Les agences régionales d'hospitalisation devront faire le point sur les particularités de la consommation locale afin de définir une procédure de rationalisation de l'achat des médicaments pour les hôpitaux et de remboursement et de tarification pour les médicaments en ville. Le Comité économique des produits de santé négociera avec les laboratoires des baisses de prix à mesure que des produits innovants gagneront des parts de marché.

Le service des urgences de l'hôpital européen Georges-Pompidou ouvre avec plusieurs mois de retard

TROIS MOIS après l'inauguration en grande pompe, le 21 décembre 2000, de l'Hôpital européen Georges-Pompidou (HEGP), le service d'accueil des urgences devait officiellement ouvrir, mercredi 28 mars, avec près de trois mois de retard. Jusqu'à présent, les urgences n'accueillaient qu'entre trente et cinquante malades, issus du voisinage. Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé, a annoncé l'ouverture complète lors d'une conférence de presse, lundi 26 mars. L'ouverture des urgences, programmée pour le 2 janvier, a été maintes fois reportée à cause de l'épidémie de légionellose, apparue fin novembre dans le service de réanimation. Elle a frappé neuf malades ; quatre sont morts, dont deux directement de la légionellose (*Le Monde* du 31 décembre 2000). Les autorités sanitaires avaient alors pris la décision de bloquer les capacités d'accueil de l'établissement pour permettre une révision totale du circuit d'eau chaude, dont les défauts étaient à l'origine de la contamination.

Présentant le rapport d'une mission d'expertise sur la maîtrise du risque de légionellose, commandé le 7 mars par les ministères de l'emploi et de la solidarité et de la santé, Bernard Kouchner a expliqué que les travaux effectués ont permis de réduire la prolifération des légionelles de façon satisfaisante. Mais, a-t-il ajouté, cette expérience a montré qu'il faudrait réviser les normes des circuits de l'ensemble des hôpitaux afin d'éviter ces infections nosocomiales.

Outre l'épidémie de légionellose, d'innombrables désordres ont terni dès l'origine la réputation de cet établissement de 120 000 m², d'une capacité d'accueil de 827 lits, censé devenir le fleuron de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP). Situé dans le 15^e arrondissement, l'HEGP vient remplacer trois hôpitaux parisiens – Broussais, Boucicaut et Laënnec. Dès l'ouverture, le 3 juillet 2000, une anomalie

de chloration des canalisations avait d'abord condamné l'accès à l'eau potable pendant quelques jours. Puis une grave panne avait privé d'électricité l'établissement pendant dix jours.

LES PIÈGES DE L'INFORMATIQUE

Le nouvel hôpital a aussi souffert de son remplissage en plusieurs phases, une procédure jugée indispensable pour assurer une montée en puissance progressive. Certaines spécialités « oubliées », comme la gynécologie, occupent actuellement les espaces dévolus à d'autres services. Il en résulte des guerres pour s'approprier l'espace. Le service de chirurgie thoracique a été privé de quelques lits, mais surtout d'un quart de ses disponibilités de bloc opératoire, ce qui allonge les délais pour opérer les malades.

Le sujet de réclamation le plus répandu reste l'informatique, qui, de l'avis général, serait à l'origine de tous les maux de l'HEGP. « Nous sommes les testeurs d'un système infor-

matique dont les dysfonctionnements sont encore majeurs », fulmine le professeur Joseph Emmerich, spécialiste des maladies vasculaires. Personne n'avait envisagé le surcroît de travail lié à cette informatisation. La formation se fait essentiellement sur le tas et les infirmières passent beaucoup de temps sur les ordinateurs à contourner des pièges. La mise en route du système a révélé ses failles et, au début, les pannes étaient incessantes. « Il faut configurer tous les embranchements du réseau principal avec les sorties des machines les plus diverses et nous n'avons pas fini », explique Patrice Degoulet, professeur d'informatique médicale à l'université Paris-VI, chargé de l'informatisation de l'HEGP. Pour des raisons de sécurité, la plupart des opérations informatiques sont « doublées » par une sortie sur imprimante. Cette précaution se traduit par une augmentation de moitié de la consommation de papier.

La grogne engendrée par ces dysfonctionnements s'est déjà traduite

par de nombreux mouvements sociaux : la grève des brancardiers, en décembre 2000, a précédé celle des infirmiers-anesthésistes et des infirmiers de bloc opératoire à partir du 16 janvier. Elle a bloqué le fonctionnement des blocs opératoires, mettant, au passage, en lumière le grand nombre de clients privés de certains chefs de service, qui se battent pour pouvoir les opérer en priorité. Actuellement, un tiers des blocs opératoires est fermé. « Nous manquons cruellement d'infirmiers-anesthésistes », confirme Louis Omnes, directeur de l'HEGP. Treize postes sur quarante-sept ne sont pas pourvus, faute de candidats. « Mes rendez-vous sont maintenant repoussés d'ici deux à trois mois », confirme Olivier Laccourreye, chirurgien ORL. *Imaginez-vous comment on vit pareille attente avec un diagnostic de cancer ?*

Il reste encore à faire pour humaniser cet hôpital aux bâtiments transparents, conçu par l'architecte Aymerick Zublena. « Ma chambre est très confortable, admet une

vieille dame hospitalisée dans le service d'oto-rhino-laryngologie. Un canapé-lit permet à ma fille de passer confortablement la journée, voire la nuit, à mes côtés. » La malade explique cependant qu'elle ne peut pas appeler à l'aide, faute d'avoir bien compris la signification des icônes figurant sur le bouton d'alarme. Mais les infirmières passent fréquemment pour rompre l'impression d'isolement et assurer une surveillance.

PRIVÉS DE DOUCHE

Chacun a pris conscience que le fonctionnement optimal de cet hôpital, décrit comme « révolutionnaire » par ses concepteurs, ne sera pas atteint avant plusieurs années, mais surtout le désir de monter en puissance est perceptible.

Révolutionnaire, l'HEGP l'est certainement dans sa structure par pôles, conçue pour éviter la constitution de baronnies. Ainsi, auparavant, dans nombre de services de chirurgie, le suivi médical des mala-

des était effectué par les médecins-anesthésistes. A l'HEGP, ces derniers ne sont plus affectés dans les services, et les chirurgiens doivent réapprendre la médecine, ajuster un traitement anticoagulant, rechercher l'origine d'une fièvre. « Ils peuvent toujours appeler les anesthésistes comme consultants, précise cependant le professeur Denis Safran, chef du service d'anesthésie-réanimation. Les différences de culture des équipes qui ont rejoint l'HEGP entraînent certaines tensions, poursuit-il. Les petits mandarins qui vivaient en circuit fermé avec "leurs" blocs opératoires, "leurs" panseuses, "leurs" anesthésistes ont du mal à s'y faire. » A l'HEGP, ces liens directs ont disparu, « ce qui, selon M. Safran, devrait permettre une utilisation optimale des ressources matérielles et humaines ».

L'heure n'est plus au pessimisme. Neuf mois après l'arrivée des premiers malades à l'HEGP, tous les problèmes d'informatique ne sont pas résolus, mais nombre de procédures commencent à être validées et utilisées. Les ordinateurs destinés à remplacer les pancartes au lit des malades devraient arriver avant la fin de l'année 2001. Les malades devraient bientôt pouvoir reprendre des douches, dont ils étaient privés depuis fin décembre pour éviter toute nouvelle contamination de légionelles.

Certains services fonctionnent à plein régime, en particulier la cardiologie, installée la première. « Nous étions trois médecins très impliqués, et nous nous étions bien préparés au changement, témoigne le professeur Benoît Diebold. Les difficultés de départ sont oubliées. Nous travaillons plus vite, et au calme. Les malades partent avec leur compte-rendu, ce qui nous permet de bien fonctionner en réseau avec les médecins de ville. » Une interne de son service assure que le tout-informatique ne lui a pas fait oublier l'essentiel : le contact avec les malades.

De Broussais à l'HEGP, les galères du déménagement vues par Fanny, transplantée cardiaque

FANNY, trente-huit ans, a subi une transplantation cardiaque à l'hôpital Broussais en juin 2000, dans un service qui a déménagé le 3 juillet vers l'hôpital européen

TÉMOIGNAGE

« On m'avait interdit de respirer de la poussière. Mais j'ai pénétré dans un chantier... »

Georges-Pompidou (HEGP), où la jeune femme est suivie depuis le 13 juillet. Elle a ainsi vécu toutes les difficultés liées au déménagement de « son » service dans un bâtiment inachevé. « Lorsque je me suis rendue à ma première consultation, il y avait plus d'ouvriers que de méde-

cins, raconte Fanny. On m'avait interdit de respirer de la poussière, mais j'ai pénétré dans un chantier. Mes fils tombaient du plafond. J'ai essayé les plâtres, au sens littéral du terme. »

Habitée au vieil hôpital Broussais, où les laboratoires entouraient le service de chirurgie cardiaque, elle s'est retrouvée dans un lieu éclairé, non signalisé. Une simple échographie à réaliser, par exemple, s'est transformée en une véritable course d'obstacles. « Il a fallu commencer par prendre un rendez-vous, informatique, bien sûr. Or soit l'informatique ne marchait pas, soit les personnes ne savaient pas s'en servir. Et si une donnée est mal rentrée dans l'ordinateur, tout se bloque. »

Quand il a fallu se rendre à la salle d'échocardiographie, « personne ne connaissait le chemin, ni les méde-

cins ni les infirmiers, ni même les brancardiers ». Pour compliquer la situation, seule la moitié des ascenseurs fonctionnaient.

13°C DANS LA SALLE D'ATTENTE

Puis l'hiver est venu. Sans chauffage dans la salle d'accueil, où Fanny devait passer des journées à attendre les rendez-vous. Il faisait 13°C, se souvient-elle. Le mobilier consistait en quelques tables et quelques chaises ; pas un fauteuil, pas un lit pour s'allonger. Alors, « avec l'une ou l'autre des malades, nous déménageons dans les couloirs ou la cafétéria ». Un jour, le téléphone interne a commencé à fonctionner – un grand progrès, selon Fanny. « Aujourd'hui, quelques fauteuils ont fait leur apparition, mais il n'y a toujours pas de quoi s'allonger

et les attentes sont toujours aussi longues. »

Le dernier avatar a été l'épidémie de légionellose. Il n'a plus été possible de se laver les mains. Les solutions hydro-alcooliques, qui remplaçaient avantageusement le lavage à l'eau et au savon, n'ont fait leur apparition que plusieurs semaines plus tard. « Lorsque l'on est traité par immunosuppresseurs, on craint beaucoup les infections », souligne la nouvelle transplantée cardiaque. Cela dit, là où j'en étais, ce n'était plus qu'un incident parmi les autres. »

Sept mois après le déménagement, Fanny déclare n'avoir que deux motifs de satisfaction : « Avoir gardé mes infirmiers et mes médecins de Broussais. Et le café de la cafétéria : il est bon. »

L'Insee prédit un « vieillissement inéluctable » de la population dans les prochaines décennies

En 2011, les moins de vingt ans seront moins nombreux que les plus de soixante ans

Dans ses projections démographiques pour le demi-siècle à venir présentées mardi 27 mars, l'Insee prévoit un « vieillissement inéluctable »

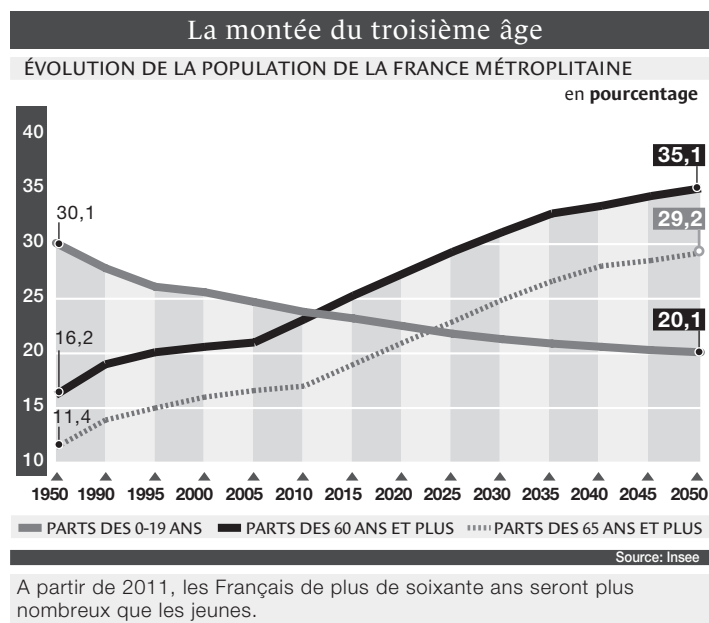
de la population française : en 2050, les plus de soixante ans représenteront un tiers des Français, contre 20 % aujourd'hui. A partir de 2040, la

population totale diminuera, le solde migratoire (50 000 personnes par an) ne suffisant plus à compenser l'excédent des décès sur les naissances.

À QUOI RESSEMBLERA la population française au milieu du XXI^e siècle ? « Un vieillissement inéluctable », résume l'Insee, qui présentait, mardi 27 mars, ses projections démographiques pour le demi-siècle à venir, s'appuyant sur les résultats du recensement de 1999. Sans trop prendre de risque, l'Institut national de la statistique et des études économiques prédit que ces projections permettront « d'alimenter les débats socio-économiques ».

En 2050, la France métropolitaine comptera 64 millions d'habitants, soit 5 millions de plus qu'en 2000. Mais cette population aura pris des rides. Dans un demi-siècle, 35 % de la population totale sera âgée de plus de soixante ans, contre 20 % aujourd'hui. Ce sont 22,4 millions de Français qui auront dépassé la soixantaine, soit 85 % de plus qu'en 2000. Les moins de vingt ans, dans le même temps, passeront de 15 millions en 2000 à 12,8 millions en 2050. Eux qui représentent aujourd'hui un quart de la population ne compteront plus que pour 20 %. « La croissance des effectifs sera très importante pour les groupes les plus âgés », souligne Chantal Brutel, l'auteur de l'étude. D'ici 2050, la France métropolitaine comptera trois fois plus de personnes âgées de plus de 75 ans et quatre fois plus de personnes de plus de 85 ans. »

Dès 2011, en fait, les moins de 20 ans seront dépassés en nombre par les plus de 60 ans. Ces derniers, dès 2035, représenteront un tiers de la population. Ce n'est qu'avec l'arrivée à des âges élevés de générations moins nombreuses, et l'accroissement des décès des premières générations du



baby-boom, que s'atténuera ce vieillissement. Entre 2025 et 2040, les décès croîtront de manière importante (passant de 600 000 à 700 000 par an), sous l'effet de l'arrivée dans les troisième et quatrième âges des générations nombreuses du baby-boom nées entre 1945 et 1975.

LE POIDS DES BABY-BOOMERS

A partir de 2036, si la fécondité se maintient aux environs de 1,8 enfant par femme - niveau moyen observé depuis un quart de siècle -, le nombre annuel des naissances deviendra inférieur au nombre annuel des décès. A partir de 2040, après avoir atteint un maximum de 64,5 millions d'habitants, la population de France métropolitaine diminuera, le solde migratoire

(50 000 personnes par an) ne suffisant plus à compenser l'excédent des décès sur les naissances. Quant au nombre de personnes en âge de travailler, il baissera dès 2007 si l'on prend en compte les 20 à 59 ans, et cinq ans plus tard, en 2012, si l'on retient les 20 à 64 ans. Même dans le cas de figure d'une retraite à 65 ans, le rapport « personnes âgées/population en âge de travailler » doublera en cinquante ans, passant de 274 pour 1 000 à 575 pour 1 000.

« Paramètre le plus difficile à cerner », le solde migratoire a été arbitrairement fixé pour le demi-siècle prochain à 50 000 personnes par an, soit son niveau actuel. Les chercheurs de l'Insee ont néanmoins pris soin d'envisager une autre hypothèse, celle du doublement

de ce solde, avec 100 000 personnes par an dès 2005. Ce qui ne changerait quasiment rien : les plus de 60 ans ne compteraient plus pour 35,1 % mais pour 34,9 % de la population... « La masse des baby-boomers est telle qu'un doublement des arrivées ne jouerait que marginalement », explique Chantal Brutel. En 1995, un rapport de l'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économique) avait il est vrai souligné que pour modifier substantiellement son processus de vieillissement, la France aurait à accueillir 11 millions d'immigrants supplémentaires entre 2010 et 2020.

Ces projections de l'Insee se fondent sur une poursuite linéaire des gains d'espérance de vie. Selon l'Institut, en 2035, l'espérance de vie à la naissance s'élèvera à 82 ans pour les hommes, et à 89 ans pour les femmes (contre respectivement 75 ans et 83 ans aujourd'hui). Mais les résultats du passé ne peuvent permettre de prédire avec précision la longévité dans les années à venir (*Le Monde* du 21 février). D'après les travaux d'Aline Désesquelles, de l'Institut national d'études démographiques (INED), la hausse de l'espérance de vie des femmes se ralentit, n'augmentant plus actuellement que de quelques semaines par an : elle devrait donc atteindre 85 ans en 2030. Ce qui tempère les évolutions de la structure des âges prévues par l'Insee. « Même si la mortalité restait à son niveau actuel, l'effectif des 60 ans et plus augmenterait de 42 % entre 2000 et 2050 », note néanmoins l'Insee.

Elisabeth Bursaux et Pascale Krémer

Face aux familles des victimes, Guy Georges vacille mais persiste dans son silence

« A un moment, je vais parler, mais pas à la justice »

SANS VÉRITABLE compassion pour les familles des victimes, Guy Georges mène le jeu devant la cour d'assises de Paris. Lundi 26 mars, le présumé « tueur en série de l'Est parisien » a de nouveau surpris son monde en adoptant une attitude que personne n'attendait, et certainement pas le

PROCÈS

président de la cour, Yves Jacob (*Le Monde* du 27 mars). Ce dernier avait accepté, vendredi 23 mars, à l'issue d'une journée d'audience chargée en émotion, de laisser quarante-huit heures de réflexion à l'accusé, qui avait alors semblé prêt à parler. Pressé de questions par les avocats des parties civiles, il était apparu fragilisé et avait laissé entendre que ce laps de temps lui était nécessaire pour « dire des choses » qui allaient « faire mal ».

Pourtant, à l'heure prévue pour la reprise des débats, Guy Georges n'était pas dans le box. Informé du fait que l'accusé ne voulait pas être extrait de la maison d'arrêt de la Santé, le président Jacob l'avait finalement contraint à comparaître de force. Ce qui fut fait. Selon plusieurs sources, Guy Georges aurait alors refusé de s'habiller et aurait quitté la prison enveloppé d'une couverture. Arrivé dans la souricière [où l'accusé patiente en attendant l'ouverture des débats], il aurait exigé que la cellule, inondée par la crue de la Seine, soit nettoyée, avant d'accepter finalement de revêtir le sweat-shirt et le pantalon de survêtement que son escorte avait pris soin d'emporter.

Guy Georges a les traits tirés quand il pénètre dans le box. Sollicité par le président, qui espère encore des explications, il lance : « Ce que j'ai à vous dire, c'est désagréable. »

« Nous sommes prêts à entendre des choses désagréables, lui répond le président, avec le ton compréhensif dont il sait user habilement. »

« D'abord, poursuit l'accusé, je veux m'adresser aux familles et aux victimes. (Long silence). La justice, j'en ai marre, j'en ai vraiment marre. Ça fait trente ans qu'on essaie de m'humilier. La justice, je lui pisse dessus. Les rapports de force, ça ne sert à rien avec moi, comme quand vous m'obligez à venir. »

Le président Jacob fait une nouvelle tentative pour convaincre Guy Georges de s'exprimer. En vain. « A partir d'aujourd'hui, je ne dirai plus rien », se contente-t-il de répondre. Le magistrat prend bonne note du nouveau revirement de l'accusé avant de commencer l'examen du quatrième crime attribué au « tueur en série de l'Est parisien ». Le 10 décembre 1994, le corps sans vie d'Agnès Nijkamp, une Néerlandaise de trente-deux ans, était découvert par son compagnon dans leur duplex du 11^e arrondissement de Paris. Entendu le 26 mars 1998, après son interpellation, Guy Georges avait d'abord nié toute participation à ces faits, avant de reconnaître, deux mois plus tard, qu'il en était l'auteur.

Pour l'accusation, sa culpabilité est d'autant moins contestable que des prélèvements, effectués sur les lieux du crime, ont permis d'identifier un ADN masculin correspondant à celui de Guy Georges. Ce qui n'était pas le cas

dans les trois précédents assassinats qui lui sont attribués. Fidèle à sa nouvelle stratégie, Guy Georges refuse de répondre à toutes les questions. Une attitude qui surprend M^e Marianne Bine-Fischer, avocate de la famille Nijkamp et de Claude Micheli, compagnon de la victime : « Vendredi, vous m'aviez répondu que si votre ADN était retrouvé sur l'un des crimes vous admettiez votre responsabilité. Qu'en est-il aujourd'hui ? »

« Je n'ai rien à répondre, dit l'accusé. »

« Vous ne souhaitez pas répondre, mais vous pourriez au moins dire que vous ne reconnaissez pas votre participation à ces faits, reprend le président Jacob. »

« J'ai dit dès le début que je ne répondrai pas, coupe Guy Georges. Que je dise blanc ou noir, ça ne change rien. »

« Ça n'a pas toujours été le cas. Pourquoi avez-vous pris la décision de ne plus répondre ? Je ne m'attendais pas à ça, insiste le président. »

« J'ai dit que ça allait faire mal à tout le monde et j'ai décidé que je n'allais pas le dire », conclut provisoirement l'accusé.

« ÇA S'ARRÊTERA SI VOUS PARLEZ »

Même le témoignage poignant de Claude Micheli, venu expliquer dans quelles conditions il avait retrouvé Agnès Nijkamp égorgée sur son lit, ne parvient pas à déstabiliser Guy Georges. Imperturbable, il s'obstine et s'installe dans un système de défense intenable. Il faut attendre le témoignage d'une amie de la victime pour voir l'accusé vaciller de nouveau. « Je ne suis pas la justice, dit la jeune femme à l'adresse de Guy Georges. Je comprends votre silence. Je ne suis ni du côté de l'accusation ni du côté de la défense, mais de celui de la famille. D'après ce que j'ai pu comprendre du déroulement de ce procès, on a retrouvé votre ADN sur Agnès Nijkamp. Pour la famille, la souffrance est déjà là, mais, pour vous, ce serait bien que vous arriviez à faire un signe, pour soulager tout ça. Ça s'arrêtera si vous parlez. »

Guy Georges est sous le choc. Il regarde avec gêne son interlocutrice, puis se lance : « Parce que vous me le demandez, je parlerai aux familles, mais, pour l'instant, je ne le veux pas. Ce matin, j'ai dit que j'en avais marre de la justice, alors, à un moment, je vais parler, mais aux familles, pas à la justice. »

« Quand ?, demande la jeune femme. »

« Ça va venir, assure l'accusé. C'est possible. »

Christine Nijkamp, la sœur de la victime, venue spécialement des Pays-Bas pour assister à l'audience, supplie elle aussi : « Qu'est-ce qui vous empêche de répondre à nos questions ? Je repars ce soir, et j'aimerais pouvoir expliquer quelque chose à ma famille, vous êtes peut-être en mesure de m'aider ? »

« Je ne suis pas sûr de pouvoir m'expliquer maintenant, mais j'ai dit que je parlerai, bientôt. »

Persuadé sans doute qu'il n'a plus rien à perdre, Guy Georges a visiblement décidé de rester maître de son destin judiciaire. Au mépris des familles qui, face à ses revirements successifs, n'ont plus qu'à espérer que cette promesse ne sera pas, une nouvelle fois, déçue.

Acacio Pereira

Nouvelles propositions de Jack Lang pour l'enseignement renforcé et diversifié des langues

EN CETTE « ANNÉE EUROPÉENNE des langues », le ministre de l'éducation nationale multiplie les annonces en faveur du développement des langues vivantes dans le système éducatif. Après les promesses faites en faveur de l'école primaire (*Le Monde* du 31 janvier), Jack Lang a présenté, mardi 27 mars, ses « nouvelles propositions » pour l'enseignement des langues vivantes au lycée. Alors que les enseignants de ces disciplines réclament depuis plusieurs semaines le rétablissement des heures de cours « sacrifiées » par la réforme de Claude Allègre et une diversification des langues proposées, Jack Lang leur apporte en partie satisfaction.

Si le ministre ne modifie pas les grilles horaires en vigueur, il laisse la liberté aux professeurs de les organiser en fonction « des besoins des élèves et des ressources de l'établissement ». Concrètement, les heures dédoublées (travail en demi-classe), qui avaient entraîné une baisse d'horaire pour les élèves, ne sont plus obligatoires. Au-delà de cet assouplissement, Jack Lang souhaite expérimenter « une globalisation des moyens horaires disponibles en langues 1, 2, et 3 ». Cette mise en commun des moyens a pour

objectif de créer des groupes de langue plus homogènes, puisque les élèves seraient affectés en fonction de leur niveau de compétence, mais aussi d'en finir avec la « hiérarchie » entre les première et les deuxième langues vivantes. D'ailleurs, symboliquement, il ne faudra plus parler de LV 1 et LV 2 mais de LV A et LV B.

CONTRE LE « TOUT-ANGLAIS »

Farouchement opposé au choix du « tout-anglais » en primaire, Jack Lang s'affiche logiquement pour le lycée en défenseur de la diversité. Alors que l'allemand et le russe, pour ne citer que ces deux exemples, sont en perte de vitesse, le ministre demande aux recteurs de « surseoir à toute suppression de postes d'enseignants dans des langues qui mettraient en péril le maintien de leur enseignement au lycée ». Terminés, les seuils de fermeture décidés par les recteurs. Il faut maintenir l'offre quels que soient les effectifs. Néanmoins, ajoute le ministre, « aucun professeur de langue vivante ne doit être en sous-service à compter de la prochaine rentrée scolaire ». Pour redynamiser les langues moins enseignées et « occuper » leurs enseignants,

Jack Lang préconise l'organisation d'un enseignement de langue vivante 3 « ouvert à tous les élèves » ou encore la création d'ateliers d'initiation. Ces professeurs sous-utilisés pourront également occuper les nouveaux postes de « correspondant à la coopération internationale ». Nommés dans chaque bassin de formation, ces nouveaux « ambassadeurs » des langues devront notamment « construire des projets de coopération et d'échange collectifs ou individuels d'élèves et d'enseignants », déchargeant ainsi leurs collègues d'anglais ou d'espagnol de l'organisation de voyages à l'étranger.

En outre, Jack Lang estime « urgent de créer dans les lycées professionnels des sections européennes adaptées aux besoins et aux motivations des élèves ». Il souhaite aussi améliorer, dans tous les lycées, l'équipement des salles de langues et des centres de documentation et d'encourager, en seconde, les séjours d'au moins six semaines dans un établissement étranger. Tous ces « efforts » devraient tendre « vers la maîtrise de deux langues vivantes par tous ».

Sandrine Blanchard

La tentative d'extorsion de fonds du golf de Sperone, en 1996, devant la cour d'appel

DOMINIQUE ROSSI s'est sagement assis entre Marie-Hélène Mattei et François Santoni, couple de l'année en 1996 mais qui ne se parle plus. Lassitude générale : le couple a été condamné le 8 mars 2000 à quatre ans de prison ferme, Dominique Rossi, « Nicu » pour les amis, à la moitié pour une « tentative d'extorsion de fonds », au nom du FLNC-canal historique, contre le golf de Sperone, à l'extrême sud de la Corse, en décembre 1996. Ils nient depuis quatre ans, et l'ont répété avec un peu de fatigue, lundi 26 mars, devant la 10^e chambre de la cour d'appel de Paris.

Nicu Rossi ne voit franchement pas ce qu'il fait là. Il est accusé par Jacques Dewez, le patron du golf de Sperone, d'être venu lui remettre, le 8 décembre 1996, le numéro de portable de Marie-Hélène Mattei. « Ce sont des déclarations bidons, proteste-t-il, « Nicu » pour les amis, à la moitié pour une « tentative d'extorsion de fonds », au nom du FLNC-canal historique, contre le golf de Sperone, à l'extrême sud de la Corse, en décembre 1996. Ils nient depuis quatre ans, et l'ont répété avec un peu de fatigue, lundi 26 mars, devant la 10^e chambre de la cour d'appel de Paris. »

Marie-Hélène Mattei, elle, en a. L'avocate a toujours reconnu qu'elle était passée voir le promoteur à son bureau, le 9 décembre 1996, pour obtenir un rendez-vous pour François Santoni. Afin d'enterrer une première affaire Sperone, en 1994 : quatorze militants avaient été pris la main dans un sac d'explosifs, mais on négociait avec le gouvernement et ils avaient tous, en dix-huit mois, été remis en liberté avec la bénédiction du parquet. « Dans un intérêt bien compris, on s'était appliqué à diminuer dans de larges proportions la portée de cette affaire », explique joliment l'avoca-

te. Restait à convaincre Jacques Dewez, partie civile, de l'accepter.

Jacques Dewez assure au contraire que M^e Mattei lui a annoncé l'arrivée d'un certain « Gulliver », qui a effectivement fait des pieds et des mains pour obtenir un rendez-vous et lui a réclamé 4 millions de francs au nom de François Santoni. Le promoteur a reconnu dans ce Gulliver un personnage ambigu, André-Noël Filippeddu, condamné à trois ans ferme et qui n'a pas fait appel. Jacques Dewez a refusé de payer et la maison du gardien de Sperone a sauté juste après. L'attentat a été revendiqué par le FLNC-canal historique. M^e Mattei estime que c'est sa parole contre celle de Jacques Dewez.

PÉNIBLES COÏNCIDENCES

Reste François Santoni, déconstruit « directeur commercial d'une société qui vend des produits pétroliers ». Pour les juges de première instance, il est « le commanditaire » de l'opération mais n'apparaît guère dans les écoutes et assure calmement que « personne ne le met en cause ». Sa défense bute sur une contradiction : il ne peut à la fois négocier le sort des

prisonniers et ne pas être le patron du canal historique. Autant lui faire avouer qu'il est le chef d'Armata corsa, et son avocat, M^e Lef Fors-ter, louvoie pour faire reconnaître qu'il était cependant suffisamment important pour être l'interlocuteur des ministres de l'intérieur.

Marie-Hélène Mattei et François Santoni se rallient à une version moyenne : Jacques Dewez a bien été racketté, mais par des intriguants qui ont profité de la visite de M^e Mattei pour extorquer des fonds et ont convaincu le FLNC de revendiquer l'attentat. Pénibles coïncidences, qui n'avaient pas convaincu les premiers juges. Le procès reprendra le 2 avril, avec l'audition de Jacques Dewez. François Santoni, qui a déjà purgé vingt-trois mois de détention provisoire, le porte assez dans son cœur, refuse de répondre aux questions de la partie civile et ne supporte guère M^e Mario Stasi. « Ça m'indispose que le vieil homme n'arrête pas de radoter », a jeté le militant. Le digne bâtonnier a sauté sur ses pieds et trouvé « inadmissible le comportement de ce prévenu ».

Franck Johannès

Elus ou réélus dans toutes les villes de plus de 5 000 hab.

LE GUIDE DES MAIRES 2001

Biographies, photos, coordonnées... 490 frs TTC

Ed. Jean-François Doumic - 01 42 46 58 10

Le tramway de Nancy en arrêt prolongé

Inauguré en décembre 2000, ce nouvel équipement est interdit de circulation. La technologie choisie – des véhicules sur pneus – est montrée du doigt, mais certains évoquent aussi de possibles « actes de malveillance »

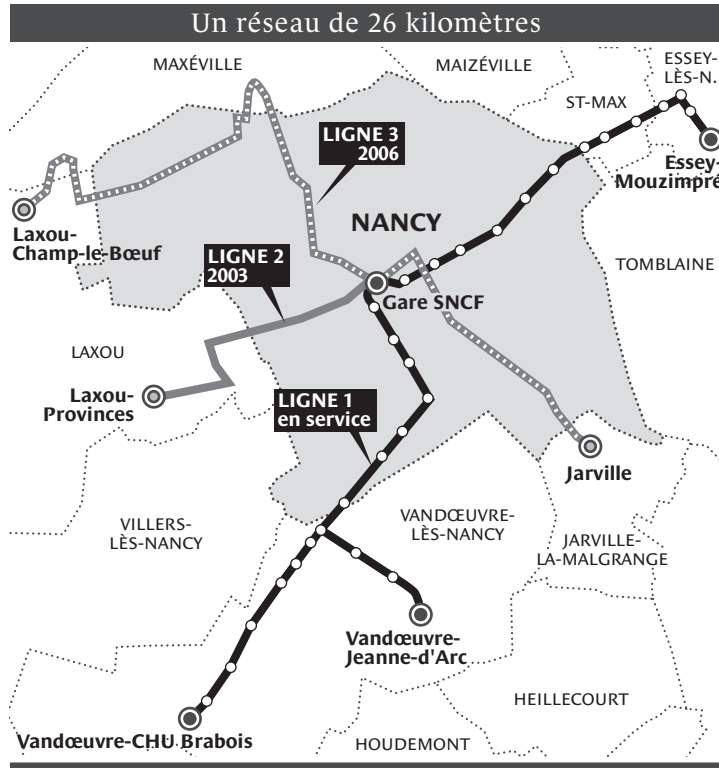
NANCY

de notre correspondante

André Rossinot s'est de nouveau installé, pour la quatrième fois, dans son fauteuil de maire (UDF) de Nancy, et le tout nouveau tramway sur pneus ne roule toujours pas. Pourtant, s'il n'y avait pas eu « l'affaire du tram », qu'aurait été la campagne des municipales ? Françoise Hervé (sans étiquette) et Jean-Yves Le Déaut (PS), ses deux adversaires, ont focalisé leurs critiques de la gestion précédente sur cet outil de transport, inauguré en décembre 2000, et qui depuis n'a connu que pannes, avaries et accidents.

A croire que le tramway, conçu par Bombardier à Valenciennes et expérimenté à Nancy, est ensorcelé. Tout va d'ailleurs si mal que le préfet de Meurthe-et-Moselle, après un deuxième accident survenu le 10 mars, lui a interdit de rouler. Nancy a donc vu ses bons vieux bus reprendre du service. Les élus de la communauté urbaine et, en première ligne, André Rossinot et Charles Choné (président de la Communauté urbaine du Grand Nancy, CUGN) se sont fait un sang d'encre ces dernières semaines, redoutant d'être sanctionnés par des électeurs, qui sont aussi des usagers, dont les nerfs ont été mis à rude épreuve.

Le 13 mars, entre les deux tours, un rassemblement de quelque



150 personnes a bloqué le centre de la ville : « Ils nous avaient promis un tram toutes les 5 minutes aux heures de pointe. On en a 4 ou 5 par heure, c'est l'enfer. Moi j'en ai assez de pleurer de rage sur les quais », expliquait Gloria Thalmensy, de Sei-

champs, à l'origine du mouvement.

A la CUGN, techniciens et élus sont parfaitement conscients de la gêne occasionnée pour les usagers. « Les fréquences, à terme seront respectées voire accrues », soutient Thierry Marchal, qui pilo-

te le projet depuis trois ans. « Pour respecter la cadence d'un tram toutes les 5 minutes aux heures de pointe, il nous faut 18 véhicules, explique-t-il. Faute de quoi, quand un véhicule tombe en panne, il lui faut 3 à 5 minutes pour repartir. C'est autant de retard pour le suivant, qui mettra plus de temps à charger davantage de voyageurs. En bout de ligne, le retard peut dépasser 25 minutes, et les gens ratent leurs correspondances ! » Ces dernières semaines, seuls douze trams étaient en situation de rouler.

UNE PLAINTE DÉPOSÉE

La CUGN estime que le concepteur et constructeur Bombardier porte une part de responsabilités dans les dysfonctionnements constatés. Ainsi la marche à blanc, sans passagers, a-t-elle été plus longue que prévu, et l'ouverture commerciale, repoussée début février, parasitée par de petits problèmes techniques. Sans parler de la publication d'un rapport du Laboratoire techniques, territoires et sociétés (LATTIS) commandé par le comité d'entreprise de la CGFTE (la compagnie des transports de Nancy) qui fait état de problèmes liés à un manque de visibilité pour les chauffeurs.

Mais, ces dernières semaines, le sort a semblé s'acharner sur le tram. « Comme par hasard, on a assisté à une flambée d'incidents et

d'accidents pendant la campagne », remarque M^e Alain Behr, avocat de la CUGN, qui a déposé une plainte auprès du procureur de la République pour mise en danger de la vie d'autrui, évoquant de « possibles malveillances ». Par deux fois, les 6 et 10 mars, le tram a dérapé, heurtant un poteau, au

jours plus tard, un nouvel accident, dans les mêmes circonstances, amène la préfecture à suspendre l'autorisation de circuler.

En accusation : les galets qui permettent au tram de se connecter à son rail de guidage et qui ont du mal à monter et à descendre. Depuis, Bombardier a mobilisé une

Quatre autres villes intéressées par ce matériel

Les soucis du tramway nancéien sont observés avec attention par des villes intéressées par cette même technologie : Caen, Angers, Pau ou Clermont-Ferrand. La capitale de l'Auvergne a décidé de s'équiper d'un tramway sur pneumatiques en 1996. Après la suspension par le tribunal administratif du premier appel d'offres, quatre groupes sont sur les rangs : Ansaldo (Trieste, Italie), Lohr Industrie (Strasbourg), Irisbus (Vénissieux) et Spie-Bombardier (Valenciennes). Leur dossier doit être déposé fin mai et le choix de principe rendu public en septembre. L'agglomération clermontoise veut créer une ligne nord-sud de 16 kilomètres. Son coût est estimé à 1,5 milliard de francs et sa mise en service prévue au printemps 2005. Pour le moment, les services techniques chargés de ce dossier ne s'émeuvent pas trop des incidents nancéiens : ils les expliquent par la rapidité avec laquelle a été mise en place la ligne incriminée (moins de deux mois).

cours d'une manœuvre de dropage-dédropage, qui consiste à passer du mode guidé au mode routier. Il semblerait qu'une erreur humaine soit à l'origine du premier accident. En tout cas, les chauffeurs ont réagi et fait valoir leur droit de retrait, accentuant un peu plus la tension, tandis qu'une expertise était lancée. Quelques

centaine de techniciens affairés jour et nuit à la maintenance et à la modification des systèmes présentant des défaillances. « On sait par expérience qu'un nouveau matériel présente toujours des difficultés lors de sa mise en service, plaide Hervé Dohen, chef du projet chez Bombardier. On a été un peu bouclés par le calendrier. Nous nous sommes fixé fin mars pour régler le problème de dropage. » Parallèlement, des expertises techniques sont menées sur les véhicules accidentés. La technologie est-elle seule en cause ? Une défaillance humaine, un manque de maîtrise dans la conduite et le respect des procédures peuvent-ils expliquer les deux incidents, ou bien s'agit-il de la combinaison des deux facteurs ? C'est à ces questions que la commission technique et l'expertise judiciaire réclamée par la CUGN devront répondre.

Les techniciens de la CUGN pensent qu'il faudra plusieurs mois avant que tout soit stabilisé et que le tram roule sans encombre. Bombardier joue gros. D'autres villes sont en effet intéressées par cette technologie et surveillent de près les péripéties nancéiennes (*lire ci-dessus*). Aux habitants de l'agglomération de prendre leur mal en patience.

Propos recueillis par Monique Raux

Mo. R.

Trois lignes en 2006

● **Ligne 1.** La première ligne du tramway sur pneus de Nancy traverse l'agglomération de part en part et s'inscrit dans un plan de déplacements urbains qui donne la priorité aux transports publics. Longue de onze kilomètres, composée de vingt-huit stations, elle va de Brabois à Essey-lès-Nancy, à l'est de l'agglomération, circule en site réservé dans le centre-ville, redessiné pour la circonstance. Gris métallisé, avec de larges baies vitrées, les rames peuvent accueillir cent quarante-trois voyageurs, dont quarante assis.

● **Projets.** La ligne 2 est prévue pour 2003, la troisième à l'horizon 2006, en même temps que le TGV-Est. Nancy a entrepris d'aménager le quartier de la gare pour en faire un pôle d'échanges

entre les différents modes de transport.

● **Connexions.** En adoptant cette technologie propre, l'agglomération de Nancy espérait convertir aux transports en commun les milliers d'automobilistes qui engorgent quotidiennement le centre de la ville. Les tramways doivent remplacer les vieux trolleybus, en bout de course. Des parkings relais, aux terminus de la ligne, accueilleront gratuitement les voitures. Le tram nancéien s'inscrit dans un réseau hiérarchisé, c'est-à-dire qu'il se connecte aux lignes de bus existantes. Ces dernières semaines, le nouveau tram a connu des retards qui se sont répercutés sur les bus en perturbant les correspondances.

TROIS QUESTIONS À...

THIERRY MARCHAL

1 Vous êtes directeur général adjoint des services techniques de la Communauté urbaine du Grand Nancy, chef de projet technique Tram. Pourquoi avoir choisi la technologie du tramway sur pneus ?

Ce choix tient à la conception particulière de Nancy, dont les rues sont étroites. La plus large est le boulevard Jean-Jaurès, dix-sept mètres de large. Ensuite, cela tient à la topographie de la ville, avec des secteurs urbanisés situés sur des plateaux avec des côtes à 13 %, Brabois notamment, avec un pôle technologique, le CHU, l'université. Or le tram sur rail, à ce jour, ne permet pas de monter des pentes de plus de 7 à 8 %. L'autre avantage du tramway

Bombardier tient à sa bimodalité, un moteur électrique principal et un moteur thermique d'appoint, plus souple, plus maniable et moins polluant.

2 Des critiques ont porté sur les délais de mise en route, jugés trop courts.

Il est exact que les délais ont été courts. Les études d'exécution ont commencé début 1999. Il fallait préparer les dossiers d'appel d'offres aux entreprises rapidement, car nous voulions profiter des vacances pour démarrer les travaux. Ceux-ci ont duré seize mois, et ont été achevés fin novembre 2000, avec trois semaines de retard, ce qui est finalement peu pour un chantier de cette envergure. De ce fait, la marche à blanc a été différée. On pensait qu'un mois serait suffisant. Nous avons sous-estimé ce délai, d'autant que

nous n'avions que huit à dix véhicules, alors que nous aurions dû en tester dix-huit.

3 Quel est le coût de ce tramway sur pneus ?

Le coût est proche du milliard. Avec un dépassement de 10 % dû à la modification du tracé sur Essey-lès-Nancy après l'enquête d'utilité publique, à l'installation justifiée d'une climatisation dans les rames et à l'amélioration esthétique des poteaux. En additionnant l'ensemble (infrastructure, dépôt, rames), le tramway de Nancy revient entre 85 et 90 millions de francs le kilomètre. Ceux de Montpellier et d'Orléans, sur rails, sont chiffrés à respectivement 140 et 110 millions de francs.

MALENTENDANTS !!!

VOUS ENTENDEZ
MAIS NE COMPRENEZ PAS ...
IL EXISTE UNE SOLUTION

Les 2, 3, 4 et 5 avril 2001

nous organisons

GRATUITEMENT et pour tous :

- des contrôles de l'audition
- des révisions de vos aides auditives
- des essais d'aides numériques

PRENEZ RENDEZ-VOUS AU :

01.40.39.75.76

Centre ouvert du
lundi au vendredi, de 9h30 à 17h30

Mutuelle nationale de la presse,
du livre et de la communication
Service acoustique

29, rue de Turbigo - 75002 Paris
Métro-RER Châtelet-Les Halles

Inondations : de nouvelles précipitations pourraient ralentir la décrue

LES PLUIES s'étant interrompues, les inondations ont connu une accalmie mardi 27 mars au matin. La tendance était à une très lente décrue, et les habitants commençaient à constater les dégâts. Mais il ne pourrait s'agir là que d'un répit : de nouvelles et importantes précipitations sur une large partie du pays, annoncées par Météo France à partir de mercredi, risquent de réalimenter la montée des eaux.

Mardi matin, la situation restait particulièrement délicate en Seine-Maritime, où les habitants d'une centaine de communes gardaient les pieds dans l'eau. La zone d'El-beuf, au sud de Rouen, demeurait particulièrement sensible. Le débit de la Seine y était à 2 280 mètres cubes par seconde.

A Rouen, le fleuve atteignait une cote de 9,40 mètres. Les responsables de la prévision des crues n'espéraient pas d'accalmie avant l'après-midi, et 25 000 habitants sont toujours privés d'eau potable. « Le maximum de la crise devrait être atteint mardi soir », estimait le préfet du département, Bruno Fontenaist.

La baisse des coefficients de marée devait favoriser l'évacuation des eaux, à partir de mercredi. Dans le département voisin de l'Eure, l'amélioration était plus évidente. Dans le Calvados, le périphérique de Caen restait coupé par les eaux.

A Paris, la cote au pont d'Austerlitz était de 4,72 mètres mardi matin, contre 4,96 la veille. Les voies sur berge restaient fermées.

Ailleurs dans le bassin de la Seine, l'Oise et l'Aisne mettaient également du temps à évacuer leur trop-plein. Aucune amélioration n'était attendue par le service d'annonce des crues avant la soirée de mardi. Dans le Val-d'Oise, plusieurs zones pavillonnaires restaient inondées. Dans les Yvelines, les pompiers se sont activés à renforcer une digue qui menaçait de s'effondrer. Dans l'Oise, plusieurs dizaines de routes restaient fermées à la circulation.

En Bretagne, la Vilaine a amorcé une lente décrue, à raison de 0,5 centimètre par heure, dans la région de Rennes. A Redon, le pic a été atteint lundi soir avec 4,78 mètres, et les eaux étaient à peine redescendues mardi en fin de matinée. L'impatience devenait vive dans cette commune et dans les autres qui pataugent depuis dimanche, et ce pour la quatrième fois en quatre mois. Dans le département voisin du Morbihan, les transports scolaires sont interrompus.

Le Rhône et la Saône continuaient à regagner leur lit et étaient redevenus navigables, sauf à Lyon. Mais vingt et une communes du val de Saône restaient sous les eaux, et de nombreuses routes départementales de l'Ain et du Rhône étaient fermées. Les pompiers et les habitants commençaient à pomper l'eau dans les maisons et à réparer les dégâts, mais sans conviction. La perspective de pluies importantes à la fin de la semaine laissait présager une nouvelle inondation, qui pourrait rendre ce travail inutile.

L'origine du deuxième foyer français de fièvre aphteuse a été identifiée

APRÈS quelques jours d'atermoiements, le ministère de l'agriculture est en mesure de fournir des informations précises permettant de comprendre pourquoi un deuxième foyer de fièvre aphteuse a, vendredi 23 mars, été identifié à Mitry-Mory (Seine-et-Marne). Selon la direction générale de l'alimentation, il est en effet établi que des ovins irlandais ont été importés le 23 février sur le territoire français. Ces animaux sont arrivés dans la Mayenne, à Pré-en-Pail, où ils ont été partagés en trois lots. L'un des lots a été adressé à l'exploitation de Jean-François Reboux, négociant en bestiaux de La Baroche-Gondouin (Mayenne). Les prélèvements sanguins effectués sur ces animaux au moment où l'exploitation de M. Reboux avait été placée sous surveillance par les autorités sanitaires et vétérinaires devaient se révéler positifs, signant leur caractère très vraisemblablement contagieux. Le deuxième lot de ces ovins est parti vers la région parisienne, les moutons devant être sacrifiés pour la fête de l'Aid el-Kébir.

Le troisième lot a été transporté, dans un camion de M. Reboux, vers l'exploitation de M. Pauchon, en Seine-et-Marne. On pensait jusqu'alors, sur la foi des déclarations de M. Reboux, que le transport avait été fait directement le 24 février « de bord à bord », sans que les animaux ne transitent sur l'exploitation mayennaise. L'hypothèse retenue était alors que ce camion n'avait pas été désinfecté et qu'il contenait de la paille, vecteur connu du virus. Or les investigations

menées tant dans le département de la Mayenne qu'auprès des autorités de la République d'Irlande permettent, indique-t-on de bonne source, de conclure que les animaux livrés en Seine-et-Marne ont bel et bien transité par l'exploitation de M. Reboux. Avec cette nouvelle information, la direction générale de l'alimentation estime que le scénario de la contamination dans le camion appartenant à M. Reboux lors du transport jusqu'en Seine-et-Marne, et qui les a débarqués avec la même paille, est moins vraisemblable. Elle privilégie celui d'une contamination sur le site mayennais, suite à des contacts avec des ovins britanniques importés depuis le territoire irlandais après l'embargo.

Sans retenir l'hypothèse de la fraude volontaire, le ministère de l'agriculture estime qu'il y a eu au minimum une faute : des mesures préventives efficaces auraient pu être utilement prises, si les autorités sanitaires avaient été pleinement informées de l'ensemble de ces mouvements d'animaux. Or les informations complètes n'ont pu être obtenues que le 24 mars, soit près d'un mois après le déplacement des bêtes de l'exploitation mayennaise. Tous les éléments de ce dossier seront exposés mardi 27 mars devant le comité vétérinaire permanent, et Paris espère ainsi qu'ils permettront d'éviter que l'embargo décidé par la Commission européenne, qui frappe actuellement le bétail français, ne soit pas prolongé de quinze jours.

Jean-Yves Nau

14 / LE MONDE / MERCREDI 28 MARS 2001

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Brest.

M. et M^{me} **Tristan MAGE** ont la joie d’annoncer la naissance de leur cinquième petit-enfant,

Malo,

le 25 mars, chez **Jean-François et Stéphanie LE BOUGEANT**.

Leïla et Christophe VICEL-BOGUERRA partagent avec Hugo, Mehdi, la joie d’annoncer la naissance de Salomé, Aïcha, Claire, le 22 février 2001. <p>8, rue du 8-Mai-1945, 92250 La Garenne-Colombes.</p>

Adoptions

Konrad

et nous, sommes heureux de partager beaucoup d’amour, et l’avenir.

Geneviève et Michel MEUNIER.

Balma, le 28 mars 2001.

Décès

– M^{me} Caroline Tiné, M^{me} Sophie Tiné, ses filles, Sébastien Farran et Julien Pelgrand, Camille et Adèle Tiné, Sandra, Thomas et Raphaël Blasselle, ses petits-enfants, Léa, Jaïni et Anita, ses arrière-petits-enfants, La baronne de Montesquiou Fezensac, sa sœur, Et toute sa famille, ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Antoinette APPERT ROLAND-GOSSELIN,

survenu le 25 mars 2001, à l’âge de cinquante-seize ans, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 29 mars, à 9 heures, en l’église Saint-Sulpice, à Paris-6^e.

Elle sera inhumée, dans l’intimité familiale, au cimetière du Père-Lachaise, auprès de son fils,

Edouard TINÉ,

décédé le 6 janvier 1986.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

98, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris, Via Alba 14, 00182 Rome (Italie).

– M^{me} veuve Maurice Elbaz, Raynald et Céline, M. et M^{me} Prosper Elbaz, Valérie et Eric, M. et M^{me} Sylvain Elbaz, Laurent, Frédéric, Jennifer, David, Les familles Dahan, Elbaz, Bendelac, Fedida, ont la douleur de faire part du décès de la très regrettée

M^{me} Rachel BENAZERAF, née Fedida,

survenu le 15 mars 2001, dans sa soixante-quatorzième année.

L’inhumation a eu lieu le 19 mars 2001, au cimetière parisien de Pantin.

La cérémonie d’anniversaire du mois est fixée pour le 16 avril, à 20 heures précise au centre Rambam 19-21, rue Galvani, 75017 Paris.

73, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine.

– Nicole Possompès, Viviane Lévi, Danièle et Bernard Maillet, Charles Bensoussan et Annette Bursztein, Charles Bensoussan et Eliette Zélis, ses enfants, Anne, Stéphane, Sébastien, Valérie, Jérôme, Daniel, Elisabeth, Yonathan, Eyal, Ilan, ses petits-enfants, Julie et Romane, ses arrière-petites-filles, Son frère, David Bensoussan [z’1], et Mireille, son épouse,

Micheline, Georges, Claude, Robert et Réjane, ses neveux et nièces,

Les familles Achddou, Azoulay, Benhamiou, Bensoussan, Bursztein, Lévi, Maillet, Possompès, Zélis, ont le chagrin d’annoncer le décès de

Ruben BENSOUSSAN,

Le 25 mars 2001, à Paris, dans sa quatre-vingt-cinquième année,

et rappellent à votre souvenir son épouse,

Lucienne BENSOUSSAN, née ACHDDOU [z’1],

décédée le 9 mars 2001.

Les obsèques auront lieu ce mardi 27 mars, à 14 h 30. On se réunira à l’entrée principale du cimetière parisien de Pantin.

56, rue Botzaris, 75019 Paris.

– Sa famille, Ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

Joy BOKOWNEW, interprète de conférence,

survenu le 23 mars 2001, à Londres.

Les obsèques ont lieu en Angleterre.

– Amiens (80). Agnez-lès-Duisans (62).

M^{me} Bouthors Petit, son épouse, Didier et Christine Bouthors-Gricourt, François et Marie-Claire Bouthors Religieux, ses enfants, Maïa, Elma, Baptiste et Clément, ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M. Joseph BOUTHORS,

survenu le 24 mars 2001, en son domicile à Amiens, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 29 mars, dans l’intimité familiale, à Agnez-lès-Duisans.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Anduze. Libourne. Paris.

« Dieu est esprit. »
Jean, 4/24.
« Ma grâce te suffit. »
Il Cor. 12/9.

On annonce la mort, à Paris, le 22 mars 2001, de

M^{me} Jean CARBONNIER, née Madeleine HUGUES.

De la part de M. Jean Carbonnier, Marianne et Jean-Maurice Burkard, Louis, François et Jean, Irène et Jacques Debù, Noémi, Pierre-Valdo, Simon et Elise, Jean-Hugues et Catherine Carbonnier, Guillaume, Etienne et Vincent, Emmanuelle et Jean-Paul Glaumaud, Matthieu, Sarah et Marion, Annelise et Jean-Michel Lecat, Paul, Thomas et Benjamin, Denis Carbonnier, Antoine et France-Marie Carbonnier, Samuel, Françoise et Pierre Teissier, leurs enfants et petits-enfants, Huguette Hugues.

L’annonce de la résurrection a eu lieu dans l’intimité familiale, le 23 mars 2001.

95, rue de Vaugirard, 75006 Paris.

– Marie-Laure et Gabriel Madelin, Isabelle Cartier, Anne et Christopher Saul, ses enfants,

Marie Emmanuel, Mathilde et Pierre Madelin, Edouard et Laura Saul, ses petits-enfants,

Monique Cartier, Laure et Georges Caumont, ses soeurs et beau-frère,

Ildete Soares-Caldas,

Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur René CARTIER,

survenu le 26 mars 2001, à son domicile.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 28 mars, à 15 heures, en l’église Saint-Albert-le-Grand, 122, rue de la Glacière, Paris-13^e (métro Glacière, autobus 21).

Ni fleurs ni couronnes.

Et rappellent le souvenir de son épouse,

Marie-Françoise CARTIER, née PASQUALINI,

décédée le 24 mars 1980.

19, rue des Cordelières, 75013 Paris.

– Jean Clappier, son fils, M^{me} Lambr y, sa mère, Anne-Victoire et Bruno de Dieuleveult et leur fille, Anne-Marie Clappier et ses enfants, Sa sœur, son beau-frère, sa belle-sœur, ses neveu et nièces, Toute sa famille, Et ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

Bernard-Georges CLAPPIER,

survenu le 22 mars 2001.

Une messe sera célébrée mercredi 28 mars, à 10 h 30, à Notre-Dame-de-l’Assomption des Buttes-Chaumont, 80, rue de Meaux, 75019 Paris.

L’inhumation aura lieu le jeudi 29 mars, à 14 heures, à Saint-Genest-sur-Roselle (Haute-Vienne).

26, rue Boursault, 75017 Paris. 13, rue du Port, 16200 Jarnac. 318, boulevard Jean-Jaurès, 76000 Rouen.

– Nous avons le regret d’annoncer le décès de

M. Gérard von ELLER,

le 15 mars 2001, à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M^{me} Jane Durand-Debay, M^{me} Hélène Durand-Ballivet, M. François Ballivet, et leurs enfants, Jean, Marie, Pierre, Le P^e et M^{me} Philippe Blanchard-Durand, et leurs enfants, Nicolas et Claudia, Olivier et Claudia, M. Jean-Charles Durand, M^{me} Chantal Durand-Rondeau, et leurs fils Thomas, Les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès du

docteur Charles DURAND, professeur honoraire à la faculté de médecine de Genève, ancien directeur de la clinique et de l’hôpital de Prangins,

survenu le 25 mars 2001, dans sa quatre-vingt-onzième année.

La messe de sépulture sera célébrée en l’église de la Colombière, à Nyon (Vaud, Suisse), le jeudi 29 mars, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Varsovie 1911. Paris 2001.

M^{me} Jacques Ertel, son épouse, Ses enfants Et petites-filles, ont la douleur de faire part du décès de

Jacques ERTEL,

après un combat courageux et douloureux contre la souffrance.

L’enterrement aura lieu au cimetière parisien de Bagneux le mardi 27 mars 2001, à 14 h 30.

Gémissons, gémissons, gémissons, espérons.

3, rue Gazau, 75014 Paris.

– Monique, Pierre et Agathe Guerrier, sa femme et ses enfants, Le capitaine de vaisseau et M^{me} Jacques Guerrier, ses parents, Le général et M^{me} Jean Pequignot, ses beaux-parents, Catherine et André Sillan, leurs enfants et petits-enfants, Marie-Hélène et Xavier Desbazeille, leurs enfants et petits-enfants, Christine Guerrier, Laurence et Charles Ragon et leurs enfants, Ses sœurs, beaux-frères, neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces, Marie-Françoise Pequignot, Jean-Marc et Claire Pequignot, et leurs enfants, Ses belles-sœurs, beau-frère, neveu et nièce, ont la douleur de faire part de la mort de

François GUERRIER,

^{X 64,} ingénieur général de l’armement, survenue le 26 mars 2001, à Paris, à l’âge de cinquante-six ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 30 mars, à 10 h 30, en l’église Saint-François-Xavier, boulevard des Invalides, Paris-7^e.

L’inhumation aura lieu, dans l’intimité familiale, au cimetière de Bracieux (Loir-et-Cher).

La famille remercie les équipes de l’Association François-Xavier Bagnoud, et de la maison médicale Jeanne-Garnier, pour leurs soins attentifs et leur constant soutien.

Fleurs autorisées. Des dons sont souhaités à la Ligue nationale contre le cancer, 1, avenue Stephen-Pichon, 75013 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

40, rue Vaneau, 75007 Paris. 413, avenue Jacques-Cartier, 83100 Toulon.

CARNET

– La famille, Et les proches, ont la douleur d’annoncer le décès de l’avocat juif égyptien,

Chehata HAROUN,

survenu au Caire, le 14 mars 2001.

BP 1540, Le Caire.

(*Le Monde* du 23 mars 2001.)

– **Jacques, Hélène** et **Nicholas PRATS,** ont la douleur de faire part du décès de

Justin,

survenu à Villejuif, le 23 mars 2001, à la veille de ses sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 28 mars, à 15 heures, en l’église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, à Paris-17^e.

L’incinération aura lieu dans l’intimité familiale.

Les fleurs et couronnes seront remplacées par des dons au Centre de recherche sur les tumeurs de l’enfant (CRTE), institut Gustave-Roussy, Villejuif (Val-de-Marne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

28, rue Jacques-Dulud, 92200 Neuilly-sur-Seine.

– M^{me} Huguette Le Bot, Nicolas et Julien, Sa famille, Et ses nombreux amis, ont la douleur de faire part du décès, le 25 mars 2001, de

Marc LE BOT, professeur émérite de l’université Paris-I.

On se réunira à la chapelle funéraire de l’hôpital Saint-Joseph, 5, rue Pierre-Larousse, Paris-14^e, le jeudi 29 mars, à 14 h 30.

L’inhumation aura lieu à Saint-Thomé (Ardèche), le vendredi 30 mars, à 16 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

22, rue Poliveau, 75005 Paris.

– Paris. Bordeaux. Maubourguet.

M^{me} Noëlla Panié-Dujac, son épouse, Jean-Jacques, Gérard, Paul, Marie-Noëlle et Savin, ses enfants,

Frédérique, Thivan Tran, Eric Souris, ses belles-filles et gendre, Rémi, Charles, Alex, Obéline et Luc, ses petits-enfants,

Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

Marcel PANIÉ-DUJAC,

survenu le 23 mars 2001, à l’âge de soixante-quinze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 29 mars, à 14 h 30, en la chapelle Saint-Bruno, située rue Georges-Bonnac, et sera suivie de l’inhumation au cimetière de la Chartreuse de Bordeaux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

45, boulevard Saint-Jacques, 75014 Paris. 173, rue du Général-de-Gaulle, 65700 Maubourguet.

– M^{me} Gilbert Rutman, son épouse, M. et M^{me} Philippe Rutman, Philippine, Paul, Marc, M. et M^{me} Jacques Rutman, Victoria, Charlotte, ses enfants et petits-enfants, M. et M^{me} Claude Sore, M. et M^{me} Michel Ruhland, M. et M^{me} Gérard Itel, sa sœur, ses belles-sœurs et beaux-frères, Ses neveux et nièces, ont la douleur de faire part du décès de

Gilbert RUTMAN, officier de la Légion d’honneur, commandeur de l’ordre national du Mérite,

survenu le 22 mars 2001, à l’âge de soixante-douze ans.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Les membres du conseil d’administration du comité professionnel des Stocks stratégiques pétroliers (CPSSP), ont la tristesse de faire part du décès de

M. Gilbert RUTMAN, président du conseil d’administration,

survenu le 22 mars 2001, à Paris.

Ils s’associent à la peine qu’éprouvent sa famille et ses proches, et leur adressent leurs plus sincères condoléances.

– Le président de TotalFinElf,

Le conseil d’administration, Et l’ensemble des collaborateurs du groupe, ont la grande tristesse de faire part du décès de

Gilbert RUTMAN, ancien vice-président de la Société nationale Elf Aquitaine, officier de la Légion d’honneur et commandeur dans l’ordre national du Mérite,

survenu le 22 mars 2001, à l’âge de soixante-douze ans.

Ils adressent à sa famille et à ses proches leurs plus sincères condoléances.

Polytechnicien, ingénieur du Corps des mines, Gilbert Rutman était une des personnalités les plus éminentes de l’industrie pétrolière. Il a notamment contribué au développement du gisement de Lacq et a été à l’origine des activités pétrolières internationales du groupe. Au cours des années 1970, il a été directeur général d’Elf Aquitaine production et vice-président-directeur général d’Elf Aquitaine jusqu’à sa retraite en 1990.

Il alliait une rare intelligence à une grande sensibilité, qualités qui lui ont valu, au sein du groupe, l’estime et l’amitié de chacun.

– Smarves (Vienne).

M^{me} Jacqueline Surreau, son épouse, Jeanne-Marie, Christian, Pierre, Jean-Christophe, ses enfants et leurs conjoint et conjointes, Ses petits-enfants, Ses arrière-petits-enfants, Ses neveux et nièces, Et tous ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert SURREAU, proviseur honoraire, agrégé de l’université, officier des Palmes académiques.

L’inhumation a eu lieu le lundi 26 mars 2001, au cimetière de Smarves (Vienne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, chemin des Pierres-Brunes, 86240 Smarves.

– Se joignant à Anne Tauber, son épouse, et à Julien et Clément, ses fils, Ses sœur, frère et belle-sœur, Michèle Santucci, Jean-Philippe Santucci, Maïté Tauber, ses nièces et neveux, Olivier Bodin, Clovis, Mélanie, Jérémie, Marie, Anna et Martin Tauber, ses proches, Et ses nombreux amis, ont la tristesse de faire part du décès de

Bernard TAUBER,

survenu le 22 mars 2001.

L’incinération aura lieu le mercredi 28 mars, à 14 heures, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris-20^e.

– La comtesse Raoul de Vassal-Sineuil, née Anne-Marie Ellie, son épouse, a la tristesse de faire part du rappel à Dieu du

comte Raoul de VASSAL-SINEUIL,

le 26 mars 2001.

Il a rejoint son fils,

Bertrand,

décédé le 24 mars 1996.

La messe sera célébrée le vendredi 30 mars 2001, à 10 h 30, en l’église Saint-Dominique, rue de la Tombe-Issoire, Paris-4^e.

L’absoute aura lieu le samedi 31 mars, à 16 h 30, au cimetière de Nérac (Lot-et-Garonne).

34, rue Dareau, 75014 Paris.

Anniversaires de décès

– Son épouse

Et ses enfants

vous remercient d’avoir une pensée affectueuse pour

Gérard LOBIER,

décédé accidentellement le 27 mars 1993.

–

–

–

–

–

« La décentralisation et les citoyens ». Mardi 3 avril 2001, de 18 heures à 20 heures, à la faculté de droit, place du Panthéon, Paris-5^e, avec la participation, notamment, de : Alain Rousset, président du conseil régional d’Aquitaine ; Denis Mondon, magistrat, conseiller technique au cabinet de garde des sceaux ; François Lucas, adjoint au directeur général des collectivités locales, ministère de l’intérieur ; Alain Ménéménis, maître des requêtes au Conseil d’Etat.

Débat animé par François Grosrichard, grand reporter au *Monde*, et introduit par Jean-Bernard Auby, professeur à l’université Paris-II, président de l’AFDCL. Renseignements : Association française de droit des collectivités locales, 19, boulevard Henri-IV, Paris-4^e. Tél. : 01-44-54-23-26.

– L’espace d’Alzon, animé par les religieux assumptionnistes, organise le jeudi 29 mars 2001, à 17 h 30, à 19 heures, une conférence sur le thème des « **Chrétiens persécutés d’aujourd’hui**», à partir d’une intervention de M^e Guy Aurenche et de M^{me} Jacqueline Madinier, de la commission justice et paix.

Inscriptions souhaitables auprès de

Robert Migliorini,

10, rue François-I^{er},

75008 Paris.

Tél. : 01-53-93-60-30.

Conférences-débats
LE B’NAI B’RITH FRANCE vous informe qu’une conférence-débat aura lieu le mercredi 28 mars 2001, à 20 h 30 :
« L’image du juif dans les manuels scolaires palestiniens et syriens », par le professeur Yohanán Manor (diplômé de l’ENA), auteur du rapport sur les manuels scolaires de l’Observatoire de l’impact de la paix, à la Maison France-Israel.
64, avenue Marceau, 75008 Paris.
(Sur invitation)

Conférences-débats
LE B’NAI B’RITH FRANCE vous informe qu’une conférence

Après avoir obligé Alain Juppé à déménager et épinglé les tribunaux de commerce, le député socialiste de Saône-et-Loire s'est attaqué au président de la République, qu'il souhaite voir répondre de son action de maire devant la justice. Portrait d'un homme qui dérange

L'ÉLÉGANTE silhouette semble déplacée dans les étalles où charolaises et normandes soufflent un peu de chaleur dans le vent frisquet de décembre. « Il y a quelqu'un ? », lance Arnaud Monteblond en piétinant la paille et la boue séchée. Le député de la circonscription de Louhans, en Saône-et-Loire, a décidé de consacrer cette matinée à un négociant en bestiaux. Jean Compagnon n'a pas le profil type d'un électeur de gauche, mais, s'il a demandé à voir « son » député, c'est que la consommation de bœuf s'effondre. Il faut faire quelque chose comme, suggère-t-il, réclamer l'interdiction des émissions qui affolent les Français...

C'est bien mal connaître le citoyen-député, défenseur de la presse et pamphlétaire de *La Machine à trahir* (Denoël), qui réclame plus de libertés pour les citoyens, plus de pouvoir pour le Parlement, plus de transparence dans la gestion des deniers publics. Et plus de sévérité à l'encontre de Jacques Chirac, qu'il rêve de voir répondre de son action de maire de Paris devant la justice. La crise bovine le mobilise sur le terrain, la crise du régime le galvanise ailleurs, courant maisons de la presse et librairies pour dédicacer ce « rapport sur le délabrement de nos institutions » qui fait le bonheur des lecteurs (45 000 exemplaires déjà vendus) et le malheur du président.

Ainsi va Monteblond, le « Paris-Bresse » du Palais-Bourbon : trois jours dans la capitale, le reste de la semaine en Val-de-Saône. Qui est ce grand jeune homme de trente-huit ans, à la mise classique et au verbe un peu désuet, qui veut précipiter Chirac « en enfer » ? Certains, lui prêtant une origine aristocratique, lui donnent – par erreur ou malice – du Arnaud « de » Monteblond. On ne trouve pourtant ni comte ni duc dans sa généalogie. Du côté de sa mère, née Leïla Ould Cadi, il y a seulement des Wali, ces « préfets » arabes placés à la tête des wilayas dans l'Algérie coloniale. Ni héritier ni grand bourgeois, mais fils d'une professeur d'espagnol et d'un inspecteur des impôts, M. Monteblond est un bon produit du système méritocratique de sa « chère République ».

Son père, mendésiste de la première heure, rêvait pour lui d'ENA et de carrière dans la haute fonction publique. « Sans doute pensait-



JOËL ROBINE/AFP

Arnaud Monteblond l'accusateur public

il que je le vengerais, lui qui savait les portes de l'administration centrale fermées à des hommes comme lui », raconte-t-il. Il échoue au concours, mais devient un avocat brillant, premier secrétaire de la conférence du stage du barreau de Paris en 1993, ce concours d'éloquence remporté avant lui par... Léon Gambetta et Paul Reynaud. Cela lui vaudra d'être commis d'office pour assurer la défense de Christian Didier, assassin de René Bousquet, le chef de la police de Vichy avec lequel François Mitterrand n'a jamais vraiment rompu. « Là, je suis descendu dans les soutes du mitterrandisme », se souvient-il. Après Urba, c'est encore un peu d'illusions perdues pour celui qui, en 1981, collait les affiches de « La force tranquille » dans les rues de Dijon, sa carte du PS toute neuve dans la poche.

SANS être un jospiniste de stricte observance, le député est de la génération du « droit d'inventaire ». Et même du « devoir d'inventaire », qu'il réalise sur l'héritage de la gauche comme sur les « turpitudes » de la droite. En 1995, avocat de l'Association de défense des contribuables parisiens fondée par un ami, il oblige Alain Juppé à déménager d'un appartement au loyer sous-évalué.

Maître Monteblond (qui a aussi obtenu des excuses et une indemnité de l'Etat pour Christine Villemin) se fait un nom en politique. A cette époque, il a renoué avec le PS, qui l'investit en 1997 dans la sixième circonscription de Saône-et-Loire pour déboulonner René Beaumont (UDF-PR), député et président du conseil général. Le notable est dans le collimateur de la chambre régionale des comptes. Monteblond se plaît à harceler le « Tiberi de la Bresse ».

Comment oublier ce second tour des législatives ! La veille, Arnaud a épousé Hortense de Labriffe, ancienne collaboratrice d'Edouard Balladur et de Philippe Douste-Blazy. Au cours des noces, sa belle-mère – en guise de toast – rappelle ses propres origines aristocratiques à ce gendre roturier qui a le mauvais goût d'être socialiste. Leïla Monteblond prend la défense de son fils en soulignant que « la seule et vraie noblesse est celle du cœur ». Les familles s'observent, l'affrontement n'est pas loin... La victoire du « gendre » non plus puisque, le lendemain, il redonne la circonscription à la gauche (54 % des voix).

Derrière cette victoire, les observateurs voient la main de Pierre Joxe, qui a tenu une partie de sa cir-

conscription jusqu'en 1984, avant de se faire élire dans celle du Creusot-Montceau-les-Mines. « Ce n'est pas son père spirituel, mais son parrain pour l'investiture », assure un fin connaisseur de la galaxie socialiste. Le premier président de la Cour des comptes veut visiblement faire taire la rumeur, comme si cette filiation le gênait. « Si j'ai un successeur, c'est Didier Mathus, tranche-t-il. Je ne me suis mêlé en rien de l'investiture de M. Monte-

« Il est dans un bras de fer personnel avec le chef de l'Etat qui n'engage ni le groupe ni le parti »

François Hollande

blond. » « Il me conseille amicalement », dit sobrement l'intéressé, qui a tout de même repris une solide tradition « joxiste » : la fête de la rose qui, tous les ans, réunit les socialistes à Frangy-en-Bresse.

M. Joxe le crédite d'ailleurs d'un « travail formidable » sur les tribunaux de commerce. Quelques mois après son élection, le député s'est attaqué à la justice consulaire, où il flaire petits arrangements et corruption. Rapporteur

de la commission d'enquête présidée par François Colcombet (PS, Allier), il répond à l'« omerta » de ce milieu en menant des interrogatoires musclés, use des pouvoirs de police judiciaire que lui donne son mandat, fait amener les récalcitrants par les gendarmes, réclame des poursuites pénales aux procureurs... Ce travail achevé, le voilà rapporteur de la mission d'information sur le blanchiment de l'argent sale, où il forme un tandem de choc avec son président, Vincent Peillon (PS, Somme).

Monteblond a troqué l'habit du plaideur pour celui d'accusateur public. « Si j'avais choisi la magistrature, j'aurais été procureur, confesse-t-il. Je ne suis pas assez équilibré pour être juge. J'ai trop de passion, cela me nuit. » De sa profession, il a conservé les méthodes d'analyse des dossiers, ce côté vétilleux parfois nécessaire à la défense des grandes causes. « Il a une stratégie, assure M. Peillon, et sait tenir compte des obstacles, des résistances de l'adversaire, des moments de crise. » Pour briser la conspiration du silence, il dispose d'une autre arme : un réseau de relations, parfois amicales, avec quelques journalistes, du *Canard enchaîné* au *Monde* en passant par *Le Nouvel Observateur*.

Jean-Pierre Chevènement, le président du Mouvement des citoyens avec lequel il est d'accord sur la Corse (mais pas sur l'indépendance de la justice), constate que « des empêcheurs de faire de la politique en rond comme lui » sont rares dans sa génération, « même s'il n'en faut pas trop ». « C'est moi il y a vingt-cinq ans », dit Georges Frêche, le maire (PS) de Montpellier, qui fut toujours en délicatesse avec son propre parti. Au groupe socialiste, on lui reconnaît « du courage », « du talent » et souvent « une vraie chaleur humaine ». Et même ceux qui ne l'aiment guère le créditent de « solides convictions ». « Des convictions, je ne sais pas, tempère le président du groupe, Jean-Marc Ayrault. Ce qui est sûr, c'est qu'il joue perso. » Et en Jospin, où le « sens du collectif » est une vertu cardinale, ce n'est pas un compliment.

Dans son combat, M. Monteblond ne trouve guère de relais au sein du PS. François Hollande le tient à distance. « Il est dans un bras de fer personnel avec le chef de l'Etat qui n'engage ni le groupe ni le parti », souligne le premier secrétaire du PS. Son éloignement des instances du parti n'est que « la contrepartie » de la liberté de parole qui lui est accordée, conclut-il.

Fin novembre, au congrès de Grenoble, ses « camarades » l'ont laissé à la porte du conseil national, le « parlement » du parti. Ses hiérarques ne souhaitaient visiblement pas que la promotion du député de Saône-et-Loire donne consistance à l'idée – répandue par la droite – que « Monteblond est le sous-marin de Jospin ».

M. Monteblond a adressé son livre au premier ministre avec cette dédicace : « En hommage à son travail et à son action, avec l'espoir qu'il sera celui qui démantèlera cette machine à trahir qui nous a tant coûté. » Prudence ? Hostilité ? Lionel Jospin n'a pas jugé bon de lui répondre. L'« austère » ne s'irrite pas seulement de ses excès et de son lyrisme un rien suranné. Il se demande probablement si la croisade du jeune élu n'alimente pas le poujadisme ambiant et ne contra-

la sortie de son livre, il tire des lettres qui débutent souvent par la formule : « Je ne suis pas de gauche, mais... » Est-ce son côté indocile et frondeur qui plaît tant au Français ? Parfois excessif dans le trait, il peut se livrer à des rapprochements historiques discutables, n'hésitant pas à assimiler les députés qui refuseront de signer la mise en accusation de M. Chirac à ceux qui votèrent les « accords de Munich » en 1938 !

ON comprend que les chiraquiens exècrent celui qui a commis un crime de lèse-présidence et juré la mort des institutions de la V^e République. « Ce n'est qu'un Saint-Just au petit pied », tranche Pierre Lellouche (RPR). « Un Ravachol de porte-plume », renchérit Claude Goasguen (DL). « Vous lui faites trop de pub ! », s'emporte Jean-Louis Debré, le patron des députés RPR. Il n'y a guère que François d'Aubert, vice-président de DL, qui a longuement enquêté sur la mafia et le Crédit lyonnais, pour laisser percer un soupçon de sympathie à l'égard d'un homme qui, comme lui, a osé s'en prendre à un président. Ou Philippe de Villiers, président du Mouvement pour la France (MPF), qui lui reproche tout de même son « hémiplegie » : très bon sur Chirac, silencieux sur Jospin.

Présomptueux ? Ses amis le décrivent « moins sûr de lui qu'il n'en a l'air ». Insolent ? Sans aucun doute. Il s'est présenté comme un « refuznik » menant un combat à gauche et pour la gauche, qu'il juge condescendant et toujours à la merci d'une rechute dans la corruption. Ses références politico-littéraires, puisées dans la Révolution française, chez Gambetta, Jaurès et Blum, tranchent sur l'économisme qui sert aujourd'hui de grille de lecture pour tout. On se demande si cet homme, que ses amis décrivent comme « narcissique » et « romantique », ne s'est pas trompé de siècle. Son écrivain favori ? Stendhal. « Ses héros positifs sont fabriqués par les espoirs et les croyances de leur époque, confie-t-il. Ils prennent le risque d'en déplacer quelques lignes et finissent par perdre, comme Julien Sorel. »

Arnaud n'est pas Julien, et il reste à ses combats, surtout la mise en accusation du chef de l'Etat devant la Haute Cour de justice (douze députés, douze sénateurs). « Je pense soumettre ma proposition de résolution à mes collègues en février », dit-il – « assuré » de la signature d'une vingtaine de députés socialistes et des cinq élus Verts. Qu'il doive en recueillir cinquante-huit pour la défendre dans l'Hémicycle n'entame pas sa détermination.

Son ami Christian Paul, un proche de Pierre Joxe, est devenu secrétaire d'Etat, son complice Vincent Peillon, porte-parole du PS. Mais quel destin prédir à cet imprévisible ? On l'invite de toute part à sortir du rôle de « serial cleaner » qui lui colle à la peau et à user de sa notoriété pour d'autres combats. « Pour gagner ses galons, il doit prendre à bras-le-corps des dossiers qui n'ont rien à voir avec la morale en politique », dit M. Ayrault, agacé. Mathias Emmerich, qui a fondé avec lui l'Association des contribuables parisiens, est persuadé que le risque d'enfermement est limité : « Le jour où il sentira qu'il n'est plus que le « fou du roi institutionnel », il fera autre chose. »

M. Monteblond semble lui donner raison. « Je n'ai pas de conception patrimoniale du mandat électif, dit-il. Si je ne peux changer le système de l'intérieur, je reprendrai mes attaques de l'extérieur. » En remettant sa robe d'avocat ? Pour l'heure, il reste en politique et se représentera aux suffrages des Bressans en 2002. Et seulement pour être député, lui qui refuse tout cumul des mandats, contrairement à d'autres élus de la « génération morale ». Est-il pour autant payé de retour ? « Il suscite une crainte collective, reconnaît M. Peillon, mais il apporte des thèmes forts, et il est utile au parti. » Il est mal payé de retour.

Jean-Michel Bezat

Faut-il sauver le soldat Chirac ?

par William Abitbol

LES Cent-Jours ! Cent jours qui, selon qu'ils auront lieu de mars à mai, ou bien d'avril à juin 2002, vont décider certes du sort de MM. Chirac, Jospin et consorts, mais avant tout de celui de la V^e République, dont l'esprit serait sacrifié, pour paraphraser le titre de l'excellent ouvrage que Dominique de Villepin consacre précisément aux cent-jours, si d'aventure échouaient ceux qui ont entrepris de rendre au calendrier de 2002 sa cohérence et de permettre ainsi que les Français décident de leur avenir dans la clarté, dans la sincérité, dans la franchise, ainsi que l'a voulu le général de Gaulle avec la réforme constitutionnelle de 1962.

Tous ceux qui ont eu en charge l'exécutif de la France, chef de l'Etat ou premiers ministres, de droite comme de gauche, ont plaidé pour le rétablissement de la logique institutionnelle et de la morale politique. Ajoutons pour ceux que le destin de l'architecture voulue par le fondateur de la V^e République intéresserait encore un tout petit peu, que la concomitance des mandats présidentiel et législatif qu'organise désormais l'instauration du quinquennat renforce encore cette nécessité absolue.

Toutes choses égales par ailleurs, en effet, si le calendrier actuel, qui doit tout à la conjoncture et rien à la réflexion, devait être pérennisé, c'est tout bonnement la fonction présidentielle qu'on aurait assassinée en la faisant systématiquement dépendre de l'élection préalable des députés !

Ce ne serait pas le moindre paradoxe de voir ainsi survenir en tapinois une VI^e République qui ressemblerait comme une soeur siamoise à la IV^e. Et le plus misérable de l'histoire, c'est que cette avanie est manigancée par un chef de l'Etat prétendument gaulliste, qui compte de surcroît sur le Conseil constitutionnel pour lui prêter main-forte en dernier ressort !

Depuis un quart de siècle que

Jacques Chirac a assis son emprise sur la droite française en s'emparant du parti dominant, celle-ci est en perpétuel déséquilibre, en campagne permanente, ne parvenant jamais à vivre sereinement un pouvoir toujours plus vite perdu. Tout le monde connaît la raison de cette précarité qui est le lot de la droite française depuis 1974 : cet incontestable chef de guerre est Condé bien davantage que Bonaparte. « *L'ambition dont on n'a pas le talent est un crime* », disait Talleyrand. La France en général, et la droite en particulier, éprouvent la pertinence de cette maxime.

C'est pourquoi rien ne serait plus suicidaire pour l'opposition, qui vient de connaître un regain

de 2002 décidera bien du destin de la V^e République, il ne décidera en rien de la victoire ou de la défaite du camp de la droite. Extrapoler du résultat des municipales pour en déduire un quelconque avantage aux législatives serait ne rien comprendre au vote du 18 mars. Les municipales, à mon sens, ont traduit la méfiance des Français à l'égard du sommet de l'Etat, tel que l'incarnent aujourd'hui aussi bien M. Chirac que M. Jospin, aussi bien le gouvernement que les appareils partisans, confinés dans ce Versailles ridicule qu'encensent médias et sondages.

Le premier, le peuple de gauche, vient d'avertir ses dirigeants, puis-

Toutes choses égales par ailleurs, si le calendrier actuel, qui doit tout à la conjoncture et rien à la réflexion, devait être pérennisé, c'est tout bonnement la fonction présidentielle qu'on aurait assassinée en la faisant systématiquement dépendre de l'élection préalable des députés !

électoral inattendu et disons-le immérité, que de se prêter à l'indécise tentative de récupération de son succès aux municipales en province par celui qui vient de démontrer une fois de plus ses talents de stratège à Paris et de tacticien à Lyon. Alors, espérons que les élus de cette nouvelle récolte, la première depuis bien longtemps à droite, analyseront comme il convient la raison de leur succès souvent inespéré et n'iront pas gâcher leur chance pour s'enrôler comme de modernes « Marie-Louise » – ou plutôt « Bernadette » – dans la cinquième campagne présidentielle de l'éternel candidat Chirac.

Car, au fond, si l'ordre des élec-

tionnaires de 2002 décidera bien du destin de la V^e République, il ne décidera en rien de la victoire ou de la défaite du camp de la droite. Extrapoler du résultat des municipales pour en déduire un quelconque avantage aux législatives serait ne rien comprendre au vote du 18 mars. Les municipales, à mon sens, ont traduit la méfiance des Français à l'égard du sommet de l'Etat, tel que l'incarnent aujourd'hui aussi bien M. Chirac que M. Jospin, aussi bien le gouvernement que les appareils partisans, confinés dans ce Versailles ridicule qu'encensent médias et sondages.

Le premier, le peuple de gauche, vient d'avertir ses dirigeants, puis-

Tribunaux de commerce : assez d'humiliations !

par Gilbert Costes

QUAND une plume accusatrice a désigné à la vindicte publique quelques juges consulaires coupables d'avoir trahi leur serment de bien et fidèlement servir la justice, et qu'il s'est trouvé des inquisiteurs parmi les représentants de la nation pour les clouer au pilori, nous nous sommes tus. Sans doute à tort. La colère ou la honte d'avoir parmi nous quelques brebis galeuses n'aurait pas dû nous dissuader de constater que, malheureusement, toute communauté humaine en compte, et qu'une poignée de politiciens indécents ne permet pas d'inférer la corruption de la classe politique.

Quand des imprécations savamment orchestrées ont imputé aux tribunaux de commerce les défaillances d'entreprises victimes de la conjoncture, de mauvais payeurs ou des fautes de gestion de leurs dirigeants, nous nous sommes encore tus. Sans doute aurait-il fallu dire haut et fort que nos tribunaux ne sont pas des thaumaturges capables de faire revivre des entreprises en coma dépassé avec une loi de faillite inadaptée.

Mais que, pour pallier l'incapacité de cette loi à sauver les entreprises, nos tribunaux ont inventé la prévention de leurs difficultés et montré le chemin au législateur pour l'ancrer dans le droit positif. Quand un babbage médiatique habilement organisé a dépeint la justice consulaire comme ringarde, obsolète, incompétente, partielle, indigne de statuer sur l'ordre public, suspecte parce que bienveillante, nous nous sommes toujours tus.

Nous avons cru naïvement qu'une négociation sereine avec la chancellerie, mue par le désir d'assurer aux justiciables une justice à visage humain, proche de leurs préoccupations, serait la meilleure réponse au procès d'intention qu'on nous fait.

A tort, sans doute : faisant écho

au dénigrement de certains membres de la commission des lois, ceux-là mêmes qui avaient conduit une commission parlementaire vers des conclusions tendancieuses, le gouvernement a décidé qu'il y avait urgence à réformer les tribunaux de commerce plutôt qu'à revoir la loi de 1985.

Las de trop d'injustices à leur égard, dans le silence et la dignité, près de 3 000 hommes et femmes relevant de plus de 180 tribunaux

3 000 hommes et femmes ont décidé aujourd'hui de briser le silence qu'ils s'étaient imposé. Parce qu'ils croient nécessaire, de toute urgence et en priorité, de réformer le droit des entreprises en difficulté, et qu'ils sont prêts à se mobiliser pour le faire

de commerce, qui ont consacré leur temps, leur compétence et leur dévouement à rendre justice, ont cessé depuis un mois, avec le sentiment d'un immense gâchis, leur activité juridictionnelle.

Ces hommes et ces femmes ont décidé aujourd'hui de briser le silence qu'ils s'étaient imposé. Non pour défendre des intérêts catégoriels ou une conception périmée de la justice économique, mais parce qu'ils croient nécessaire, de toute urgence et en priorité, de réformer le droit des entreprises en difficulté, et qu'ils sont prêts à se mobiliser pour le faire. Parce qu'ils savent :

– Qu'on ne réussit pas une réforme contre les acteurs qui sont chargés de l'appliquer, pas plus qu'on ne change une société par décret.

– Que la plus sûre façon d'échouer est de commencer par discriminer les juges consulaires qui la mettront en œuvre en leur

refusant une coopération confiante avec les magistrats professionnels, sur un pied d'égalité.

– Que la notion d'ordre public économique, pour évidente qu'elle soit, ne correspond pas à des catégories de litiges bien identifiables mais peut intervenir dans tous les domaines ; qu'il serait donc nécessaire de confier la mission de veiller à sa prise en considération au parquet, dont les droits d'intervention et d'appel

dans le contentieux général devraient être reconnus et renforcés ; en fonction de cette extension de rôle du parquet, il sera plus facile d'apprécier l'intérêt d'une « mixité » plus étendue.

– Que leur opinion est partagée par l'immense majorité de leurs justiciables relayée d'une même voix par le Medef, la CGPME et les instances représentatives des professions du droit et du chiffre qui conseillent les entreprises.

Ils ne se résignent pas à croire que, dans un grand pays démocratique, une poignée d'extrémistes prônant le tout-Etat et déniant à la société civile le droit de s'impliquer dans le service public de la justice puisse, dans l'indifférence générale, achever de remettre en cause le fragile édifice de la justice de leur pays.

A lors que les 6 700 magistrats professionnels manifestent parce qu'ils ne parviennent pas, faute de temps et de moyens suffisants, à

de savoir si les Français ont fait le bon choix le 20 septembre 1992, en disant oui du bout des lèvres au traité de Maastricht, faute de savoir où un « non » les aurait conduits. Dix ans après, nous y serons et l'on pourra juger sur pièces, c'est le cas de le dire. Si cette voie est la bonne, alors l'intérêt du territoire qu'on continuera d'appeler la France et du peuple que l'on dira toujours français sera de démanteler sans regret et sans lambiner en chemin l'Etat majestueux mais coûteux que justifiait notre vocation de grande puissance, mais qui obérerait, dans ce cas, leur avenir.

Ou bien les Français, après inventaire, considéreront que la Nation, la République, la France, sont les seules réalités vivantes qui définissent notre personnalité, organisent la vie en commun et donc l'épanouissement de chacun, et la France pourra repenser une conception de l'Europe qui annule l'incroyable marché de dupes de Nice où, tel le Corbeau de la fable, la France a laissé tomber son leadership en Europe, Jacques Chirac et Lionel Jospin portant conjointement, indissolublement, la responsabilité de cet abandon.

Voilà pourquoi, par-dessus tout, le maintien du calendrier qui ferait précéder l'élection présidentielle de l'élection législative serait un véritable détournement du suffrage universel, un « *tour de charlatan* », aurait dit Jean-Jacques Rousseau, indigne d'un pays comme la France, indigne d'une grande démocratie comme de notre République.

On se demande d'ailleurs si les Français, dont on vient de voir qu'ils visaient juste, éliraient, quel que soit le résultat préalable des législatives, un candidat qui se serait livré à une telle manipulation.

Non, décidément, il ne faut pas sauver le soldat Chirac.

William Abitbol est député au Parlement européen.

Crise et bouillonnement au Japon

par Pierre Souyri

LE Japon d'aujourd'hui serait dans une situation gravissime : croissance économique erratique et déflation menaçante, chute de la Bourse et baisse du yen, créances bancaires douteuses, réformes administratives dans l'impasse, crise politique, vieillissement de la population et gérontocratie pesante... Les plans de relance du dernier Etat keynésien de la planète échouent les uns après les autres et la dette publique atteint des niveaux vertigineux : la deuxième puissance économique mondiale ne pourrait adhéser aux critères de Maastricht... On annonce même l'« effondrement » du Japon.

Et pourtant, quelle drôle de crise ! Un taux de chômage qui ne dépasse pas 5 %, critère enviable pour bien des Européens. Une épargne accumulée qui représente environ le tiers de l'épargne mondiale. Une balance commerciale qui affiche toujours et malgré tout d'insolents soldes positifs. Des investissements massifs et coordonnés dans la recherche et le développement qui laissent à penser que le pays regarde toujours vers l'avenir.

De cette accumulation de faits contradictoires, il ressort que la crise actuelle, qui marque la fin d'un cycle, mérite autre chose que des schémas explicatifs réducteurs et définitifs. Il faut sans doute déplacer la focale du domaine économique vers le tissu social dans son épaisseur historique pour tenter de comprendre ce qui se passe dans les fondements mêmes du pays. Et là, le pessimisme mérite d'être fortement nuancé.

La crise japonaise actuelle fait penser, *mutatis mutandis*, à celle qui frappa l'archipel à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle, avant l'arrivée des canonnières américaines en 1853. Après un long siècle de croissance économique et démographique (1580-1720) qui remodela de fond en comble la physiologie de l'archipel un peu comme la haute croissance d'après-guerre, le Japon entra dans une phase de ralentissement économique puis de difficultés graves après l'échec des réformes de Kansei dans les années 1790.

Les autorités shōgunales et seigneuriales se montrent incapables d'imaginer même les réformes de structure pourtant nécessaires. Or cette crise se conjugue avec un bouillonnement social et culturel qui fait de la période l'une des plus créatives de l'histoire du pays. L'incapacité des autorités politiques et des responsables locaux contraste avec une capacité d'innovation foisonnante.

C'est au cours de ces années à la fois difficiles et flamboyantes que le Japon connaît pêle-mêle l'art de l'estampe, porté à son apogée, et les premières manufactures textiles à Osaka, l'invention du roman populaire à fort tirage et la mise en place dans les banlieues des grandes villes d'une agriculture commerciale entièrement tournée vers le marché, la naissance d'une réflexion ethnographique, linguistique, géographique annonçant le positivisme et l'écllosion des sciences sociales du siècle suivant, et une écoute grandissante aux innovations techniques et scientifiques importées d'Occident par Nagasaki. Cette protomodernisation reflète une forte capacité du tissu social à bouger, à innover, quand l'Etat et l'administration sclérosés s'ingénient à multiplier les obstacles, les entraves et la censure.

Les observateurs occidentaux qui parviennent au Japon après l'ouverture dans les années 1860

l'âge de huit ans ? Pourquoi ce silence devant la haine de la vie d'un certain monde musulman (...), qui, au nom de la pureté, réduit les femmes à moins que du bétail (...), les vouant exclusivement à la reproduction, à l'esclavage et à la mort. Enfante, sers, et crève !

Faudrait-il classer les femmes au patrimoine de l'humanité afin que (...) les beaux esprits dénoncent cette culture matricielle et infanticide pour ce qu'elle est : un crime contre l'humanité ?

Hélène Goutal-Valière, Paris

relèvent tous ce blocage structurel et décrivent le pays comme une société féodale, archaïque, vermoulu et arriérée. A les suivre, on ne comprend plus pourquoi ce pays si mal en point est capable de réagir si vite au défi de l'occidentalisation, d'éviter le piège de la colonisation, et de construire en l'espace d'une génération un pays moderne capable de maîtriser le processus de la révolution industrielle.

Le Japon des années 1990-2000 n'est certes pas celui du milieu du XIX^e siècle. Mais la crise actuelle, pour réelle qu'elle soit, ne doit pas non plus obscurcir notre jugement. Comme au début du XIX^e siècle, elle reflète les difficultés du pays à s'adapter à un nouveau contexte international et la grave incapacité de l'élite politique à imaginer et à formuler un projet nouveau. Mais rien ne semble indiquer – en tout cas pas pour l'instant – une crise sociale profonde.

Rudoyée par la crise économique, la société japonaise d'aujourd'hui n'est pas touchée au cœur de ses valeurs et ne se lézarde pas par pans entiers. La crise rend certes la société plus inégalitaire, comme en témoigne le phénomène nouveau depuis une dizaine d'années des sans-domicile-fixe. Mais les banlieues japonaises ne sont pas en flammes le samedi soir et la délinquance reste bien marginale, malgré quelques faits divers spectaculaires. Il y a autant de détenus dans les prisons japonaises qu'en France, alors que la population est plus du double. Tokyo reste – et de loin ! – la ville la plus sûre du monde, et la « décennie perdue » des années 1990 n'y a rien changé. Ici, le lien social « tient ».

Cette stabilité sociale n'est pas

Rudoyée par la crise économique, la société japonaise d'aujourd'hui n'est pas touchée au cœur de ses valeurs et ne se lézarde pas par pans entiers

pour autant synonyme d'immobilisme. Au Japon, la création intellectuelle et artistique est en effervescence, même s'il n'en parvient qu'un faible écho en Occident du fait de l'éloignement des cultures et de l'obstacle linguistique. L'innovation technologique n'est pas en panne, comme nous le rappelle le succès du i-mode de DoCoMo (Internet sur téléphone mobile) ou les progrès étonnants dans le domaine des micromachines.

Le niveau général d'éducation de la jeunesse reste l'un des plus élevés du monde, ce qui ne devrait pas trop pousser à la morosité sur le long terme. Et les femmes japonaises, population surqualifiée et sous-employée, sont en train d'opérer leur « révolution douce » en acquérant une autonomie grandissante et en investissant des espaces sociaux nouveaux, gage de formes futures et à découvrir de créativité.

Dans les années 1960, les économistes soviétiques s'ingéniaient à montrer qu'il existait une crise grave en Occident du « capitalisme monopoliste d'Etat ». On rapporte qu'un brillant académicien, de retour d'un voyage à l'Ouest, est interrogé par ses collègues : « *Alors, la crise du système capitaliste, tu l'as vue ?* », lui demande l'un d'eux. « *Oui*, répond l'autre, *je l'ai vue mais, quand même, quelle belle crise !* » On serait tenté d'écrire aujourd'hui : en crise le Japon ? Certes, certes, mais, quand même, quelle belle crise !

Pierre Souyri est professeur d'histoire du Japon à l'Institut national des langues et civilisations orientales, codirecteur de la revue « *Annales (histoire, sciences sociales)* », directeur de la Maison franco-japonaise de Tokyo.

Le temps des ratures

par Bertrand Poirot-Delpech de l'Académie française

IL FAUT ABSOLUMENT COURIR à la nouvelle Bibliothèque nationale dite Tolbiac, pour visiter l'exposition « Brouillons d'écrivains ». Tout à coup, là, sous les vitrines, c'est comme si vous lisiez par-dessus l'épaule de Laclous, Diderot, Balzac, Hugo, Flaubert, Rimbaud, ou Proust. Mieux : comme si vous les lisiez au moment même où ces génies composaient les textes exposés. Jugez de l'honneur : être admis dans l'atelier secret de la création littéraire, assister en « direct » au geste insensé de tracer des phrases, de peupler nos rêves avec des mots, à plusieurs siècles de distance !

Presque sous vos doigts, vivant de la vie de vêtements adorés, voici *Les Liaisons dangereuses*, d'une écriture imperturbablement minuscule ; la *Lettre du Voyant*, aux prescriptions plus fermes que tant d'ordonnances médicales ; ou ce passage de *L'Education sentimentale* (Troisième partie, chapitre VI), su par cœur tant il résume en quelques lignes les pans d'une existence que l'amour a fuie. Rappelez-vous : « Il voyagea. Il connut la mélancolie des paquebots, les froids réveils sous la tente, l'étourdissement des paysages et des ruines, l'amertume des sympathies interrompues. » Saviez-vous que Flaubert avait d'abord écrit : « bateaux à vapeur » ? « Paquebot » est tellement mieux venu, tellement plus chargé de sens !

Grâce des brouillons : on y voit les progrès accomplis d'un trait d'encre (on croit enten-

dre gratter la plume). Surprise double, bien souvent : chaque rature surgit du nulle part de l'inspiration, alors que l'ensemble, lui, était planifié en détail, comme pour empêcher ce surgissement du dernier instant, par quoi risque toujours de s'abîmer le premier jet. Même mélange de programme méticuleux et de trouvailles inopinées, dans l'évocation finale de la cabane aux voix rauques où Frédéric et Deslauriers ont connu, ils en conviennent, le « meilleur » de leur jeunesse.

Jubilation de spécialistes, ces moments d'intimité ? D'une certaine façon, oui, bien sûr. Les experts de cette forme d'archéologie sont d'ailleurs regroupés sous les toits de la rue d'Ulm et sous l'étiquette de « généticiens ». Une revue, *Genesis* (J.-M. Place édit.), théorise et vérifie les bifurcations de brouillons illustres, rebaptisés « avant-textes ». (On « scanne » bien les toiles de maître pour élucider les voies et moyens de la peinture !) Mais le lecteur profane n'a pas moins droit à ces plongées. Son amour de certaines pages s'y conforte, s'y exalte. Il se peut qu'il suppute, lui aussi.

Exemple : le hasard a permis que j'acquière, il y a une dizaine d'années, le chapitre des *Chemins de la liberté* où le nommé Daniel persuade un désespéré de ne pas se jeter dans la Seine. La réplique « Je n'ai rien contre le suicide, mais... » est barrée, reprise, re-barrée, plusieurs fois de suite, comme si Sartre, qui surchargeait peu (c'était sans doute un deuxi-

me état) renâclait à paraître approuver personnellement le suicide, fût-ce à travers les précautions oratoires d'un personnage fictif.

L'autographe en question n'avait « fait », comme on dit à Drouot, que quelques centaines de francs. Etrangeté de ces cotes (voir l'article d'Eric Tariant dans *Le Monde* daté 25-26 mars) : une carte de visite de Valéry peut valoir plus qu'un manuscrit entier d'auteur considérable. Tel est le choc entre les appréciations vénales et les attachements sentimentaux, d'où doit naître un prix, sous la menace du marteau d'ivoire !

Au fait, qu'advient-il des enchères futures et des spéculations génétiques, quand le labeur forcené des écrivains ne laissera plus de traces papier ? Le fétichisme du remords manuscrit et la critique des avant-textes apparemment survivront-ils à l'emploi, de plus en plus répandu, du traitement de texte sur écran ? Même s'il est vrai que les repentirs successifs peuvent être conservés sur disquette, que restera-t-il des secondes, des minutes, des heures, des nuits, passées par l'auteur à hésiter, à suspendre le flux de ce qui cherche à se dire en lui, à mordiller le capuchon de son stylo, à gribouiller des fleurs de fou dans les marges ?

Ces moments qu'aucune pensée transmissible n'a peut-être traversés, mais dont sont sortis, qui sait, certains traits de génie, quels limbes électroniques les garderont en mémoire, et pour combien de temps ?

Entrée des artistes

par Jacek Wozniak

Marilyn Monroe



Le climat creuse le fossé atlantique

Suite de la première page

Cette promesse était le fruit d'une confusion entre le CO₂ et d'autres gaz, a tenté de corriger la Maison Blanche le 14 mars. Il n'empêche : le président a démenti le candidat, et les écologistes sont montés au créneau avec un impact impressionnant.

L'épisode est important. D'une part, il révèle que la question de l'énergie est au centre de la stratégie de l'ancien industriel du pétrole qu'est M. Bush. D'autre part, il place l'Europe au pied du mur dans son approche du problème climatique. Le nouveau président a des idées bien arrêtées sur l'énergie, qu'il ne cesse ces temps-ci de rappeler en s'appuyant sur l'exemple de la crise en Californie, où ont eu lieu de nombreuses coupures d'électricité.

Dans son important discours du 29 septembre, prononcé dans le Michigan (voir www.georgewbush.com), celui qui n'était alors que candidat estime que chacune des trois récessions connues par les Etats-Unis dans l'époque récente « fut liée à un choc énergéti-

que ». Or « la nouvelle économie nous a rendu plus dépendants des sources d'énergie. (...) Aujourd'hui, les équipements nécessaires à Internet consomment 8 % de l'électricité consommée aux Etats-Unis ». Conclusion : pour éviter une nouvelle récession, « le pays a un besoin majeur et urgent d'une politique énergétique globale, menée par le président lui-même ».

Pour M. Bush, il n'est pas question de diminuer la consommation d'énergie : tout son effort sera d'accroître l'approvisionnement en énergie, « en faisant de la sécurité énergétique une priorité de ma politique étrangère » et en augmentant la production énergétique sur le sol américain – notamment en charbon, le combustible fossile le plus émetteur de gaz carbonique

UNE CONTRAINTE INJUSTIFIÉE

Augmenter l'offre d'énergie, en maintenir le prix bas, affirmer le lien entre la croissance économique et la croissance de la consommation énergétique : ces trois éléments du credo de M. Bush, clairement affirmés, vont déterminer sa diplomatie.

M. Bush va logiquement s'opposer au protocole de Kyoto – ce qu'il avait maintes fois annoncé pendant sa campagne, par exemple lors du débat télévisé avec Albert Gore le 11 octobre 2000 – et à toute contrainte sur les émissions de gaz carbonique ; il va rappeler aux pays du Moyen-Orient que la bien-

veillance et la protection des Etats-Unis ont pour contrepartie un prix du baril modéré ; il va relancer la prospection pétrolière et charbonnière sans souci majeur de l'environnement.

Celui-ci est d'ailleurs considéré comme une contrainte injustifiée : l'administration de M. Bush est favorable à l'exploitation pétrolière dans une réserve naturelle de l'Alaska. Elle a déjà assoupli la réglementation sur le taux d'arsenic dans l'eau de boisson, suspendu l'interdiction de la construction de routes dans des forêts du domaine public et le durcissement des normes dans les mines d'uranium, d'or et d'argent.

L'analyse de M. Bush est sans aucun doute étonnante – pour ne pas dire irréaliste – appliquée à un pays dont la consommation énergétique (2,2 milliards de tonnes équivalent pétrole) représente 25 % de la consommation mondiale, et s'accroît de 1,6 % chaque année. Elle n'en crée pas moins une situation difficile pour des Européens qu'animent, pour l'essentiel, des idées opposées.

Ils sont fermement attachés au protocole de Kyoto, signé en 1997, et qui engage les pays industrialisés à réduire de 5 % leurs émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2010. La mise en œuvre de ce protocole est difficile et bute sur l'opposition entre Etats-Unis et Union européenne. A La Haye, en novembre dernier, les deux partenaires

ont échoué à s'entendre sous le regard ironique des pays du Sud. Les négociations doivent reprendre en juillet prochain à Bonn.

Que doit maintenant faire l'Europe ? Dans le but de sauver le protocole, céder aux Etats-Unis qui, s'ils viennent à la table des négociations, demanderont à vider de son sens le texte en insistant par exemple sur le rôle des forêts pour absorber le gaz carbonique ? Ou aller à la rupture, au risque de ruiner le protocole, ce qui faciliterait la tâche de M. Bush, qui pourrait alors rejeter sur l'intransigence européenne l'échec qu'il désire ?

Une troisième option est possible : réaliser le protocole de Kyoto par une alliance avec la Russie, le Japon et les pays du Sud, sans les Etats-Unis : cet acte d'une portée politique inouïe demanderait à l'Europe un courage et une cohérence dont elle est loin de témoigner aujourd'hui. La position de M. Bush devrait cependant pousser les responsables européens à se poser sérieusement la question de son opportunité.

A moins que, dernière option, la récession ne vienne d'elle-même régler le problème : le ralentissement économique ne serait-il pas le meilleur moyen de répondre au problème des émissions de gaz à effet de serre si les pays sont incapables de s'y atteler volontairement ?

Hervé Kempf

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Le casse-tête nucléaire

QU'ON le déplore ou qu'on s'en réjouisse, les manifestations antinucléaires qui entourent le convoi franco-allemand de déchets radioactifs, parti de la Hague en France pour aller à Gorleben en Allemagne, prouvent une chose : ce commerce ne peut pas s'apparenter à une activité économique banale. C'est que, même si la gestion de déchets nucléaires est, dans les deux pays, assez bien contrôlée à court terme, elle reste fondamentalement dangereuse et demande les précautions les plus grandes. Que les citoyens viennent le rappeler aux autorités n'est après tout pas un si mauvais signe : il témoigne que l'opinion ne veut pas laisser les responsables s'endormir dans l'assurance d'une sécurité réelle mais toujours fragile.

Mais ces manifestations posent d'autres questions plus gênantes. Elles soulignent que le retour de déchets nucléaires en Allemagne n'est que le préalable à l'envoi vers la France de combustibles usés. Cette opération déjà difficile à expliquer à l'opinion publique l'est d'autant plus que le gouvernement de Gerhard Schröder, en accord avec les compagnies électriques, a décidé, en juin 2000, de ne plus recourir au retraitement à partir de 2005. Ainsi, l'Allemagne va sortir d'une voie technique que la France est maintenant presque la seule à suivre et qui, de fait, ne présente pas d'intérêt économique évident.

Outre son coût, le retraitement des combustibles usés crée un casse-tête dont il serait temps que les responsables pren-

ent conscience : au lieu de simplifier le problème des déchets nucléaires, déjà passablement difficile à gérer, le retraitement le complique. En effet, les pays qui n'y recourent pas n'ont qu'une catégorie de déchets à gérer : les combustibles usés issus des centrales après leur irradiation. En revanche, la filière de retraitement multiplie les matières radioactives dont on ne sait aujourd'hui que faire : produits de fission, déchets dits technologiques, uranium de retraitement, plutonium en excès, Mox usé – une liste déjà impressionnante, à quoi s'ajoutent les combustibles usés puisque les capacités sont insuffisantes pour traiter tous les combustibles irradiés par EDF. Chacune de ces catégories présente des caractéristiques radioactives particulières, ce qui demandera une gestion spécifique et des coûts supplémentaires. Enfin, l'enthousiasme des décideurs nucléaires les a poussés à accueillir des déchets étrangers qu'il est bien difficile de faire revenir à domicile : on voit ce qu'il en est des déchets allemands mais un problème de même nature se pose avec les Pays-Bas et l'Espagne, soigneusement occulté par les connaisseurs du secteur, et qu'il faudra bien aborder un jour.

Il importe au total d'adopter à l'endroit du retraitement une approche rationnelle : évaluer les coûts, connaître les différents stocks créés, étudier les conséquences de l'arrêt de cette voie technique. Et poser franchement les éléments du débat sur la scène démocratique.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergerous, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferracci, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Royonnet
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef : Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ; Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Fortorino (Enquêtes) ; Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jarsau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Deux manuscrits de Montaigne réunis à Paris

LE LIVRE DE RAISON de Montaigne, acquis récemment à New York par la France dans une vente aux enchères pour 21 000 dollars (7 400 000 francs environ), est destiné, on l'a dit, à la bibliothèque municipale de Bordeaux. Toutefois, dans son voyage de retour, une étape à Paris est prévue. Il sera alors exposé, vers la mi-avril, à la Bibliothèque nationale, avec le célèbre manuscrit des *Essais*, que la bibliothèque de Bordeaux prêterait pour la circonstance.

Ce *Livre de raison* est un exemplaire d'*Ephemeris Historica*, publiée à Paris en 1551 par l'humaniste allemand Michel Beuther. Véritable agenda historique de quatre cent soixante-quatre pages, il est fait pour servir n'importe quelle année. Il comporte une page pour chaque jour, avec les seules indications de mois et de quantième, et la correspondance

des calendriers dans leurs langues respectives : latin, grec, hébreu.

Immédiatement après se trouve un rappel des événements les plus remarquables survenus ce jour-là avec leurs dates, rappel non dépourvu de fantaisie. Le 7 février, Beuther indique par exemple que l'an 2305 av. J.-C. « Noé envoya hors de l'arche la seconde colombe, qui revint le soir. » Au-dessous de ces indications le reste des pages est demeuré blanc pour que le possesseur du livre pût y inscrire les faits dont il désirait conserver mémoire. Sur les pages de ce livre, dans sa reliure primitive en parchemin, et dont plusieurs feuillets sont, hélas !, très mutilés, on compte trente-neuf inscriptions de Montaigne lui-même ; d'autres ont dû disparaître.

A. Chesnier du Chesne
(28 mars 1951.)

Le Monde SUR TOUTS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

ÉNERGIE Le premier convoi de déchets nucléaires d'origine allemande, depuis 1997, est parti lundi matin de la Hague, à destination du site de stockage de Gorleben. ● LE

TRAIN a franchi la frontière dans la nuit de lundi à mardi, sous haute protection policière et malgré la présence de nombreux manifestants. ● CETTE REPRISE des convois de com-

combustibles retraités à destination de l'Allemagne est une condition de la mise en œuvre du consensus signé outre-Rhin pour le démantèlement de l'industrie nucléaire, d'ici une

vingtaine d'années. ● JÜRGEN TRIT- TIN, le ministre Vert de l'environnement, a appelé les manifestants à ne pas bloquer le convoi, premier d'une vingtaine attendus dans les dix ans.

● LE SITE de retraitement Cogema de la Hague embarrasse le futur pôle nucléaire français Topco dans la perspective d'une mise en Bourse. (Lire aussi notre éditorial page 17)

Le consensus antinucléaire allemand à l'épreuve du transport des déchets

L'expédition par la France du premier train de combustible retraité d'origine allemande, depuis 1997, est la condition sine qua non de la mise en œuvre de l'accord de sortie définitive du nucléaire conclu outre-Rhin entre Gerhard Schröder et les électriciens

BERLIN

de notre correspondant

Les Allemands n'en reviennent toujours pas : naguère de toutes les manifestations antinucléaires, le ministre de l'environnement, le Vert Jürgen Trittin, a appelé à ne pas entraver la marche du convoi de combustibles nucléaires retraités en provenance de la Hague (Manche), qui se dirige sous haute protection policière vers le centre de stockage de Gorleben, en Basse-Saxe, dans le nord de l'Allemagne.

Le train, parti de France lundi 26 mars et qui a franchi la frontière dans la nuit malgré les manifestations (lire ci-dessous), achemine six lourds cylindres de 112 tonnes recelant au total 9,4 tonnes de produits de fission issus du retraitement par la Cogema de 252 tonnes de combustibles irradiés venus des centrales nucléaires allemandes. Mais le raisonnement du minis-

tre est simple : empêcher le retour des déchets allemands, c'est rendre impossible l'expédition future de combustibles irradiés vers la Hague. Le gouvernement Jospin refuse en effet d'accueillir de nouvelles quantités tant que l'Allemagne n'a pas récupéré au moins une partie de ses déchets retraités. Or les piscines de stockage des centrales allemandes sont pleines, et c'est tout le consensus sur la sortie du nucléaire, signé à l'été 2000 entre le gouvernement allemand et les électriciens, qui risque de voler en éclats. Un consensus qui prévoit que les centrales allemandes pourront expédier jusqu'en 2005 leurs combustibles irradiés, le temps de respecter les contrats signés avec la Cogema et de permettre aux électriciens de construire dans l'enceinte de leurs centrales des centres de stockage provisoire. M. Trittin, converti au princi-

pe de réalité, l'a compris : la loi est du côté des électriciens, et le gouvernement ne peut pas, même en légiférant, forcer les centrales à arrêter leurs réacteurs, sous peine de devoir leur verser d'importantes indemnités.

RECULER L'ÉCHÉANCE

Ces raisonnements rationnels n'ont pas l'heur de satisfaire les militants antinucléaires, qui ont fait de Gorleben un lieu emblématique de leur combat, depuis que cette ancienne mine de sel a été choisie en 1977 comme lieu de stockage des déchets nucléaires. Le gouvernement Schröder a tout fait pour reculer l'échéance, qui met ses alliés Verts en difficulté. Le dernier convoi, en 1997, avait déjà nécessité la mobilisation de 30 000 policiers - coût : 110 millions de marks pour le contribuable allemand - pour faire face à la violence

des militants, qui curieusement « oublient » de manifester quand les convois de déchets à retraiter s'en vont vers l'étranger...

A l'approche des législatives de 1998, déjà, Helmut Kohl avait demandé aux Français d'attendre l'issue du scrutin pour reprendre leurs expéditions. En avril 1998, il avait dû interdire tout transport de combustibles irradiés en provenance des centrales allemandes après que l'on eut découvert sur les conteneurs des contaminations largement supérieures aux normes autorisées. Le blocage sera confirmé lors de la victoire, en 1998, de la coalition sociale-démocrate/Verts, qui décide de sortir du nucléaire.

M. Trittin, approuvé par le nouveau chancelier Gerhard Schröder, annonce, en janvier 1999, l'interdiction de tout transport de combustible irradié vers l'étranger à compter du 1^{er} janvier 2000. Il espère con-

traindre les centrales à débrancher leurs réacteurs en retardant les autorisations d'ouvrir des centres de stockage provisoire, et explique aux électriciens qu'ils n'ont qu'à invoquer la clause de force majeure pour ne pas honorer leurs contrats avec la Cogema et le britannique BNFL.

REFUS DE LA FRANCE

La manœuvre provoque un tollé à Paris, qui contraint M. Schröder à reculer : les contrats en cours avec la Cogema seront honorés. Mais tous les prétextes sont bons pour retarder la reprise des convois. L'Allemagne se cache derrière la répartition des compétences entre Etat, Länder, chemins de fer, autorités indépendantes pour ne pas remplir ses obligations. « Le gouvernement Schröder mène le gouvernement Jospin en bateau », résume alors un haut fonctionnaire allemand. Lionel Jospin tape du poing sur la table en septembre 2000 : la France refuse d'accueillir le moindre convoi avant d'en avoir réexpédié au moins un en Allemagne.

Cette fois, le temps joue en faveur du premier ministre français : les centrales nucléaires allemandes s'engorgent réellement avec leurs déchets. Finalement, un accord est signé fin janvier, prévoyant le départ d'un premier convoi vers Gorleben, au lendemain d'élections régionales tenues le 25 mars, et où les Verts ont essuyé deux nouveaux revers électoraux. La rupture est consommée avec les associations écologistes comme Greenpeace : les dirigeants Verts qui se sont déplacés pour manifester ce week-end à proximité de Gorleben ont été qualifiés de traîtres par la foule.

Pour ne pas se couper de sa base, le parti Vert avait trouvé un compromis, autorisant les manifestations autour des convois, mais

appelant à ne pas le bloquer. Des concessions de pure forme jugées insuffisantes par les militants, désormais privés de porte-voix politique. Ils savent que si ce convoi atteint sans encombre Gorleben, les autres transports pourront avoir lieu comme prévu. Un

Combustible australien : décision le 3 avril

Le délibéré de la cour d'appel de Caen suite à l'interdiction faite, à la demande de Greenpeace, par le tribunal des référés de Cherbourg à la Cogema de débarquer du combustible irradié australien, sera rendu le 3 avril. Lors de l'audience du procès en appel, lundi 26 mars, l'avocat général a demandé d'infirmer la décision du tribunal de Cherbourg qui avait fait interdiction le 15 mars à la Cogema de débarquer 360 éléments de combustible usés australiens arrivés le jour même à Cherbourg dans le cadre d'un contrat passé entre la Cogema et l'organisation australienne pour la science et la technologie nucléaires (Ansto). Le tribunal statuant avait assujéti cette interdiction d'une astreinte de 100 000 F par élément de combustible radioactif qui aurait été déchargé, renouvelable chaque semaine tant que ces combustibles n'auront pas quitté la France ou reçu les autorisations nécessaires à leur retraitement.

autre train doit partir d'ici à la fin de l'année. Le consensus sur la sortie du nucléaire s'en trouvera paradoxalement renforcé. Ce serait le début du déclin d'un certain folklore antinucléaire.

Arnaud Leparmentier

En Allemagne, 400 manifestants attendaient le train

MAXIMILIANSAU (Allemagne)

de notre envoyé spécial

« Notre message principal ? Stoppez les déchets nucléaires en Allemagne et dans le monde ! » Herbert Würth, le porte-parole des quatre cents

REPORTAGE

Alors que certains fixaient le gros des forces policières, de petits groupes sont allés discrètement s'attacher à la voie

manifestants rassemblés à Maximiliansau, un petit village allemand situé à 10 kilomètres de Lauterbourg à la frontière française, est content : le convoi de déchets nucléaires parti du Cotentin, lundi 26 mars à 6 h 46, n'est pas passé inaperçu. En France déjà, une série de petites manifestations - à Valognes, Rouen, Bar-le-Duc - ont égrené le passage du train qui emportait 9,4 tonnes de produits de fission à destina-

tion de Gorleben, leur site de stockage final.

Mais les antinucléaires allemands ont donné une visibilité spectaculaire à la contestation. Ils campaient depuis deux jours dans le bourg voisin de Worth et se sont retrouvés dans la soirée au passage à niveau de Maximiliansau, à quelques kilomètres de Karlsruhe. Dans un champ humide, une foule jeune, bigarrée et multicolore, animée de chants et de guitares, faisait face à un cordon de policiers en tenue de combat vert kaki et portant des casques blancs tandis que des maîtres-chiens tiraient sur la laisse des molosses en muselière. Des projecteurs puissants éclairaient la foule, un hélicoptère balayait le ciel, des policiers prenaient des photographies.

UN RETARD DE PLUS D'UNE HEURE

Le tableau était propice à fournir des images attractives aux nombreuses équipes de télévision présentes. Quelques bousculades se sont produites quand les forces de l'ordre ont fait dégager la voie, mais l'ambiance est restée cal-

me. Pendant que les manifestants fixaient le gros des forces policières, de petits groupes d'activistes sont discrètement allés s'attacher à la voie, à quelques centaines de mètres de là.

Ces complications ont occasionné un retard de plus d'une heure au train, qui, dans son parcours français, avait jusqu'ici bien suivi son plan de marche. Et c'est sous un tonnerre de sifflets, dans la nuit noire et froide, que le convoi - six plates-formes portant chacune un emballage métallique de déchets et encadré à ses deux extrémités d'une locomotive et d'un wagon de policiers - s'est avancé presque au pas.

Par une ironie du sort, le premier wagon des policiers était abondamment tagué, ce qui donnait à l'ensemble un aspect pitoyable et délabré. Il était 0 h 20. « On sait que l'on ne peut pas stopper ces mouvements de déchets, expliquait Rainer, un manifestant, mais on veut les rendre si coûteux en dépenses de police que les autorités devront réfléchir. »

Hervé Kempf

Derrière un convoi spectaculaire, une activité économique en crise

LE CONVOI parti lundi matin 26 mars de la Hague à destination de Gorleben, en Allemagne, devrait marquer le début d'une longue et ultime série de transports franco-allemands s'échelonnant sur plus de dix ans, à raison de deux par an. Le bon déroulement des opérations en cours est donc un enjeu essentiel pour les deux parties.

L'usine normande de la Cogema a traité depuis les années 1970 quelque 4 280 tonnes de combustibles usés venus d'outre-Rhin. Cela correspond à 158 tonnes de produits de fission, issus du retraitement, à retourner en Allemagne, soit environ 17 convois du type de celui d'aujourd'hui. De surcroît, 140 tonnes de combustibles allemands sont stockés à la Hague, en attente de retraitement. Et d'ici à 2005, les Allemands doivent expédier à la Cogema 1 070 tonnes supplémentaires de combustibles à retraiter, ce qui conduira à cinq convois de plus.

Cette collaboration franco-allemande avait commencé, au cours des années 1970, dans l'enthousiasme : l'avenir de l'énergie nucléaire était alors radieux, et l'optimisme à son propos partagé par les deux pays. La France, qui s'était engagée dès les années 1960 dans le retraitement des combustibles irradiés, a vu l'Allemagne l'imiter dans la décennie suivante. Les compagnies d'électricité allemandes ont signé une série de contrats de retraitement de leurs combustibles avec l'opérateur français de l'usine de la Hague, le CEA (Commissariat à l'énergie atomique), puis avec la Cogema.

L'Allemagne devait de son côté mettre en œuvre une usine de retraitement à Wackersdorf. Mais celle-ci a été arrêtée en 1989 sans avoir jamais fonctionné. Le seul autre pays à exploiter une unité de

retraitement civil était - et reste - la Grande-Bretagne. La France n'en a pas moins poursuivi son programme : elle a mis en service en 1990 l'usine UP3, d'une capacité de retraitement de 800 tonnes par an. Elle s'ajoutait aux usines UP2 400 (en service depuis 1966) et précédait UP2 800, opérationnelle en 1994 et réservée à EDF. UP3 était financée par l'argent versé par les compagnies allemandes, mais aussi japonaises, suisses et belges qui ont conclu elles aussi des contrats de retraitement avec la Cogema - dont l'Allemagne demeure à ce jour le premier client étranger, contribuant pour environ 10 % à son chiffre d'affaires de 33 milliards de francs en 1999.

LA RECONVERSION DE LA HAGUE

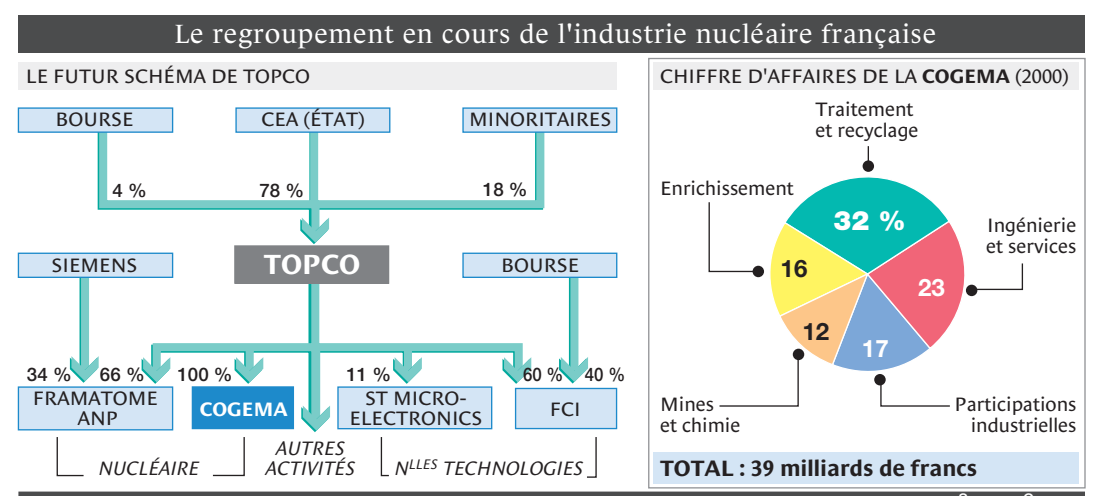
Les perspectives actuelles du retraitement n'en sont pas moins sombres. Les Allemands n'y recourront plus en 2005. Le renouvellement des contrats avec les électriciens japonais n'est toujours pas signé par la Cogema et il ne porterait que sur 600 tonnes de combustibles. La Belgique et la Suisse ont prévu d'arrêter le retraitement, tandis que la centrale nucléaire néerlandaise fermera ses portes en 2004. Quant à EDF, elle négocie âprement la prolongation de ses contrats, exigeant de la Cogema des conditions financières plus avantageuses.

Le vrai enjeu pour la Hague - actuellement stoppée, l'usine UP3 étant à l'arrêt pour maintenance et l'UP2 800 étant arrêtée depuis fin février du fait d'une fuite de produits radioactifs dans une canalisation - est purement et simplement celui de sa reconversion, et du sort de ses 4 000 employés.

H. K.

Le futur pôle français est embarrassé par la Hague

Le site de retraitement de la Cogema pourrait peser sur la mise en Bourse du groupe Topco



le directoire par Anne Lauvergeon.

Cette organisation par métiers doit permettre à chaque activité de nouer des partenariats et de trouver des moyens de financement. L'idée est d'introduire le plus rapidement en Bourse le nouvel ensemble et d'en faire une valeur attrayante pour les investisseurs. Dans une lettre adressée au ministre de l'économie, les trois promoteurs du projet ont introduit une clause stipulant que, si une activité pose problème, il faudra prévoir un cantonnement. Certaines d'entre elles ne peuvent pas entrer dans le « lot commun » et doivent être isolées. Cette mesure est prévue au départ pour Technicatome, filiale de CEA-I, spécialisée dans les chaufferies nucléaires des sous-marins. Il est difficile de coter une telle activité militaire. L'intention prônée à la Cogema serait d'étendre ce cantonnement au site de retraitement de la Hague, si les tensions perduraient. Il serait difficile pour une société cotée d'être au centre d'une polémique à chaque convoi de

déchets nucléaires vers l'Allemagne. Il le serait d'autant plus que le retraitement, en déclin, n'est pas l'activité essentielle de l'entreprise. En 2000, il a représenté 28 % du chiffre d'affaires global de la Cogema (et 3,5 % pour le combustible MOX, mélange plutonium-uranium issu du retraitement), et seulement 7,8 % du résultat opérationnel. Dans le futur ensemble Topco, la part du retraitement sera encore plus réduite.

POSSIBLE CANTONNEMENT

La reprise des convois et l'accueil qui leur sera réservé outre-Rhin ont valeur de test. Il faudra aussi attendre le 3 avril, date du délibéré de la cour d'appel de Caen suite à l'interdiction faite à la Cogema de débarquer sur le sol français du combustible irradié australien à la demande de Greenpeace (lire ci-dessus).

« A ce stade, ce n'est pas un sujet », affirme-t-on à la Cogema, à l'évocation d'un possible cantonnement. Prudent, le CEA par avance

« réfute cette idée ». Pas question de se voir transférer le retraitement. Les pouvoirs publics affirment ne pas étudier une telle éventualité. « C'est une question intellectuellement intéressante mais qui n'est pas d'actualité », affirme-t-on au ministère des finances. Le schéma retenu intègre l'ensemble des activités de la Cogema. »

Les discussions actuelles concernent la valorisation des différentes entreprises apportées au futur ensemble, les aspects fiscaux liés à cette fusion et les modalités de constitution du fonds de démantèlement prévu par le CEA pour ses installations. Le Conseil d'Etat examine actuellement le décret qui transformera CEA-I en Topco, présenté ensuite en conseil des ministres. Puis il faudra plusieurs mois pour concrétiser les transferts. Le principe est de créer Topco à l'automne. Les nouveaux partenaires ont de la marge pour régler toutes les situations.

Dominique Gallois

Les turbulences du marché secouent les éditeurs de jeux vidéo

Pour la première fois en 2000, le chiffre d'affaires du secteur a connu un coup d'arrêt, après avoir dépassé celui de l'industrie du cinéma. L'attente d'une nouvelle génération de consoles et le coût des superproductions accroissent les risques pour les producteurs de logiciels

LE LANCEMENT commercial par Nintendo, au Japon, de la GameBoy Advance, successeur désigné de la mythique GameBoy, le 21 mars, a provoqué la bousculade de des aficionados, devenue rituelle à chaque lancement de console. Elle ne préjuge pourtant d'aucune manière du succès. Aujourd'hui, tout le monde retient son souffle. Car sur le marché du jeu vidéo, évalué à près de 120 milliards de francs, la bataille s'annonce sanglante. Avec l'arrivée d'une nouvelle génération de consoles, cette industrie née il y a vingt ans tourne une page, et personne ne connaît encore les noms des gagnants du nouvel épisode qui débute. Un risque pour les éditeurs de jeux, contraints d'investir dès maintenant.

« Nous sommes sur un marché en plein bouleversement, avec à la fois une mutation technologique liée à l'arrivée de nouvelles consoles, et une mutation sociologique due à une maturité grandissante de la clientèle », souligne Bruno Bonnell, PDG d'Infogrames, société lyonnaise devenue numéro deux mondial de l'édition de jeux vidéo. Les premiers effets se sont fait sentir en 2000. Alors que le marché connaissait une croissance moyenne de 20 % par an, allant même, par sa taille, jusqu'à dépasser l'industrie du cinéma, sa dynamique a été stoppée net. Les effets d'annonce, les retards dans la livraison des nouvelles consoles, les difficultés de la Dreamcast de Sega, ont suscité un attentisme des consommateurs, que personne n'avait anticipé.

La bulle spéculative a éclaté. Alors que les budgets de développement de jeux étaient devenus « hollywoodiens », les désillusions se sont multipliées. A preuve, la situation financière désastreuse de Kalisto, mais aussi les pertes affichées par Titus et, dans une moindre

Les Pokémon en tête des ventes	
LES JEUX VIDÉO LES PLUS VENDUS EN 2000	LES 10 PRINCIPAUX ÉDITEURS DE JEUX (hors fabricants de consoles)
CHIFFRES POUR L'EUROPE en millions d'euros	
1 POKÉMON JAUNE (Nintendo).....	124
2 POKÉMON BLEU.....	87
3 POKÉMON ROUGE.....	85
4 POKÉMON STADIUM.....	77
5 GRAN TURISMO (Sony).....	63
6 FIFA 2001 (Electronic Arts).....	45
7 WHO WANTS TO BE A MILLIONNAIRE (Eidos).....	43,5
8 POKÉMON PIN BALL.....	36,5
9 THE SIMS (Electronic Arts).....	36,2
10 DRIVERS 2 (Infogrames).....	27
CHIFFRE D'AFFAIRES 2000-2001 en millions d'euros	
1 ELECTRONIC ARTS (E.-U.).....	1600
2 INFOGRAMES (France).....	750
3 ACTIVISION (E.-U.).....	629
4 VIVENDI UNIVERSAL (France).....	419
5 TAKE TWO INTERACTIVE (E.-U.).....	382
6 EIDOS (G.-B.).....	350
7 UBISOFT (France).....	241
8 ACCLAIM (E.-U.).....	230
9 TITUS (France).....	170
10 CRYO INTERACTIVE (France).....	60

LES CONSOLES DE NOUVELLE GÉNÉRATION

- DREAMCAST (Sega)
Lancement nov. 1998 au Japon, abandonnée 2001
- PLAYSTATION 2 (Sony)
Déjà commercialisée
- GAMEBOY ADVANCE (Nintendo)
Lancée le 21 mars au Japon, le 22 juin en Europe

- GAMECUBE (Nintendo)
Lancement hiver 2001 aux Etats-Unis et au Japon, printemps 2002 en Europe
- XBOX (Microsoft)
Lancement hiver 2001 aux Etats-Unis et au Japon, printemps 2002 en Europe

Source : éditeurs et Natexis, GFK

dre mesure, par Infogrames. « Le marché n'a pas pour autant disparu puisque Driver 2, que nous avons lancé en novembre, a été vendu à plus de deux millions d'exemplaires. Mais il y aura deux années de transition », souligne Bruno Bonnell. Le temps que la nouvelle génération de consoles prenne ses marques.

MICROSOFT S'IMPOSE

Si l'issue de l'affrontement n'est pas connue, le nom de la première victime, lui, l'est. Sega, l'un des précurseurs japonais, a jeté l'éponge. Pourtant, il a été le premier à commercialiser, avec la Dreamcast, une console de nouvelle génération,

dopée par un microprocesseur puissant. Las. « La société n'avait pas les moyens marketing de soutenir le lancement de la Dreamcast », souligne Stéphane Bole, directeur général de Nintendo France. Alors que Sega se réorientait vers le développement de jeux pour ses concurrents, la société a annoncé la mort de son PDG, Isao Okawa, vendredi 16 mars. Tout un symbole.

Cette défaite est en grande partie due au rouleau compresseur de Sony. Le trouble-fête qui a bousculé le duopole Sega-Nintendo a, fort habilement, multiplié les effets d'annonce de sa future console pour contrer l'avance de la Dream-

cast. Finalement, la Playstation 2 a été lancée en 2000, au printemps au Japon et en fin d'année aux Etats-Unis et en Europe. « Le lancement a été un demi-échec », affirme Eric Caen, PDG de l'éditeur de jeux Titus Interactive. Selon Sony, le cap des 10 millions de Playstation 2 vendues dans le monde a été franchi ces jours-ci.

Mais Hiroshi Yamauchi, soixante-treize ans, PDG de Nintendo, qui a transformé une obscure société de cartes à jouer en un géant du jeu vidéo, entend bien démontrer qu'il n'a pas perdu la main. La première étape de sa contre-attaque n'est autre que la GameBoy Advance, qui sera commercialisée en Europe le 22 juin au prix de 900 francs. Sur ce créneau de la console de poche, avec l'indémontable GameBoy, la suprématie de Nintendo est indéniable. Le japonais compte commercialiser ensuite la GameCube, sa console de nouvelle génération, en misant sur une continuité des jeux entre les deux, sans doute en fin d'année au Japon, et au printemps 2002 sur les autres marchés. Un calendrier qui coïncide avec l'arrivée d'un « petit » nouveau : Microsoft. Le groupe fondé par Bill Gates se dit prêt à investir 500 millions de dollars pour imposer sur le marché sa XBOX. Le choc des titans se transforme donc en match à trois entre Sony, Nintendo et Microsoft.

« Ce qui fera la différence, c'est le catalogue de jeux, car c'est avant tout un marché d'édition », affirme Stéphane Bole. L'enjeu est de développer le « hit » qui déclenche la réflexion d'achat chez le consommateur. Les éditeurs et les fabricants de consoles, à la recherche de nouveaux talents, courtisent les studios de création. Yeti Interactive, qui vient d'être créée à Montpellier par des anciens d'Ubisoft, a été

immédiatement démarchée par Microsoft et a signé un contrat d'exclusivité sur un projet qui mobilisera 35 personnes pendant plus de deux ans. L'enjeu : tenter de créer un personnage emblématique pour la XBOX, à l'instar de Lara Croft, créature d'Eidos, de Rayman (Ubisoft) ou de Mario (Nintendo).

POUR RESTAURER LES MARGES

Un succès est une véritable rente de situation pour un éditeur, qui n'a de cesse de décliner le titre en versions successives. Alone in the dark, premier grand succès d'In-

formes, en est à son quatrième opus. « Pour ces produits stars, les budgets oscillent entre 3 et 5 millions de dollars, précise M. Bonnell. Mais le marché se segmente entre ces super-productions, d'une part, et les "téléfilms", de l'autre. Il n'y a plus de place aujourd'hui pour des titres moyens ». Eric Caen, PDG de Titus, le confirme : « Les budgets n'ont cessé de croître, et les prix de vente

immédiatement démarchée par Microsoft et a signé un contrat d'exclusivité sur un projet qui mobilisera 35 personnes pendant plus de deux ans. L'enjeu : tenter de créer un personnage emblématique pour la XBOX, à l'instar de Lara Croft, créature d'Eidos, de Rayman (Ubisoft) ou de Mario (Nintendo).

GameBoy, le succès de la simplicité

Véritable OVNI dans l'univers des consoles de jeu, la GameBoy brille par une longévité exceptionnelle. Alors que ses concurrentes se satisfont d'un cycle de vie de trois à quatre ans, elle séduit ses adeptes depuis douze ans. La GameBoy ne participe, il est vrai, d'aucune course à la puissance. Un graphisme sommaire, loin du réalisme 3D, un écran de taille limitée qui ne s'est ouvert que récemment à la couleur, un fonctionnement à piles : cette austérité a eu raison de la concurrence.

Même aujourd'hui, alors que Nintendo lance au Japon la GameBoy Advance, les développeurs sont priés de faire un retour sur le passé pour concevoir les jeux. Un exercice de style pour amateurs de programmation bonsoir. Mais Nintendo a su les séduire, et c'est aussi une des clés du succès de la GameBoy. Car la courbe des ventes évolue au rythme des titres phares. Il y a eu la vague Tetris, mais aussi les lames de fond de Mario et Zelda, les courants formés par Asterix ou Lucky Luke, et enfin le tsunami Pokémon. Depuis deux ans, la GameBoy s'est en effet transformée en véritable console Pokémon. Une aubaine pour Nintendo.

Titus, se sont lancés dans une politique agressive d'acquisitions pour étendre leurs prérogatives de la création à l'édition, puis à la distribution des jeux à l'échelle mondiale, et ont fragilisé leur situation financière. La mutation en cours risque d'accélérer la concentration du secteur.

Laurence Girard

La chute brutale de Kalisto et de son emblématique PDG

LA CHUTE d'une étoile. Pour Nicolas Gaume, le réveil est brutal. Depuis la création de sa société de conception de jeux vidéo, Kalisto - auteur de *The Fifth Element* (Le Cinquième Élément, d'après le film de Luc Besson), *Dark Earth* (Sombre planète) et *Nightmare Creature* (Créature de cauchemar) -, tout souriait à ce jeune PDG âgé de vingt-neuf ans. Tapis rouge lors d'un voyage au Japon au côté de Jacques Chirac, intronisation au sein du Medef pour incarner le « patronat hi-tech », première page du *Wall Street Journal*, l'homme est sur tous les fronts. A la fin de 1999, il s'affiche pour la campagne de publicité du quotidien économique *Les Echos* parmi d'autres

personnalités comme Michel-Edouard Leclerc, Paolo Cantarella, directeur général de Fiat, Pierre Richard, président de Dexia France, Bruno Bonnell, PDG d'Infogrames, le pilote de formule 1 Alain Prost et même, un temps, l'actuel ministre des finances, Laurent Fabius, qui finalement dut renoncer à l'exercice.

« Un studio de développement dépend des sautes d'humeur des éditeurs »

Mars 2001, le masque tombe. Nicolas Gaume est contraint d'admettre la catastrophe : loin des 170 millions de francs annoncés pour 2000, Kalisto affiche 19 millions de francs de chiffre d'affaires, et une perte colossale de 175 millions. La surprise est d'autant plus grande qu'en septembre, lors de la présentation de ses résultats semestriels, la société bordelaise avait révisé à la hausse ses prévisions de chiffre d'affaires !

Cette communication financière pour le moins surprenante n'est guère du goût des investisseurs,

qui ont pourtant eu longtemps les yeux de Chimène pour cette société. Après son introduction en Bourse en 1999, le cours de Kalisto a flambé et atteint 200 francs au printemps 2000. La société vaut alors 2,3 milliards de francs. Depuis, le cours, un temps suspendu, a été divisé par plus de trente !

Poussé par la promesse faite au marché d'un doublement du chiffre d'affaires, prêt à profiter de l'engouement lié à Internet, Nicolas Gaume s'est lancé dans une fuite en avant. En 2000, les 300 développeurs, graphistes et informaticiens de ce studio de développement conçoivent pas moins de sept projets de jeu. Mais aucun ne trouve preneur auprès des éditeurs. Nicolas Gaume reporte alors tous ses espoirs sur une plateforme de course de formule 1 en ligne, *Ultimate Race*. Une porte s'ouvre, celle de Wanadoo. Le PDG de Kalisto évoque une lettre d'intention signée en décembre par l'opérateur.

Las. Cette dernière tentative d'éviter la catastrophe échoue. Sans contrat, la société doit assumer seule ses investissements et échoue à lever de l'argent frais. Ce trou noir révèle toute la fragilité de l'édifice. « Kalisto est en fait un sous-traitant ; or, dès qu'il y a un ralentissement du marché, ce sont les premiers touchés. Un studio de développement dépend des sautes d'humeur des éditeurs », souligne Barbara Cohen, analyste chez Natexis. Mais Nicolas Gaume n'est guère enclin à admettre s'être trompé dans son modèle économique. « Je suis le roi des cons », s'insurge le jeune PDG, qui vit très mal la remise en question médiatique de son succès. D'autant qu'il a déjà vécu ce cauchemar. En 1995, sa première société, Atried, affiche des pertes équivalentes à son chiffre d'affaires. Asphyxié, il doit céder son entreprise au groupe britannique Pearson. Nicolas Gaume réussit à la racheter quelque temps plus tard et la renomme Kalisto. L'épisode va-t-il se répéter ?

L. G.

Une start-up peuplée de créatures monstrueuses et maléfiques

« ALONE in the dark-Episode IV : le nouveau cauchemar. » Attendue par des millions de fans aux Etats-Unis, au Japon et en Europe, la sortie du dernier épisode d'un des plus grands succès de l'histoire des

REPORTAGE

Darkworks s'est vu confier la réalisation d'un épisode de Alone in the dark

jeux vidéo va être orchestrée comme celle d'un véritable film. Bande-annonce disponible en ligne (www.aloneinthedark.com), bande originale, biographie des personnages, indiscretions... Tout est minutieusement distillé pour tenir en haleine les aficionados jusqu'au 16 mai.

« Les créatures monstrueuses et maléfiques » que va devoir affronter Edward Carnby, détective privé spécialisé dans les affaires étranges et paranormales, ont déjà envahi tout l'étage d'un immeuble rue du Sentier, à Paris. Là, en plein milieu du « Silicon Sentier », le quartier des jeunes pousses parisiennes spécialisées dans les hautes technologies, les figurines en plâtre d'Edward Carnby, de la séduisante mais inaccessible Aline Cedrac et du machiavélique Christopher Lamb avoisinent les décors du jeu, les accessoires et les croquis de bêtes monstrueuses. Derrière des portes fermées, on perçoit des hurlements, des bruits de chaînes, de vents et des cris de bêtes féroces.

L'un des leaders mondiaux des jeux vidéo, le français Infogrames, a choisi de confier la réalisation du quatrième épisode de sa saga d'aventure à une petite entreprise française de quarante-cinq salariés, Darkworks. « Les éditeurs confient de plus en plus des productions à des studios indépendants, beaucoup plus créatifs que les équipes de développement internes des éditeurs », explique Antoine Villette, directeur général et cofondateur de DarkWorks, avec Guillaume Gouraud et David Rochedieu.

« Les éditeurs conservent en interne la fabrication de jeux de fonds de catalogue, pour lesquels ils doivent

payer des licences très élevées à Disney ou à des producteurs de films. Pour reconstituer leurs marges sur de telles productions, ils confient à leurs équipes des développements relativement simples et peu créatifs », poursuit-il. En revanche, pour créer un best-seller mondial à partir d'un scénario original, mieux vaut miser sur la créativité d'une équipe autonome.

HOMMAGE À SPIELBERG

« Nous nous considérons comme un véritable studio de production. Nous nous sommes d'ailleurs baptisé DarkWorks en hommage à DreamWorks, le studio de cinéma de Steven Spielberg, qui, avant de devenir un studio de cinéma comme les autres, était un véritable laboratoire de talents ; mais aussi par référence à l'univers des jeux vidéo, qui utilise

beaucoup le nom Dark », explique M. Villette. Coup de chance, en 1999, c'est justement *Alone In The Dark* que choisit de leur confier Infogrames.

Pour assurer le succès de cette nouvelle aventure, DarkWorks a choisi de développer le jeu pour plusieurs plates-formes : PlayStation 1 et 2, Dreamcast et PC. Le jeu est prêt pour la future X-Box de Microsoft, si Infogrames décide de lancer le jeu pour cette nouvelle machine. Sur les consoles de nouvelle génération, DarkWorks a essayé de renforcer la crédibilité de l'action et des personnages : ombres projetées, lampe-torche éclairante, bruit des pas sur Dreamcast, etc. En attendant d'avoir des consoles suffisamment puissantes pour générer de véritables « acteurs de synthèse », DarkWorks mise beaucoup sur la

richesse et la variété du décor, sur la musique et l'ambiance sonore pour plonger le joueur dans l'univers de ses personnages.

Malgré cet environnement ludique, les trois fondateurs de DarkWorks savent qu'ils jouent la survie de leur jeune pousse sur cette aventure des ténèbres. La déprime des marchés financiers et de l'industrie des jeux vidéo ne leur ont toujours pas permis de boucler le premier tour de table. Pour le moment, le contrat d'Infogrames (environ 30 millions de francs) a seulement permis de développer le premier jeu. Mais pour être prêts à Noël 2002, pour les nouvelles consoles, il faudra que le « nouveau cauchemar » en préparation se transforme en rêve pour le trio.

Christophe Jakubyszyn

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IMMOBANQUE

Réuni le 23 mars 2001 sous la présidence de Patrice DUMAS, le Conseil d'Administration de la SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IMMOBANQUE a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2000.

Le volume des opérations nouvelles s'est élevé à 132 MF (20,1 M€), étant précisé qu'une opération initiée au second semestre de l'année 2000 a été définitivement conclue le mois dernier pour un montant d'investissement de 260 MF (39,6 M€).

Sous l'effet de l'entrée en exploitation de contrats de crédit-bail antérieurement signés, comme des relocations d'immeubles du patrimoine propre intervenues dans le contexte favorable du marché, les recettes locatives ont progressé globalement d'un exercice à l'autre de 9,4 %, atteignant 596 MF (90,9 M€) contre 545 MF (83,1 M€) au titre de l'exercice précédent.

Le résultat financier brut s'élève à 85,7 MF (13,1 M€), à comparer à 80,8 MF (12,3 M€) en 1999 ; le résultat net des opérations, après prise en compte de divers éléments exceptionnels, représente quant à lui 96,4 MF (14,7 M€) contre 74,3 MF (11,3 M€).

Les suramortissements sur les opérations de crédit-bail en exploitation ont fait l'objet d'une reprise de 28,8 MF (4,4 M€) - la réserve latente s'établissant dès lors à 260 MF (39,6 M€) -, tandis que les conclusions de l'expertise annuelle du patrimoine permettaient de reprendre à hauteur de 55,2 MF (8,4 M€) la provision constituée sur celui-ci, le montant des plus-values latentes, non enregistrées comptablement, ressortant à 456,6 MF (69,6 M€).

Dans ces conditions, le résultat net comptable s'établit à 180,4 MF (27,5 M€), contre 138,8 MF (21,2 M€) au 31 décembre 1999.

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire, convoquée le 17 mai 2001, la mise en paiement, le 12 juin 2001, d'un dividende maintenu à 70 F (10,67 €) par action, sans avoir fiscal, représentant une distribution globale de 126,6 MF (19,3 M€).

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **ERICSSON : le groupe suédois des télécommunications**, a annoncé, mardi 27 mars, qu'il allait réduire d'« au moins » 20 milliards de couronnes suédoises (2,245 milliards d'euros) par an ses coûts d'exploitation à partir de 2002 et supprimer 3 300 emplois.

● **NOKIA : l'équipementier finlandais de télécommunications** a annoncé, mardi, la suppression de 300 à 400 emplois dans l'activité « large bande » de sa branche réseau.

● **JOHNSON & JOHNSON : le groupe pharmaceutique américain** est en pourparlers pour prendre le contrôle du laboratoire américain Alza Corp, selon le *Wall Street Journal* du 27 mars.

● **OGM : l'américain Monsanto et les français Aventis CropScience** ont annoncé, mardi, une série d'accords qui met fin à leurs différends, portés devant la justice, sur la propriété intellectuelle de semences de coton génétiquement modifiées.

● **OPEL : la filiale allemande du constructeur américain General Motors** devait officialiser mardi la nomination à sa tête de l'ancien dirigeant de BMW, Carl-Peter Forster, en remplacement de l'Américain Robert Hendry.

● **RENAULT : le constructeur automobile français** devait signer mardi un accord en vue de céder son activité de logistique automobile, la Compagnie d'affrètement et de transport (CAT), au consortium Albateam, qui regroupe la société britannique Autologic Holding, le suédois Wallenius Lines et le groupe néerlandais de messageries expressives TPG.

SERVICES

● **DEUTSCHE TELEKOM : l'opérateur allemand a chargé six grandes banques internationales** de soutenir son cours en Bourse, selon le quotidien allemand *Handelsblatt*. Deutsche Telekom redoute une nouvelle chute de son cours après son rachat par échange d'actions du groupe américain VoiceStream.

● **KPN : l'opérateur néerlandais de télécommunications** a

annoncé, lundi, son intention d'engager un plan de désinvestissement de 5 milliards d'euros afin de réduire son endettement (21,9 milliards d'euros), qui a été multiplié par cinq en un an. KPN a annoncé un résultat net de 1,87 milliard d'euros, en hausse de 128 %, pour un chiffre d'affaires de 13,51 milliards d'euros pour l'exercice 2000.

● **TF1.FR : le site Internet de la chaîne de télévision s'unit avec eurosport.fr**. Cette opération, qui fait suite à la prise de contrôle à 100 % d'Eurosport par le groupe TF1, se concrétisera par la mise en commun des informations sportives des deux sites.

FINANCES

● **BANQUES JAPONAISES : l'agence d'évaluation Standard & Poor's** a abaissé, lundi, ses notes pour les actions privilégiées émises par Fuji Bank, Industrial Bank of Japan, Sumitomo Bank et Tokai Bank. L'agence rappelle que les banques en difficulté pourraient suspendre le paiement de leurs dividendes, comme le permet la loi japonaise.

● **CRÉDIT LYONNAIS : la fédération FO des banques** a demandé un entretien au ministre des finances afin de lui faire savoir « sa ferme opposition » à la cession des 9,8 % détenus par l'Etat dans le Crédit lyonnais.

RÉSULTATS

● **E. ON : le groupe énergétique allemand** a enregistré un bénéfice net de 3,678 milliards d'euros en 2000, en hausse de 30 %, pour un chiffre d'affaires de 93,240 milliards d'euros. En 2001, le groupe table en revanche sur un net recul du bénéfice imposable, en raison de la diminution des gains provenant des désinvestissements.

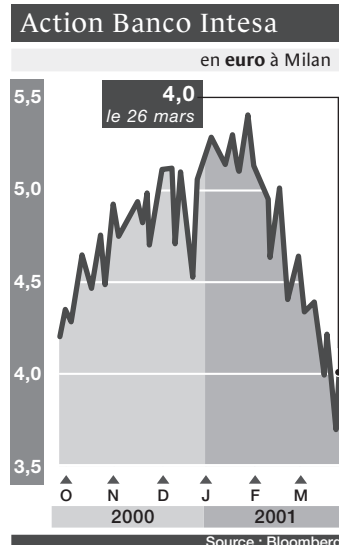
● **ARBED : le groupe sidérurgique luxembourgeois** a enregistré, pour l'exercice 2000, un bénéfice net de 443,6 millions d'euros en 2000, soit six fois plus qu'en 1999, pour un chiffre d'affaires de 13,23 milliards d'euros, selon un communiqué publié mardi 27 mars.

● **GENERALI : le premier assureur italien** a annoncé lundi un résultat net de 1,425 milliard d'euros en 2000, en hausse de 74,5 % sur 1999. Ce résultat comprend une plus-value exceptionnelle de 273 millions d'euros liée à la vente à la Commerzbank d'une participation de Generali dans BSCH.

VALEUR DU JOUR

Banca Intesa Comit va réduire ses effectifs de 15 % d'ici à 2003

LE NUMÉRO UN bancaire italien, Banca Intesa, a annoncé, lundi 26 mars, qu'il prévoyait une baisse de ses effectifs d'environ 11 000 personnes d'ici à 2003. Ce montant représente 15 % de ses effectifs, aujourd'hui de 77 700 salariés, dont 15 000 à l'étranger. Ils seront ramenés à 67 000 fin 2003. Le groupe avait déjà supprimé 6 300 postes. Banca Intesa a suggéré de ne pas procéder à des licenciements secs. Ce plan a été mis au point pour prendre en compte l'intégration de Banca Commerciale Italiana (BCI, ou Comit), rachetée en 1999, qui sera absorbée et fusionnée avec Banca Intesa dans les premiers jours de mai. Le nouveau groupe sera baptisé IntesaBCI. Il est aussi prévu de rapprocher les trois réseaux de banque commerciale du groupe, Ambroveneto, Cariplo et Comit. Au total, ce groupe compte 3 200 agences bancaires, et 12 millions de clients, dont 9 millions en Italie, ce qui représente une part de marché de 17 % dans les crédits. « Notre ambition est de devenir le leader italien de la bancassurance », a indiqué Christian Merle, administrateur délégué de la banque italienne, dans un entretien à *La Tribune* mardi 27 mars. Le groupe devra clarifier ses liens avec les assureurs de la Péninsule, chacun de ses réseaux travaillant avec un assureur différent. Quant au Crédit agricole, premier actionnaire de Banca Intesa avec 16,2 % du capital, « il souhaite



se développer dans l'assurance en Italie. Nous allons donc redéfinir notre position cette année, le but étant de créer, si possible, une société de production unique », ajoute M. Merle à *La Tribune*.

Par ailleurs, la banque a rappelé lundi qu'elle tablait sur un ROE (retour sur fonds propres) de 20,5 % en 2003, contre 13,5 % en 2000. Le groupe vise 190 milliards d'euros d'actifs gérés à l'horizon 2003, en hausse de 28 % sur 2000. Banca Intesa Comit a réalisé un bénéfice net de 1,46 milliard d'euros en 2000, en hausse de 34,2 % par rapport à 1999. Son produit net bancaire a augmenté de 13,4 %, à 12,04 milliards d'euros l'an dernier. L'action Banca Intesa, comme toutes les financières, a progressé de 1,24 %, à 4,16 euros.

Pascale Santi

EUROPE					
FRANCFORT DAX 30		LONDRES FT100		PARIS CAC 40	
6774	5718,45	6322	5562,10	5998	5100,85
6498		6120		5763	
6223		5919		5529	
5947		5717		5294	
5672		5516		5059	
5396		5314		4824	
27 D. 9 F. 27 M.		27 D. 9 F. 27 M.		27 D. 9 F. 27 M.	
Europe 9 h 57					
Indice	sélection	cours	26/03	Var. %	31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4122,28	-0,52	-13,62	
EUROPE	STOXX 50	3941,01	-0,25	-13,52	
EUROPE	EURO STOXX 324	342,03	-0,41	-12,70	
EUROPE	STOXX 653	316,28	-0,23	-12,09	
PARIS	CAC 40	5100,85	-0,47	-13,93	
PARIS	MIDCAC	
PARIS	SBF 120	3480,93	-0,38	-13,46	
PARIS	SBF 250	
PARIS	SECOND MARCHÉ	
AMSTERDAM	AEX	547,11	-0,44	-14,19	
BRUXELLES	BEL 20	2744,70	-0,09	-9,25	
FRANCFORT	DAX 30	5718,45	-0,15	-11,12	
LONDRES	FTSE 100	5562,10	-0,26	-10,61	
MADRID	STOCK EXCHANGE	8975,60	-0,97	-1,47	
MILAN	MIIBTEL 30	37589,00	-0,32	-14,02	
ZURICH	SPI	6945	-0,61	-14,63	

AMÉRIQUES					
NEW YORK Dow Jones		NEW YORK Nasdaq		EURO / DOLLAR	
10983	9687,53	2859	1918,49	0,955	0,895
10664		2653		0,942	
10345		2447		0,928	
10027		2241		0,914	
9708		2036		0,901	
9389		1830		0,887	
27 D. 9 F. 26 M.		27 D. 9 F. 26 M.		27 D. 9 F. 27 M.	
Amérique 9 h 57					
Indice	sélection	cours	26/03	Var. %	31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	9687,53	1,92	-10,19	
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1152,69	1,13	-12,69	
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	1918,49	-0,53	-22,34	
TORONTO	TSE INDEX	7686,60	0,61	-13,96	
SAO PAULO	BOVESPA	14712,04	-3,59	
MEXICO	BOLSA	312,19	0,26	-1,21	
BUENOS AIRES	MERVAL	451,38	5,15	8,30	
SANTIAGO	IPSA GENERAL	96,75	0,62	0,78	
CARACAS	CAPITAL GENERAL	7461,36	-1,45	9,32	

ASIE - PACIFIQUE					
TOKYO Nikkei		HONGKONG Hang Seng		EURO / YEN	
14032	13638,33	16163	12707,90	112,2	109,77
13589		15447		110,7	
13147		14731		109,2	
12704		14015		107,7	
12262		13299		106,2	
11819		12583		104,7	
27 D. 9 F. 27 M.		27 D. 9 F. 27 M.		27 D. 9 F. 27 M.	
Zone Asie 9 h 57					
Indice	sélection	cours	26/03	Var. %	31/12
TOKYO	NIKKEI 225	13638,33	-1,62	-1,07	
HONGKONG	HANG SENG	12707,90	-1,87	-15,82	
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1690,78	-1,60	-12,25	
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	66,25	-2,63	4,58	
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3118,10	0,18	-1,16	
BANGKOK	SET	20,44	-0,73	9,72	
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3703,26	1,84	-6,77	
WELLINGTON	NZSE-40	2042,85	-0,09	7,43	

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LE CAC 40 était en recul de 0,55 %, atteignant 5 096,57 points, dans les premiers échanges du mardi 27 mars. L'indice CAC 40 avait terminé, lundi, sur un gain de 3,51 %, à 5 124,80 points. L'indice du Nouveau Marché, représentatif des petites valeurs de technologie, avait gagné 2,90 %, pour atteindre 1 755,45 points.

FRANCFORT

BAROMÈTRE du marché allemand, l'indice Dax cédait 0,32 %, mardi matin, à 5 708,58 points. Le Dax avait gagné 3,29 %, lundi, à 5 726,97 points. L'indice Nemax 50 des valeurs technologiques avait progressé de 6,12 %, atteignant 1 619,23 points.

LONDRES

COMPOSÉ des principales capitalisations britanniques, l'indice Footsie reculait de 0,28 %, mardi matin, à 5 561,10 points. Le Footsie avait progressé de 3,23 %, lundi, à 5 576,6 points. L'indice techMARK de la technologie avait gagné 3,22 %, à 1 999,08 points.

TOKYO

LES VALEURS NIPPONES ont terminé en baisse, mardi 27 mars, l'indice Nikkei reculant de 1,62 %, à 13 638,33 points. L'indice large Topix a reculé de 0,60 %, à 1 329,67 points. Les investisseurs ont pris leurs bénéfices, après la hausse de près de 5 % enregistrée lundi.

NEW YORK

LES INVESTISSEURS se sont réfugiés sur les valeurs traditionnelles, après les déclarations de John Chambers, le PDG de Cisco Systems, au *Financial Times* de lundi 26 mars. « Nous pensions que ce ralentissement allait durer deux trimestres. Maintenant nous disons qu'il va durer pendant au moins trois trimestres », a déclaré le PDG du numéro un mondial des équipements de réseau. L'indice Nasdaq, représentatif des valeurs de technologie, a perdu lundi 0,53 %, à 1 918,49 points. De son côté, l'indice Dow Jones, principal indicateur de Wall Street, a grimpé de 1,92 %, à 9 687,53 points. L'indice élargi Standard and Poor's 500 a gagné quant à lui 1,13 %, à 1 152,69 points.

TAUX

LE RENDEMENT des emprunts d'Etat européens se détendait, mardi 27 mars dans les premiers échanges. L'emprunt d'Etat français à dix ans (OAT) s'inscrivait à 4,76 %, et le Bund, son homologue allemand, affichait 4,62 %. Leurs cours, qui évoluent mécaniquement à l'inverse des taux, étaient donc en hausse.

MONNAIES

LA MONNAIE EUROPÉENNE perdait quelques fractions face au billet vert, mardi dans la matinée, à 0,8947 dollar pour 1 euro. De son côté, le yen se raffermissait face à la devise américaine, à 122,48 pour 1 dollar.

ÉCONOMIE

La FAO s'inquiète des ravages causés par les tempêtes

L'ORGANISATION des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) s'est inquiétée, lundi 26 mars, des dégâts provoqués par les tempêtes et les inondations dans le secteur agricole. « Au cours des dix dernières années, les catastrophes provoquées par les tempêtes ont gagné en fréquence et en intensité (...) Les tempêtes et les inondations ont représenté ensemble 60 % des pertes économiques totales causées par les calamités naturelles », indique la FAO dans un rapport publié à la veille de l'ouverture de sa réunion annuelle à Rome le 30 mars.

Selon l'institution, « le coût économique des dégâts aux cultures et aux infrastructures dus aux inondations en Amérique centrale en 1998 a été évalué à 8,5 milliards de dollars, tandis qu'au Mozambique les inondations de février-mars 2000 ont causé des dommages estimés à 1 milliard de dollars ». S'inquiétant des changements climatiques en cours, la FAO souligne la nécessité d'une « stratégie de gestion des catastrophes naturelles visant à atténuer la vulnérabilité aux tempêtes ».

■ **EURO : la monnaie européenne a rebondi**, lundi, à 0,8965 dollar, alors que les investisseurs pariaient sur une baisse des taux lors de la réunion, jeudi 29 mars, de la Banque centrale européenne. Mardi 27 mars en début de matinée, l'euro reculait à la suite de prises de bénéfices.

■ **CROISSANCE : le conseiller économique du Fonds monétaire international (FMI)**, Michael Mussa, a estimé que la croissance mondiale en 2001 devrait se situer « légèrement au-dessus de 3 % ».

■ **ÉTATS-UNIS : l'économie américaine se trouve « au milieu d'une période de repli »**, a estimé, lundi, la Maison Blanche. « Le président sait que nous sommes au milieu d'une période de repli économique, mais il garde foi dans la solidité économique à long terme », a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, Ari Fleischer.

■ **Les ventes de logements neufs ont baissé de 2,4 %** en février aux Etats-Unis, après avoir reculé de 5,4 % en janvier, a annoncé, lundi, le département du commerce.

■ **Le rythme de croissance élevé du secteur des nouvelles technologies** est à l'origine des 3,8 % de croissance de la productivité réalisés en 2000 aux Etats-Unis, selon

une étude de la Conference Board, « Performances 2000 : productivité, emploi et revenus des économies mondiales ».

■ **JAPON : les ventes au détail de la grande distribution ont reculé au mois de février**, atteignant moins 5 % en glissement annuel, selon le ministère de l'économie. De son côté, la production automobile a de nouveau chuté en février, de 3,1 % en glissement annuel, après un recul de 1,1 % en janvier.

■ **La croissance pourrait être de 3 % au cours de l'année fiscale** commençant le 1^{er} avril, « si la consommation repart », a indiqué le ministre des finances japonais Kiichi Miyazawa. Le gouvernement s'est fixé officiellement un objectif de croissance de 1,7 %.

■ **Le Parlement a voté le budget pour l'année fiscale débutant le 1^{er} avril**, faisant disparaître l'un des derniers obstacles au départ de l'impopulaire premier ministre Yoshiro Mori, qui devrait être remplacé en avril.

■ **FRANCE : le gouvernement mène « une politique de gauche »**, a assuré lundi le ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius. Il a indiqué qu'il comptait poursuivre la réduction des impôts et maintenir l'équilibre budgétaire, tout en répondant aux demandes des Français sur la sécurité, l'environnement ou la lutte contre l'exclusion.

■ **Les prix de location de bureaux à Paris restent inférieurs à ceux de Londres**, malgré la forte hausse de ces loyers à Paris depuis deux ans, indique le cabinet immobilier Healey and Baker. Selon son étude, le coût total moyen au mètre carré, charges comprises, est de 5 356 francs (816 euros) à Paris contre 10 043 francs (1 530 euros) à Londres.

■ **GRANDE-BRETAGNE : La croissance a été de 0,4 % au quatrième trimestre 2000**, et de 2,6 % en glissement annuel, a annoncé l'Office national des statistiques (ONS), révisant en légère hausse ses estimations précédentes.

■ **PÉTROLE : le nouvel oléoduc kazakho-russe, premier grand pipeline à être construit depuis l'époque soviétique**, a été ouvert lundi. Il vise à désenclaver la région de la Caspienne et à transporter le pétrole vers les marchés occidentaux. Sa mise en exploitation permet au Kazakhstan de doubler ses capacités d'exportation et donne à Moscou le moyen de reprendre du terrain, dans la lutte d'influence qui s'est engagée autour de la Caspienne.

Taux de change fixe zone Euro			Hors zone Euro		
Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Euro contre	26/03
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245	COURONNE DANOISE.....	7,4651
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE.....	8,0830
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774	COUR. SUÉDOISE.....	9,1380
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238	DOLLAR TCHÈQUE.....	34,3000
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN.....	1,8975
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37603	SCHILLING AUTR. (10).....	4,76703	DOLLAR CANADIEN.....	1,3952
PUNT IRLANDAISE.....	0,78756	PUNT IRLANDAISE.....	3,32894	DOLLAR HONGKONG.....	6,9691
FLORIN NÉERLANDAIS.....	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS.....	2,97660	DOLLAR NÉO-ZÉLAND.....	2,1827
FRANC BELGE (10).....	4,03399	FRANC BELGE (10).....	1,62607	FORINT HONGROIS.....	266,6000
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324	LEU ROUMAIN.....	24530
DRACHME GREC. (100).....	3,40750	DRACHME GREC. (100).....	1,92503	ZLOTY POLONAIS.....	3,6772

Cours de change croisés						
27/03 9 h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR.....	0,81563	0,89525	1,36653	1,43635	0,58333
YEN.....	122,60500	109,77500	16,72500	176,09000	71,52500
EURO.....	1,11701	0,91095	0,15245	1,60425	0,65160
FRANC.....	7,32485	5,97550	6,55957	10,52235	4,27415
LIVRE.....	0,69621	0,56790	0,62335	0,09505	0,40620
FRANC SUISSE.....	1,71430	1,39810	1,53470	0,23395	2,46185

Taux d'intérêt (%)

Taux 26/03	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	4,44	4,43	4,79	5,36
ALLEMAGNE.....	4,76	4,54	4,64	5,28
GDE-BRETAG.....	6,88	5,37	4,72	4,49
ITALIE.....	4,76	4,52	5,08	5,77
JAPON.....	0,07	0,05	1,19	1,79
ÉTATS-UNIS.....	5,03	4,29	4,86	5,36
SUISSE.....	3	3,27	3,24	3,98
PAYS-BAS.....	4,73	4,52	4,81	5,33

Matif

VALEURS EUROPÉENNES

● Le titre Cable & Wireless s'est adjugé 11,04 %, lundi 26 mars, à 206 pence. Le groupe a annoncé la vente des 52,5 % qu'il détient dans l'opérateur australien Optus à Singapour Telecom, pour 2,7 milliards de livres.

● L'action du fabricant allemand de composants Epcos, très dépendant du secteur des télécoms, s'est envolée de 9,92 %, à 67,60 euros.

● L'action Dresdner Bank a gagné 4,86 %, à 2,05 euros. D'après le Spiegel de lundi, l'assureur Allianz, actionnaire de référence de la banque, projeterait de la racheter pour procéder à son éclatement, et revendre une partie de ses activités.

● Le titre Intershop a chuté de 15,38 %, à 3,85 euros. Le fournisseur de logiciels pour le commerce électronique a annoncé une révision à la baisse de ses prévisions de chiffre d'affaires au premier trimestre, en raison de difficultés sur les marchés américain et asiatique.

● Le rebond de la Bourse de Buenos Aires a bénéficié aux titres des sociétés espagnoles fortement implantées en Argentine, où la situation économique et financière reste tendue. L'action Telefonica a gagné 5,42 %, à 17,50 euros. Parmi les valeurs bancaires, le titre BSCH a progressé de 3,93 %, à 10,04 euros, et l'action BBVA a pris 3,96 %, à 14,70 euros.

27/03 10h07

Code pays	Cours en euros	% Var. 26/03
AUTOMOBILE		
AUTOLIV SDR SE	16,74	...
BASF AG BE	44,20	...
BMW DE	34	+1,04
CONTINENTAL AG DE	16,80	...
DAIMLERCHRYSLER DE	50,75	-0,39
FIAT IT	23,87	...
FIAT PRIV. IT	15	...
MICHELIN FR	36,99	+0,68
PEUGEOT FR	279	...
PIRELLI SPA IT	3,73	...
DR ING PORSCHE DE	3315	+0,15
RENAULT FR	55,55	-1,94
VALEO FR	52,75	...
VOLKSWAGEN DE	52,20	-0,95
DJ E STOXX AUTO P	225,46	-0,11

27/03 10h07

Code pays	Cours en euros	% Var. 26/03
BANQUES		
ABBAY NATIONAL GB	17,41	...
ABN AMRO HOLDING NL	20,86	...
ALL & LEICS GB	11,39	...
ALLIED IRISH BA GB	17,81	+0,45
ALPHA BANK GR	30	+0,60
B.P.SONDRIO IT	18,90	...
B.P.VERONA E.S. IT	11,18	...
BA HOLDING AG AT	62	...
BANK OF IRELAND GB	14,85	+1,09
BANK OF PIRAEUS GR	12,96	-0,15
BANKINTER R ES	37,39	+1
BARCLAYS PLC GB	32,10	...
BAYR.HYPO-UVLR DE	59	...
BBVA R ES	14,72	+0,14
BCA AG.MANTOVAN IT	9,59	...
BCA FIDELURAS IT	10,90	...
BCA INTESA IT	4,16	...
BCA LOMBARDA IT	10,80	...
BCA P.BERG.-CV IT	20,42	...
BCA P.MILANO IT	5,18	...
B.P.EMILIA ROMA IT	35,80	...
B.P.NOVARA IT	6,47	...
B.P.LODI IT	11,93	...
BCA ROMA IT	1,12	...
BCO POPULAR ESP ES	37,50	+1,11
BCP R PT	5,10	...
BIPOP CARRIE IT	5,52	...
BK OF SCOTLAND GB	10,46	...
BNL IT	3,45	...
BNP PARIBAS FR	89,60	...
BSCH R ES	9,99	-0,50
CHRISTIANIA BK NO	6,04	...
COMIT IT	6,11	...
COMM.BANK OF GR GR	48,98	-3,92
COMMERZBANK DE	28,60	-0,35
CREDIT LYONNAIS FR	39,60	...
DANSKE BANK DK	17,68	-1,49
DEUTSCHE BANK N DE	80,85	-1,16
DEXIA BE	164,70	+0,67
DNB HOLDING -A NO	5,43	...
DRESDNER BANK N DE	44,50	...
EFG EUROBK ERGA GR	17,76	-4,93
ERSTE BANK AT	57	...
ESPIRITO SANTO PT	16,52	...
FOERENINGSSB A SE	13,57	...
HALIFAX GROUP GB	11,11	...
HSCB HLDG GB	13,11	-0,97
IKB DE	15,60	...
KBC BANCASSURAN BE	44	+0,89
LLOYDS TSB GB	10,53	+0,15
MONTI PASCHI SI IT	3,79	...
NAT BANK GREECE GR	39,12	-0,05
NATEXIS BP POP. FR	97,40	...
NORDEA SE	7,28	...
ROLO BANCA 1473 IT	18,60	...
ROYAL BK SCOTL GB	23,08	-0,48
S-E-BANKEN -A SE	11,05	...
SAN PAOLO IMI IT	15,30	...
STANDARD CHARTRE GB	13,48	...
STE GENERAL-A FR	62,85	-0,24
SV HANDBK -A SE	17,51	...
SWEDISH MATCH SE	4,57	...
UBS N CH	157,39	+1,13
UNICREDITO ITAL IT	4,89	...
UNIDANMARK -A DK	85,73	...
DJ E STOXX BANK P	303,85	-0,08

27/03 10h07

Code pays	Cours en euros	% Var. 26/03
PRODUITS DE BASE		
ACERIALIA ES	13,25	+0,38
ACERINOX R ES	32,85	+2,34
ALUMINIUM GREC GR	41,94	...
ANGLO AMERICAN GB	64,84	...
ASSIDOMAEN AB SE	21,72	...
BEKAERT BE	44,49	+1,23
BILLITON GB	5,10	...
BOEHLER-UDDEHOL AT	39,01	...
BUNZL PLC GB	7	...
CORUS GROUP GB	0,90	...
ELVAL GR	4,18	...
HOLMEN -B SE	19,70	...
ISPAT INTERNATI NL	3,10	...
JOHNSON MATTHEY GB	16,40	...
MAYR-MELNHOF KA AT	49,95	...
METSAB-SERLA -B FI	7,62	...
OUTOKUMPU FI	7,70	...
PECHINEY-A FR	47,60	+0,95
RAUTARUKKI K FI	4,07	...
RIO TINTO GB	18,76	...
SIDENOR GR	3,76	...
SILVER & BARYTE GR	27,56	...
SMURFIT JEFFERS GB	1,86	...
STORA ENSO -A FI	10,55	...
STORA ENSO -R FI	10,65	+0,28
SVENSKA CELLULO SE	23,09	...
THYSSENKRUPP DE	15,85	+0,32
UNION MINIERE BE	43,40	-0,91
UPM-KYMMENE COR FI	30	+0,23
USINOR FR	13,44	...
VIOHALCO GR	9,94	+1,02
VOEST-ALPINE ST AT	30	...
WORMS N FR	18,70	...
DJ E STOXX BASI P	165,10	+0,34

27/03 10h07

Code pays	Cours en euros	% Var. 26/03
CONSTRUCTION		
ACCIONA ES	38,70	-0,54
ACS ES	30	+0,03
AGGREGATE IND GB	1,22	...
AKTOR SA GR	8,78	+1,15
AMEY GB	6,92	...
UPONOR -A FI	16	...
AUREA R ES	19,30	...
ACESA R ES	10,62	-0,09
BLUE CIRCLE IND GB	7,48	...
BOUYGUES FR	37,55	+2,60
BPB GB	3,72	...
BRISA AUTO-ESTR PT	10,35	...
BUZZI UNICEM IT	9,01	...
NOVAR GB	2,42	...
CRH PLC GB	26,80	-0,30
CIMPOR R PT	29,31	...
COLAS FR	61,20	-0,41
GRUPO DRAGADOS ES	13,21	-0,68
FCC ES	22,16	+0,23
GRUPO FERROVIAL ES	16,80	...
HANSON PLC GB	6,47	...
HEIDELBERGER ZE DE	58,30	...
HELL-TECHNODOR GR	7	+1,45
HERACLES GENL R GR	14,50	...
HOCHTIEF ESSEN DE	23,35	...
HOLDERBANK FINA CH	1130,61	-0,57
IMERYS FR	109	+3,81
ITALCEMENTI IT	9	...
LAFARGE FR	98,05	...
MICHANIKI REG. GR	3,56	-1,66
PILKINGTON PLC GB	1,78	...
RMC GROUP PLC GB	10,05	...
SAINT GOBAIN FR	155	-0,19
SKANSKA -B SE	41,53	...
TAYLOR WOODROW GB	2,89	...
TECHNIP FR	149,50	+1,91
TITAN CEMENT RE GR	38,50	...
VINCI AT	67	...
WIENERB BAUSTOF FR	21,35	...
DJ E STOXX CNST P	221,86	+0,24

27/03 10h07

Code pays	Cours en euros	% Var. 26/03
CONSUMMATION CYCLIQUE		
ACCOR FR	44,37	-0,85
ADIDAS-SALOMON DE	59,60	...
AGFA-GEVAERT BE	19,68	+0,87
AIR FRANCE FR	19,15	...
AIRTOURS PLC GB	4,25	...
ALITALIA IT	1,61	...
AUSTRIAN AIRLIN AT	12,55	...
AUTOGRILL IT	10,90	...
BANG & OLUFSEN DK	34,83	...
BASS GB	10,32	...
BENETTON GROUP IT	1,73	...
BERKELEY GROUP GB	12,04	...
BRITISH AIRWAYS GB	5,14	-0,62
BULGARIB IT	11,35	...
CHRISTIAN DIOR FR	40,40	+0,49
CLUB MED FR	75,90	+0,53
COMPASS GROUP GB	8,35	...
DELTALUFTANS N DE	20,10	-0,99
EM.TV & MERCHAN DE	15,92	...
EMI GROUP GB	7,08	...
EURO DISNEY FR	0,78	...
HERMES INTL FR	143	...
HILTON GROUP GB	3,35	...
HDP IT	3,73	...
HUNTER DOUGLAS NL	28,15	...
KLM GB	21,30	...
LVMH FR	56,30	...
MEDION DE	84,99	+0,11
MOULINEX FR	4,50	...
NH HOTELES ES	14,70	...
NXT GB	5,84	+0,28
P & O PRINCESS GB	4,57	...
PERSIMMON PLC GB	4,98	...
PREUSSAG AG DE	35,70	...
RANK GROUP GB	2,82	...

27/03 10h07

Code pays	Cours en euros	% Var. 26/03
CHIMIE		
AIR LIQUIDE FR	153,80	-0,26
AKZO NOBEL NV NL	44,89	...
BASF AG DE	44,20	...
BAYER AG DE	47,40	+0,42
BOC GROUP PLC GB	15,05	...
CELANESE N DE	20,50	...
CIBA SPEC CHIMI CH	67,85	-0,95
CLARIANT N CH	311,52	-0,73
DEGUSSA-HUELS DE	37,80	...
DSM NL	39,55	...
EMS-CHEM HOLD A CH	4599,43	-1,40
ICI GB	7,27	...
KEMIRA FI	5,80	...
KON. VOPAK NV NL	23,65	...

27/03 10h07

Code pays	Cours en euros	% Var. 26/03
APRÈS-MIDI		
LAPORTE GB	11,14	...
LONZA CRP N CH	627,61	-2,14
NORSK HYDRO NO	44,97	...
RHODIA FR	13,25	...
SOLVAY BE	56	+2
SYNGENTA N CH	54,28	-0,95
TESSENDERLO CHE BE	29,50	...
DJ E STOXX CHEM P	388,53	+0,15

27/03 10h07

Code pays	Cours en euros	% Var. 26/03
CONGLOMÉRATS		
D'IETERN SA BE	200	+1,01
AZEL FR	79,90	...
GBL BE	277,20	+1,17
GEVAERT BE	35	...
INCHCAPE GB	6,21	...
KVAERNER -A NO	7,73	...
MYTILINEOS GR	8,58	+2,14
UNAKIS HLDG N CH	193,11	-1,17
ORKLA NO	18,37	...
SONAE SGPS PT	1,16	...
DJ E STOXX CONG P	329,98	...

27/03 10h07

Code pays	Cours en euros	% Var. 26/03
TÉLÉCOMMUNICATIONS		
ATLANTIC TELECO GB	0,64	...
BRITISH TELECOM GB	8,25	-1,15
CABLE & WIRELES GB	7,85	-0,81
COLT TELECOM NE GB	14,49	+1,57
DEUTSCHE TELEKO DE	25,80	-0,19
E.BISCOM IT	93	-1,33
ERICOM IR	2,38	-0,83
ELISA COMUNICA IE	16	-0,31
ENERGIS GB	5,10	+0,32
EQUANT NV DE	25	...
EUROPOLITAN HLD SE	7,72	...
FRANCE TELECOM FR	64,50	...
HELLENIC TELE (GR	15,14	+0,53
HELSTELEPH E FI	102,60	...
KINGSTON COM GB	2,13	...
KONINKLIJKE KPN NL	11,52	-0,69
KPNQWEST NV -C NL	14,30	...
LIBERTEL NV NL	9,60	-1,54
MANNESMANN N DE	95	...
MOBILCOM DE	18	...
PANAFON HELLENI GR	6,52	+1,56
PT TELECOM SCPS PT	10,01	...
SONERA FI	9,85	-1,40
SWISSCOM N CH	247,91	...
T.I.M. IT	7,31	...
TELE 1 EUROPE SE	3,26	...
TELE DANMARK -B DK	39,25	+0,69
TELE2 -B SE	34,58	...
TELECEL PT	11,81	...
TELECOM ITALIA IT	11,28	...
TELECOM ITALIA IT	6	...
TELIA SE	6,68	...
TISCALI IT	15,31	-0,97
VERSATEL TELECO NL	6,05	...
VODAFONE GROUP GB	3,29	-0,49
DJ E STOXX TCOM P	589,23	-0,29

27/03 10h07

Code pays	Cours en euros	% Var. 26/03
ÉNERGIE		
BG GROUP GB	4,41	...
BP AMOCO GB	8,96	+0,18
CEPSA ES	11,17	+0,18
COFLEXIP FR	147,10	...
DOROTSCH PETRO NL	57,65	...
ENI IT	6,84	...
ENTERPRISE OIL GB	8,79	...
HELLENIC PETROL GR	8,82	-4,55
LASMO GB	3,18	...
LATTICE GROUP GB	2,13	...
OMV AG AT	86,25	...
PETROLEUM GEO-S NO	9,84	...
REPSOL YPF ES	19,36	+0,05
ROYAL DUTCH CO NL	62,50	...
SAIPEM IT	6,70	...
SHELL TRANSP GB	8,78	-0,55
TOTAL FINA ELF FR	149,50	...

VALEURS FRANCE

Après le rebond technique des deux séances précédentes, les valeurs françaises se replient mardi, à l'image de STMicroelectronics qui, en baisse de 3,85 %, cotait 40,5 euros en début de matinée. Les titres TMT (technos, médias, télécoms), en forte hausse lundi, perdaient du terrain mardi : Alcatel - 2,39 %, à 41,2 euros, France Télécom - 0,78 %, à 64 euros, Wanadoo - 4,81 %, à 5,34 euros. Usinor, qui avait gagné 10 % lundi, progressait encore de 0,45 %, pour atteindre 13,5 euros mardi matin. Après leurs envolées de la veille sur des espoirs de fin de la bataille pour Gucci, Pinault Printemps perdait 0,88 %, à 202 euros, et LVMH gagnait 0,53 %, à 56,6 euros. Bouygues, qui annoncera ses résultats pour l'exercice 2000 mardi après la fermeture, gagnait 2,46 %, à 37,50 euros. Technip progressait aussi, de 5,51 %, cotait 155,20 euros après avoir publié un résultat net (part du groupe) en hausse de 23,7 % en 2000, à 214,2 millions d'euros. Sidel (machines de soufflage de bouteilles plastiques) était toujours suspendu mardi en début de journée. Le Conseil des marchés financiers a annoncé mardi matin une OPA (offre publique d'achat) de Tetra Laval sur Sidel à 50 euros par action.

PREMIER MARCHÉ

Table with 5 columns: Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Montant coupon (I), and various stock symbols like ACCOR, AGF, AFFINEIXIMM, etc.

Main table of stock prices with columns for company names, current price, and percentage change.

Table of stock prices for companies like Remy Cointreau, Renault, Rexel, Rhodia, etc.

Table of international stock prices with columns for Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, and Montant coupon (I).

NOUVEAU MARCHÉ

Table of new market stock prices with columns for Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, and Montant coupon (I).

Table of stock prices for companies like CMT Medical, Coala, Coheris Atix, etc.

Table of stock prices for companies like Net2, Netvue, Neuronex, etc.

Table of stock prices for companies like Generale Loc, Geodis, Gfi Industri, etc.

SICAV et FCP

Table of SICAV and FCP funds with columns for Emetteurs, Valeurs unitaires, and Date cours.

Table of fund prices for companies like Ecur Technologies, Ecur Trimestriel, etc.

Table of fund prices for companies like Cic Pierre, Euroc Leaders, Mensuelcic, etc.

Table of fund prices for companies like Legat & General, Legal & General Bank, SG Asset Management, etc.

SCIENCES Dans la nouvelle édition de leur essai paru en 1996, *Les Chamanes de la préhistoire*, Jean Clottes et David Lewis-Williams réaffirment leur hypothèse d'une origi-

ne chamanique des peintures rupestres. ● L'ART PARIÉTAL ne s'appuierait pas sur la magie de la chasse et ne relèverait pas de « l'art pour l'art », mais serait l'expression d'une

religion chamanique fondée sur le voyage vers les esprits destiné à guérir des maladies ou à influencer la chasse, par exemple. ● DES CHANGEMENTS importants de cette reli-

gion préhistorique au cours des âges ne seraient pas incompatibles avec cette théorie. Mais nombre de contradicteurs s'élèvent contre cette hypothèse d'une religion unique et

défendent des motivations purement créatrices. ● LES PREUVES de l'interprétation chamanique manquent néanmoins, comme c'est souvent le cas en matière d'archéologie.

L'hypothèse controversée d'un chamanisme préhistorique

L'art rupestre tirerait sa substance du chamanisme. Deux préhistoriens défendent cette thèse malgré le tollé qu'elle soulève chez leurs confrères. Dans la réédition de leur essai, « Les Chamanes de la préhistoire », publié en 1996, ils réfutent les arguments de leurs contradicteurs et réaffirment leur théorie

L'INTERPRÉTATION de l'art rupestre a toujours fait couler beaucoup d'encre. La dernière en date, proposée par un préhistorien français, Jean Clottes, responsable de l'étude scientifique de la grotte Chauvet, et un anthropologue sud-africain, David Lewis-Williams, ancien directeur du Rock Art Research Institute de Johannesburg, a fait largement déborder l'encrier. Dans *Les Chamanes de la*

Grotte Chauvet : 87,5 millions de francs pour les expropriés

La cour d'appel de Toulouse a condamné l'Etat, lundi 26 mars, à verser 87,5 millions de francs (13,34 millions d'euros) d'indemnités aux trois familles ardéchoises expropriées de leurs terres, situées au-dessus de la grotte Chauvet. Un premier jugement, rendu en 1997 et cassé depuis lors, avait évalué l'indemnité d'expropriation à 31 730 F. La cour d'appel de Toulouse ne s'est pas contentée de prendre en compte les terrains de surface. Elle a estimé que la grotte Chauvet – qui abrite les plus anciennes peintures rupestres du monde, datées de 25 000 à 37 000 ans –, par sa taille, son ancienneté et son degré de conservation, valait au moins 15 fois celle de Lascaux, qui fut donnée à l'Etat en 1972 et évaluée à 1,1 million de francs, soit 4,7 millions de francs actuels. Ce litige est distinct de celui qui a opposé l'Etat aux trois « découvreurs » de la grotte – parmi lesquels Jean-Marie Chauvet –, avec lesquels un accord a été signé en 2000.

préhistoire, publié en 1996, les auteurs émettaient l'hypothèse que l'art pariétal tirait sa substance du chamanisme, système de croyances religieuses qui repose sur la transe et un état de conscience altérée.

Au cours d'un « voyage » provoqué par le jeûne, la danse, la douleur, la musique ou une drogue, le chaman entre en contact avec les esprits. Ce qui lui permet, à son retour, de guérir des malades, de prédire l'avenir, de modifier le temps ou d'intervenir sur le déroulement d'activités comme la chasse. De nombreuses sociétés dites primitives ont pratiqué et pratiquent encore ces rites.

Si le chamanisme revêt des formes très diverses, l'hypothèse des deux auteurs était que les peintures relevées dans les grottes pouvaient fort bien correspondre à la manifestation d'un chamanisme préhistorique. « *Transe de préhistoriens* », leur fut-il répliqué, « *dérives imaginaires* », « *mélange de réductionnisme biologique, d'approximation intellectuelle et de culture New Age* ». Un aimable confrère parla de « *chamanisme* ». Les deux hommes, qui persistent et signent, viennent de rééditer leur essai. Ils le font suivre d'une soixantaine de pages où ils réfutent leurs contradicteurs : « *Les découvertes effectuées à la grotte Chauvet et ailleurs*, écrivirent-ils, *les éléments que nous ignorions et qui ont été portés à notre connaissance ne sont pas allés à l'encontre des hypothèses avancées dans notre livre : ils les ont plutôt renforcées.* »

Il faut savoir que « l'indémonstrable théorie chamanique » est loin



« Sorcier » ou « Dieu-Cornu », cette étrange figure mi-homme mi-animal a été peinte sur une paroi de la grotte des Trois Frères (Ariège). Son interprétation reste très controversée.

d'être la première et que les interprétations de l'art pariétal qui se sont succédé depuis un siècle ont toujours provoqué de nombreuses polémiques chez les spécialistes. Les premières explications, proposées au début du XX^e siècle, furent simples : peintures, gravures et sculptures n'avaient pour but que

d'orner des armes, des outils, des parois. Mais pourquoi, dans ces conditions, aller créer des « œuvres d'art » dans des boyaux obscurs et difficiles d'accès ?

Cette thèse de l'art pour l'art fut rapidement abandonnée au profit du totémisme, brièvement soutenu par Salomon Reinach. Les ima-

ges, affirmait le préhistorien, étaient les emblèmes du clan. Ce qui collait mal avec le mélange des espèces trouvées sur les murs des grottes. Aussi Salomon Reinach lui-même jeta-t-il les bases d'une autre hypothèse qui fut popularisée par le « pape » de la préhistoire, l'abbé Breuil, et fut acceptée pendant la première moitié du XX^e siècle. Elle reposait sur la magie de la chasse : les scènes peintes au plus profond des cavernes devaient favoriser la capture des animaux. Elles avaient pour corollaire la magie de la destruction qui visait les bêtes dangereuses pour l'homme (félins, ours) et la magie de la fertilité, destinée à favoriser la multiplication des espèces « utiles ».

EXPLICATIONS ABANDONNÉES

André Leroi-Gourhan, qui défendait, comme son prédécesseur, l'unité de l'art paléolithique, fit ressortir la faiblesse de cette explication globale. Les animaux marqués de flèches ou blessés sont finalement peu nombreux, comme les scènes pouvant se rattacher au thème de la fécondité. Et quantité de figures n'entrent pas dans les catégories préétablies par l'abbé Breuil : les signes, les mains négatives, les créatures composites...

Une explication structuraliste fut alors avancée par Annette Laming-Empeire et André Leroi-Gourhan. Ce dernier l'exposa dans un ouvrage célèbre : *La Préhistoire du monde occidental* (1965). La caverne elle-même, souligne le préhistorien, joue un rôle capital : c'est un sanctuaire et les images y sont disposées en fonction d'une

organisation précise lourde de sens. En outre, les animaux toujours associés les uns avec les autres, selon des critères que l'on retrouve partout (par exemple, le bison ou l'aurochs et le cheval) sont la base d'un symbolisme sexuel – le cheval et le masculin et le bison et le féminin – sur lequel reposaient les croyances primitives. La beauté du raisonnement ne se prêtait pas toujours à la réalité du terrain. On fit remarquer aux tenants de cette thèse que ce classement, apparemment rigoureux, était en fait largement empreint de subjectivité : le chercheur « *organisa* » lui-même le décor de la grotte en fonction d'une interprétation préétablie. Peu à peu, ces hypothèses, qui ont encore des partisans, furent abandonnées.

En fait, les chercheurs délaissèrent les dogmes et les théories liés à l'interprétation de l'art pariétal. La publication de l'ouvrage de Jean Clottes et David Lewis-Williams remit ce sujet à l'ordre du jour. Et les réactions furent d'autant plus vives qu'il y a peu de chances de trouver un jour la « preuve explicite » de telle ou telle interprétation. « *On peut seulement dire que l'art des grottes raconte une mythologie*, notait le préhistorien Yves Taborin. *Le reste est imagination.* » C'est-à-dire le propre de l'homme.

E. de R.

★ Jean Clottes et David Lewis-Williams, *Les Chamanes de la préhistoire*. Texte intégral, polémique et réponses. La Maison des Roches éd., 236 pages, 135 F (20,58 €).

Jean Clottes, responsable de l'étude scientifique de la grotte Chauvet

« La grotte ou l'abri orné pourrait être un lieu de passage entre deux mondes parallèles »

« Le chamanisme serait, d'après vous, largement à l'origine de l'art pariétal. Cette théorie que vous avez développée avec David Lewis-Williams est fort contestée dans les milieux de la préhistoire. Etes-vous ébranlé par les arguments de vos contestataires ?

– André Leroi-Gourhan a songé à cette explication chamanique. Il écrit, en 1977, dans la revue *L'Ethnographie* : « *Je me suis souvent demandé si le fait de savoir que ce monde organisé existait au cœur de la terre n'était pas le plus efficace de la figuration et si l'homme ou les hommes compétents (pour ne pas dire initiés) n'étaient pas à même de le visiter, en corps ou en esprit ; de là à imaginer la randonnée chamanique, il n'y aurait qu'un pas, mais qu'il vaut mieux se garder de franchir.* » Moi, je l'ai franchi grâce aux travaux de David Lewis-Williams, auxquels je me suis rallié après les avoir examinés de manière très critique. Leroi-Gourhan avait bâti sa théorie contre l'abbé Breuil et ses analogies, qu'il trouvait simplistes, à juste titre. Il était normal qu'il refuse par principe ce type de rapprochement. Breuil avait élaboré une interprétation des peintures rupestres en s'appuyant sur la magie de la chas-

se tirée d'observations ethnographiques contemporaines. Leroi-Gourhan insistait sur la seule étude du document et de ses structures, c'est-à-dire la grotte, ses peintures et son mobilier. Mais le chamanisme n'est pas réductible à une opération magique, même teintée de spiritualité, comme le pensait Breuil. Alors que, dans les grandes religions traditionnelles, on intercède auprès de la divinité par le biais d'une prière, le chaman doit entreprendre un voyage dans l'au-delà pour négocier, avec les puissances qui s'y trouvent, guérison, restauration d'une harmonie détruite, succès de la chasse, prédiction de l'avenir.

« Ce voyage se fait par l'intermédiaire de la transe, que celle-ci soit provoquée par une mise en condition physique (jeûne, fatigue), la danse ou la musique, l'ingestion d'une drogue ou la combinaison de plusieurs de ces éléments. La grotte ou l'abri orné pourrait être un lieu de passage entre deux mondes parallèles. On nous reproche de nous en tenir à une théorie trop globalisante, qui n'a pu se maintenir pendant 20 000 ans. Mais l'hypothèse chamanique n'exclut pas des changements profonds. C'est un cadre

spirituel et mental qui correspond assez bien à l'indéniable unité de l'art pariétal et aux sociétés de chasseurs-collecteurs

– Les rapprochements que vous faites entre les créateurs de l'art pariétal et le chamanisme des sociétés actuelles de chasseurs-cueilleurs ne reposent-ils pas sur un anachronisme ?

– Ce qui est à peu près certain, c'est que la grotte est un sanctuaire. Et comme la majorité des œuvres qui s'y trouvent ont une grande qualité plastique, les gens qui les exécutaient avaient sûrement reçu une formation : on n'atteint pas impunément une telle qualité artistique. Il devait donc y avoir pour ces « professionnels » quelque chose qui ressemblait à un apprentissage, une initiation. On peut essayer d'en tirer les conséquences.

« Qui dit sanctuaire, dit religion, c'est-à-dire une vision du monde, une interprétation du cosmos. Bien sûr, cette religion a certainement eu le temps de changer plusieurs fois au cours de ces millénaires. Et d'ailleurs, à Chauvet, on a peut-être pointé un de ces changements. En effet, la majorité du bestiaire qui y est représenté est composée, à plus de 60 %, de lions, d'ours, de rhinocéros, de mam-

mouths, des animaux redoutables que l'on ne chasse pas ou rarement. C'est le même échantillonnage qu'à Arcy-sur-Cure, dont l'occupation est à peu près contemporaine (vers 27 000/21 000 avant notre ère). En revanche, dans les grottes de l'époque magdalénienne, plus récentes, cette représentation tombe à moins de 10 %, à l'exception notable de Rouffignac, où les mammouths pullulent. Là, ce sont les chevaux, les bisons, les aurochs ou les cerfs, espèces chassées et consommées, qui constituent la majorité des animaux figurés. Il y a donc eu incontestablement une modification du panthéon représenté.

« On a noté aussi, à Chauvet, les conventions singulières avec lesquelles les animaux sont dessinés : la forme spécifique des oreilles des rhinocéros ou la caractéristique des crinières de bison. Or, on sait que les conventions évoluent avec le temps. Si elles sont identiques à Chauvet, cela n'indique-t-il pas que ces dessins ont été faits dans un temps relativement court, par des gens assez proches qui utilisaient les mêmes « tics » stylistiques ? Cela pourrait indiquer aussi que la grotte a été désertée pendant de très longues

périodes. Et que, de toutes les manières, on allait rarement dans ces abris, sinon pour des occasions spéciales.

– On vous reproche aussi vos absences de preuves...

– En archéologie on n'a jamais de preuve, sauf à un niveau très bas. Et l'hypothèse chamanique de l'art pariétal recoupe le maximum de faits avérés. L'art rupestre, c'est tout à la fois l'affirmation d'une présence, une signature, un art narratif ou commémoratif qui fixe la mémoire d'événements ou de mythes marquants, donc, pour une société donnée, une sorte de témoignage, une vision du monde en même temps qu'un moyen pour agir sur lui. Et, là, j'en reviens au chamanisme. Celui-ci ne saurait expliquer l'ensemble de l'art rupestre mondial – les Aborigènes d'Australie, par exemple, ne sont pas des sociétés chamaniques –, mais, compte tenu de l'étendue des religions chamaniques parmi les peuples traditionnels, ce cadre conceptuel est des plus utiles pour essayer, avec prudence, de comprendre la signification de cet art. »

Propos recueillis par Emmanuel de Roux

Les psychologues débattent de leurs troubles identitaires

UN VRAI SUCCÈS, qui révèle un vrai problème : 1 300 personnes ont assisté, les 23 et 24 mars, aux premiers Etats généraux de la psychologie (EGP), organisés à Paris sous l'égide des ministères de l'éducation nationale et de la santé. Conduite dans le but d'« augmenter la lisibilité de la profession, améliorer sa reconnaissance publique et ses conditions d'exercice, et promouvoir la déontologie à laquelle elle se réfère », cette immense réunion de travail témoignait, avant tout, du malaise chronique dont souffrent les psychologues en France.

Qu'est-ce qu'un psychologue ? Le titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS, ou équivalent), qui, dans sa pratique, écoute des personnes ou des groupes de personnes (enfants et adultes, sains ou malades) afin de cer-

ner leurs possibilités et leurs compétences, de comprendre et soulager leurs problèmes ou leurs souffrances. Le tout dans des milieux aussi divers que l'école, l'entreprise, l'hôpital, la prison ou le cabinet privé du psychanalyste. C'est dire que les planètes sont nombreuses dans la nébuleuse « psy », et qu'elles gravitent sur des orbites parfois fort éloignées les unes des autres.

INCOHÉRENCES

Alors, dira-t-on, où est le problème ? Précisément dans cette demande grandissante de la société moderne, à laquelle répond un nombre « ridiculement bas » de spécialistes (35 000 psychologues en France, parmi lesquels 90 % de salariés). La profession, relativement jeune (un demi-siècle), verra dans cette décennie partir à la

retraite nombre de ses fondateurs. Il y a en moyenne 45 000 étudiants en psychologie dans les universités : le taux d'échec est élevé, les études sont longues, et la garantie d'emploi est loin d'être assurée. Dans le même temps, les consultations de psychologues dans les services hospitaliers sont saturées, et le nombre d'emplois de psychologues scolaires (3 250 postes dans le premier degré, 4 500 dans le second, dont 20 % de postes vacants) attribué sans réelle évaluation des besoins.

A ces incohérences, s'en ajoutent d'autres. « Les pouvoirs publics ne se hâtent pas pour harmoniser les cadres réglementaires de l'exercice professionnel des psychologues qu'ils emploient. Dans la justice, la santé, l'éducation nationale ou dans la fonction publique territoriale, les psy-

chologues ont des missions distinctes, des fonctions différentes, des statuts différents et des procédures de recrutement spécifiques », constate les membres du comité d'organisation des EGP, qui estiment que « la société hésite à définir précisément le rôle social, les objectifs humains et les missions » qui leur incombent. Par ailleurs, bien que le titre soit légalisé, l'exercice de la profession par des non-psychologues n'est pas sanctionné. « Pour de nombreuses entreprises ou administrations, la tentation est donc grande d'employer du personnel moins bien formé, moins coûteux et ne s'engageant pas à respecter le code de déontologie de la profession. »

Eclatement des lieux, des statuts et des situations... Eclatement aussi inhérent à la profession elle-

même, puisque celle-ci, rien qu'en France, est actuellement disséminée dans plus de... 230 associations. Quant à la recherche en psychologie, à la croisée de chemins entre science de la vie et science de l'homme, ses ramifications s'éparpillent dans de multiples disciplines (neurobiologie, sciences cognitives, éthologie).

Et, pourtant, les professionnels sont formels : « Qu'il s'agisse du fonctionnement mental (partagé par tous), des dysfonctionnements pathologiques (partagés par certains) ou des spécificités individuelles qui font les différences entre les uns et les autres (non partagées), il n'y a pas plusieurs psychologies, mais une seule. » Il faudra bien alors parvenir à rendre l'ensemble cohérent. Et pas seulement à l'échelle nationale, puisque le projet d'harmonisation

européenne des études et de la formation des psychologues doit aboutir d'ici à quelques années. La Fédération européenne des associations de psychologues professionnels (Afppa), qui regroupe 130 000 membres exerçant dans 31 pays, prépare d'ores et déjà, avec le soutien financier de la Communauté, un « diplôme européen de psychologie », dont l'obtention demandera une formation scientifique et pratique d'au moins six ans.

« Si l'on ne peut pas parler d'une voix unique, du moins peut-on parler d'une même voix », affirmait Jean-François Camus, président de l'Association des enseignants de psychologie des universités (AEPU) en conclusion de ces premiers EGP.

Catherine Vincent

En Europe, l'Espagne ne dicte la loi que grâce à ses clubs

La sélection nationale, qui reçoit les Bleus mercredi 28 mars à Valence, ne parvient pas à connaître la même réussite que le Real Madrid, La Corogne ou Valence, ténors de la Ligue des champions

Pour la deuxième saison de suite, trois formations de la Péninsule vont disputer les quarts de finale de la Ligue des champions. Une réussite particulièrement brillante qui place les clubs des villes de Madrid, La Corogne, Valen-

ce et Barcelone parmi l'élite des équipes européennes, loin devant les formations françaises. Mais ce succès des clubs ibériques n'a que peu d'influence sur les résultats de la sélection. Son inefficacité chronique désespère

les supporters, qui n'ont que le souvenir d'un titre européen en 1964 (contre l'URSS) et une finale en 1984 (perdue contre la France) pour peupler leurs rêves. Cette formation rencontre les Bleus de Roger Lemerre mercre-

di 28 mars à Valence. Une équipe de France que le sélectionneur a modifiée pour l'occasion en faisant entrer dans le groupe Jonathan Zebina, 22 ans, défenseur de l'AS Roma, pour remplacer Franck Leboeuf, blessé.

MADRID

correspondance

« Comment le Bayern Munich s'est-il qualifié pour les demi-finales de la Coupe d'Espagne », plaisantaient les supporters espagnols la saison passée en soulignant que



FOOTBALL

trois clubs de la Liga étaient présents en demi-finales de la Ligue des champions (Real Madrid, Valence et Barcelone).

Cette année, les clubs espagnols peuvent faire encore mieux. Trois d'entre eux se sont qualifiés pour les quarts de finale de leur groupe en C1 (Real Madrid, Valence et Deportivo La Corogne). Le hasard du tirage au sort a fait que, le FC Barcelone s'étant débarrassé en quarts de fina-

le du Celta Vigo et Alavés ayant sorti le Rayo Vallecano, il n'y a « que » deux clubs ibériques en demi-finales de la Coupe de l'UEFA. Ironie : le Celta Vigo a dû passer par la Coupe Intertoto alors que le Rayo s'est qualifié grâce au Trophée du fair-play...

Les clubs espagnols font la loi en Europe. La présence du Real Madrid en quarts de finale de la C1 et celle du FC Barcelone, sorti par la petite porte de la C1 mais présent en demi-finales de la C3, ne sont pas vraiment une surprise. Mais la Liga ne se limite plus aux deux seuls ogres, et les autres équipes aspirent à plus que les accessits. La victoire du Deportivo La Corogne dans le championnat 2000 ainsi que celle de l'Espanyol Barcelone en Coupe d'Espagne en sont la preuve.

Première des clés de cette réussite, l'argent qui permet aux vingt clubs de division 1 d'acquiescer des

vedettes étrangères qui ont relevé au plus haut niveau le jeu de la Liga. L'habitude de rencontres de haut niveau permet aux joueurs d'être au point tactiquement, techniquement et physiquement lors des joutes européennes. Autre clé de la réussite : les impôts espagnols, qui sont beaucoup moins gourmands que le fisc français. Le pouvoir d'achat est donc supérieur en Espagne pour les footballeurs professionnels, bien qu'il soit difficile de comparer les budgets des clubs de ces deux pays. A budget égal, les clubs espagnols rémunèrent mieux. Mais cette course au recrutement influe sur les comptes qui sont globalement négatifs.

L'absence d'un organisme de contrôle de gestion des clubs, telle la DNCG en France, explique une partie des déficits éphémères de clubs comme le Real, l'Espanyol,

samedi contre le Japon son deuxième match avec les Bleus, se fondant sans aucun problème dans le collectif.

Jonathan Zebina, au physique impressionnant (1,90 m pour 84 kg), est un joueur polyvalent évoluant aussi bien sur le flanc droit que dans l'axe de la défense. Originaire de la région parisienne, il avait rejoint le championnat d'Italie après deux saisons avec l'AS Cannes.

« C'est l'exception qui confirme la règle », avait souligné Roger Lemerre en remarquant qu'il était le seul tricolore à ne pas avoir suivi les diverses étapes des équipes de jeunes avec les sélections françaises.

M. D. (avec AFP)

PROFIL

JONATHAN ZEBINA, UN NOUVEAU BLEU

Jonathan Zebina, 22 ans, défenseur latéral droit de l'AS Roma, fera ses débuts avec l'équipe de France de football mercredi à Valence contre l'Espagne en match amical où il remplacera Frank Leboeuf, blessé samedi soir contre le Japon (5-0). Frank Leboeuf, le défenseur central de Chelsea, s'est déchiré l'adducteur gauche lors de la première mi-temps et il devait passer dimanche une imagerie par résonance magnétique (IRM) pour déterminer la gravité de sa blessure et la durée de son indisponibilité.

Jonathan Zebina avait fait ses

débuts sous le maillot tricolore de l'équipe des A', jeudi 22 mars à Mulhouse contre l'Allemagne A' (1-2). « Ce choix de Roger Lemerre s'inscrit dans la logique de ce qu'il avait annoncé quand il avait précisé que l'équipe A' était l'antichambre de l'équipe A », a souligné dimanche à Clairefontaine Henry Emile, entraîneur adjoint des Bleus.

Cette blessure de Frank Leboeuf intervient après les forfaits de Fabien Barthez (Manchester United) et Lilian Thuram (Parma), ce qui obligera le sélectionneur à aligner une défense entièrement remodelée contre l'Espagne. Willy Sagnol (Bayern Munich), qui avait joué lui aussi contre l'Allemagne A', avait déjà été rappelé en renfort alors que Mickaël Silvestre (Manchester United) a disputé

Manière de voir

Le bimestriel édité par

LE MONDE
diplomatique



Surveillance et répression

Tous fliqués ! par **Ignacio Ramonet**. ■ Un nouvel ordre, par **Herbert Marcuse**. ■ Combattre l'esprit de « 1984 », par **François Brune**. ■ La prophétie du « Meilleur des mondes », par **Ignacio Ramonet**. ■ Contrôle.com, par **Philippe Rivière**. ■ Internet ou la fin de la vie privée, par **Mathieu O'Neil**. ■ Ce « petit château de l'âme » cerné de toutes parts, par **Denis Duclos**. ■ Les outils informatiques du fichage social, par **Florence Touret**. ■ Le toxicomane apprivoisé, par **Claude Olievenstein**. ■ Comment la tolérance zéro vint à l'Europe, par **Loïc Wacquant**. ■ Vidéosurveillance jusqu'à l'océan, par **Philippe Rivière**. ■ Parler sans permis à Singapour, par **Mathieu O'Neil**. ■ Contre-choc à l'école, par **Sandrine Garcia** et **Franck Poupeau**. ■ L'œil des renseignements généraux, par **Laurent Bonelli**. ■ Profils de « sauvages », par **Laurent Bonelli**. ■ Traque des ex-délinquants sexuels aux Etats-Unis, par **Loïc Wacquant**. ■ A la foire du comté, par **Loïc Wacquant**. ■ Autodéfense à l'américaine, par **Eric Klinenberg**. ■ Ces entrepreneurs en sécurité, par **Pierre Rimbart**. ■ Médias et « insécurité », par **Serge Halimi**. ■ Aux bons soins d'une société sécuritaire, par **Christian de Brié**. ■ Tous les Européens sur écoute, par **Philippe Rivière**. ■ Panique morale face aux hooligans, par **Anastassia Tsoukala**. ■ Hypocrisie des armes non létales, par **Steve Wright**. ■ Une seule punition, l'enfermement ? par **Florence Raynal**. ■ Le bracelet électronique en question, par **Florence Raynal**. ■ Le « moyennement répressif » des Pays-Bas, par **Josine Junger-Tas**. ■ Pendant que vous rêvez..., par **John Berger**. ■ Droits humains import-export, par **Philippe Rivière**.

Sites Internet, bibliographie.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 45 F - 6,86 €

Las Palmas ou Majorque. Le championnat bicéphale s'est transformé ces dernières saisons en club des quatre. Valence et le Deportivo La Corogne, qui ne disposent pas des budgets du Barça ou du Real, ont réussi à se glisser dans le cercle des prétendants de la Liga. Les recettes de ces deux clubs, plus importantes que celles des autres acteurs du championnat, leur permettent de constituer des effectifs impressionnants.

STABILITÉ DES EFFECTIFS

Valence, qui avait brillé par le passé, a dû laisser partir à la fin de la saison dernière ses internationaux espagnols Javier Farinos (à l'Inter Milan, pour 120 millions de francs) et Gerard (au FC Barcelone, pour 160 millions de francs) ainsi que son joyau argentin Claudio Lopez (à la Lazio Rome, pour 170 millions de francs). Mais, cette fois, l'argent a permis de garder le maître à jouer de la sélection Gaizka Mendietia au club, tout en recrutant des jeunes talents : l'Argentin Pablo Aimar, appelé à être le successeur de Maradona, l'avant-centre norvégien John Carew, l'international espagnol Ruben Baraja, le Brésilien Fabio Aurelio ou l'Argentin Ayala.

Point commun de ces recrues : elles ont toutes vingt-cinq ans ou moins et n'ont pas encore atteint le maximum de leurs performances. Au Deportivo, les départs de Rivaldo pour le Barça et de Flavio Conceição pour le Real Madrid ont été compensés par les arrivées du Brésilien Djalminha et de Diego Tristão mais aussi de recrues venues de division 2 qui se sont avérées efficaces : le Néerlandais Roy Makaay, le Portugais Pauleta (maintenant à Bordeaux) ou le Brésilien Emerson.

A La Corogne, Javier Irureta entraîne le club depuis trois ans. Si onze entraîneurs se sont succédé depuis le début de la saison, la continuité des techniciens est aussi un point commun des « petits », Celta Vigo, Alavès et Rayo Vallecano. Victor Fernandez et Juande Ramos entraînent respectivement le Celta et le Rayo depuis trois saisons, alors

que Mané dirige Alavès depuis quatre ans (trois ans pour Irureta à La Corogne). Mané et Juande Ramos ont même conduit leurs deux formations à l'accession en division 1 en 1998 et en 1999. Le fonds de jeu d'Alavès et du Rayo, tombeurs respectivement de l'Inter Milan et de Bordeaux, n'ont sans doute rien de comparable avec ceux de leurs victimes mais ils savent utiliser leurs forces en s'organisant avec des défenses compactes et se montrant redoutables sur les coups de pied arrêtés, répétés des centaines de fois à l'entraînement.

Le groupe de joueurs des trois « petits » est également resté stable ces dernières saisons. L'intégration de nouveaux joueurs se fait au compte-gouttes. Les Russes Mostovoi et Karpin évoluent ainsi au Celta depuis quatre et cinq ans alors que Javi Moreno, révélation de l'année et meilleur buteur du championnat, est à Alavès depuis trois ans. Les clubs espagnols ont aussi réussi à conserver une logique collective qui fait souvent défaut aux grands clubs. Dans chacun des effectifs, on trouve des joueurs prêts à s'identifier au maillot qu'ils portent. Fran, capitaine du Deportivo, Cota capitaine du Rayo, évoluent dans leurs clubs depuis treize ans. Josep Guardiola en est à sa 11^e saison au Barça, Abelardo à sa 7^e. Au Real, Sanchis compte dix-sept saisons au club, Hierro onze, et Raul sept.

Toutefois, l'étonnante réussite des clubs espagnols a son pendant négatif : l'inefficacité chronique de sa sélection nationale dont le dernier fait d'armes reste la finale de l'Euro en... 1984 en France. Les « mercenaires » étrangers occupent souvent les postes clés et Johan Crujff soulignait après la défaite de l'Espagne sur un score sans appel (3-0) contre l'Angleterre, que la « sélection » avait évolué avec deux avant-centres de milieu de tableau (Urzaiz, de l' Athletic Bilbao et Javi Moreno d'Alavès). « La preuve qu'il n'y a pas une concurrence nécessaire ».

Patrick Snowy

La NFL projette d'installer en France une équipe de football américain

LE FOOTBALL américain, le vrai, pratiqué par des joueurs de nationalité américaine, est-il soluble en France ? Cette question pourrait bientôt devenir d'actualité. La National Football League (NFL), qui gère le championnat américain, va en effet recevoir, d'ici quelques semaines, un dossier de candidature venant de France pour participer, à partir de 2003, à la compétition privée qu'elle organise sur le continent européen.

Créée en 1995 en partenariat avec la chaîne Fox, la NFL-Europe réunit six équipes – à Düsseldorf, Berlin, Francfort, Barcelone, Edimbourg et Amsterdam – qui s'affrontent dans un mini-championnat de mars à mai. Chacune de ces équipes est composée de 40 joueurs dont les trois-quarts sont des professionnels américains n'ayant pas (encore) trouvé d'employeur au sein de la NFL ; les autres sont des Européens. Compétition organisée depuis Londres et New York, la NFL-Europe connaît un succès mitigé, sauf en Allemagne où 30 000 à 40 000 spectateurs se déplacent.

Inscrire une équipe française à cette épreuve est l'ambition de Frédéric Paquet qui, à trente-cinq ans, cumule les fonctions de président de la Fédération française de football américain (FFFA) et de président de la Fédération mondiale (IFAS). Cet ancien « tight end » (receveur rapproché) des Argonautes d'Aix-en-Provence veut donner un élan nouveau à sa discipline pratiquée, en France, par 7 500 licenciés.

Pendant plusieurs années, la FFFA a entretenu des relations crispées avec la NFL, perçue comme un géant impérialiste n'ayant d'autre vocation que de faire du « business ». Elu en 1996 à la tête de la FFFA, Frédéric Paquet a recollé les morceaux avec la NFL. Son grand patron, Paul Tagliabue, a même fait

le voyage jusqu'à Paris en avril 2000 pour évoquer la possibilité de créer une équipe française au sein de la NFL-Europe.

« Une véritable synergie s'est installée, aujourd'hui, entre eux et nous, explique Frédéric Paquet. Des coaches américains participent à des sessions d'entraînement et de formation ; des jeunes de notre pôle espoirs d'Amiens ont la possibilité de se rendre en stage aux Etats-Unis. La prochaine étape sera la création de cette équipe qui permettra à nos joueurs de progresser aux côtés de professionnels américains. »

QUATRE VILLES CANDIDATES

Quatre villes ont été présentées pour accueillir la future « franchise », selon le terme employé outre-Atlantique : Paris, Lyon, Nice et Toulouse. Le budget de fonctionnement, 50 millions de francs, sera presque entièrement pris en charge par la NFL. Dans la constitution de son dossier, Frédéric Paquet est également allé requérir le blanchiment du ministère de la jeunesse et des sports dont l'hostilité face aux compétitions « fermées » est connue. « La NFL-Europe n'est pas une compétition comme on l'entend en France, indique le président de la FFFA, il faut la considérer comme une manifestation de sport-spectacle. Nous n'allons pas contre la loi. »

Reste que ce projet d'équipe française est en concurrence avec une candidature autrichienne. La direction de la NFL fera son choix en mai. Une période mouvementée pour Frédéric Paquet qui est également directeur du marketing au sein d'un club de football professionnel, le Lille Olympique Sporting Club (LOSC), actuellement en tête du classement de D1.

Frédéric Potet

Paris 2008 : la commission d'évaluation du CIO est sur le terrain

LA PREMIÈRE journée de travail de la commission d'évaluation du Comité international olympique (CIO), chargée d'examiner le dossier de candidature de la Ville de Paris aux Jeux olympiques de 2008, a été « fructueuse », selon Henri Sérandard, président du Comité national olympique et sportif français (CNOSF) et membre du CIO.

« C'est bien parti », a estimé Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports, à la sortie du « grand oral » destiné à présenter le « contexte général de la candidature, les concepts concernant les différents sports et les moyens de transport ».

De son côté, Bertrand Delanoë, le maire (PS) de Paris élu dimanche 18 mars, a évoqué devant les visiteurs du CIO des « jeux écologiques, des jeux solidaires, avec notamment le don prévu aux pays en voie de développement de tous les équipements provisoires, et des équipements sportifs comme des transports accessibles aux personnes handicapées ».

La commission de quinze membres, présidée par le Néerlandais Hein Verbruggen, président de l'Union cycliste internationale (UCI), a déjeuné lundi 26 mars à l'Hôtel de Ville où elle a eu la surprise de retrouver Jean Tiberi, le précédent maire de Paris, venu à l'invitation de Bertrand Delanoë montrer l'unanimité politique et la continuité qui règnent autour de la candidature de la capitale française.

VOYAGE EN RER

Après une visite de la salle d'information et de commandement (SIC) de la préfecture de police de Paris où 135 fonctionnaires coordonnent l'action des policiers sur les points sensibles de la capitale, les membres de la commission se sont rendus en RER – et en six minutes – de la station Châtelet-Les Halles, en plein cœur de Paris, au Stade de France à La Plaine-Saint-Denis.

C'est ce lieu, où s'est notamment déroulé la finale de la Coupe du monde de football en 1998, qui est proposé pour l'accueil des cérémonies d'ouverture et de clôture ainsi que pour les compétitions d'athlétisme.

La journée de lundi s'est terminée par une visite du site proposé dans le nord-est de Paris (sur l'emplacement d'entrepôts, boulevard Macdonald) pour le Centre international des médias, qui servirait à la fois – à la différence de Sydney – pour les journalistes de la presse écrite et audiovisuelle.

Outre la visite du Stade de France, la journée du mardi 27 doit être consacrée à la découverte des emplacements prévus pour d'autres équipements sportifs : site du futur village olympique, du futur vélodrome d'Aubervilliers et du « boulevard des sports » (actuel boulevard Macdonald) où sera construit le stade nautique. – (AFP)

DÉPÊCHES

■ NATATION : l'Australien Ian Thorpe a battu le record du monde du 800 m nage libre, lundi 26 mars à Hobart (Australie). Il a réalisé un temps de 7 min 41 s 59, améliorant ainsi de 4 s 59 l'ancien record détenu depuis 1994 par son compatriote Kieren Perkins.

■ OLYMPISME : le Belge Jacques Rogge (58 ans) s'est porté officiellement candidat à la présidence du Comité international olympique (CIO), lundi 26 mars à Bruxelles. Membre du CIO depuis 1991, ce chirurgien résidant à Gand, membre de la commission exécutive et vice-président de la commission médicale du CIO, est le troisième candidat à se lancer dans la course présidentielle après le Hongrois Pal Schmitt (58 ans), membre du Conseil de l'ordre olympique, et l'Américaine Anita DeFrantz (48 ans), première vice-présidente du CIO. Le successeur de l'Espagnol Juan Antonio Samaranch sera élu le 16 juillet à Moscou, lors de la 112^e Session du CIO.

Partout des averses

MERCREDI. Le flux d'ouest perturbé persiste. La journée de mercredi est caractérisée par un ciel instable, ponctué d'averses n'épargnant aucune région. Dans la nuit, une nouvelle perturbation pluvieuse et venteuse va traverser le pays.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. La matinée est émaillée d'averses localement orageuses. Une amélioration se dessine l'après-midi. La pluie revient en soirée sur le littoral atlantique. Températures de 10 à 12 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Les éclaircies matinales cèdent devant les averses l'après-midi, avec quelques coups de tonnerre. Températures autour de 12 degrés.

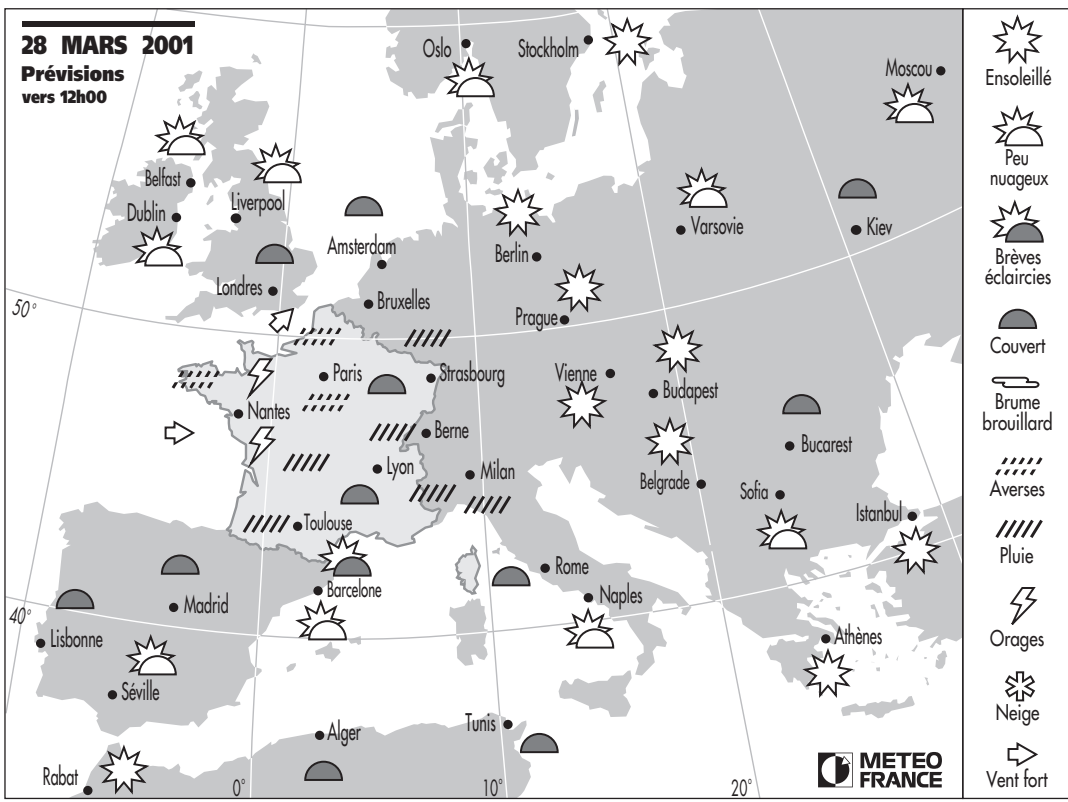
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Les nuages porteurs de petites pluies traînent des Vosges à la Franche-Comté en matinée. Plus à l'ouest, éclaircies. Dans l'après-midi, des averses se produisent de la Champagne à la Bourgogne. En Alsace, le

ciel s'abstient de donner de la pluie. Températures maximales de 12 à 14 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Des averses, voire des orages, touchent principalement le Poitou-Charentes, le nord de l'Aquitaine et de Midi-Pyrénées. Au pied des Pyrénées, le temps se révèle plus sec avec quelques trouées l'après-midi. Températures de 12 à 15 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Les pluies sont présentes une bonne partie de la journée sur l'ouest du Massif central et les Alpes (neige au-dessus de 1 500 m). Par effet de foehn, les vallées de l'est du Massif central (Allier, Loire, Rhône) échappent aux ondées. Températures de 10 à 15 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. La matinée est parfois menaçante avec des averses orageuses, qui se décalent vers la Côte d'Azur et la Corse l'après-midi. Eclaircies plus à l'ouest. Températures de 14 à 17 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **HAÏTI.** Après les récents incidents survenus à Port-au-Prince et en province, le Quai d'Orsay recommande aux ressortissants français de reporter tout déplacement non indispensables dans ce pays. En 1998, Haïti avait accueilli quelque 7 000 Français.

■ **AVION.** Gestionnaire de l'aéroport, la chambre de commerce et d'industrie de Strasbourg et du Bas-Rhin a annoncé que la ville serait bientôt reliée à Madrid deux fois par jour, du lundi au vendredi, par Air Nostrum, avec un numéro de vol Iberia. La desserte de Milan, assurée par Regional Airlines sous numéro de vol Air France, sera renforcée (deux vols quotidiens en semaine), ainsi que celle de Vienne (deux vols par jour), par Tyrolean Airways, en partage de code avec Austrian Airlines. Pour la saison d'été, Strasbourg sera relié une fois par semaine à Ajaccio (CCM Airlines) et à Ankara (Turkish Airlines).

PRÉVISIONS POUR LE 28 MARS 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

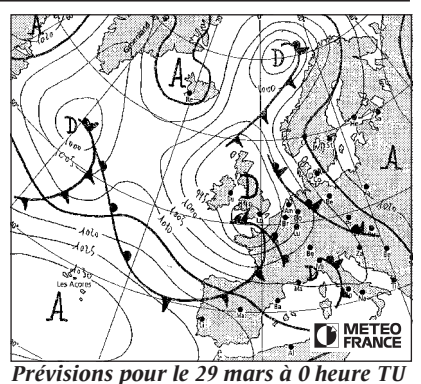
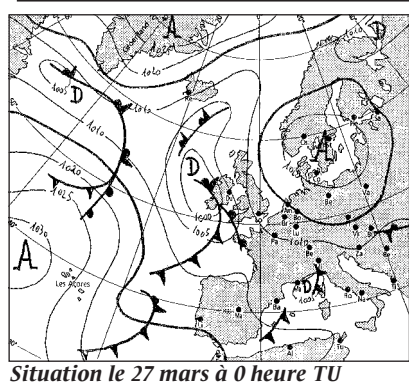
FRANCE métropole	NANCY	5/11	P
AJACCIO	7/15	P	
BIARRITZ	8/14	P	
BORDEAUX	8/13	P	
BOURGES	7/11	P	
BREST	7/11	P	
CAEN	7/10	P	
CHERBOURG	7/10	P	
CLERMONT-F.	5/12	P	
DIJON	5/12	P	
GRENOBLE	6/14	P	
LILLE	5/10	P	
LYOGES	6/9	P	
LIMON	7/14	P	
MARSEILLE	8/16	P	

PAPEETE	24/29	S
POINTE-A-PIT.	22/30	S
ST-DENIS-RÉ.	24/30	S
EUROPE		
AMSTERDAM	3/9	C
ATHENES	17/23	S
BARCELONE	10/14	S
BELFAST	7/16	P
BELGRADE	4/15	S
BERLIN	-6/5	S
BERNE	8/15	N
BRUXELLES	8/11	P
BUCAREST	5/12	P
BUDAPEST	2/13	P
COPENHAGUE	7/13	P
DUBLIN	7/11	P
FRANCE outre-mer		
FRANCFORT	1/14	C
GENEVE	7/12	P
HELSINKI	-12/2	S
ISTANBUL	9/20	S

KIEV	-3/3	C
LISBONNE	10/16	C
LIVERPOOL	6/11	S
LONDRES	6/10	C
LUXEMBOURG	4/10	C
MADRID	8/11	C
MILAN	8/14	P
MOSCOU	-9/2	S
MUNICH	-5/13	C
NAPLES	10/18	S
OSLO	-10/2	S
PALMA DE M.	8/17	S
PRAGUE	-5/6	S
ROME	7/17	C
SEVILLE	9/18	S
ST-PETERSB.	-13/5	S
STOCKHOLM	-6/4	S
TENERIFE	16/18	S
VARSOVIE	-6/2	S

VENISE	8/12	C
Vienne	-1/9	S
AMÉRIQUES		
BRASILIA	20/29	S
BUENOS AIR.	12/24	S
CARACAS	22/29	S
CHICAGO	-5/7	C
LIMA	20/25	P
LOS ANGELES	16/21	S
MEXICO	10/24	S
MONTREAL	-2/5	S
NEW YORK	2/9	S
SAN FRANCIS.	13/19	S
SANTIAGO/CHI	8/27	S
TORONTO	-4/6	S
WASHINGTON	-2/9	S
AFRIQUE		
ALGER	11/19	C
DAKAR	18/23	S
KINSHASA	21/30	P

LE CAIRE	23/34	S
NAIROBI	17/27	S
PRETORIA	19/28	S
RABAT	10/17	S
TUNIS	10/25	C
ASIE-Océanie		
BANGKOK	23/34	S
BEYROUTH	19/27	S
BOMBAY	22/30	S
DJAKARTA	26/29	P
DUBAI	17/28	S
HANOI	21/26	C
HONGKONG	20/25	S
JERUSALEM	18/34	S
NEW DEHLI	19/34	S
PEKIN	2/8	S
SEOUL	3/9	P
SINGAPOUR	26/30	C
SYDNEY	16/21	S
TOKYO	9/17	S



PRATIQUE

L'assurance annulation de voyage de plus en plus restrictive

REFUSÉ à l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) en juillet 2000, Didier M. était néanmoins inscrit sur une liste d'attente. En août, il achète un billet d'avion pour l'Égypte à un prix promotionnel (départ en octobre). L'employée de l'agence lui ayant affirmé que les cas de convocations administratives étaient pris en compte, il souscrit une assurance annulation. A la mi-septembre, il apprend qu'il est admis à l'IUFM et doit commencer immédiatement sa formation. Son billet ne lui sera jamais remboursé par la société Contact Assistance: « Le motif d'annulation n'entre pas dans le cadre de la garantie. »

juin, serait remboursé sur présentation de sa convocation à la session de septembre. En revanche, s'il avait acheté le voyage en juillet, après son échec, il ne pourrait pas faire jouer l'assurance en arguant de son ignorance de la date exacte de l'examen de rattrapage. « Il en va de même pour des clients "seniors" dont les parents sont très âgés, poursuit Christian Thuillier. S'ils réservent leur voyage alors que leur père ou leur mère est hospitalisé, l'assurance annulation ne jouera pas. Mais si l'hospitalisation survient huit jours avant le départ, ils seront remboursés. »

« parce qu'ils n'ont plus d'argent ou viennent de s'apercevoir qu'il fera trop chaud aux Antilles, ou bien sont pris de panique au moment d'embarquer dans l'avion », les assureurs conseillent de souscrire une garantie supplémentaire: « Plus le contrat est cher, plus il est étendu. »

Beaucoup de voyageurs se croient à l'abri parce qu'ils ont payé avec une carte bancaire, qui inclut une assurance. Lorsque Danièle G., prise de violents maux de ventre, a dû annuler son circuit en Jordanie, elle s'est donc tournée vers Visa Premier pour le remboursement. A la réception du dossier du courtier d'assurance, son médecin traitant étant en congé, elle a

envoyé les résultats de la coloscopie pratiquée par le gastro-entérologue. A son retour, le généraliste a complété le dossier par un certificat médical, précisant que l'état de sa patiente lui interdisait « tout déplacement à l'étranger ». Réponse de la compagnie: « La garantie annulation de voyage ne prévoit aucun remboursement pour un problème de santé n'obligeant pas l'assuré à garder la chambre. »

Au GIE Carte bleue, on se défend de vouloir léser: « Nous prenons en charge des otites et des bras cassés qui n'obligent pas à garder la chambre, dès lors qu'il s'agit d'une contre-indication médicale au voyage. Les 1 400 000 titulaires sont des clients privilégiés et l'indemnisation a lieu dans les quarante-huit heures suivant la réception des éléments nécessaires au règlement. » Les statistiques pour l'année 2000 chez Visa Premier font état de 6 824 dossiers d'annulation pour cause de maladie, dont 111 ont donné lieu à une expertise médicale et trois ont été refusés.

le voyage ». Quant à la correspondance entre l'état du malade et les garanties du contrat, elle serait « du ressort du médecin-conseil de la compagnie d'assurances, au vu du rapport de l'expert ».

On peut toujours contester la décision de l'assureur. Il faut tout d'abord obtenir communication des conclusions de l'expert par l'intermédiaire de son généraliste. Ensuite, si on n'est pas d'accord, demander une nouvelle expertise à un « médecin de recours », chargé de défendre le point de vue de l'assuré. En cas de désaccord entre les deux praticiens, on peut solliciter l'arbitrage d'un tiers expert, choisi et rémunéré pour moitié par les deux parties. Si les divergences subsistent, ou si les deux premiers experts ne parviennent pas à s'entendre sur le choix du troisième, ce sera au tribunal d'instance de le désigner. On peut cependant éviter d'en arriver là, en faisant remplir le dossier par son praticien et en se faisant assister d'un médecin lors de l'expertise, le plus près possible de son domicile, afin de limiter les frais de déplacement.

L'assurance ne prend en charge que « les événements totalement imprévisibles, aléatoires », rappelle Christian Thuillier, responsable de la gestion des litiges chez Contact Assistance. « Contracter une annulation de voyage alors qu'on est inscrit sur la liste d'attente de l'IUFM revient à souscrire une police d'assurance incendie alors que la maison a commencé à brûler. » Ainsi, un étudiant qui aurait retenu en avril un voyage pour le mois de septembre, puis échoué à son examen en

Rendus méfiants par le comportement de clients qui annulent

● **Franchises.** L'augmentation du nombre d'annulations pour vol de papiers d'identité ou bien de dates de congés modifiées par l'employeur, fait que les assureurs appliquent désormais des franchises. Ainsi, pour le vol d'un passeport quarante-huit heures avant le départ, l'assuré devra porter plainte au commissariat, et 20 à 25 % du prix du séjour resteront à sa charge.

BATAILLE D'EXPERTS

Danièle s'indigne: « Mon dossier a été refusé parce que le certificat médical ne reprenait pas les termes exacts de la garantie ! Ils jouent sur les mots ! » Elle a été convoquée à une expertise médicale. « Deux mois s'étaient écoulés ; nous étions à la mi-juin, je passais mes vacances en Corse, et je n'ai pas voulu rentrer à Paris. On m'a alors désigné un autre médecin-expert à Bastia, à six heures de train aller-retour d'Ajaccio, où je séjournais. Mon dossier a finalement été transmis à un autre médecin à Ajaccio, chez lequel je me suis rendue, poursuit Danièle. Le praticien a conclu que ma demande n'entraînait pas dans le champ de la garantie. »

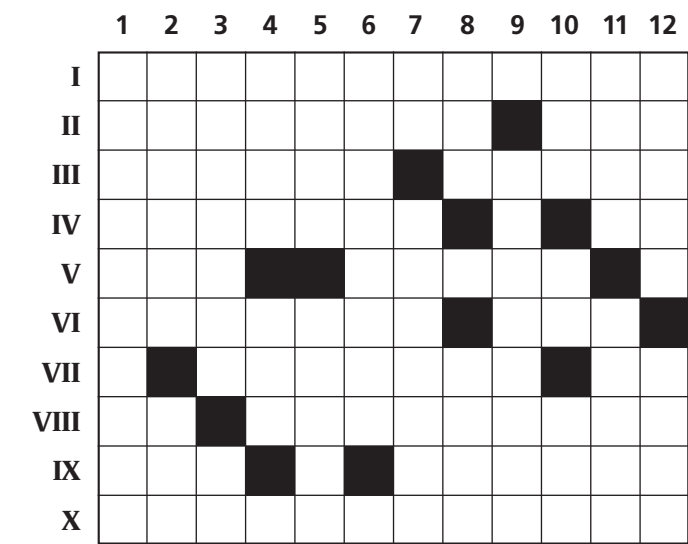
Le cas de Danièle G. met en cause le rôle de l'expert. Est-il censé vérifier la réalité de la maladie, ou bien doit-il indiquer si celle-ci entre dans le champ de la garantie ? Interrogé, un médecin agréé auprès des tribunaux estime que l'expertise doit se limiter à « évaluer quel pouvait être l'état de la personne à la date du départ. Par exemple, si celle-ci a annulé son déplacement pour cause d'angine, huit jours à l'avance, mais bénéficiait d'un traitement cohérent et suffisant pour la guérir en trois jours, elle était manifestement apte à effectuer

Michaëla Bobasch

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 074

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



HORIZONTELEMENT

I. Comme tous pouvoirs, elles ont leurs limites. - II. Ligne de conduite. Se montra attachant. - III. Protègent les amandes. Rend la balle difficile à retourner. - IV. Va et vient en chambres. Possessif. - V. Termine sa route dans l'Atlantique. Suit de près. - VI. S'arrange pour que son écurie finisse sur les rayons. Le meilleur de chaque chose. - VII. Son histoire commença par un viol et mit fin à la royauté à Rome. Cours primaire. - VIII. Conjonction. Touche à tout avec plus ou moins de bonheur. - IX.

Maintenant madame pourra donner le sien. Préparée pour aller au four. - X. Tracée dans les grandes dimensions.

VERTICALEMENT

1. Bon sur le terrain, pas toujours en chambre. - 2. Il est rare qu'il soit bon sur le terrain. Tonnerre du Nord. - 3. Ce n'est pas toujours un plaisir, mais chacun en voudrait bien un peu. Possessif. - 4. Dans les derniers propos. Pour un petit bain à l'ancienne. - 5. Hameau antillais. Noircis du papier. - 6. Entre dans le

vif du sujet. - 7. Ouverture de série. Entamé sur les bords. - 8. Base de lancement. Faites pour plaire. - 9. Petits mouvements en liquides. - 10. Fol et défait. Réservé aux intimes. Bière renversée au pub. - 11. Refus du tsar. Sans pitié. - 12. Prince peu fréquentable. Résultat d'une élimination.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 073

Horizontalement

I. Blancs-seings. - II. Rêveries. Oie. - III. Ive. Ornas. Sd. - IV. Circuit. Etaï. - V. Ote. Puissant. - VI. La. Aisée. Rti (tir). - VII. Etale. Ruse. - VIII. Ui. Tri. Le. Au. - IX. Soja. Na. Mois. - X. Envisageable.

Verticalement

1. Bricoleuse. - 2. Lévitacion. - 3. Avéré. Jv. - 4. Né. Altaï. - 5. Croupier. - 6. Sirius. INA. - 7. Sentier. AG. - 8. ESA. Seul. - 9. Ses. Sema. - 10. No (nô). Tare. Ob. - 11. Gisant. Ail. - 12. Séditieuse.

SCRABBLE PROBLÈME N° 219

Deutschland Ubérales !

Dans l'Allemagne de la Renaissance, de nombreuses fontaines UBERALES (ornées de statues de femmes dont les seins font jaillir l'eau) ont été élevées.

Tirage : C E L O R T V.

a) Trouvez et placez un sept lettres. Que vous trouviez ce mot ou non, passez au tirage suivant.

Tirage suivant : E E I N S U X.

b) Trouvez et placez un sept-lettres.

c) Avec ce même tirage, trouvez trois mots de huit lettres en le complétant avec trois lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des mots placés sur la grille.

N.B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

Préparation de la grille de la semaine prochaine.

d) E L L M N O O : trouvez un



sept-lettres. En vous appuyant sur un T, trouvez un huit-lettres.

Solutions dans Le Monde du 4 avril.

Solutions du problème paru dans Le Monde du 21 mars.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle

commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) 1. BORDEAUX - 2. TRAMINER - 3. MADIRANS - 4. SYLVANER - 5. GRENACHE - 6. JULIENAS - 7. MUSCADET - 8. RIESLING.

b) EBERLUA - BEUGLERA, QUE-RABLE (dr.), qu'on doit aller chercher.

Michel Charlemagne

CINÉMA C'est la semaine du cinéma français, avec six films sur un total de onze sorties et presque autant de raisons d'en tirer fierté. A commencer par *Intimité*, Ours d'or au Festival de Berlin. Adapté de deux nouvelles de l'écrivain Hanif Kureishi, tourné en anglais à Londres, le film de Patrice Chéreau, d'une virtuose simplicité, évoque la relation clandestine et charnelle de deux amants au cœur de la ville et parle de la naissance déchirante de ce sentiment étrange qu'on nomme l'amour. Sur un sujet similaire, le cinéaste d'origine américaine Eugène Green, homme de théâtre lui aussi et Parisien d'adoption depuis trente ans, réalise avec *Toutes les nuits* un premier long métrage en langue française adapté d'une nouvelle de Flaubert, et un petit miracle. Voilà plus de vingt ans que René Ferret incarne, quant à lui, un cinéma alternatif, exigeant et insoumis. Son film *Rue du Retour* aborde frontalement un tabou social et cinématographique : la vieillesse. Dans un registre plus joyeusement populaire, et après le succès de *La Dilettante*, le retour de Pascal Thomas aux affaires se signale par un titre on ne peut plus opportun au regard de l'exceptionnelle diversité du cinéma hexagonal : *Mercredi, folle journée !*

Un oiseau rare dans le paysage français

FOLLE DE RACHID EN TRANSIT SUR MARS. Programme de quatre courts métrages français de Philippe Barassat. (84 mn.)

Mon premier (*Folle de ce mec*, 1995) met en scène deux jeunes femmes un rien vulgaires qui écumant, l'une en perruque blanche, l'autre en perruque prune, les clubs de la ville, à la recherche de la rencontre qui transformera leur vie. La perruque blanche (chemisier pied-de-poule rose et blanc, veste en cuir turquoise et poussée acnéique tardive sur le visage) tombe un soir raide amoureuse d'un Apollon de boîte de nuit, avatar contemporain des marins de Kenneth Anger et de Jean Genet. Mais celui-ci reste apparemment insensible à ses charmes, pour succomber, soir après soir, aux propositions de toutes les grosses dondons qui passent. Sur la musique orientale de Warda et dans une esthétique néo-pop d'un réjouissant mauvais goût, le film se résout sur un épilogue à la trivialité édifiante.

Mon deuxième (*Mon copain Rachid*, 1998), qui a déjà tourné dans un nombre considérable de festivals internationaux, raconte, sous l'angle de la perversion, une amitié d'enfance un peu particulière. Le petit Eric y est en effet fasciné par la

« grosse bite » de son copain Rachid et demande à ce dernier de lui montrer à tout propos. Narré par la voix off d'Eric sur le ton de l'innocence enfantine, l'histoire n'en met pas moins en scène, dans un contraste saisissant et somme toute fructueux sur le plan de la réflexion politique, des pulsions ordinairement inavouables, depuis l'inclination homosexuelle des garçonnets jusqu'à la connotation sexuelle du fantasme raciste.

ZOOM

Philippe Barassat semble vouloir élever le mauvais goût au rang des beaux-arts

Mon troisième (*Transit*, 1999) franchit encore un pas dans l'incorrection, virant à la fable subversive et scatologique (un homme blanc, privé de transit intestinal, est enlevé par un Jésus-Christ noir pour sauver le tiers-monde), tandis que mon quatrième, dédié à l'animateur-chanteur Pascal Sevran, évoque sur un petit air de comédie musicale déjantée les déboires de Jimmy, un

enfant à la tête de citrouille, situation évidemment peu enviable sur les bancs de l'école. Mais Jimmy tombe amoureux de son institutrice, une vieille fille nommée Made-moiselle Jacobbonot, alias Arielle Dombasle, qui tentera de le protéger, à ses dépens.

Mon tout constitue enfin la filmographie complète de Philippe Barassat, oiseau rare du cinéma français, qui semble vouloir élever le mauvais goût au rang des beaux-arts et n'est pas loin d'y parvenir. L'originalité des scénarios et le maniement d'un humour ravageur et absurde y sont pour beaucoup, non moins que l'absence de gratuité qui les caractérise. Sous la cruauté ubuesque de ses films, sous leur enveloppe parodique ou fantastique, court en permanence une volonté de dénonciation de l'ordre social ou moral, ainsi que l'énonciation, délibérément outrée, d'une vérité des choses qui, parce qu'elle déconcerte le spectateur, lui permet de se remettre en question. Franju, Jean-Daniel Pollet, Tim Burton ou David Lynch pourraient être cités pêle-mêle en défense de ce talent très singulier dans le paysage cinématographique français, si Philippe Barassat ne se défendait très bien tout seul.

Jacques Mandelbaum

RENCONTRE

Daniel Toscan du Plantier, président du Festival du film de Paris

« D'où vient le Festival du film de Paris qui sera organisé pour la quatrième fois sous sa forme actuelle du 27 mars au 3 avril ?

– Il s'agissait au départ d'un festival organisé par la Ville de Paris à l'intention du public collégien et lycéen. C'est devenu un festival compétitif, fixé au complexe Marignan, en bas des Champs-Élysées. La compétition est ouverte aux premiers et seconds films du monde entier, à condition qu'ils soient inédits à Paris.

– Par la richesse de l'offre, Paris peut être considéré comme un festival de cinéma permanent. A quoi sert cette manifestation ?

– C'est vrai, Paris n'est peut-être pas la capitale mondiale du cinéma, mais c'est la capitale du spectateur de cinéma. C'est donc le festival d'une grande ville cinéophile et cinéphage, une exposition de films venus de partout. Notre but étant d'organiser la rencontre entre films publics, c'est avant tout un festival de spectateurs. On terminera l'édition 2001 avec l'avant-première mondiale de *Yamakasi*, le film produit par Luc Besson, au Palais des congrès avec plusieurs milliers de jeunes spectateurs, venus pour la plupart des banlieues. Il y aura des rencontres de toutes formes, une présence italienne avec le jumelage de la manifestation avec Rome et Ettore Scola, qui préside le jury. Il n'y a pas de soirées de gala, mais des salles bourrées pour des projections en présence des équipes.

– Quels sont les principes de programmation ?

– Il ne s'agit pas de faire découvrir des films aux professionnels, mais au public. La sélection est réalisée par cinq ou six personnes, Elisabeth Quin est la coordinatrice artistique. On choisit des films qui pour beaucoup ont déjà été vus et remarqués dans d'autres festivals, Venise ou Berlin, comme *Together*, de Lukas Moodyson, présenté en compétition, ou *Liam*, de Stephen Frears, qu'on verra en avant-première avec *Maelstrom*, de Denis Villeneuve. Le Grand Prix 2000, *Suzhou River*, a trouvé un distributeur français grâce au festival. Mais notre premier but est d'attirer des spectateurs. Ils étaient 80 000 en 2000, on en espère 100 000 en 2001. »

Propos recueillis par
Thomas Sotinel

Quête d'amour dans le silence du désir et le tumulte des rues

Intimité. Né de l'imagination de Hanif Kureishi, un couple d'amants sans paroles hante Londres et le huitième film de Patrice Chéreau

Film français de Patrice Chéreau. Avec Mark Rylance, Kerry Fox, Timothy Spall, Philippe Calvario, Alastair Galbraith, Marianne Faithfull. (2 heures.)

Des moutons anglais, c'est ce qu'on voit en premier. Ils n'ont pas la fièvre aphteuse, ce sont ces rouleaux de poussière qui peuplent le sous-sol d'un pavillon londonien. On voit aussi des poils, un sein que la main de l'homme pétrir, la peau qui s'irrite au contact de la mauvaise moquette. On ne sait pas ce qui arrive exactement, eux non plus apparemment, l'homme et la femme. Elle a sonné à la porte, le tirant d'un sommeil sans repos, il a dit « nous avions rendez-vous ? », elle a répondu « non ». Et puis, quelque chose est arrivé, les gestes se sont un peu ralentis, comme en traversant une invisible membrane. Après, ils étaient l'un contre l'autre, l'un sur l'autre, l'un dans l'autre.

Des « scènes de sexe », comme on dit, on en a vu au cinéma, et pas qu'un peu. Mais cela, l'instinct et la force, et l'orientation de cet élan, ce qui porte le geste de la main, le frémissement de la peau, le changement d'intensité du regard, on ne l'avait pas vu. Et rarement – rarement aussi bien en tout cas –, la tristesse qui naît des gestes les plus habituels et les plus privés du monde. Et moins encore ce paradoxe : l'abstraction de cet acte physique par excellence. Puisqu'en même temps, on sait très bien ce qu'on

voit : pas l'amour, pas le coït, le désir.

Dans *Intimité*, il y a un homme, Jay, et une femme, Claire. Chaque mercredi, Claire va chez Jay, ils font l'amour, elle s'en va, ils ne se parlent pas. La première beauté du film, sa force d'émotion qui aussitôt éclaire l'écran, vient de ce que ni Jay ni Claire ne sont spécialement jolis, jeunes, en rien conformes à quelque canon de séduction particulier. Il serait simpliste de croire que c'est cela – leur côté « moyen » – qui les rend attachants, attirants, passionnants. Alors que c'est le travail délicat du film que de sculpter dans cette matière ordinaire une présence singulière – un agencement d'apparence physique, de gestuelle, de comportement – qui façonne ces personnes comme personnages de cinéma. Tout le monde y contribue, les interprètes, le réalisateur, le chef opérateur. Enchanté, on assiste à cet enfantement de Jay et Claire, alors qu'« objectivement » rien de particulièrement enchanteur n'advient.

DÉSÉPOIR ET ROUTINE

Cette séquence d'ouverture entre poussière et désir, banalité et exultation des corps, désespoir et routine, n'est pas seulement l'un des éléments principaux de l'histoire qui nous sera contée. Elle situe précisément le lieu où l'incarnation physique, la rigueur élégante de la mise en scène et le respect de la réalité trouvent leur point d'équilibre. A partir de ce point-là, tout est possible, toutes



Jay (Mark Rylance) et Claire (Kerry Fox), amants absolus et quasi muets.

les péripéties, toutes les métaphores, toutes les associations libres d'idées, de sentiments, d'opinions. En fait, il pourrait aussi bien ne rien se passer du tout, dès lors qu'un film s'est offert cet espace-là, cette durée-là, cette densité-là. « Le cinéma se fait », disait Jean Eustache.

Mais il se passe des choses dans *Intimité*. Beaucoup de choses. qu'on pourrait résumer ainsi : il y a Claire et Jay, amants absolus, quasi muets, entièrement définis

par cette relation intense où tout se joue au-delà ou en deçà des rapports humains, faisant d'eux un couple de légende, sinon de mythe. Et il y a la vie, le réel, le social, le travail, la famille, le langage, la culture, le passé et l'avenir. Autour de Claire et Jay, ce tissu se déploie à l'infini et ses fils viennent encercler, fissurer le noyau « naturel » qu'ont formé l'homme et la femme.

Un film plus simpliste ou plus racoleur aurait joué l'un contre

l'autre ces deux univers, ces deux états. Plus subtil et plus digne, *Intimité* observe au contraire avec beaucoup d'amour le travail de Jay dans un bar, le mari chauffeur de taxi de Claire et son fils, les relations de chacun d'eux avec ceux qui tiennent ici la place de confidents, le serveur et le copain parasite de Jay, la dame (Marianne Faithfull, méconnaissable, formidable) qui suit opiniâtrement les cours d'art dramatique de quartier que donne Claire.

J.-M. F.

Du 26 Mars au 1^{er} Avril

Sur un air de printemps La Coupole célèbre trois poètes chanteurs

Mercredi 28 et jeudi 29 mars : Andrée chedid

Boby Lapointe, Andrée Chedid et Georges Brassens s'invitent boulevard Montparnasse pour vous dire en mots et en mets la poésie venue du sud.

En guise de mise en bouche vous sera offerte la première phrase d'un poème. A vous d'écrire les suivantes au gré de votre humeur.

Les cents premiers vers seront calligraphiés chaque jour sur des robes en papier japonais créées par Franck Sorbier !

Le caviar d'aubergine et les saint-Jacques rôties en minestrone d'Andrée Chedid seront vos muses sorties des pianos de la coupole. A l'heure du thé, une carte de chansons et poèmes sera interprétée à votre gré.

La poésie a trouvé sa place à la Coupole. A table et sur scène.



RÉSERVATION : 01 43 20 14 20
102, bd du Montparnasse - 75014 Paris - métro Vavin
www.coupoleduparis.com



Une intime collaboration entre un romancier

LE ROMANCIER et scénariste Hanif Kureishi revient sur sa rencontre avec Patrice Chéreau.

Je me trouve dans une salle de projection, quelque part dans la banlieue parisienne et j'attends de voir *Intimacy*. Voilà quelques mois, durant le tournage, j'ai vu des rushes, mais rien de monté. Le film est aujourd'hui presque terminé, la plupart des scènes sont dans leur ordre définitif et on a mixé une bonne partie de la musique. La seule scène qui manque c'est, à la fin, celle au cours de laquelle se rencontrent pour la dernière fois les personnages interprétés par Kerry Fox et par Mark Rylance.

Par moments, la collaboration entre Chéreau et moi a pu être très étroite, et le film a été tourné en anglais, mais c'est sa scénariste attirée, Anne-Louise Trividic, qui a écrit le script, en français. J'estimais avoir passé assez de temps sur cette histoire et je n'avais plus le courage de me pencher de nouveau dessus.

Il y a environ trois ans, Chéreau est venu me voir à Londres. Il était

timide, m'avoua-t-il, et parlait mal l'anglais. Mon français est désespérant, mais il nous parut préférable de ne pas faire appel à un interprète.

Qu'on le veuille ou non, consacrer beaucoup de temps et d'énergie à travailler avec quelqu'un qu'on connaît à peine est une chose qu'on ne peut faire que de façon intuitive.

Patrice m'expliqua qu'il voulait porter à l'écran mon roman *Intimacy*, qu'il avait lu en français. Et puis, ajouta-t-il, il aimait bien mes nouvelles, notamment *Nightlight*, publié dans le recueil intitulé *Love in a Blue Time*. Dans cette nouvelle, un homme et une femme, qui se rencontrent par hasard, prennent l'habitude de se retrouver une fois par semaine, le mercredi après-midi, pour faire l'amour.

Chéreau et moi avons commencé à nous rencontrer régulièrement à Londres. Nous avons décidé dès le début que mon roman *Intimacy* était trop intérieur et sans doute trop sombre pour faire à lui seul un film. Il pourrait toutefois fournir le fond ou l'amorce d'un autre film. Il nous fal-

lait ajouter d'autres éléments, une intrigue plus nourrie, plus de personnages et d'action.

Je lui montrai donc un recueil manuscrit de mes nouvelles, *Midnight All Day*, pour voir s'il y avait là quelque chose qui lui plaisait. Un peu de la nouvelle *Strangers When we Meet* fut incorporé au film, des parties de *In a Blue Time* furent également utilisées et peut-être des idées prises dans d'autres textes. Lors de nos rencontres, nous improvisons des histoires, nous échangeons des potins, nous parlons de théâtre, de cinéma, de nos vies, de nos parents.

Ce que Patrice voulait, c'était saisir ce qu'il y avait de désespéré dans l'amour de Jay et de Claire. Ces séances intenses, nous les appelons « les mercredis ». Elles devraient ponctuer le film en ayant à chaque fois un caractère différent.

Patrice et moi avons envisagé de laisser la caméra près des corps, de ne pas les éclairer exagérément, de ne pas leur conférer une séduction pornographique sans non plus les idéaliser. Ce sera une sexualité qui ne

Eugène Green, l'ami américain

À L'IMAGE de *Toutes les nuits*, son premier long métrage, Eugène Green, coiffure mousquetaire et cinquantaine juvénile, est un personnage inclassable, lunaire. A

PORTRAIT

Ce Parisien d'adoption a pu enfin réaliser son rêve de cinéophile : devenir cinéaste

commencer par le rapport déconcertant qu'entretien avec son pays cet Américain originaire de la « Nouvelle York » (comme il dit), et installé depuis plus de trente ans à Paris. On ne peut même pas appeler cela de l'ambivalence, tant la rupture semble consommée, au point que notre homme ne prononce qu'avec la plus extrême réticence le nom des Etats-Unis. Eugène Green, qui pense que les Etats en question ne constituent ni un nom de pays ni un pays, préfère employer le terme de « barbarie ».

Et d'ajouter : « A de rares exceptions près, ce sont des gens totalement dépourvus de vie intérieure, qui ressemblent de plus en plus aux créatures des jeux vidéo qu'ils fabriquent. Je ne leur reprocherais rien s'ils restaient entre eux, mais ils éprouvent le besoin d'exporter leur vide sidéral dans le monde entier. » Résultat : à vingt ans, Eugène Green dit adieu au Nouveau Mon-

de, à ses parents et à ses deux frères, pour accomplir son *European dream*. On est en 1968. Un séjour infructueux en Allemagne, un passage plus instructif à Prague durant le « printemps », une velléité d'installation en Grande-Bretagne – « pour y apprendre l'anglais » – l'amènent finalement à Paris. C'est le coup de foudre. Apprentissage de la langue à l'Alliance française, cours de lettres et d'histoire de l'art à la Sorbonne et à Censier, préparation d'une thèse sur « Le théâtre et le sacré à l'époque baroque ».

PRÉSENCE DU SACRÉ

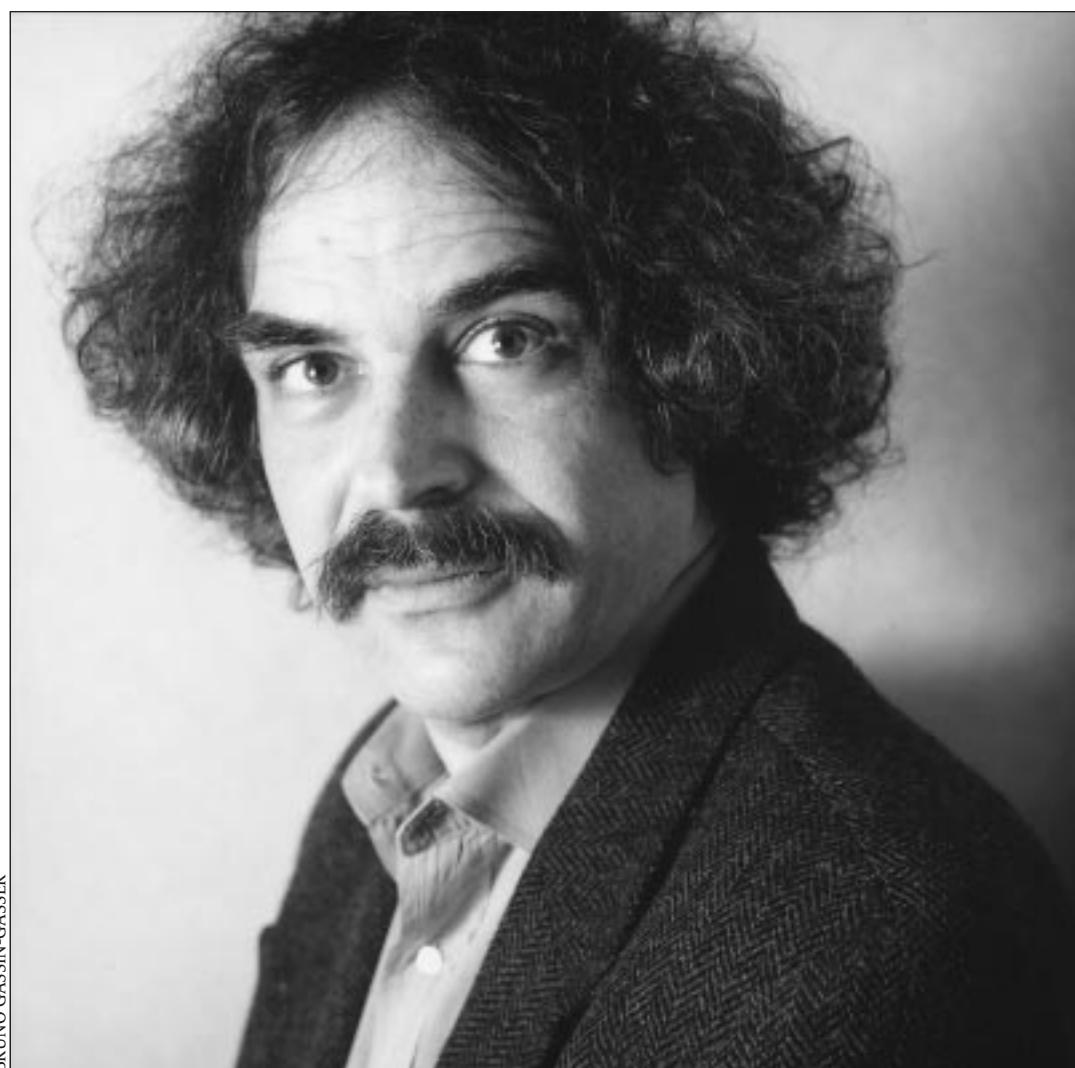
Sa passion pour l'art baroque et sa volonté d'en restituer le langage, son intonation, sa prononciation et son rythme guident sa carrière, au titre de metteur en scène de théâtre, d'opéra et de récitant dans les concerts. Théâtralité assumée, présence du sacré, parole incarnée : tout cela n'est pas vu d'un bon œil, dans les années 1970, par ceux qu'il nomme « les tenants de la culture officielle ». Eugène Green n'en poursuit pas moins son travail, contre tous ceux « qui vont au théâtre comme à la messe, sans avoir la foi ». Cinéophile accompli, il trouve parallèlement dans le cinéma « un substitut moderne à cette vieille quête mystique de la vérité, cachée sous la surface des choses ». Depuis longtemps tenaillé par le désir de pas-

ser à la réalisation, Green a longtemps reculé devant un but jugé inatteignable. Il n'a pas fait d'école de cinéma, ne dispose d'aucune relation dans le milieu. Il se souvient d'autant mieux du jour où, se jetant à l'eau, il commence à écrire, inspiré d'une nouvelle de Flaubert, le scénario de *Toutes les nuits*, il y a sept ans, à Poitiers.

La suite tient du miracle. Refusé par tous les producteurs susceptibles de s'y intéresser, le projet est en passe d'être remis dans les tiroirs d'Eugène. Mais un entrefilet du *Monde*, annonçant la nomination de Jacques Rozier à la vice-présidence de la commission de l'avance sur recettes au Centre national de la cinématographie, l'incite à y déposer son scénario, en raison de l'admiration qu'il voue à ce cinéaste. Il obtient l'avance en 1997, une petite participation de TPS, et le soutien d'un producteur débutant, Alain Belloc. Tourné en sept semaines, grâce à la « compréhension » des techniciens et des comédiens, avec un budget qui ne dépasse pas 4 millions de francs, le film, d'une superbe étrangeté, sort en exclusivité dans une salle parisienne.

J. M.

★ *Toutes les nuits*, au Studio des Ursulines, 10, rue des Ursulines, Paris-5^e. RER Luxembourg. Tél. : 01-43-26-19-09.



Eugène Green a trouvé dans le cinéma « un substitut moderne à cette vieille quête mystique de la vérité, cachée sous la surface des choses ».

Patrice Chéreau, cinéaste, réalisateur d'« Intimité » « Avec les acteurs, je cherche le sentiment de la liberté »

« Quel est le rôle du livre de Hanif Kureishi, *Intimité*, dans l'élaboration du film ?

– Il reste assez peu du roman dans le film, ce premier texte m'a mené à Kureishi, qui m'a mené à sa nouvelle, *Nightlight* (« Veilleuse »), où j'ai trouvé le véritable point de départ. Le roman se passait entièrement dans la tête du personnage masculin, la nouvelle au contraire était très physique. A la limite, la première phrase de la nouvelle me suffit : « Elle vient chez lui, le mercredi, tard, uniquement pour le sexe, son taxi l'attend dehors. » L'autre point de départ est ma volonté de travailler avec Anne-Louise Trividic comme scénariste, je connaissais son travail, et je la connaissais depuis que j'avais travaillé avec son frère, Pierre [scénariste de *Ceux qui m'aiment*]. Pendant ces mois, Anne-Louise et moi avons parlé, elle écrivait, et on recommençait à discuter. Elle écrit long, ce qui m'est très utile, je peux commencer à chercher des coupes, des réorganisations du récit, durant cette phase j'étais surtout préoccupé par les problèmes de structure de la narration.

– Quel est le rôle de Hanif Kureishi dans ce processus ?

– Il est le contact avec l'Angleterre, et avec l'origine du scénario. C'est important de garder la mémoire de l'origine d'une entreprise comme celle-ci, dans laquelle on se jette pour plusieurs années. Il faut pouvoir retrouver la source de l'envie qu'on en a eue. J'allais à Londres, on se voyait, puis un jour – je le revois tournant en rond dans la chambre d'hôtel –, il m'a sorti d'un

coup tout un pan de l'histoire, qui n'avait pas encore été publiée, et qui se trouve dans le film : une sorte de suite de *Nightlight*, où Claire a un mari, joue dans une petite troupe de théâtre, etc. Ensuite, il m'a aidé pour trouver les lieux, comprendre Londres, et il a aussi beaucoup discuté avec les acteurs pendant la semaine de lecture qui a précédé le début du tournage.

– Quand on lit le scénario, on est frappé par sa précision, sa similitude avec ce qu'on voit et entend dans le film. Vous l'avez remanié après le tournage ?

– Pas du tout ! Nous avons répété, puis tourné exactement ce qu'Anne-Louise Trividic avait écrit. J'ai seulement supprimé certaines séquences, indiquées comme telles dans le scénario publié.

– Pendant que vous travaillez au scénario avec elle, visualisez-vous ce que sera le film ?

– Absolument pas. Je ne savais pas qui seraient les acteurs, je ne connaissais pas les lieux, et c'est bien ainsi. Plus tard, après le choix des décors et des interprètes, le processus sur le tournage est immuable : j'ai énormément préparé, et chaque jour commence par l'effondrement total de tout ce qui était prévu comme mise en scène. Sur ces ruines, j'invente au jour le jour la manière dont je filmerai la situation du moment. Les choix de mise en scène reposent en général sur la découverte d'un « point » par lequel prendre la scène, et la tirer tout entière pour qu'elle se déploie en donnant le meilleur de ce qu'elle recèle. Chaque matin commence par cet effondrement, je n'y peux rien, j'ai seulement appris à y prendre plaisir.

– Pour travailler ainsi, vous avez besoin d'une équipe de techniciens et de comédiens extrêmement souples.

– Oui, et le rôle du chef opérateur, Eric Gautier, est essentiel. Il doit, au dernier moment, éclairer le décor en fonction de souhaits beaucoup discutés avec les acteurs pendant la semaine de lecture qui a précédé le début du tournage.

« Londres est un formidable décor de cinéma, avec une géographie sociale très sensible, qui se retrouve dans les corps, dans les voix »

– Comment travaillez-vous avec les acteurs ?

– Nous n'improvisons jamais. Mais je leur donne la possibilité de jouer les scènes dans la longueur, en général on commence par une partie de la scène, et à chaque prise on va un peu plus loin, jusqu'à enchaîner d'un coup toute une action. Je fais beaucoup de prises, ce qui permet aux comédiens d'apprivoiser les lieux, l'espace entre eux, la lumière. Avec eux, je cherche le sentiment de la liberté. Le théâtre m'a appris l'importance de ce travail sur la durée. A chaque prise, un grand acteur comme Mark Rylance ou Kerry Fox donne quelque chose de remarquable, et de différent. Mais à la quinzième prise, il ou elle donnent tout à la fois. Je n'embaucherais jamais un acteur qui prétendrait donner son meilleur à la première prise.

– Aviez-vous défini des règles particulières pour les scènes d'amour ?

– Oui. A la différence de la plupart des autres scènes, celles-là ne seraient pas tournées caméra à l'épaule, mais d'un point de vue fixe, connu des interprètes. Je voulais qu'aucune image ne leur soit volée, et aussi que chacune de ces scènes soit construite selon un point de vue particulier. Elles ont été écrites de manière au moins aussi précises que n'importe quelle autre séquence du film, chaque geste et chaque détail de comportement ont été prévus. Elles ont été répétées et filmées comme des scènes de dialogue.

– Vous accordez une place particulière à ces scènes ?

– Evidemment. Le film raconte l'histoire de deux amants qui ne se

connaissent pas, qui ne se parlent pas, entre qui il n'arrive rien d'autre que de faire l'amour ensemble. Si je ne montre pas ça, il n'y a carrément plus de film ! Mais, une fois cela posé, il n'y a rien que je veuille particulièrement montrer, ni rien que je veuille particulièrement cacher. En filmant ainsi deux acteurs qui jouent, on se rend compte que la scène n'est pas excitante, mais qu'elle est belle, qu'elle est émouvante. Encore ne voit-on pas tout sur le plateau : ce n'est qu'après, en visionnant les images, que je me suis rendu compte des modifications physiques, comme la peau qui change de couleur.

– Le réalisme est important pour vous ?

– Indispensable, toujours. Pas uniquement dans ces scènes, mais dans tout le film. Par exemple, tous les trajets effectués dans les rues par les personnages lorsque l'un suit l'autre correspondent à la réalité des quartiers de Londres où se passent les différents épisodes. J'ai besoin de me couler dans cette réalité matérielle. De même, on a gardé tels quels pratiquement tous les intérieurs où se passe le film. Londres est un formidable décor de cinéma, avec une géographie sociale très sensible, qui se retrouve dans les corps, dans les voix.

– Vous n'avez pas été gêné par la langue ?

– Non. J'avais aimé mettre en scène en italien et en allemand pour le théâtre et l'opéra, travailler dans une autre langue donne un sentiment de liberté et en même temps rend plus attentif aux autres, plus respectueux. J'étais moins à l'aise avec l'anglais, j'ai appris. Apprendre est mon plus grand bonheur, aller dans des zones inexplorées est la seule chose qui me passionne. Après *Ceux qui m'aiment...*, je voulais voir si j'étais capable de raconter une histoire avec très peu de personnages. Je voulais combattre ma tendance à tout organiser, qui se donne libre cours quand il y a une troupe importante. Avec seulement deux personnages, on ne peut vouloir tout contrôler, on ne peut prétendre posséder toutes les solutions. J'ai cru aussi que cela me permettrait d'avancer plus vite, ce qui est une illusion, il a tout de même fallu trois ans pour faire le film.

– Allez-vous continuer à vous consacrer au cinéma ?

– J'ai deux projets : une proposition d'Al Pacino, un scénario où il aurait le rôle principal, consacré à Napoléon à Sainte-Hélène ; l'autre est un film sur les derniers jours des dignitaires de Vichy à Sigmaringen, que j'écris avec Pierre Trividic. Les deux devraient être produits par Charles Gassot, comme *Ceux qui m'aiment...* et *Intimité*. J'ignore encore dans quel ordre ils se feront. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

La nuit pascalienne de deux apprentis amoureux

Toutes les nuits. Une œuvre singulière, adaptée d'une nouvelle de Gustave Flaubert

Film français d'Eugène Green. Avec Alexis Loret, Christelle Prot, Adrien Michot. (1 h 52)

Attention, ovni ! Comment appeler autrement un film qui, de quelque façon qu'on l'examine, ne ressemble à rien de connu, n'entre dans aucune case, ne sort d'aucune famille identifiable. L'auteur ? Eugène Green. La société de production ? Un mystérieux agrégat composé de Ellabel Productions, Tecumseh Works, Les Films de la saga. L'histoire ? Une adaptation d'un texte de jeunesse de Gustave Flaubert, édité à titre posthume sous le titre de *La Première Education sentimentale...*

De ceux-ci et de celui-là, les soutiens de la critique, les écumiers d'avant-premières et autres écho-tiers du septième art ont probablement reçu la première nouvelle en découvrant le film. Le fait est si rare qu'il mérite d'être signalé : entré quasi clandestinement dans l'atmosphère cinématographique, un objet non identifié prend soudain tout le landerneau du cinéma au dépourvu, et en laisse quelques-uns – pour dire crûment les choses – le cul par terre.

Toutes les nuits n'est donc pas seulement un film, il est le signe, très heureux pour la vitalité du cinéma français, qu'un projet peut se fonder, hors de tout réseau, dans une économie de bouts de chandelle, et voir le jour grâce au soutien d'un système (en l'occurrence, le Centre national de la cinématographie et TPS) qui joue, pour une fois, la carte de l'inconnu, de l'audace et de la diversité.

La vision du film n'est pas moins surprenante que le cheminement grâce auquel il est parvenu jusqu'à nous. Trouvant manifestement ses marques à la croisée de Robert Bresson (pour l'épure du style et l'expérience mystique) et de Manoel de Oliveira (pour le romantisme baroque et les amours contrariées), il n'en affirme pas moins une vraie singularité de ton. Ramenant l'action du texte de Flaubert à un passé récent, Eugène Green fait débiter son film à l'été 1967, dans la campagne normande.

Deux amis d'enfance, Henri (Alexis Loret) et Jules (Adrien Michaux), passent leurs ultimes vacances ensemble, parlant et rêvant de conquête amoureuse et sociale, avant que l'entrée en terminale ne les sépare, plus durablement qu'ils ne pensent. En attendant, ils suivent de concert une jeune sauvageonne, qu'ils viennent de surprendre nue dans la source fraîche d'un sous-bois. Et tandis que les deux jeunes gens boivent à présent la nymphe du regard à tra-

vers les carreaux de sa maisonnette, attendant un signe de la providence pour entrer, la nuit tombe et la simple irruption d'un chat les fait fuir à toutes jambes.

Cette déconvenue inaugurale liera à tout jamais le destin des deux amis qui, séparés par les circonstances de la vie, demeureront à jamais unis par l'omnipotence partagée de ce regard, par la brûlure de leur convoitise commune, et par l'inassouvissement auquel les a soudain réduits la réalité. « On ne peut être heureux vraiment que dans la nuit », dit l'un d'eux. *Toutes les nuits*, renouvelant le pari pascalien, se chargera de lui donner raison, tandis que Jules reste au pays et que Henri part en pension à Paris. L'entretien d'une correspondance régulière, rendue par l'utilisation des voix off et du montage parallèle, va permettre au spectateur de suivre leurs premières passes d'armes sentimentales.

UN JEUNE HOMME TROP SAGE

A Paris, Henri, le plus pragmatique et ambitieux des deux, entreprend la conquête en règle de l'épouse du proviseur de l'institution où il est pensionnaire. Emilie (Christelle Prot) est une brune et pâle jeune femme qui s'étirole aux côtés d'un époux plus âgé qu'elle, parangon du bourgeois compassé et ennuyeux. Elle se donnera corps et âme à Henri, avec une passion dont l'exigence dépasse les attentes de ce jeune homme finalement un peu trop sage.

Jules, romantique et exalté, conçoit quant à lui de l'amour pour une jeune comédienne de passage, qui le fera languir pour mieux l'abandonner et le tromper avec le directeur de la troupe. Sa déconvenue suscite, à distance, la compassion d'Emilie, qui entame une correspondance avec lui, tandis que le couple qu'elle forme avec Jules commence à battre de l'aile. Là-dessus, une représentation stylisée et assez drôle de mai 68 disperse dans la nature tous les personnages, qui se retrouveront bien des années plus tard, leur destin accompli et leurs utopies enterrées, après s'être longtemps perdus de vue.

Jules et Emilie, qui ne se sont jamais vus, se découvrent alors en l'absence de Henri, au moment où tout se dissout et redevient, paradoxalement, possible. Entre le romantisme échevelé des situations et la sécheresse presque abstraite de leur représentation, une expérience d'ordre mystique a eu lieu, au terme de laquelle deux hommes se retrouvent dans une nuit partagée : celle de leur désir pour une femme qui n'aura cessé de leur échapper.

J. M.

et un cinéaste

devra pas être aseptisée, réduite à l'état de symbole ni avoir perdu toute saveur, une sexualité qui ne cherche pas à vendre quoi que ce soit. Il s'agit de montrer à quel point le sexe est quelque chose de difficile, de terrifiant et dans quelles ténèbres, dans quelle obscurité nous pouvons trouver nos plaisirs.

Le film pratiquement terminé déferle maintenant sur moi. Les mouvements de caméra sont rapides ; le montage est vif, et la musique vibrante à souhait, dans le style moderne, pas seulement pour l'effet comme dans les clips, mais pour nous montrer la force, le rythme rapide et la dépersonnalisation de Londres aujourd'hui. Peut-être faut-il un metteur en scène étranger pour faire voir Londres comme il est. Tout cela ressemble à la ville où je vis. La façon de filmer donne aussi une idée nette de la fureur de Jay.

A l'issue de la projection, mes pensées et mes sentiments semblent partir dans toutes les directions. J'essaie de mettre de l'ordre dans tout cela. Qu'est-ce que je ressens ? Suis-je sou-

lagé, un peu perdu, excité, consterné, ravi ? Quelques critiques s'esquisent. Il faut que je tâche de m'exprimer de façon cohérente. J'ai l'impression d'avoir l'esprit encombré de remarques aussi bien valables que sans intérêt. Comme toujours, Patrice se montre patient ; il écoute ; nous parlons, nous discutons. Je tiens des propos tout à la fois louangeurs, critiques et contrits. Je n'arrête pas de répéter que je n'ai vu le film qu'une fois. Il me dit que, si nous avons de la chance, le public aussi ne le verra qu'une fois. Avec d'autres projections, dit-il, on devient trop indulgent, on comprend trop de choses.

Hanif Kureishi (traduit de l'anglais par Jean Rosenthal)

© PROSPECT 2001/NYTSS

★ Une version plus longue de ce texte est publiée en préface à *Intimité*, le scénario de Patrice Chéreau et Anne-Louise Trividic. Christian Bourgois, 208 p., 95 F (14,5 €).

HORS CHAMP

■ **FESTIVAL : L'Extrême-Orient à l'honneur à Pessac.** Plus d'une trentaine de films en provenance de Chine, du Japon et de Corée seront projetés au cinéma Jean-Eustache, à Pessac (Gironde), du 28 mars au 3 avril, dans le cadre de la cinquième édition du festival « On tourne les pages ». Tous ces films ont en commun d'être adaptés d'œuvres littéraires, comme le veut la tradition de cette manifestation originale, à la croisée de la littérature et du cinéma. Tél. : 05-56-46-00-96.

■ **PALMARÈS : un film islandais lauréat du Festival du cinéma nordique de Rouen.** Le Grand Prix du jury de la quatorzième édition du Festival du cinéma nordique de Rouen a été décerné samedi soir à un film islandais, *101 Reykjavik*, réalisé par Baltasar Kormakur. Le Prix du public est revenu à *Everybody Famous* du Néerlandais Dominique Derudere. Les prix d'interprétation féminine et masculine ont été décernés respectivement à Ghita Norby pour son rôle dans *Au coin de la rue*, du Danois Kaspar Rostrup, et à Ian Hart pour son rôle dans *Aberdeen*, du Norvégien Hans Petter Moland. Enfin, le Prix du jeune public est revenu à *Bad Luck Love*, film finlandais d'Olli Saarela. Cette quatorzième édition a accueilli plus de 35 000 spectateurs entre les 14 et 25 mars. Son invité d'honneur était le cinéaste d'origine néerlandaise Paul Verhoeven.

Les « Cahiers du cinéma » auront cinquante ans en avril 2001

La revue célèbre cet anniversaire par une série de manifestations qui se prolongeront jusqu'à la fin de l'année

ON A BEAU habiter le pays de cognac de la cinéphilie mondiale, les revues de cinéma qui peuvent avouer un demi-siècle d'existence se comptent sur deux doigts – longtemps pointés l'un contre l'autre –, celui des *Cahiers du cinéma*, et celui de *Positif*.

Entré le 15 octobre 1998, à hauteur de 51 %, dans le capital des Editions de l'Etoile, société éditrice des *Cahiers du cinéma*, Le Monde préside désormais aux destinées de la revue créée par André Bazin et Jacques Doniol-Valcroze, Leo Duca et Leonide Keigel, en 1951. Son principal objectif a consisté à soutenir la relance des *Cahiers*, en élaborant notamment une nouvelle formule, qui a vu le jour en octobre 2000, sous la houlette de Franck Nouchi et Charles Tesson, respectivement directeur de la publication et rédacteur en chef. La gageure n'était pas mince, qui consistait à rénover le contenu et la forme de la revue, sans trahir l'exigence qui lui a permis, en vertu du rôle capital qu'elle a joué dans l'histoire de la cinéphilie et plus particulièrement dans la naissance de la nouvelle vague, de conquérir une notoriété internationale.

Au seuil des festivités qui vont émailler, jusqu'en 2002 et au-delà, la célébration de ce cinquante-

naire, la première question qui se pose concerne donc l'état de santé des *Cahiers*, depuis la parution, voici six mois, du premier numéro (et cinq cent cinquantième de la revue), de la nouvelle formule à l'effigie d'un cinéaste en colère nommé Maurice Pialat. Les chiffres avancés par Franck Nouchi sont rassurants : les abonnements, passés de 12 000 à 19 000, ont augmenté de 60 %. Les ventes en kiosques (de 10 000 à 12 000 exemplaires selon les numéros) ont également connu une hausse de 30 % à 50 % (à quoi il faut ajouter 4 000 exemplaires vendus à l'étranger).

CONJONCTURE FAVORABLE

La recette publicitaire a augmenté de plus de 60 % de 1999 à 2000. Sous le signe de la nouveauté enfin, le site Internet des *Cahiers* connaît un excellent démarrage, avec environ 1 500 connexions par jour et plus de 500 000 pages lues par mois. Ce bilan provisoire permet à Franck Nouchi de tablir sur un assainissement financier plus rapide que prévu, avec un déficit réduit à 1,8 million de francs en 2001, et un retour probable à l'équilibre dès 2002.

Cette conjoncture favorable ne sera pas desservie par le menu, somptueux, des réjouissances

annoncées qui s'ouvriront le mercredi 28 mars, avec l'opération « 50 ans, 50 films ». Coordonnée par Thierry Jousse, cette programmation se veut représentative des choix de la revue sur un demi-siècle. A raison d'un film par an, l'exercice paraît un peu court, mais il fallait procéder à un choix drastique. Celui de l'ancien rédacteur en chef et actuel billettiste des *Cahiers* privilégie les cinéastes initialement défendus par la revue (de Jean Renoir à Orson Welles, en passant par Howard Hawks et Alfred Hitchcock), mais encore les films réalisés par d'anciens critiques de la revue (on aura nommé les cinéastes de la nouvelle vague), les grandes œuvres de la modernité (de *Walkover*, de Jerzy Skolimowski pour l'année 1966, à *Liberté la nuit*, de Philippe Garrel pour 1984), les grands représentants mondiaux de cette politique des auteurs promue par la revue (de Manoel de Oliveira à Hou Hsiao-hsien, en passant par Clint Eastwood et Martin Scorsese), ainsi que la jeune génération du cinéma d'auteur français, *Esther Kahn*, d'Arnaud Desplechin, clôturant aussi logiquement cette programmation pour l'année 2000 que les *Onze Fioretti de François d'Assise*, de Roberto Rossellini, l'inaugurent pour l'année 1951.

Chaque soir, un cinéaste (de Maurice Pialat, le 28 mars, à Jacques Rozier, le 10 avril, en passant par Edward Yang, Claude Chabrol, Alexei Guerman et beaucoup d'autres) présentera une œuvre de prédilection, après quoi cette programmation tournera, en 2002, dans les principales villes de province.

HOMMAGE À ROSSELLINI

D'autres manifestations suivront, en partenariat avec des institutions ou des festivals de cinéma. Roberto Rossellini sera ainsi mis à l'honneur dans le cadre du Musée du Louvre (du 4 avril au 16 juin), un débat (les 15 et 16 juin) sera plus particulièrement consacré à la production télévisuelle du cinéaste italien. Une manifestation en deux volets sera organisée, sous la houlette de Dominique Paini, par le Centre Pompidou (du 7 novembre au 14 janvier), avec une exposition sur « L'aventure des *Cahiers du cinéma* » et la tenue d'un colloque (du 29 novembre et 1^{er} décembre) consacré à la figure tutélaire de cette revue, le critique André Bazin.

De nombreux festivals de cinéma s'associeront à cet hommage, depuis Cannes durant la journée du 17 mai (Gilles Jacob en garde comme à son habitude le secret),

jusqu'à New York qui organisera, du 19 octobre au 10 novembre, une programmation de films et une série de tables-rondes organisées dans le cadre du Film Society of Lincoln Center.

Les Editions des Cahiers du cinéma ne seront pas en reste, avec la publication des écrits inédits de Rossellini sur la télévision (le 28 mars), d'une anthologie en neuf volumes des *Cahiers du cinéma* (à partir du mois d'avril), d'un ouvrage consacré au très secret Jacques Rivette (le 17 mai), ou encore d'une anthologie des textes critiques d'André Bazin (en octobre). Mentionnons encore le numéro spécial des *Cahiers* d'avril partiellement consacré à ce cinquantenaire, une soirée spéciale sur Canal+ le 17 mai, qui diffusera notamment un documentaire d'Edgardo Cozarinsky consacré à l'histoire des *Cahiers*, et, *last but not least*, la mise en ligne, prévue pour la fin de l'année, de toute la collection de la revue, en partenariat avec la Bibliothèque du film.

J. M.

★ « 50 ans, 50 films », au cinéma L'Arlequin, jusqu'au 10 avril, 76, rue de Rennes, Paris-6^e. Tél. : 01-45-44-28-80. Internet : www.cahiersducinema.com/

Amours, délices et horlogerie de précision

Mercredi folle journée ! Les tribulations de parents et d'enfants durant une journée sans école

Film français de Pascal Thomas. Avec Vincent Lindon, Victoria Lafaurie, Olivier Gourmet, Isabelle Carré, Clara Alvaro, Christian Morin, Catherine Frot, Alessandra Martines, Anne Le Ny, Isabelle Candelier, Armelle. (2 h 07.)

Nantaise, cette folle journée n'est pas l'une de celles que la capitale des ducs de Bretagne consacre chaque année à la musique. Celle-ci retrace les événements et les chassés-croisés affectant un grand nombre de protagonistes de tout âge durant ce jour pas comme les autres qu'est le mercredi dans la vie des élèves de l'école primaire, ainsi que de leurs maîtres, parents et autres catégories de personnes plus ou moins directement concernées par leurs activités, dont la police, fréquemment sollicitée.

Au centre de ces tribulations est placé Vincent Lindon en père absent, malhonnête et joueur invétéré, flanqué pour la journée de sa gamine de dix ans, Victoria, dont il est censé s'occuper chaque semaine et qu'il n'a pas vue depuis six mois. Parmi les condisciples de Victoria, on suivra l'histoire de quatre mômes fuguant pour une virée poétique et sentimentale sur l'Erdre, de quatre autres recueillant un tout petit garçon perdu dans la rue, de la copine de Victoria et de sa maman, dont le comportement étrange connaîtra une issue tragique, de la mère qui néglige ses rejetons pour essayer de pallier les bêtises de sa sœur, des efforts du commissaire pour endiguer les petits ruisseaux



Martin Socoa (Vincent Lindon) et sa fille Victoria (Victoria Lafaurie) dont il est censé s'occuper chaque semaine.

d'âneries des uns et affronter les tragédies qui parfois s'y mêlent, tout en s'inquiétant pour son épouse, par ailleurs capitaine d'infanterie de marine, très très enceinte et qui nonobstant refuse de se tenir tranquille.

FARANDOLE TRAGI-COMIQUE

Menée avec vivacité, cette farandole tragi-comique frappe d'emblée par sa capacité à croquer des personnages et des situations, à les mettre en scène avec verve et humour. D'autant que le film est émaillé de petits sketches impeccablement exécutés : celui où l'institut anar (Christian Morin) explique à ses élèves qu'il n'est rien de plus utile à apprendre que ce qui semble inutile, comme le pluriel d'amour,

délice et orgue ; celui du vieux prof de musique (Roger Trapp) démontrant les vertus de la cantate à de jeunes amateurs de rap ; Luis Rego génial en joueur congénital et mélancolique négociant avec son épigone Lindon ; l'avocat de celui-ci dans ses procès pour pensions alimentaires impayées (Hervé Pierre) se la jouant ténor du barreau ; et Catherine Frot pour une homérique scène de rupture avec le même Lindon, qui a ajouté l'infidélité à ses innombrables turpitudes.

Avec ce genre de carburant, il suffit de bien contrôler le régime du moteur, et ça avance tout seul. C'est le sentiment qu'on commence à ressentir au bout de trois quarts d'heure, passé les effets plutôt joyeux de cette opération menée à

la baguette. Dans le dossier de presse figure une citation attribuée à La Bruyère : « C'est un métier de faire un film comme de faire une pendule. » Pour le meilleur et pour le pire, ce *Mercredi* est effectivement fabriqué comme une pendule, avec agencement précis des rouages qui font sourire et des ressorts qui font s'émouvoir, morale passe-partout (les adultes sont des enfants comme les autres, oh ?), équilibre de scénariste-épicière qui fait naître un bébé pour rendre acceptable la mort d'une femme. On peut en reconnaître le savoir-faire, on peut aussi espérer un peu plus d'un film : du souffle, de l'espace, du risque.

Ce regret ira en s'aggravant à mesure que s'accroissent les répliques calibrées, les scènes à effet et les coups de coudes pour faire rire et pleurer selon les recettes les mieux éprouvées. Il est amplifié par le fait que cette mécanique utilise des enfants dans la plupart des rôles. Les petits acteurs sont tous impeccables, mignons, touchants, efficaces, ils méritent tous une note excellente à la sortie de la classe de Pascal Thomas. Rien chez eux ne trouble ni n'inquiète. Ou plutôt si : dans un petit rôle, un enfant parmi tous, visiblement choisi pour rappeler le Jean-Pierre Léaud des *400 Coups* (Antoine Chamailard), porte l'unique principe d'incertitude de ce film réglé comme un automate. Sa présence ne fait qu'accroître le contraste, et la limite, de cette *Folle Journée* bien remplie, où ne manque que la liberté.

J.-M. F.

La beauté dans la violence

Tokyo Fist. Le ring de boxe conçu comme le dernier moyen de retrouver sa vitalité

Film japonais de Shinya Tsukamoto. Avec Shinya Tsukamoto, Kaori Fujii, Kohji Tsukamoto. (1 h 27.)

Au milieu de *Tokyo Fist*, Tsuda, le personnage principal du film, un employé médiocre d'une entreprise de Tokyo, débarque à l'hôpital pour y trouver le corps de son père mort. Sitôt le décès constaté, le médecin prend les mesures nécessaires pour faire disparaître ce corps. Cette crainte d'affronter la mort correspond aussi à un ennui de vivre. C'est donc sans surprise que les personnages de *Tokyo Fist* apparaissent léthargiques dans un premier temps.

Dans *Tokyo Fist*, Tsuda (interprété par Shinya Tsukamoto, le réalisateur du film) mène une vie sans histoires, gléée par ses allers-retours dans le métro entre son domicile et son travail. Il rencontre par hasard un ancien ami, Kojima, devenu

boxeur professionnel, qui se met à lui taper dessus sans raison. Un rituel s'établit entre les deux hommes. Hisaru, la compagne de Tsuda, attirée par la virilité de Kojima, délaisse de plus en plus son compagnon. Bouleversé par le comportement distant de sa compagne, Tsuda s'entraîne dans une salle pour apprendre la boxe, avec l'espoir de corriger un jour son rival.

Tokyo Fist est, après *Tetsuo*, *Bullet Ballet* et *Gemini*, le quatrième film de Shinya Tsukamoto distribué en France. Réalisé en 1995, *Tokyo Fist* reprend l'idée motrice de *Bullet Ballet*, le film qui avait révélé Tsukamoto au public français, à savoir la violence comme alternative à un univers aseptisé, et seul moyen pour retrouver des sensations oubliées. La découverte tardive de *Tokyo Fist* permet de réaliser à quel point David Fincher l'avait pillé en 1999 pour son *Fight Club*. Ce film à l'idéologie nauséabonde montrait une secte composée de combat-

tants révolutionnaires, ligués contre notre société de consommation et le formatage qu'elle impose. Pour occuper leur temps, ils se tapaient dessus dans le sous-sol de leur quartier général afin de retrouver une douleur physique prohibée par une société qui déréalisait complètement les rapports humains.

ONIRISME SURPRENANT

Les gros coups de tambour de *Fight Club*, appuyés par une esthétique publicitaire, laissent enfin place à *Tokyo Fist* qui stigmatise ce même ennui généré par notre société de consommation, mais se laisse guider par une réflexion désabusée et discrète. La violence volontairement grotesque du film, composée de visages tuméfiés d'où le sang coule comme d'une fontaine, de corps déformés par le piercing, et de têtes que l'on tape inlassablement contre les murs, laisse rapidement place à un onirisme surprenant.

Tokyo Fist se distingue avant tout

par ses silences : un boxeur en pleine séance de *shadow boxing* dérangé par un sac en plastique flottant en l'air, les longs plans sur les immeubles de Tokyo – qui apparaissent progressivement comme le quatrième membre du trio initial du film – éclairés par un ciel toujours changeant, la tristesse de Tsuda et de sa compagne soulignée par des dialogues de plus en plus épars.

La violence ostentatoire avec laquelle sont filmés les combats de boxe (on croirait les déchirements de *Raging Bull* de Martin Scorsese portés à leur plus haut point d'intensité) fait progressivement place à un regard naïf où des gants de boxe attachés aux cordes d'un ring, ou un jeune homme qui lève la tête pour regarder les reflets du ciel dans les fenêtres d'un immeuble sont entourés d'un halo mystérieux. La beauté de *Tokyo Fist* est souvent à débusquer au milieu d'une flaque de sang.

Samuel Blumenfeld

Une vieillesse sans folklore, filmée contre l'indifférence

Rue du Retrait. L'amitié ambiguë entre une vieille et une quadragénaire

Film français de René Féret. Avec Dominique Marcos, Marion Held, Julien Féret, Sacha Roland, Béatrice Lartigue. (1 h 30.)

Depuis *Histoire de Paul* (1975), son premier long métrage, couronné du prix Jean-Vigo, René Féret poursuit, sous le signe du réalisme et de l'austérité, un chemin solitaire, escarpé, sans concession, qui ne lui a pas valu jusqu'à présent la notoriété que son œuvre mérite. Adapté d'un roman de Doris Lessing – *The Diary of a Good Neighbor* –, *Rue du Retrait* ne fait absolument rien pour changer cette donne, on pourrait même dire qu'il enfonce à dessein le clou de l'antisédution, dont il fait en quelque sorte son sujet.

L'histoire du film – qui met en scène l'amitié ambiguë qui se noue entre une jeune publicitaire et une vieille femme solitaire vivant dans le dénuement le plus complet – peut en effet être comprise comme un procès fait au cinéma de fiction, qui évacue systématiquement certains personnages pour cause de carence photographique ou dramaturgique, en même temps qu'une tentative courageuse de prouver l'inanité de ces préjugés.

En un mot comme en cent, le nouveau film de René Féret est une réelle gageure, qui consiste à faire exister un personnage de vieillard à l'écran, non seulement dénué de tout le folklore qui le rend « acceptable » dans les rares occasions où on l'y sollicite, mais encore doté de ce caractère qui, dans la réalité, rend le plus souvent sa fréquentation si mal aimable : la dépendance, la maladie, le renfermement sur soi, l'acrimonie, l'altération de l'apparence physique, la laideur. Cette histoire n'est donc pas qu'une histoire de cinéma, c'est une histoire qui touche, du moins dans les sociétés industrialisées, à notre propre vie, à cette peur collective et individuelle que suscite la grande vieillesse, et à l'absence de regard dont celle-ci est victime, probablement parce que son « spectacle » incarne, en la préfigurant, notre propre mort.

Rue du Retrait n'est rien d'autre que la problématisation de cette cruelle et scandaleuse absence de regard, hélas, confirmée par le refus de toutes les instances susceptibles de financer le film. Tourné par René Féret en vidéo numérique sur des fonds propres, celui-ci organise la rencontre inattendue, au cœur du 20^e arrondissement de Paris, d'Isabelle (Marion Held qui a prêté sa maison pour le tournage

du film), une publicitaire d'une quarantaine d'années, et de Mado (Dominique Marcos), une vieille femme indigente et solitaire, qui refuse de quitter le pavillon insalubre où elle a passé sa vie. Essentiellement consacré à la relation particulière qui s'instaure entre les deux femmes, le film s'attache également, en contrepoint, à la vie professionnelle et intime d'Isabelle.

Réduite à quelques notations, cette part de *Rue du Retrait* est sans doute la moins convaincante, dans la mesure où elle relève du trop ou du pas assez, et s'aggrave au motif principal sans rien lui apporter de décisif. Ainsi, la liaison qu'entretient Isabelle avec un jeune homme beaucoup plus jeune qu'elle semble-t-elle à la fois trop esquissée et trop édifiante. On ne comprend pas, d'un côté, quelles sont les raisons qui l'attachent à ce personnage, et l'on comprend trop bien, de l'autre, quelle fonction symbolique (l'angoisse d'Isabelle devant sa propre mort) cette relation revêt à l'égard du récit principal.

COMPASSION ET RÉPULSION

Cette concession est d'autant moins nécessaire que le film emporte la conviction dans tout ce qui ressortit à la relation exclusive et ambiguë qui se noue entre les deux femmes. Isabelle, qui a rencontré Mado dans une pharmacie du quartier, va insensiblement se lier à elle, et lui venir en aide quotidiennement, en dépit du caractère revêche et des réactions parfois décourageantes de Mado, qui défend maladroitement sa dignité.

La mise en scène, qui d'une certaine façon se résume au va-et-vient d'Isabelle entre son bureau et le domicile de Mado, rend bien le mélange de compassion et de répulsion qui caractérise son attitude. Plus encore, elle est, par son souci du détail, son caractère localisé et répétitif, un témoignage de la morale en acte, à la fois minimale et grandiose, qui est requise du personnage d'Isabelle. Aucun prêche pour autant, dans ce film, juste la démonstration qu'il est possible pour chacun, à sa modeste échelle, de lutter contre la paralysie et l'aliénation sociales.

Avec, au bout du compte, et comme à l'arraché, cette modeste et grande victoire sur les réticences initiales du spectateur et les tabous cinématographiques : l'existence et la reconnaissance de Mado, dont la beauté, reconquise de l'intérieur, rayonne sur l'écran.

J. M.

HORS CHAMP

■ **Le Palmarès des Oscars**, remis à Los Angeles dimanche 25 mars : **Meilleur film** : *Gladiator*, de Ridley Scott.

Meilleur réalisateur : Steven Soderbergh (*Traffic*).

Meilleur acteur : Russell Crowe (*Gladiator*).

Meilleure actrice : Julia Roberts (*Erin Brockovich*).

Meilleur second rôle féminin : Marcia Gay Harden (*Pollock*).

Meilleur second rôle masculin : Benicio Del Toro (*Traffic*).

Meilleur scénario original : Cameron Crowe (*Almost Famous*).

Meilleure adaptation : Steven Gaghan (*Traffic*).

Meilleur film étranger : *Tigre et dragon*, de Ang Lee (Taïwan).

Meilleure photographie : Peter Pau (*Tigre et dragon*).

Meilleur montage : Stephen Mirrione (*Traffic*).

Meilleure direction artistique : Tim Yip (*Tigre et dragon*).

Meilleure musique : Tan Dun (*Tigre et dragon*).

Meilleure chanson : *Things Have Changed*, de Bob Dylan (*Wonder Boys*).

Meilleur son : Scott Millan, Bob Beener, Ken Weston (*Gladiator*).

Meilleurs costumes : Janty Yates (*Gladiator*).

Meilleur maquillage : Rick Baker, Gail Ryan (*The Grinch*).

Oscars d'honneur au producteur Dino De Laurentiis, au chef opérateur Jack Cardiff et au scénariste Ernest Lehman.

Le burlesque méticuleux de Luc Moullet au Festival du film court de Pantin

LE 10^e FESTIVAL du film court de Pantin, l'un des plus sélectifs et courus de France, se tiendra du vendredi 30 mars au dimanche 8 avril. Vingt-quatre films répartis en sept programmes constitueront la sélection retenue pour la compétition officielle. A côté de celle-ci, un panorama de la production française récente présentera dix-huit films, alors que la section « Une mémoire en courts » montrera deux programmes de courts métrages (de Resnais à Pialat en passant par Rouch et Godard) produits par Pierre Braunberger.

A ce banquet s'ajoutera une anthologie des films présentés depuis dix ans au festival, un hommage à Agnès Varda, la découverte des œuvres de la vidéaste Valérie Mrejan, et de celles de Milena Gierke qui tourne en super-huit. Une nuit « Scènes de lits » parrainée par la chaîne câblée CinéCinéma fera par ailleurs le tour de cette figure dramaturgique toute particulière.

Mais ce dixième anniversaire permettra surtout de revoir la plupart des courts métrages tournés par Luc Moullet. Ancien critique aux Cahiers du cinéma, Luc Moullet est l'auteur depuis 1960, date de son premier film, *Un steak trop cuit*, d'une des œuvres les plus atypiques du cinéma français. Plus de

vingt-cinq films, dont un certain nombre de titres plus ou moins brefs, attachés toujours à trouver la dimension adaptée à l'ampleur (ou à la minceur apparente) d'un projet à chaque fois différent. C'est sans doute d'ailleurs la limite artificielle d'une programmation qui s'arrête ici aux courts métrages de Moullet, alors que son cinéma ne revendique pas particulièrement la forme courte et que ses longs métrages ne se distinguent essentiellement en rien des autres.

SÉRIEUX INÉBRANABLE

En fait, les sujets abordés par les films de Moullet se remarquent d'abord par le sérieux inébranlable et la méticulosité avec lesquels ils sont traités. Quelle que soit, en effet, leur importance apparente, le réalisateur semble décidé, avec une opiniâtreté dont il montre souvent les efforts physiques qu'elle exige (l'auteur lui-même se filme souvent en train de faire du vélo, courir, escalader des hauteurs diverses, nager), à en faire le tour et à en tirer le maximum de possibilités.

Qu'il s'agisse de montrer quelques villages perdus des Alpes du Sud (*Terres noires*, 1961), de filmer ses propres tentatives pour apprendre à nager (*Ma première brasse*, 1981), les diverses possibilités de

fraude dans le métro (*Barres*, 1984), le statut des chiens dans la France contemporaine (le très féroce *Empire de Médor*, 1986), les moyens d'ouvrir une bouteille de Coca-Cola (*Essai d'ouverture*, 1988), la beauté paradoxale des terrils (*La Cabale des oursins*, 1991), son art trouve sa force burlesque dans la précision et la logique même de son discours.

Œuvre personnelle, le cinéma de Moullet prend souvent la forme d'un journal intime où l'auteur, transformé en figure burlesque, s'interroge et débuse, à partir d'un fait parfois microscopique, des significations plus larges. Ce système donnera toute sa mesure dans son long métrage *Genèse d'un repas* (1976), qui remonte la chaîne des aliments absorbés par le cinéaste-narrateur jusqu'à la découverte du fonctionnement de l'impérialisme économique. A signaler également, en complément de cette programmation, un formidable et hilarant portrait de Luc Moullet filmé en août 2000 par Gérard Courant, *L'Homme des roubines*.

Jean-François Rauger

★ 10^e Festival du film court. Du 30 mars au 8 avril. Ciné 104 Pantin, 104, avenue Jean-Lolive, Pantin (93). Tél. : 01-49-15-40-25.

Simplement infernaux

La Tour Montparnasse infernale. Du danger qu'il y a à laisser les enfants jouer au cinéma

Film français de Charles Nemes. Avec Eric Judor, Ramzy Bedia, Marina Foïs.

Eric et Ramzy sont favorables au septennat : sept ans d'âge mental, c'est le niveau idéal pour apprécier leur œuvre. Ce qui ne veut pas dire qu'il faut avoir cinq ans et être en avance sur son âge, ou cinquante-huit ans et souffrir d'arriération, pour s'amuser au spectacle de *La Tour Montparnasse infernale*. Il faut se plier à une discipline intellectuelle rigoureuse et retrouver en soi la part d'enfance, celle qui faisait qu'on croyait mourir de rire à la découverte des premières blagues de Toto, à la lecture de *Placid et Muzo*. Une fois parvenu à ce nirvana de cour de récréation, on

pourra se laisser inonder par les flots d'humour que déversent les duettistes.

Ils sont ici réunis dans une nacelle qui navigue entre les étages du monument pompidolien bien connu des voyageurs à destination de Lannion. A travers les vitres fumées, Eric (au crâne luisant) est tombé amoureux d'une exquise créature qu'il a baptisée Marie-Noëlle (Marina « *arrête de regarder mes fesses* » Foïs, en congé de la troupe des Robin des Bois). Elle s'appelle en réalité Stéphanie et a organisé une prise d'otage au sommet de la tour, à l'occasion d'un conseil d'administration.

Ce qui permettra aux deux héros de jouer avec des armes à feu, des explosifs, des armures et un hélicoptère, et au scénario de faire

brèvement apparaître Joey Starr (célèbre rappeur de Seine-Saint-Denis) en uniforme de la police nationale. Plus massive est la présence de Serge Riaboukine en tueur incompétent, malmené par Marina Foïs, qui joue au mieux de l'extraordinaire organe au timbre fêlé dont l'a dotée mère nature.

GRIMACES ET BÊTISES

Tourné en dehors des heures de bureau, *La Tour Montparnasse infernale* est vide de toute prétention, et aussi – contrairement à *La Cité de la peur*, réalisé par Alain Berberian pour les Nuls en 1994 – de toute référence. L'humour d'Eric et Ramzy ne se nourrit pas de parodie, de pastiche et de fines allusions (mis à part une référence éclair à *Matrix*). Il repose sur quel-

ques plaisirs simples : faire des grimaces, dire des bêtises, casser ses jouets. La brutalité des situations n'est là que pour mieux mettre en valeur l'infinie innocuité du duo, qui passe le plus clair de son temps à annoncer des bêtises en pouffant. On conçoit que ce spectacle exaspère.

De nos jours, Abbott et Costello ne font plus rire grand monde. En leur temps, le public américain leur trouvait un je-ne-sais-quoi (en anglais, dans le texte) qui faisait passer leurs insanités pour de l'humour. Le je-ne-sais-quoi d'Eric et Ramzy s'appelle probablement la gentillesse et le plaisir de s'amuser. Ils sont infernaux, mais gardent un bon fond.

T. S.

NOUVEAUX FILMS

CRIME + PUNISHMENT

■ *Crime + Punishment* symbolise à la perfection les errements du cinéma indépendant américain. Alors que cette frange de la production devrait se distinguer par son innovation, elle se contente de copier les films hollywoodiens. Le film de Rob Schmidt ressemble à s'y méprendre à *American Beauty*, de Sam Mendes. Vincent Kartheiser se balade avec un appareil photo, cherchant à surprendre les habitants de sa ville. L'argument du film – une adolescente maltraitée par son père décide de l'assassiner avant de voir sa mère accusée du meurtre – sert de prétexte à une réflexion creuse sur la petite bourgeoisie américaine. Ellen Barkin et Jeffrey Wright se perdent dans un cabotinage effréné, d'autant plus insupportable qu'il s'agit d'excellents comédiens.

S. Bd
Film américain de Rob Schmidt. Avec Ellen Barkin, Monica Keena, Vincent Kartheiser, Jeffrey Wright. (1 h 40.)

GAMER

■ Un jeune banlieusard amateur de consoles vidéo a mis au point un nouveau jeu qui lui permettra,

espère-t-il, de grimper à vive allure l'échelle sociale et de devenir riche. C'est compter sans l'avidité immorale d'une grande entreprise, qui lui volera son concept. Alternant la fable contemporaine et l'univers virtuel des jeux, l'esthétique télévisuelle et le simulacre électronique, *Gamer* peine à tirer un parti esthétiquement intéressant de cette confrontation. Et progressivement le film se dilue dans la démagogie jeunite et les ficelles d'un scénario convenu et artificiel.

J.-F. R.
Film français de Zack Fishman. Avec Saïd Taghmaoui, Camille de Pazzis, Bruno Salomone. (1 h 34.)

KUZCO, L'EMPEREUR MÉGALO

■ Un empereur inca, égoïste et capricieux, se prépare à construire une vaste résidence sur une colline occupée par la maison d'un de ses sujets. Un rival décide d'éliminer l'empereur en le transformant en lama. Cette métamorphose va lui enseigner l'humilité. L'esthétique brute de *Kuzco*, et sa réalisation moins riche que *Tarzan*, précédent dessin animé des studios Disney, est dominée par un comique potache, et des techniques de narration (l'insertion d'une autre histoire à

l'intérieur de celle de l'empereur) surprenantes pour un tel film. Le second degré réussi de cette production contrebalance une imagerie qu'on aurait souhaitée plus riche pour un film se déroulant au temps des Incas.

S. Bd
Film d'animation américain de Mark Dindal. (1 h 19.)

SAC D'EMBROUILLES

■ Un chien dérobe une mallette pleine d'argent et l'enterre, provoquant la fureur des gangsters à qui elle appartient. Ceux-ci contraignent son maître et quelques voisins de celui-ci à obtenir de l'animal qu'il révèle sa cachette. Les ficelles du scénario de ce *Sac d'embrouilles* paraissent, au premier abord, largement attendues. Le film de Michael Browning ne suivra pourtant pas un chemin prévisible. Les différents protagonistes du film, entraînés malgré eux dans cette chasse au trésor, se trouvent être autant de représentants de minorités en Amérique (Indiens, Noirs, homosexuels, artistes d'avant-garde, chômeurs). On pouvait craindre ainsi que le politiquement correct ne constitue qu'une rhétorique supplémentaire pour caractériser des personnages sympathiques. Pourtant, lorsque le récit, avec un certain sens inattendu du macabre, se mettra à multiplier les cadavres et les trahisons, c'est tout un investissement particulier du spectateur qui se verra compromis. Le pessimisme radical exprimé par la fin du film fait de ce *Sac d'embrouilles* une authentique petite surprise.

J.-F. R.
Film américain de Michael Browning. Avec Joe Mantegna, Peter Coyote, Mercedes Ruehl. (1 h 30.)

LE TAO DE STEVE

■ Vaguement obèse, négligé, Dex (Donal Logue) consacre l'essentiel de ses impressionnantes ressources intellectuelles et de son énergie à mettre au point des stratégies pour travailler moins et séduire plus. Il a distillé l'essence de sa



« Kuzco, l'empereur mégalo ». Quand lama fâché...

sagesse en un corpus connu sous le nom de *Tao de Steve*. Le *slacker* (glandeur, en américain) est devenu un personnage central du cinéma indépendant américain, l'incapacité à s'intégrer dans la société devenant un ersatz contemporain du nomadisme des cow-boys. Mais le film de Jenniphir Goodman, tout en gardant les apparences de la production indépendante (décors naturels, rythme décontracté) est en fait une histoire très morale, qui verra notre héros prendre conscience de sa turpitude, après avoir rencontré une chic fille. Les gros mots, les prétentions intellectuelles (Kierkegaard est longuement invoqué) ne changent rien à l'affaire : *Le Tao de Steve* est fait du même bois que n'importe quel épisode de *Friends*.

T. S.
Film américain de Jenniphir Goodman. Avec Donal Logue, Greer Goodman. (1 h 27.)

INTIMITÉ ;
FOLLE DE RACHID EN TRANSIT POUR MARS
■ Lire page 30.
TOUTES LES NUITS
■ Lire page 31.
MERCREDI FOLLE JOURNÉE ;
TOKYO FIST ;
RUE DU RETRAIT
■ Lire page 32.
LA TOUR MONTPARNASSE INFERNALE
■ Lire ci-dessus.

SORTIR

PARIS

Le Costume

Peter Brook reprend dans son théâtre des Bouffes du Nord la nouvelle de l'écrivain noir sud-africain Can Themba, adaptée par Mthobisi Mutloaste et Barney Simon. De la distribution précédente (hiver 1999), seul demeure le comédien Sotigui Kouyaté. Avec trois fois rien, deux chaises, un lit et le cintre où accrocher le costume, Peter Brook « fait vivre ce conte d'horreur qui surgit d'une histoire d'amour et de trahison » (*Le Monde* du 17 décembre 1999). Dans une traduction de Marie-Hélène Estienne, Peter Brook et « sa magie coutumière » est « allé reprendre par la main, un écrivain noir, mort d'exil ».

Théâtre des Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de La Chapelle, Paris-10^e. M^o La Chapelle. Du 28 mars au 26 mai. Tél. : 01-46-07-34-50. De 90 F à 160 F.

Rain

Pour sa nouvelle pièce, Anne Teresa de Keersmaeker est partie d'un très beau roman de la

Néo-Zélandaise Kirsty Gunn, *Rain*,

dont elle n'a conservé sur scène aucun élément du texte. Elle replonge aussi dans la musique de Steve Reich avec *Music for 18 Musicians* et fait rouler ses dix danseurs dans les vagues tumultueuses d'une partition qu'elle considère comme « un chef-d'œuvre d'orchestration acoustique ».

Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4^e. M^o Châtelet. 20 h 30, du 27 au 31 mars. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.

TOULOUSE

Orchestre national du Capitole de Toulouse

Beaucoup voudraient voir en Michel Plasson l'interprète exclusif de la musique française que, il est vrai, il ne cesse de défendre. S'il aime à réhabiliter Magnard, d'Indy, Ambroise Thomas, il lui est souvent arrivé, à Dresde (où il a été en poste) mais aussi à Toulouse, de diriger le répertoire germanique, ici Strauss et Wagner. Personne ne l'en blâmera, bien au contraire.

Toulouse (31). Théâtre du Capitole, place du Capitole. 20 h 30, le 29. Tél. : 04-76-44-03-04. De 80 F à 200 F.

GUIDE

REPRISES FILMS

Drôle de drame de Marcel Carné (France, 1937), en version restaurée (à partir du 28 mars).

La Dolce Vita de Federico Fellini (Italie, 1959), copie neuve (séance unique à 20 h 30). Action Ecoles, 23, rue des Ecoles, Paris-5^e. Tél. : 01-43-29-79-89. 30 F et 40 F.

FESTIVAL

Nos objets

C'est le thème de cette rétrospective consacrée à nos relations aux « machin, truc, bidule » en cent cinquante films, débats et rencontres avec des spécialistes et des réalisateurs. Forum des images, porte Saint-Eustache, Forum des Halles, Paris-1^{er}. Du 28 mars au 22 mai. Tél. : 01-44-76-62-00. 25 F et 30 F (forfait journalier).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Jean Kerbrat Calais (62). Galerie de l'Ancienne-Poste, 13, boulevard Gambetta. Tél. : 03-21-46-77-10. De 14 heures à 18 heures, du mardi au dimanche. Du 29 mars au 10 juin. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Ballet de l'Opéra national de Paris Jiri Kylian
Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris-9^e. M^o Opéra. 19 h 30, les 28, 29,

31 mars, 3 et 4 avril. Tél. : 08-36-69-78-68. De 30 F à 355 F.

Alain Buffard
Centre Pompidou, rue Rambuteau, Paris-4^e. M^o Rambuteau. 20 h 30, les 28, 29 et 30. Tél. : 01-44-78-12-33. 60 F.

Quatuor Mosaïques
Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. 12 h 45, le 28. Tél. : 01-40-28-28-40. 55 F.

Claire Désert, Emmanuel Strosser (piano)
Œuvres de Beethoven.
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. M^o Porte-de-Pantin. 15 heures, le 28. Tél. : 01-44-84-44-84. 40 F.

London Symphony Orchestra
Œuvres de Smetana. Colin Davis (direction).

Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. 20 heures, le 28. Tél. : 01-40-28-28-40. De 60 F à 360 F.

Orchestre national de Lille
Œuvres de Messiaen, Mozart, Schoenberg, Chostakovitch. Chœur de la Philharmonie slovaque, Jean-Claude Casadesu (direction).
Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8^e. M^o Alma-Marceau. 20 heures, le 27. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 450 F.
Fred Frith, Denis Mariotte, Sequenza 9.3
Roissy-en-France (95). Centre culturel L'Orangerie, allée des Vergers. 20 h 30, le 28. Tél. : 01-34-29-48-48. De 75 F à 150 F.

RÉGIONS

Le Pays lointain
de Jean-Luc Lagarce, mise en scène de François Rancillac.
Cavaillon (84). Théâtre, rue du Languedoc. 19 heures, le 29 ; 20 h 30, le 30. Tél. : 04-90-78-64-64. 50 F et 85 F.
Monnaies de singes
de Didier Galas, mise en scène de l'auteur.
Lorient (56). Centre dramatique de Bretagne, 11, rue Claire-Droneau. 19 heures, le 29 ; 20 h 30, le 30. Tél. : 02-97-83-51-51. 90 F et 120 F.

“Et la mondialisation... c'est bon ou mauvais pour l'emploi ?”

L'emploi, la Bourse, les impôts, l'euro, les start-up, les stock-options... Comment s'y retrouver ? Comment comprendre ? Vite, clairement.

DICTIONNAIRE DE L'ÉCONOMIE :
• 640 pages
• 320 illustrations
• 800 articles

195 F
29, 68 €

Un véritable portail d'entrée dans l'économie d'aujourd'hui !

LAROUSSE Le Monde

Paul Claudel

L'Otage

mise en scène Bernard Sobel
17 mars - 14 avril
Théâtre de Gennevilliers
Tél 01 41 32 26 26

MARDI 27 MARS

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS	
20.45 et 1.00 Le Club.	LCI
21.00 Les Étrangers dans la Résistance en France.	Forum
22.00 Luthiers, les artisans de l'âme.	Forum
23.00 Les Coptes, minorité d'Égypte.	Forum
MAGAZINES	
18.30 L'Invité de PLS.	LCI
19.00 Nulle part ailleurs. Avec Françoise de Panafieu.	Canal +
19.00 Archimède. La lumière, outil-miracle. D'où vient la syphilis ? Trop de bruit nuit. Portrait de Ludwig Bölkow.	Arte
20.35 90 minutes. Beausoleil : parfum de Mafia sur la Côte. Sirven, le parrain de la République. Les sacrifiés du nucléaire.	Canal +
21.00 Le Gai Savoir. Les poètes et les autres. Invités : Daniel Canguy ; Fellag ; André Velter ; Richard Canavaro ; Philippe Sollers.	Paris Première
22.15 Ça se discute. Radins, dépressifs, fortunés : l'argent peut-il rendre fou ? Avec Sylvain Attal ; Jeanne Mas.	TV 5
22.50 Ciel mon mardi ! Invités : Eric et Ramzy ; André Santini.	TF 1
0.40 Capital. Vacances pas chères, les bons filons.	M 6

Le Monde
TELEVISION

Ciné Classics

20.30 La Vie facile ■■
Ciné Classics nous offre cette semaine le chef-d'œuvre de Mitchell Leisen, *La Vie facile* (*Easy Living*), tourné en 1937. Une secrétaire désargentée reçoit sur la tête un manteau de vision, jeté par la fenêtre, pendant une dispute, par un milliardaire. La mise en scène, qui raille l'idéalisme social de *L'Extravagant Mr Deeds*, de Capra, épouse les rebondissements d'un scénario à la fois comique et cynique.

DOCUMENTAIRES	
20.15 Reportage. Sein, cancer et génétique.	Arte
20.30 L'Arche, 2 000 ans après. [13/16]. Les pandas géants.	Planète
20.45 La Vie en face. Vivre parmi les lions.	Arte
21.45 Les Oscars. Les secrets de l'enveloppe.	Odyssee
21.50 Histoire du XX ^e siècle. Cuba, personne ne voulait entendre.	La Chaîne Histoire
22.06 Thema. Giacometti. Alberto Giacometti, qu'est-ce qu'une tête ? Alberto Giacometti, un homme parmi les autres.	Arte
23.50 Soweto, histoire d'un ghetto. [5 et 6/6].	Histoire
SPORTS EN DIRECT	
19.00 Football. Championnat d'Europe Espoirs. Éliminatoires : Grèce - Allemagne.	Eurosport
20.30 Basket-ball. Euroleague masculine. Demi-finale : Kinder Bologne - Fortitudo Bologne.	Pathé Sport
21.00 Basket-ball. Suproligue. Belgrade - Asvel.	Eurosport
23.00 Tennis. Masters Series. Open messieurs de Miami.	Pathé Sport
MUSIQUE	
20.00 Schumann. Par l'Orchestre symphonique du SWF de Baden-Baden, dir. Erich Leinsdorf.	Mezzo

Canal +

20.35 90 minutes
Le magazine préparé par la cellule enquête de la rédaction de Canal +, dirigée par Paul Moreira, présente ce soir trois nouvelles enquêtes : « Beausoleil : parfum de mafia sur la Côte », « Les sacrifiés du nucléaire » et surtout « Sirven, le parrain de la République », dans lequel Stéphane Haumont et Patrice Des Mazery reviennent sur la personnalité de l'ancien bras droit de l'ex-PDG d'Elf-Aquitaine.

21.00 Mahler. <i>Symphonie n° 8</i> dite <i>Symphonie des Mille</i> . Par l'Orchestre de la Suisse Romande, dir. Armin Jordan. Avec le Chœur du Grand Théâtre, le Chœur du Motet de Genève, le Chœur de Chambre romand, le Chœur Pro Arte de Lausanne, la Maîtrise du Conservatoire populaire.	Muzzik
22.30 Symphonie n° 1, de Mahler. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. B. Haitink.	Muzzik
0.05 Guitars Legends.	Muzzik
TÉLÉFILMS	
20.45 Le Chassé-croisé. Steven Schachter.	TF 6
23.00 Bodyguard, protection impossible. W. Engelhardt.	M 6
23.10 L'Écrivain, le Peintre et le Funambule. Claude Mourieras.	Arte
0.45 Visions troubles. Charles Beeson.	Canal +
0.55 Meurtrières. Pepe Danquart.	Arte
SÉRIES	
20.50 Ally McBeal. Girl's Night Out (v.o.).	Téva
21.25 The Crow, Stairway to Heaven. Le fils perdu.	Série Club
21.30 Friends. [2/2]. Celui qui faisait sa demande (v.o.).	Canal Jimmy
21.30 First Wave. Twice bless'd.	13 ^{ème} RUE
22.50 Les Chroniques de San Francisco. [5/12] (v.o.).	Téva
22.50 Twin Peaks. Episode n° 24 (v.o.).	13 ^{ème} RUE

M 6

20.50 Hors stade
Le septième numéro du magazine consacré aux coulisses du sport évoque les relations troubles qui existent entre l'Olympique de Marseille et des personnages souvent proches du milieu marseillais, au point que certains sont fichés au grand banditisme. Les témoignages d'anciens dirigeants (Pierre Dubiton et Jean-Louis Levreau) permettent d'en savoir plus sur ces « mauvaises fréquentations ».

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS	
20.45 et 1.00 Le Club LCI. Invitées : Roselyne Bachelot ; Mariette Sineau.	LCI
21.00 Hospitalité et inhospitalité politiques.	Forum
22.00 Littérature et sexe.	Forum
23.00 Les Régimes Alimentaires.	Forum
MAGAZINES	
14.15 Envoyé spécial. Afssa. Carte blanche à Emmanuel Carrère : Le soldat perdu. Men in Black.	TV 5
16.00 Saga-Cités. Maubeuge a perdu le nord.	France 3
18.15 Union libre.	TV 5
18.30 L'Invité de PLS.	LCI
19.00 Nulle part ailleurs. Invités : Sophie Marceau ; Frédéric Diefenthal.	Canal +
19.30 et 0.05 Rive droite, rive gauche.	Paris Première
20.05 Check-Up. Les thérapies manuelles et les allergies alimentaires chez les petits enfants. Les mains qui soignent. Attention allergies.	TSR
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Le procès du silence : L'affaire Enrico Mattei.	Arte
20.55 Des racines et des ailes. Ados et déjà milliardaires. Dunkerque à la folie. Budapest : La belle du Danube.	France 3
22.35 Ça se discute. Avoir une maladie grave à vingt ans.	France 2
23.20 Algérie, autopsie d'un massacre.	France 3
23.20 Howard Stern.	Paris Première
23.25 Le Droit de savoir. Urgence aux urgences.	TF 1
23.55 Le Club. Invitée : Annie Girardot.	Ciné Classics
1.00 Des mots de minuit. Invités : Catherine Hiegel ; Slimane Bensaïda.	France 2
DOCUMENTAIRES	
18.05 Le Monde des animaux. [22/24]. L'Océan vert.	La Cinquième
18.10 Les Oscars. Les secrets de l'enveloppe.	Odyssee
18.15 Treize journées dans la vie de Pablo Picasso. [3/3].	Histoire
18.40 Missions aériennes au Vietnam. Les dépollués.	Planète
19.00 Connaissance. Les Pharaons noirs.	Arte
19.05 Avoir sept ans en ex-URSS.	Odyssee
19.35 La Grande Bouffe d'Elvis Presley.	Planète
19.45 Les Mystères de l'Histoire. L'homme au masque.	La Chaîne Histoire
20.05 Ed Sullivan's Rock'n'Roll Classics. R&B Greats.	Canal Jimmy
20.15 Reportage. La Machine infernale.	Arte
20.30 Tony Bennett à New York.	Planète
20.55 La Java des volcans.	Odyssee
21.00 Israël, la guerre des Six Jours.	Histoire
21.50 Jet-set. [1/6]. Saint-Moritz.	Odyssee
21.55 Jolanda et Rossellini, mémoires indiscrètes.	Planète
22.00 et 3.00 Tennis. Masters Series. Open messieurs de Miami. Quart de finale.	Pathé Sport
2.05 Basket NBA. Miami Heat - Toronto Raptors.	Canal +
DANSE	
21.00 La Dame aux camélias. Chorégraphie de John Neumeier. Musique de Chopin. Par le ballet du Staatsoper de Hambourg.	Muzzik
21.45 Musica. <i>Le Lac des cygnes</i> . Chorégraphie de Patrice Bart. Musique de Tchaïkovski. Par le ballet de la Deutsche Staatsoper Unter den Linden de Berlin, et l'Orchestre de la Staatskapelle de Berlin, dir. Daniel Barenboim.	Arte
23.45 Roméo et Juliette. Chorégraphie de Kenneth MacMillan. Musique de Prokofiev. Par le Corps de ballet du théâtre de la Scala. Avec Alessandra Ferri (Juliette), Angel Corella (Roméo), l'Orchestre de la Scala, dir. David Garforth.	Mezzo
MUSIQUE	
20.10 Musical Offering Bach. <i>Ricerche a tre voci</i> , <i>Canones diversi super thema regium</i> , <i>Fuga canonica</i> , <i>Canon perpetuus</i> , <i>Canon a due quarendo invenietis</i> , <i>Canon a quattro</i> , <i>Sonata, Largo, Allegro</i> , <i>Ricercare a sei</i> .	Muzzik

Le Monde
TELEVISION

Arte

20.45 Les Mercredis de l'Histoire
Le magazine présenté par Alexandre Adler propose ce soir un documentaire de Claus Bredendbrock et Bernhard Pfletschinger, *Le Procès du silence, l'affaire Enrico Mattei*. Près de quarante ans après, les auteurs reviennent, avec des archives inédites, sur la disparition, dans des conditions suspectes, du puissant et intraitable président de l'ENI, la compagnie nationale italienne des hydrocarbures.

M 6

20.50 Les Visions de Julia
Une jeune femme douée de télépathie, un meurtre maquillé en accident, un virus africain sur le point d'envahir l'Europe, un chercheur fou et un industriel du médicament criminel : réalisés par Alain Robak pour la série « Vertiges », ce téléfilm ne lésine pas sur les ingrédients-chocs. Mais, malgré des invraisemblances, on suit sans ciller l'héroïne dans ses visions puis dans son enquête.

France 3

23.20 Algérie, autopsie d'un massacre
La journaliste algérienne Faouzia Fekiri a enquêté sur les massacres de Relizane, perpétrés en décembre 1997 et janvier 1998 à quelque 300 km au sud-ouest d'Alger. Son film montre un document tourné sur les lieux de la tuerie par des militants de l'Armée islamique du salut (AIS), réalisé à l'évidence dans un but de propagande, et donne la parole à des rescapés.

FILMS

15.35 Kids Return ■■ Takeshi Kitano (Japon, 1996, 110 min) ○.	Cinéfaz
15.55 La Belle de New York ■■ Charles Walters (Etats-Unis, 1952, v.o., 80 min) ○.	Cinéoïtole
16.30 Magnum Force ■■ Ted Post (Etats-Unis, 1973, v.o., 120 min) ○.	Ciné Cinémas 3
17.15 Un tramway nommé Désir ■■ Ella Kazan (Etats-Unis, 1951, 125 min) ○.	Cinéoïtole
18.20 L'Impératrice rouge ■■ Josef von Sternberg (Etats-Unis, 1934, v.o., 100 min) ○.	Ciné Classics
18.50 La Guerre du feu ■■ Jean-Jacques Annaud (France - Canada, 1981, 100 min) ○.	Ciné Cinémas 2
19.20 La Maison de bambou ■■ Samuel Fuller (Etats-Unis, 1955, v.o., 100 min) ○.	Cinéoïtole
	
20.30 La Vie facile ■■ Mitchell Leisen. Avec Jean Arthur, Edward Arnold (Etats-Unis, 1937, v.o., 90 min) ○.	Ciné Classics
20.55 Niagara ■■ Henry Hathaway (Etats-Unis, 1953, 90 min) ○.	TMC
22.15 Pulp Fiction ■■ Quentin Tarantino (Etats-Unis, 1994, 150 min) ○.	Cinéstar 1
22.40 Land and Freedom ■■ Ken Loach (GB - Esp. - Allemagne, 1994, v.o., 105 min) ○.	Ciné Cinémas 3
23.05 Retour à la bien-aimée ■■ Jean-François Adam (France, 1979, 105 min) ○.	Festival
23.25 My Beautiful Laundrette ■■ Stephen Frears (Grande-Bretagne, 1985, v.o., 105 min) ○.	Canal Jimmy
23.55 L'Homme aux colts d'or ■■ Edward Dmytryk (Etats-Unis, 1959, 120 min) ○.	Ciné Cinémas 2
0.10 Tous en scène ■■ Vicente Minnelli (Etats-Unis, 1953, v.o., 105 min) ○.	Cinéoïtole
0.35 La Secte du Lotus blanc ■■ Tsui Hark (Hongkong, 1992, 105 min) ○.	Canal + Vert

MERCREDI 28 MARS

FILMS

13.25 Travail au noir ■■ Jerzy Skolimowski (Grande-Bretagne, 1982, 100 min) ○.	Cinéfaz
13.40 Reflets dans un œil d'or ■■ John Huston (Etats-Unis, 1967, 105 min) ○.	Cinéoïtole
15.25 Norma Rae ■■ Martin Ritt (Etats-Unis, 1979, v.o., 120 min) ○.	Cinéoïtole
	
16.30 Land and Freedom ■■ Ken Loach. Avec Ian Hart, Rosana Pastor (Grande-Bretagne - Espagne - Allemagne, 1994, v.o., 110 min) ○.	Ciné Cinémas 1
17.10 Irma la douce ■■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1963, 140 min) ○.	Festival
18.20 L'Héritier ■■ Philippe Labro (France, 1972, 110 min) ○.	Ciné Cinémas 1
18.55 Cœur fidèle ■■ Jean Epstein (France, 1923, 65 min) ○.	Ciné Classics
19.00 Les Désaxés ■■ John Huston (Etats-Unis, 1961, 120 min) ○.	Cinéoïtole
19.25 Mitisse ■■ Mathieu Kassovitz (France, 1993, 95 min) ○.	Cinéstar 2
20.30 Les Nerfs à vif ■■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1991, 125 min) ○.	Ciné Cinémas 1
20.45 The Snapper ■■ Stephen Frears (Grande-Bretagne, 1992, v.o., 95 min) ○.	Cinéfaz
20.45 Drame de la jalousie ■■ Ettore Scola (It., 1970, 115 min) ○.	TCM
	
21.00 Panique à Needle Park ■■ Jerry Schatzberg. Avec Al Pacino, Kitty Winn (Etats-Unis, 1971, v.o., 110 min) ○.	Cinéoïtole
22.15 La Proie pour l'ombre ■■ Alexandre Astruc (France, 1960, 100 min) ○.	Ciné Classics
22.35 Les Keufs ■■ Josiane Balasko (France, 1987, 100 min) ○.	Cinéstar 1
22.40 La Vie d'Emile Zola ■■ W. Dieterle (EU, 1937, 120 min) ○.	TCM
22.45 Jackie Brown ■■ Quentin Tarantino (Etats-Unis, 1997, v.o., 150 min) ○.	Ciné Cinémas 3
23.10 Petits arrangements avec les morts ■■ Pascale Ferran (France, 1994, 105 min) ○.	Cinéstar 2
2.35 Pulp Fiction ■■ Quentin Tarantino (Etats-Unis, 1994, v.o., 145 min) ○.	Cinéstar 2

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.35 Sunset Beach.
18.25 et 1.35 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Tiercé Météo.
20.40 Du côté de chez vous.
20.45 Demain s'imagine aujourd'hui.
20.55 Le Jaguar.
Film. Francis Veber.
22.50 Ciel mon mardi !
1.05 Les Rendez-vous de l'entreprise.

FRANCE 2

17.35 Viper.
18.20 Tutti frutti.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Quatre mariages et un enterrement ■■
Film. Mike Newell ○.

FRANCE 3

17.50 C'est pas sorcier.
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.20 Tous égaux.
20.55 Questions pour un champion. Les masters de bronze.
22.45 Météo, Soir 3.
23.15 Le ciel est à nous.
Film. Graham Guit ○.

CANAL +

16.30 Mrs. Tringle.
Film. Kevin Williamson.
► En clair jusqu'à 19.00
18.00 Les Griffin ○.
18.30 Nulle part ailleurs ○.
20.35 90 minutes.
Beausoleil : parfum de Mafia sur la Côte. Sirven, le parrain de la République. Les sacrifiés du nucléaire.
22.10 La Cape et l'Épée.
22.30 Matrix ■■
Film. Andy Wachowski et Larry Wachowski (v.o.) ○.

0.45 Visions troubles.
Téléfilm. Charles Beeson ○.

ARTE

19.00 Archimède.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Sein, cancer et génétique.
20.45 La Vie en face. Vivre parmi les lions.
22.05 Thema.
Alberto Giacometti, qu'est-ce qu'une tête ?
23.10 L'Écrivain, le Peintre et le Funambule.
Téléfilm. Claude Mourieras.
23.56 Alberto Giacometti, un homme parmi les autres.

0.55 Meurtrières.
Téléfilm. Pepe Danquart.

M 6

17.55 Highlander ○.
18.55 Buffy contre les vampires ○.
19.50 I-minute.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Une nounou d'enfer ○.
20.38 Un jour à part.
20.40 E = M 6 découverte.
Du sable au cristal.
20.50 Hors stade.
Recherche victoire désespérée.
23.00 Bodyguard, protection impossible.
Téléfilm. Wilhelm Engelhardt ○.

0.40 Capital.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Fiction.
Comédie française. *La Lectrice adjointe*, de Chantal Thomas.
22.12 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
L'envers des œuvres.
0.05 Du jour au lendemain.
Catherine Cusset.
(*La Haine de la famille*).
0.40 Chansons dans la nuit.
Alain Leprest.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Un mardi idéal.
22.00 Jazz, suivez le thème.
When Lights Are Low.
23.00 Le Conversatoire.
0.00 Tapage nocturne.
RADIO CLASSIQUE
20.40 Les Rendez-vous du soir.
Par l'UBS Verber Festival Youth Orchestra, dir. Yuri Temirkanov et Zubin Mehta.
22.00 Les Rendez-vous du soir (suite).
Œuvres de Mozart, Haydn, Schumann, Strauss.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.55 Les Feux de l'amour.
14.50 Le Clan du bonheur.
15.45 Cœurs rebelles.
16.40 Alerte Cobra.
17.35 Sunset Beach.
18.25 et 0.45 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.50 Football. Match Amical. Espagne - France.
23.25 Le Droit de savoir.
1.15 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

13.40 Derrick ○.
15.50 Tiercé.
16.00 En quête de preuves ○.
16.55 Des chiffres et des lettres.
17.25 Premier rendez-vous.
17.55 Friends ○.
18.20 Tutti frutti.
19.10 Qui est qui ?
19.45 Un gars, une fille.
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Les Monos.
La Vallée des légendes ○.
22.35 Ça se discute.
0.40 Journal, Météo.

FRANCE 3

13.55 C'est mon choix.
15.00 Questions au gouvernement.
16.00 Saga-Cités.
16.30 MNK, A toi l'actu@.
17.50 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.20 Tous égaux.
20.55 Des racines et des ailes.
Ados et déjà milliardaires. Dunkerque à la folie. Budapest : La belle du Danube.
22.50 Météo Soir 3.
23.20 Algérie, autopsie d'un massacre ○.
0.15 La Loi de Los Angeles.

CANAL +

13.45 Making of « La Tour Montparnasse infernale ».
14.00 Canal + classique ○.
14.10 La Cape et l'Épée.
14.25 H ○.
14.50 2267, ultime croisade ○.
15.35 Trekking pour un traitre.
Téléfilm. Peter Keglevic ○.
17.15 Animasia.
Vision d'Escaflowne.
La sphère du bonheur absolue ○.
17.40 Cowboy Bebop.
The Real Folk Blues ○.
► En clair jusqu'à 20.35
18.00 Les Griffin ○.
18.30 Nulle part ailleurs.
20.35 Le Journal du cinéma.
21.00 Destinataire inconnu.
Film. Peter Ho-Sun Chan ○.
22.25 Parents.
Film. Bob Balaban ○.
23.55 Zaïde, un petit air de vengeance.
Téléfilm. José Dayan ○.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
○ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
○ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte
○ Interdit aux moins de 16 ans
○ Interdit aux moins de 18 ans

LA CINQUIÈME/ARTE

13.45 et 18.35 Le Journal de la santé.
14.05 Les Aventuriers de l'Égypte ancienne.
Howard Carter (1874-1939).
14.35 Derniers paradis sur Terre.
15.30 Le Cinéma des effets spéciaux.
16.00 T.A.F.
16.30 En juin, ça sera bien.
17.35 100 % question 2^e génération.
18.05 Le Monde des animaux.
18.55 Météo.
19.00 Connaissance. Les Pharaons noirs.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. La Machine infernale.
20.45 Les Mercredis de l'Histoire.
Le procès du silence : L'affaire Enrico Mattei.
21.45 Musica. Le Lac des cygnes.
0.25 La Lucarne.
Somnia ou le voyage en Hypnopompia.
Mr and Mrs Bridge ■■
Film. James Ivory.

M 6

13.30 M 6 Kid ○.
19.50 Fan de. Ricky Martin.
17.25 Rintintin Junior ○.
17.55 Highlander ○.
18.55 Buffy contre les vampires ○.
19.50 I-minute.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Une nounou d'enfer ○.
20.38 Un jour à part.
20.40 Décochages info, Jour J.
20.50 Les Visions de Julia.
Téléfilm. Alain Robak ○.
22.35 Mystification.
Téléfilm. Carlo Rola ○.
0.15 Sex and the City.
Peut-on changer un homme ? ○.
0.45 Wolff, police criminelle.
Wallmann sort aujourd'hui ○.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Fiction 30.
21.00 Mesures, démesures.
Invité : Jacques Bonnaure.
22.12 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
De Ungle à Giulietta Fabrizzi, enfin.
0.05 Du jour au lendemain.
Nicole Lapiere.
0.40 Chansons dans la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert Euroradio.
Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Roger Norrington.
Œuvres de Gluck, Mozart, Haydn.
22.00 Jazz, suivez le thème. Whisping.
23.00 Le Conversatoire.
0.00 Tapage nocturne.
RADIO CLASSIQUE
20.40 Les Rendez-vous du soir.
La création de Tannhäuser à Paris. Œuvres de Liszt, Gounod, Wagner, Berlioz, Meyerbeer, Debussy.
23.00 Les Rendez-vous du soir.
Académies Musicales de Saintes 2000. Par le Concerto Palatino.
Œuvres de Scheidt, Guerrero, Agazzari, Vierdanck, Uspier, Schein, Strauss.

Le Monde
TELEVISION

Le Conseil économique et social prône l'instauration d'une aide mensuelle de 2 000 francs aux 20-25 ans

Le gouvernement doit annoncer la formule qu'il retient d'ici au mois de juin

UNE AIDE « formation-insertion » de 2 000 francs par mois pour les 20-25 ans : c'est la principale mesure avancée par le Conseil économique et social (CES) pour favoriser l'autonomie et l'accès à l'emploi des jeunes, alors que le gouvernement réfléchit à une mesure de ce type. La proposition figure au cœur de l'avis soumis, mercredi 28 mars, au vote de l'assemblée plénière du Conseil précédé, mardi, d'une discussion en présence de Ségolène Royal, la ministre déléguée à la famille et à l'enfance. Intitulé « Familles et insertion économique et sociale des adultes de 18 à 25 ans », le texte devait être présenté par Hubert Brin, président de l'Union nationale des associations familiales (UNAF) et vice-président de la section des affaires sociales.

L'avis du Conseil économique et social intervient après le rapport du Commissariat général du Plan sur l'autonomie de la jeunesse en février et le dépôt, en décembre 2000, d'une proposition de loi des députés communistes visant à créer une allocation pour les

16-25 ans (*Le Monde* du 23 février). L'assemblée consultative se saisit à son tour de la « question jeunes » pour nourrir les réflexions et les arbitrages du gouvernement avant la tenue de la conférence de la famille, le 15 juin. Après l'avertissement adressé à la gauche par l'électorat populaire lors du scrutin municipal, une réforme de l'aide publique aux jeunes pourrait être annoncée à cette occasion (*Le Monde* du 24 mars).

ALLOCATION D'AUTONOMIE

Le débat a été relancé avec la publication, le 28 février, du rapport « Jeunes et politiques publiques » présenté par Dominique Charvet au nom du Commissariat général du Plan. Principale mesure préconisée, la proposition d'une allocation d'autonomie de 1 200 à 1 700 francs par mois pour tous les jeunes à partir de 18 ans a embarrasé le gouvernement et suscité de nombreuses critiques et réactions. De la Confédération générale du travail (CGT) à la Fédération syndicale unitaire (FSU, enseignants) en passant par la Fédéra-

tion des mutuelles de France (FMF), beaucoup ont estimé que cette proposition n'était pas à la mesure des inégalités sociales et des difficultés rencontrées par nombre de jeunes.

Le Conseil économique et social se démarque en préconisant une aide d'un montant plus élevé (2 000 francs), réservée à une certaine catégorie d'âge (20-25 ans) et directement liée à un projet d'études ou d'accès à l'emploi. Cette aide se présenterait, d'une part, sous la forme d'un prêt à taux zéro de 1 000 francs par mois dont le remboursement pourrait s'étaler sur dix ans, à partir de l'obtention d'un emploi stable rémunéré au moins au SMIC. L'attribution de ce prêt donnerait droit, d'autre part, à une contribution formation-insertion de l'Etat non remboursable, également de 1 000 francs par mois.

Pour autant, le CES refuse « avec vigueur toute forme d'assistance » et « exclut tout recours à l'institution d'un SMIC-jeunes ». Faisant le constat de la prolongation des études, d'un accès plus tar-

dif à l'emploi, d'une baisse de niveau de vie des jeunes adultes et d'une autonomie familiale plus tardive, le CES préconise néanmoins des mesures en faveur des familles pour accompagner les « bouleversements dans le passage à l'âge adulte ». Il souhaite notamment une amélioration de la prise en compte fiscale de l'aide aux enfants jusqu'à l'âge de 25 ans par le biais du quotient familial ou de déductions.

Le Conseil propose également d'améliorer le système des bourses aux étudiants et d'exonération des droits de scolarité. Il demande un accroissement de l'offre de logements sociaux destinés aux jeunes adultes et la mise en place d'un système de cautionnement spécifique. Concernant l'accès à l'emploi, le CES suggère une évaluation du dispositif des emplois aidés (emplois-jeunes) pour déterminer « la réalité de la formation et l'effectivité de l'insertion professionnelle » occasionnées par ce type de contrats.

Frédéric Chambon

La grève dans les tribunaux de commerce marque le pas

Le projet de loi doit être examiné mardi

ALORS que l'Assemblée nationale doit examiner, mardi 27 mars, le projet de loi sur la réforme des tribunaux de commerce, le mouvement de protestation des juges consulaires donnait des signes de reflux, prenant acte de l'annonce faite par le gouvernement, à la veille du week-end, d'amender son texte.

Lundi, les juges du tribunal de commerce de Paris ont voté, après un mois de grève, la reprise de leur activité, « compte tenu des engagements du gouvernement ». Le 23 mars, face à la fronde, la ministre de la justice, Marylise Lebranchu, est en effet revenue sur la disposition la plus contestée du projet, concernant la mixité des formations de jugement (*Le Monde* daté 25-26 mars).

Elle a promis, contre l'arrêt du mouvement de grève affectant la quasi-totalité des tribunaux de commerce, le dépôt d'un amendement limitant aux seules procédures collectives les chambres mixtes associant des juges professionnels aux juges consulaires. Dans le projet initial, la mixité était prévue

pour ces dossiers, mais aussi pour ceux relevant du droit boursier, du droit des sociétés et du droit de la concurrence.

Le Medef, qui a apporté son soutien au mouvement de protestation, s'est déclaré satisfait du repli gouvernemental. Dans un communiqué diffusé lundi, l'organisation patronale estime que les nouvelles propositions permettent « aux juridictions consulaires de retrouver le climat de sérénité dont elles ont besoin (...), après avoir été perturbées par les gestes de défiance à leur égard ». Le Medef souligne que l'amendement gouvernemental reprend ses propres suggestions et avertit qu'« il restera vigilant pendant le débat parlementaire ».

Le geste de M^{me} Lebranchu reste toutefois insuffisant aux yeux de la « coordination du 21 février », qui regroupe notamment les présidents de tribunaux de commerce de Nanterre, d'Evry, de Créteil, Pontoise et Bobigny, en région parisienne. Cette coordination réclame le rejet pur et simple du projet de loi.

Henri Loyrette succède à Pierre Rosenberg à la tête du Louvre

MERCREDI 28 MARS, à l'issue du conseil des ministres, Henri Loyrette, directeur du Musée d'Orsay, devrait être nommé président de l'Établissement public du Louvre. Cette nomination était attendue (*Le Monde* du 26 février). En revanche, celle de son successeur, à Orsay, risque de se faire encore attendre un peu.

C'est un homme de quarante-huit ans, dont la haute silhouette légèrement dégingandée se remarque de loin, qui remplacera Pierre Rosenberg, atteint par la limite d'âge. Ce dernier a passé toute sa vie professionnelle à l'ombre de ce vieux palais dont il connaît les moindres détours. Contrairement aux vœux des conservateurs du Louvre, ce n'est donc pas un familier du sérail qui succédera à « l'homme à l'écharpe rouge » : Henri Loyrette n'a pas suivi la voie royale qui passe presque toujours par le département des peintures du « plus grand musée du monde ».

Sa carrière, étonnamment rapide dans ce monde où l'ancienneté est une vertu, s'est passée dans un établissement qui n'a pas vingt ans d'âge : il est entré à Orsay en 1978, quand la transformation de la vieille gare était à peine acquise. Si Rosenberg est un spécialiste du classicisme français, Loyrette a choisi le XIX^e siècle impressionniste. Cet ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome, au bagage universitaire relativement léger (il est diplômé d'enseignement supérieur en histoire), a surtout fait ses classes parmi les œuvres. En brûlant presque toujours les étapes : il est conservateur du patrimoine à vingt-deux ans, intègre Orsay cinq ans plus tard, et devient membre de l'Académie des beaux-arts à quarante-sept ans.

La peinture n'a pas toujours été son souci primordial. L'une de ses premières tâches, à Orsay, aura été de constituer un fonds d'archives permettant d'alimenter et de faire vivre la section architecture par des

expositions. Il fut ainsi le maître d'œuvre de « Chicago, naissance d'une métropole » (1987). Auparavant, il avait publié un ouvrage sur *Gustave Eiffel* (1986). Bien sûr, il ne pouvait manquer de rencontrer les impressionnistes.

LE GOÛT DU SECRET

Il fut le commissaire des expositions « Degas » (1988) – dont il fut aussi le biographe – et « Impressionnisme, les origines » (1994), toutes deux au Grand Palais. Il s'intéressera aussi aux grandes dynasties intellectuelles qui ont marqué le XIX^e siècle, la famille Halévy, par exemple, à qui il consacra, là encore, une rétrospective (1996). Henri Loyrette aurait pu se borner à exploiter le paisible pré carré des impressionnistes français pour le plus grand bénéfice des caisses du Musée d'Orsay, il a préféré innover en allant chercher dans d'autres pays européens des artistes quasi inconnus en France : Hammershoi, Jansson, Malczewski ou Ciurlionis.

Enfin, dans ce milieu où le goût du secret est érigé en œuvre d'art, le nouveau patron du Louvre a plutôt joué la transparence. Quand on reproche à Orsay de receler de faux Van Gogh, il monte une exposition-dossier autour des tableaux incriminés et les fait analyser publiquement par le laboratoire du Louvre. Au moment de la querelle suscitée par la restitution des biens spoliés par les nazis, c'est notamment à Orsay que seront accrochées des pièces ayant appartenu à des collections pillées pendant la guerre. Il lui restera, pour parfaire son itinéraire de conservateur express, à se faire élire à l'Académie française, comme Pierre Rosenberg. Il lui faudra aussi trouver un peu de temps pour achever le volume consacré à l'art français du XIX^e siècle qu'il doit depuis de nombreuses années à son éditeur.

Emmanuel de Roux

DÉPÊCHES

■ **SOMALIE : des hommes armés ont attaqué les locaux de Médecins sans frontières (MSF) à Mogadiscio, mardi 27 mars**, alors que des membres des Nations unies s'y trouvent en mission, ont rapporté des sources locales et humanitaires. Deux Somaliens sont morts dans les combats, a indiqué un garde de sécurité contacté par l'AFP sur place. Selon des habitants, les agresseurs sont des hommes du chef de guerre Musa Sudi Yalahow. Selon un responsable de MSF Espagne, l'attaque se poursuivait, mardi, en milieu de matinée. – (AFP.)

■ **BELGIQUE : au moins quatre personnes ont trouvé la mort et une douzaine ont été blessées, mardi 27 mars**, dans une collision entre deux trains de voyageurs à Pécrot, à une vingtaine de kilomètres au sud-est de Bruxelles, ont rapporté l'agence de presse Belga et la radio publique RTBF. Les deux trains circulaient en sens opposé sur la même voie. – (AFP.)

■ **SCOOT : la société Scoot France (groupe Vivendi), qui vient de lancer son annuaire professionnel électronique, cessera d'utiliser l'image du scoutisme** dans sa communication à compter du 31 décembre 2001, aux termes d'un accord conclu avec les Scouts de France. Ces derniers s'étaient indignés que cette société utilise la notoriété du scoutisme pour sa campagne publicitaire.



Comment **Maileva** va révolutionner votre pratique du courrier ?



Cliquez, c'est posté :

- 1 Vous envoyez vos documents à **Maileva** par Internet.
- 2 **Maileva** les imprime ou les faxe dès réception.
- 3 **Maileva** dépose immédiatement vos courriers dans le réseau postal.
- 4 Avec **Maileva** vous savez à tout moment où en sont vos envois.

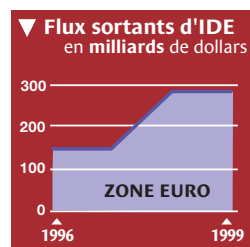
N°Azur 0 810 56 57 58

coût d'une communication locale

www.laposte.fr/maileva

LA POSTE

BOUSSOLE



En 1999, la zone euro a réalisé peu d'investissements directs étrangers

(IDE). Les opérations de fusion-acquisition constituent l'essentiel des mouvements de capitaux (page V)

FOCUS

Pour Bernard Pécoul, de Médecins sans frontières, un accord sur la propriété intellectuelle qui ne permet pas aux Etats de protéger leur population en cas d'urgence sanitaire est mauvais (page VI)



EMPLOI

- Invoquant le surcoût que provoquerait la réduction du temps de travail, des patrons créent de l'emploi... à l'étranger (page VIII)
- Les difficultés de recrutement devraient s'atténuer en 2001, selon l'ANPE (page IX)
- Les télécoms, un poste budgétaire impressionnant pour les grands groupes (page X)



OFFRES D'EMPLOI

- Conseil p. XI à XIII
- Banques, assurances p. XIV et XV
- Collectivités territoriales p. XV et XVI
- Carrières internationales p. XVII
- Gestion et administration p. XVIII à XXI
- High-tech p. XXII à XXIV
- Industrie p. XXIV

Même l'Europe a revu ses prévisions à la baisse. L'état de santé des banques américaines et surtout japonaises inquiète

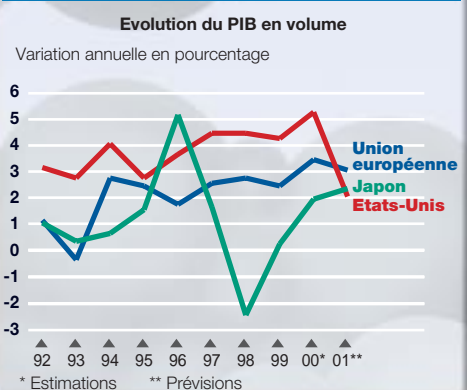
Les Bourses plongent, la croissance mondiale trinque

Les nuages de la récession

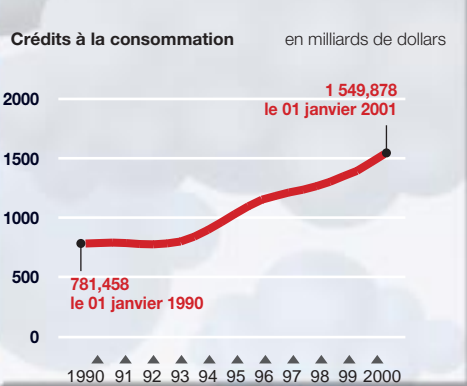
LES PLACES FINANCIÈRES SONT EN CRISE...



... ET PARTOUT L'ACTIVITÉ SE RALENTIT



L'ENDETTEMENT DES MÉNAGES AMÉRICAINS EST ÉLEVÉ



Dans le langage des boursiers new-yorkais, la maladie de la vache folle, appelée ESB, se dit BSE, à traduire par « *Brokers selling everything* » : les courtiers vendent tout ce qu'ils peuvent ! Ce jeu de mots à la mode ces derniers jours reflète l'esprit des salles de marché depuis que Wall Street et le Nasdaq ont décroché de leurs sommets, au début de l'année. Personne ne sait comment maîtriser le virus – de la baisse – car le mal résiste pour l'instant aux remèdes les plus éprouvés. Depuis janvier, le président de la Réserve fédérale (Fed), « Magic Greenspan », comme il a été surnommé, a baissé à trois reprises les taux d'intérêt pour relancer l'économie, au bord de la récession, et redonner le moral aux investisseurs qui voient fondre de jour en jour leur confortable matelas de plus-values. Sans succès. Les ménages – dont un sur deux possède un portefeuille boursier – sont de plus en plus nombreux à voir l'avenir en noir.

Pourtant leur « appauvrissement » peut être jugé très relatif. Même si le Dow Jones a reculé de près de 20 % en trois mois – lors du fameux « jeudi noir » d'octobre 1987, il s'était effondré de 23 % dans la journée ! –, ceux qui ont investi en Bourse possèdent encore un bas de laine qui a grossi de 50 % par rapport au moment où Alan Greenspan avait mis en garde contre la fameuse « exubérance irrationnelle » des marchés, fin 1996. Il est vrai que ceux qui ont joué les risque-tout en allant sur le marché des valeurs technologiques (– 65 % sur un an) ont de quoi être plus anxieux.

Dans cette histoire qui ressemble un peu à celle de la poule et de l'oeuf, personne ne sait vraiment dire ce qui, de l'état d'âme des boursiers ou des vraies difficultés de l'économie, a ouvert la voie à une possible récession aux Etats-Unis. Mais les déboires du pays qui, depuis dix ans, joue les locomotives de l'économie mondiale pouvaient difficilement laisser indemne le reste de la planète. Plus personne ne prétend le contraire.

Le directeur du Fonds monétaire international (FMI), Horst Köhler, a admis, dans une interview à l'hebdomadaire *Die Zeit*, le 22 mars, que « l'économie mondiale ralentit beaucoup plus vite qu'on ne s'y attendait », et il évalue à 25 % la probabilité de voir les Etats-Unis sombrer dans une profonde récession qui dégènerait en crise mondiale. Pas très rassurant ! Les Européens, après avoir opté pour la méthode Coué, sont enfin sortis de leur mutis-

me. L'économiste en chef de la Banque centrale européenne, Otmar Issing, a reconnu que « le climat international s'est assombri de manière significative » et qu'il faudra revoir à la baisse les perspectives de croissance de l'Euroland, jusqu'alors présenté comme capable de résister à tous les chocs.

Ce changement de ton augure-t-il d'un assouplissement monétaire en Europe ? Les statistiques, qui tombent en rafale pour confirmer le ralentissement – cette fois-ci européen – font monter la pression sur Francfort. Dernière ombre – et pas des moindres – à ce tableau de l'économie mondiale gagnée par la déprime : le Japon, plombé depuis dix ans par le délabrement de ses banques, traverse à son tour une phase de rechute.

Jusqu'où cette « mauvaise martingale » peut-elle aller ? « Personne ne peut sérieusement le prévoir », affirme Pierre-Noël Giraud, professeur de l'Ecole des mines de Paris. Quatre ans à peine après la dernière crise financière, partie de Thaïlande à

l'été 1997, c'est aujourd'hui au cœur de l'architecture financière mondiale que s'est ouverte la faille : « Pour la première fois nous allons expérimenter – car les pays émergents l'ont déjà fait à leurs dépens – le caractère intrinsèquement instable de la finance globale des marchés », explique-t-il.

La solidité du système bancaire des Etats-Unis risque d'être mise à l'épreuve. Après avoir alimenté sans retenue la frénésie de consommation des Américains et donné aux entreprises les moyens de leur formidable expansion, l'heure des comptes pourrait bientôt sonner. Une chose est sûre cependant : Alan Greenspan semble être le seul à pouvoir ramener la confiance. S'il perd la main, la récession pourra difficilement être évitée. Comme en 1991, lorsque « Magic Greenspan », depuis quatre ans déjà aux commandes de la Fed, n'avait pas pu éviter le pire. Mais il n'était à l'époque que « docteur Greenspan ».

Laurence Caramel

INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT

ISM www.ism-mba.edu
FULLY ACCREDITED*

*Programmes accrédités aux USA & Europe, exclusivement pour cadres et dirigeants. Séminaires en anglais avec professeurs américains compatibles avec votre vie professionnelle. Profil des participants : 30-45 ans, 24 nationalités, diplômés Enseignement Supérieur avec une moyenne de 10 années d'expérience professionnelle.
Admissions : janvier, avril, octobre.

◆

ieMBA International Executive
MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION

- "Part-time" sur 12 mois : 10 ou 15 séminaires mensuels à Paris et 1 ou 2 mois à New York. 520 heures plus thèse

◆

DBA **DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION**

- pour titulaires d'un MBA ou équivalent,
- "Part-time" sur 24 mois : séminaires mensuels intensifs à Paris. 520 heures plus thèse

◆

MBA **MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION**

- "Multicultural, Part time" sur 12 ou 18 mois : 18 semaines, 6 à New York, 6 à Paris et 6 à Tokyo. 520 heures plus thèse
- "Full-time" : 4 mois à Paris et 6 mois à New York. 520 heures plus thèse

◆

e-PROGRAMS **ieMBA - DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION - MBA**

International School of Management :
148, rue de Grenelle 75007 Paris
Tél. : 33 1 45 51 09 09 - Fax : 33 1 45 51 09 08
e-mail : ism.paris@wanadoo.fr
<http://www.ism-mba.edu>
Programmes gérés à New York par ISM, Inc USA

ISM

RISQUES

Questions-réponses

1 Où en est l'économie américaine ?

Outre-Atlantique, les experts ont largement revu à la baisse leurs prévisions de croissance. Le Fonds monétaire international table sur 1,7 % en 2001 contre 5,6 % l'an passé. Ce ralentissement tarde néanmoins à faire sentir ses effets sur le niveau général des prix. En rythme annuel, l'inflation est de 3,5 % avec une progression, en février, de 0,3 %, légèrement supérieure à ce qu'attendait Wall Street (+0,2 %).

Le comportement à venir des ménages est un élément-clé car la consommation représente 60 % du PIB. S'il est vrai que les ventes de détail ont faibli de 4 % en février, le mois de janvier avait été plutôt bon (+1,4 %). Pour autant, le moral des Américains est à la baisse. Selon un sondage réalisé par *Newsweek*, 71 % d'entre eux s'attendent à une récession dans les prochains mois et 69 % hésitent à réaliser des achats importants. De même la chute de la Bourse, selon la banque centrale américaine, a conduit à une baisse de la richesse des épargnants américains : 41 400 milliards de dollars en 2000 contre 42 300 milliards de dollars en 1999. Ceux-ci pourraient donc se remettre à épargner. Autre signe d'inquiétude : le déficit extérieur américain (450 milliards de dollars).

Reste le chômage (4,2 % en janvier) dont certains prédisent qu'il va augmenter : les entreprises américaines ne sont pas optimistes car elles craignent que leurs clients dépensent moins. Pourtant, même si un certain nombre de grands groupes ont annoncé des plans sociaux, les créations d'emplois restent au vert.

2 L'Europe est-elle à l'abri ?

Il y a six mois, l'Europe prétendait être à l'abri de la tourmente américaine, mais les craintes d'un ralentissement se confirment de plus en plus. La Banque centrale européenne vient ainsi de réviser à la baisse sa fourchette de croissance de la zone euro qui avait été fixée en décembre entre 2,6 % et 3,6 % : elle ne dépasserait pas les 3 %.

Même si l'inflation de la zone euro donne des signes d'apaisement, la monnaie unique ne remonte pas. Elle était en dessous de 0,9 dollar en cette fin du mois de mars. La situation allemande, qui est la plus alarmante de la zone - la croissance a été seulement de 0,2 % au dernier trimestre et le chômage est en hausse depuis deux mois -, n'in-

cite pas non plus à l'optimisme. Mais en réalité, les prévisionnistes sont bien à la peine, en raison des incertitudes liées à la nouvelle économie.

3 Comment se porte la France ?

Si la santé de l'économie française reste bonne grâce à la consommation des ménages qui se maintient, Laurent Fabius, ministre de l'économie et des finances, vient, à son tour, de revoir les prévisions de croissance à la baisse : la progression du PIB serait comprise entre 2,7 % et 3,1 % cette année, l'hypothèse centrale étant de 2,9 %. Un certain nombre de conjoncturistes oscillent plutôt entre 2,7 % et 2,8 %.

Des indicateurs incitent à garder confiance : le niveau des immatriculations des automobiles se redresse, et les dépenses d'investissements des entreprises restent bien orientées.

Pour autant, il faut aussi tenir compte de la baisse à venir des recettes fiscales liée à la réduction des impôts accordée par Lionel Jospin. L'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) évalue ainsi le manque à gagner pour le budget de l'Etat de l'ordre de 20 milliards de francs (sur un total de 1 580 milliards de francs de prélèvements).

4 Risque-t-on un assèchement total du crédit ?

Même si la baisse des taux (déjà effective aux Etats-Unis et de plus en plus discutée sur le Vieux Continent en dépit des réticences de la Banque centrale européenne) permet, en théorie, d'obtenir de l'argent moins cher, les inquiétudes sur la conjoncture devraient inciter un certain nombre de prêteurs à réclamer des garanties supplémentaires. Incontestablement, les pays en développement jugés à hauts risques feraient alors les frais d'une telle politique.

Quand certains économistes américains, inquiets de l'effondrement boursier, évoquent l'éventualité d'un *credit crunch*, ils évoquent alors les dangers d'une déflation et la crainte d'un scénario à la nipponne : au début des années 1990, le Japon, dopé par la technologie et la Bourse, s'était effondré, après qu'eut éclaté sa bulle financière et immobilière. Les Etats-Unis sont encore loin d'en être là. « *Du rationnement à l'assèchement total du crédit, ce qu'est un credit crunch, il y a une marge qui n'est franchie que très rarement* », explique Christian de Boissieu, professeur d'économie à Paris-I.

Le bulletin de santé des banques américaines est un motif d'inquiétude

De 1992 à 1999, les banques américaines ont annoncé des bénéfices exceptionnels, des fusions spectaculaires et ont affiché une santé éclatante. Le système bancaire, que la crise de l'immobilier et des caisses d'épargne de la fin des années 1980 avait laissé exsangue, n'a jamais paru aussi solide. Mais les économistes font preuve d'une grande circonspection. Pour Patrick Artus, responsable du service de la recherche de CDC-IXIS, la longue période de prospérité que viennent de traverser les Etats-Unis n'a pas fait perdre aux banques leurs mauvaises habitudes. « *A plusieurs reprises, elles ont accru fortement leurs prêts aux emprunteurs risqués, sans provisionner assez et sans exiger des primes de risque suffisantes, expliquent-ils. Ce comportement perturbe fortement l'économie et les marchés.* »

La distribution de crédit bancaire a alterné depuis quinze ans des phases d'accélération et de ralentissement : croissance forte entre 1986 et 1989, entre 1997 et 1999, prudence entre 1990 et 1993, 1996 et 1997 et en 2000. Patrick Artus relève qu'après chaque période de croissance de la distribution de crédit, la Fed, la banque centrale américaine, a dû intervenir. « *La politique monétaire, au moins à trois reprises (1992-1993 ; 1998 ; 2001) a dû répondre à la détérioration de la situation des banques* », écrit-il dans une note de février 2001, intitulée « *Les Erreurs à répétition des banques américaines* ».

On se souvient qu'en 1998 la quasi-faillite du fonds spéculatif (hedge fund) LTCM, ajoutée aux crises rus-

Les établissements s'efforcent de restaurer leurs marges, risquant d'affecter la reprise de l'investissement

se et asiatique, avait obligé la Fed à desserrer fortement sa politique de taux. « *Aidées par cette politique monétaire, les banques n'ont pas été obligées de faire un travail d'assainissement en profondeur de leurs portefeuilles de créances après chaque avertissement* », renchérit un expert.

Derrière une belle santé de façade, ce travail reste donc à faire, explique Evariste Lefeuvre, spécialiste des Etats-Unis à CDC-IXIS. Les rappels à l'ordre du Fédéral Deposit Insurance Corporation (FDIC), l'organisme qui garantit les dépôts bancaires des particuliers aux Etats-Unis, le montrent. Dans sa dernière revue générale, portant sur le quatrième trimestre 2000, le FDIC souligne que « *le niveau élevé de rentabilité des banques atteint ces dernières années l'a été en partie grâce à un appétit croissant pour le risque* ».

Parallèlement, souligne l'institution, le capital des banques est resté stable. Pour elle, la force de la croissance américaine, « *comme la marée montante qui met tous les bateaux à flot* » a permis « *de masquer des problèmes potentiels qui peuvent devenir évidents* » à marée descendante. Ces problèmes sont

de plusieurs ordres. Le FDIC souligne d'abord que la croissance des dépôts bancaires a été moins rapide que celle de la demande de crédit. Un écart important s'est creusé, obligeant les banques à se financer davantage par emprunt sur les marchés. Ce choix leur coûtant plus cher, elles ont cherché à faire des crédits à meilleure marge. Dans un contexte de forte concurrence, cela les a conduites à financer des actifs plus risqués. Le FDIC souligne, par exemple, que « *près de 37 % de la croissance des actifs des banques au cours des cinq dernières années viennent de crédits aux entreprises et aux professionnels de l'immobilier* », généralement jugés plus risqués que ceux aux particuliers.

ENDETTEMENT DES MÉNAGES

Autre point, pour trouver des financements moins chers, les banques ont eu tendance à « *titriser* » leurs meilleures créances (c'est-à-dire à les regrouper pour les céder à des investisseurs institutionnels). Elles conservent donc à leur bilan les actifs les moins liquides. Troisième point, le FDIC souligne que la sensibilité des profits des banques à la volatilité des marchés financiers s'est accrue.

Conscientes de cette situation, au quatrième trimestre 2000 les banques ont passé « *le plus gros montant de provisions enregistré depuis le quatrième trimestre 1991* », souligne Evariste Lefeuvre. La proportion de crédits provisionnés dans l'ensemble du portefeuille reste toutefois très inférieure à ce qu'elle était au milieu des années 1990. Les banques n'en sont donc qu'au début de leurs efforts. Depuis plusieurs mois,

les établissements bancaires s'efforcent de restaurer leurs marges. La baisse des taux les y aide, mais cette politique risque de différer l'impact de la politique monétaire sur la croissance, et notamment sur la relance de l'investissement des entreprises.

A l'égard des particuliers, en revanche, la politique de crédit n'a pas changé. Certes, l'endettement des ménages a explosé, passant de 75 % à 100 % de leur revenu disponible en quelques années, et les défauts augmentent. « *Les taux de défaut restent toutefois très bas* », précise Evariste Lefeuvre. La dette des ménages est surtout composée de crédits hypothécaires, or la valeur des maisons continue de croître. L'immobilier étant le premier actif des ménages, la baisse de leur richesse financière, très prononcée compte tenu de la chute des indices boursiers, n'a encore, par ailleurs, qu'un effet limité.

Le système bancaire risque-t-il par sa situation de gêner une éventuelle reprise de la croissance ? Il ne pèsera sans doute pas sur la consommation, mais peut brider la reprise de l'investissement. Toutefois, « *même si la situation des banques américaines s'est dégradée depuis un ou deux ans, si un certain nombre de risques n'ont pas été suffisamment provisionnés, si certains établissements sont vulnérables, le système financier américain reste beaucoup plus sain qu'il n'était à la fin des années 1980* », tempère Jacques Le Cacheux, économiste à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE).

Sophie Fay

Que fera Bush si le feu se déclenche dans le village mondial ?

Ce serait bien le diable si, pendant le temps que l'administration Bush sera aux affaires, une crise financière n'éclatât pas dans un pays en développement. Le gouvernement Clinton a dû faire face aux crises mexicaine (en 1994), thaïlandaise, sud-coréenne et indonésienne en 1997-1998. Il avait depuis 1991 soutenu, à bout de bras, la Russie. A la fin, il avait - toujours par le biais des institutions de Bretton Woods dont les Etats-Unis sont les premiers actionnaires - volé au secours de l'Argentine.

Quelle sera l'attitude des nouveaux maîtres de la Maison Blanche lorsque le feu se déclarera quelque part dans le village mondial ? Comment réagiront les conseillers de M. Bush et son administrateur au Fonds monétaire international (FMI) ou à la Banque mondiale lorsqu'il s'agira de prêter de l'argent à un pays d'Afrique ? En un mot, la nouvelle administration sera-t-elle « *meltzérienne* » ou non ?

Allan Meltzer est ce professeur d'économie qui, au printemps 2000, a commis à la demande du Congrès américain un rapport assassin sur le bilan de l'action du FMI et de la Banque mondiale. Convaincu qu'il fallait revenir à un partage simple des tâches entre l'institution chargée

de veiller aux grands équilibres macroéconomiques et celle chargée des réformes structurelles microéconomiques, il préconisait de ramener le FMI à un rôle de prêteur à court terme et la Banque mondiale à celui d'une institution caritative uniquement soucieuse des pays très pauvres.

Il y a encore un mois, le fait de savoir si l'administration Bush volerait au secours d'un pays en difficulté ou laisserait agir les marchés faisait encore l'objet d'intenses débats parmi les experts. D'autant que les deux principaux artisans de la politique économique de George W. Bush semblaient avoir des avis diamétralement opposés sur la question. Le nouveau secrétaire au Trésor, Paul O'Neill, avait laissé entendre, lors d'une audition devant les parlementaires, qu'il serait plutôt enclin à poursuivre la politique menée par ses prédécesseurs.

INTÉRÊT GÉOPOLITIQUE

Le conseiller économique spécial de la Maison Blanche, Lawrence Lindsey, n'avait de son côté pas eu de mots assez durs pour l'administration Clinton lors des mêmes événements et ceux qui ont suivi, quelques années plus tard, en Asie, en Russie et au Brésil. Il ne s'est également pas privé de dénoncer les prêts d'urgence

consentis par le FMI qu'il a accusé d'encourager les emprunteurs à agir avec légèreté puisqu'ils avaient la certitude qu'ils feraient partie des « *repêchés* » par l'institution si une crise financière se déclarait.

Les intentions de l'administration Bush ne sont pas vraiment plus claires aujourd'hui. D'une part, parce que le même O'Neill qui semblait s'être rangé dans le camp des « *interventionnistes* » s'est exprimé de façon très radicale lors de son premier G7 à Palerme en février, critiquant cette fois l'attitude de ses prédécesseurs dans la gestion de la crise asiatique. D'autre part, parce que ces responsables ont appuyé le plan de sauvetage décidé en catastrophe mi-février pour la Turquie, intérêt géopolitique oblige.

L'administration Bush n'est pas encore totalement en place et n'a sûrement pas encore défini une ligne de conduite très précise s'agissant des institutions multilatérales. Les discours vont plutôt dans le sens d'un plus grand libéralisme. Dans la pratique et s'il existe des risques pour la croissance mondiale, il est à parier que c'est le pragmatisme qui l'emportera.

Babette Stern

Les pays émergents pris en tenaille entre Japon et Etats-Unis

Plus encore que l'Europe, les pays émergents ont de sérieuses raisons de s'inquiéter du ralentissement américain. Quand ils ne sont pas menacés de surcroît, comme les pays d'Asie, par la nouvelle rechute du Japon. Moins de quatre ans après la crise asiatique qui avait mis par terre les « *dragons* » petits et grands, puis une partie du continent latino-américain et la Russie, ce coup de froid sur la conjoncture mondiale intervient alors que la plupart d'entre eux sont encore en pleine phase de convalescence.

Une convalescence d'ailleurs plus rapide que prévu, grâce précisément à la vigueur de l'économie américaine ces deux dernières années. Mais les mêmes causes produisant les mêmes effets, c'est aujourd'hui l'inverse qui pourrait bien se produire.

Pour l'instant, personne ne veut prédire le pire, mais l'heure des doutes est revenue. Les difficultés persistantes de l'Argentine et de la Turquie, en dépit des plans de soutien - plus de 50 milliards de dollars négociés depuis fin 2000 avec le Fonds monétaire international -, ne peuvent qu'alimenter l'inquiétude. A moins que les deux hommes « *providentiels* » qui viennent

Les difficultés de l'Argentine et de la Turquie alimentent l'inquiétude

d'être appelés aux commandes des finances, Ernesto Cavallo, d'un côté, et Kemal Dervis, de l'autre, ne réussissent là où tous leurs récents prédécesseurs ont échoué.

Le grippage du moteur américain a commencé à produire ses premiers effets. A travers le canal de transmission le plus direct des crises : le commerce extérieur. Les exportations des pays émergents ont commencé à piquer du nez, mettant en lumière des faiblesses que dissimulait jusqu'alors une forte croissance.

La Corée du Sud - gros producteur de produits électroniques - est au bord de la récession. Elle vient d'annoncer une contraction de son produit intérieur brut pour le quatrième trimestre 2000, de 0,4 %, et un recul identique de ses exportations. Les Etats-Unis, qui absorbent 17 % de ses ventes à l'étranger, constituent son premier partenaire loin devant le Japon (9 %). A l'ex-

ception de l'Indonésie, qui demeure plus dépendante de Tokyo, cette situation vaut pour tous les pays de la zone.

Il est d'ailleurs un signe qui ne trompe pas : les marchés boursiers de la région oscillent très fidèlement au gré des humeurs du Nasdaq, le marché des valeurs technologiques américain. Très logiquement, la Bourse de Séoul s'est effondrée de plus de 50 % depuis l'éclatement de la bulle spéculative il y a maintenant un an. Le gouvernement, qui redoute des faillites en cascade, a créé au début de l'année un fonds pour racheter les dettes des grandes entreprises qui ne pourraient pas faire face à leurs engagements. Mais, après l'effondrement du constructeur automobile Daewoo, les observateurs doutent que les pouvoirs publics aient les moyens de faire face à d'autres naufrages financiers de telle ampleur. Hyundai, le deuxième fabricant mondial de puces électroniques, pourrait être le prochain sur la liste.

« *L'assainissement financier des banques et des entreprises est loin d'avoir été mené à son terme, et beaucoup des mesures prises relèvent du trompe-l'œil* », explique Nhu-Nguyen Ngo, économiste

chez BNP-Paribas. Les créances douteuses représentent 7 % de l'encours de crédits des banques. La Malaisie et les Philippines sont elles aussi entrées dans la tourmente.

« FLY TO QUALITY »

En Amérique latine, la Banque interaméricaine de développement, qui vient de tenir son assemblée annuelle au Chili, a confirmé, en annonçant de moins bonnes prévisions de croissance - 3,5 % contre 4 % en 2000 - que le continent n'était pas à l'abri des déboires de son voisin du nord. Le Mexique a déjà subi les premiers effets des

plans d'économies des grandes entreprises américaines. Le constructeur automobile Chrysler, notamment, va y réduire ses effectifs de 10 %.

Ce choc sur l'économie réelle, s'il s'amplifie, pourrait bien se doubler d'un choc financier. En théorie, la baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis est une bonne nouvelle puisqu'elle permet de trouver des crédits moins chers. A condition cependant que les investisseurs ne demandent pas des primes plus importantes pour continuer d'alimenter des marchés jugés très risqués. « *Depuis la crise turque, et même si celle-ci est restée très cir-*

consrite, on observe une très grande nervosité sur les marchés des titres émergents », souligne Francis Nicolas, responsable du risque-pays au Crédit lyonnais. L'Emerging Bond Index (EMI), qui est l'indice de référence, a progressé de cent points de base en deux semaines, autrement dit une hausse de 1 % des taux d'intérêt. C'est beaucoup, même si on est encore très loin des primes exorbitantes exigées au lendemain de la crise russe en 1998. Le ralentissement économique qui s'étend aux pays émergents ne peut donc que conforter les investisseurs dans leur prudence.

Ces pays peuvent-ils être victimes de ce que les opérateurs de marché appellent le « *fly to quality* », qui pousse les investisseurs à se débarrasser de leurs titres - les plus rentables -, mais aussi les plus risqués, pour se reporter sur des placements de « *père de famille* » ? C'est évidemment une hypothèse qu'il ne faut pas exclure. Et qui est en grande partie suspendue au sort de l'Argentine et de la Turquie. Mais aussi à l'évolution du Nasdaq dont les investisseurs ont appris à leurs dépens qu'il était aussi un marché à hauts risques.

Laurence Caramel

Pierre-Noël Giraud, professeur d'économie à l'Ecole des mines de Paris

« Personne ne peut sérieusement prédire la fin de ce retournement »

« Les marchés boursiers ne cessent de baisser, et les investisseurs semblent avoir basculé dans un pessimisme difficile à dissiper... Existe-t-il néanmoins des raisons objectives de penser que cet ajustement pourrait bientôt prendre fin ?

Personne ne peut le prévoir. Celui qui le ferait sur des arguments de type fondamentaliste, c'est-à-dire en s'appuyant sur l'analyse de ces fameux indicateurs économiques sur lesquels les investisseurs ont les yeux rivés, tromperait son monde. Je n'ai, pour ma part, jamais pensé que les marchés américains vivaient dans "une exubérance irrationnelle" comme l'avait dénoncé Alan Greenspan fin 1996, pour la simple raison que personne ne pouvait affirmer - encore à la veille du krach, a fortiori en 1996 - que les cours des actions étaient trop élevés.

Surtout dans un contexte de nouvelle économie où, plus que jamais, les économistes manquent de repères : "la valeur raisonnable" de la plupart des actions Internet ne peut être évaluée que dans une fourchette dont les bornes vont, au mieux, d'un à cinq. Les marchés ne traversent donc pas une phase de "correction" - ce qui supposerait qu'il existe une norme, un niveau correct de la valeur des actions - mais une phase de retournement dont personne ne peut sérieusement prédire la fin.

Qu'est-ce qui vous permet de mettre en cause les "fondamentaux", utilisés par tous pour juger de la santé d'une économie ?

Les fondamentaux permettent de décrire le présent des économies. Mais le cours d'une action n'est jamais qu'un pari sur l'avenir, une certaine vision du futur. Par définition, l'avenir est incertain. Aujourd'hui, l'avenir vaut moins cher qu'il y a un an, car les ménages et les entreprises ont une vision plus sombre de ce qui peut arriver. Telle est la signification fondamentale de la baisse de la Bourse. Dans la formation de cette vision moyenne du futur, les éléments subjectifs sont beaucoup plus déterminants

que les seuls effets mécaniques des indicateurs si avidement scrutés.

En un an, l'effondrement boursier n'a jamais amputé que de 2 % le patrimoine des ménages américains, qui représente encore en moyenne presque six ans de leurs revenus. On peut considérer que cet appauvrissement est très modéré et qu'il ne devrait "mécaniquement" pas modifier beaucoup leur comportement et leur vision de l'avenir. Ce n'est pourtant pas ce qui se produit. D'ailleurs la nouveauté, dans la crise actuelle, est peut-être que l'idée selon laquelle les fondamentaux d'une action ne sont pas évaluable commence à faire son chemin. On peut comprendre que pour les détenteurs de titres, ce soit très angoissant. D'où l'existence de mouvements brusques sur les marchés, liés à des changements brutaux d'appréciation où le mimétisme joue à plein. La volatilité des cours s'en trouve accrue.

Donc selon vous, c'est la chute de la Bourse qui explique le ralentissement américain et non pas l'inverse ?

La croissance américaine n'avait pas de raison de s'arrêter. La diffusion des technologies de l'innovation, les gains de productivité et la croissance qui y sont associées, ne sont pas terminés. Le ralentissement économique ne s'est produit qu'en raison des effets induits de la baisse de la Bourse américaine, donc, de ce point de vue, la crise américaine a une origine purement financière.

Ce raisonnement vaut d'autant plus pour l'Europe qu'elle a encore devant elle, compte tenu de son retard, la vague de productivité et de croissance qu'ont connue les Etats-Unis au cours des cinq dernières années. Il n'y a aucune raison "mécanique" pour que le coup de froid américain touche le Vieux Continent, sauf si les ménages et les entreprises européennes se mettent, eux aussi, à broyer du noir. Alors, on pourra parler de transmission psychologique de la conjoncture.

Existe-t-il néanmoins un risque de crise systémique aux Etats-Unis ?

Une crise financière se transforme en crise systémique quand les banques sont gravement touchées. On sait qu'une partie des achats de titres par les ménages et les entreprises ont été financés aux Etats Unis par des crédits bancaires. Les banques sont donc exposées et ressentent le crédit, ce qui amplifie le ralentissement. Mais il faudrait que les marchés baissent beaucoup plus pour que cela engendre une vraie crise bancaire. Et en cas de menace, on peut faire l'hypothèse que les autorités monétaires agiraient rapidement et énergiquement, au prix même d'une relance de l'inflation. Du moins peut-on l'espérer.

Le président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, a-t-il vraiment les moyens de rassurer les investisseurs ?

Les autorités monétaires auront les moyens d'éviter les enchaînements catastrophiques du type crise de 1929. En revanche, je pense qu'elles ont perdu les moyens de réglage fin qu'on leur



Pierre-Noël Giraud

Né en 1949, Pierre-Noël Giraud est professeur d'économie à l'Ecole des mines de Paris où il a fondé et dirige le Centre de recherche en économie industrielle (Cerna). Il vient de publier *Le Commerce des promesses, petit traité sur la finance moderne* (Seuil), où il analyse la place prise par la sphère financière dans une économie mondialisée.

attribue encore. L'importance prise par la finance de marchés, son caractère global, font qu'aujourd'hui la conjoncture échappe, en grande partie, au contrôle de la politique monétaire. Si le pessimisme s'accroît et s'autojustifie par une baisse encore plus prononcée de la Bourse, réduire de deux à trois points les taux d'intérêt - ce qui est grosso modo la marge de manœuvre dont dispose la Réserve fédérale - ne suffira pas à renverser les mouvements.

Encore une fois, les effets mécaniques de ces assouplissements monétaires sont beaucoup plus faibles que les basculements de perception de l'avenir des divers acteurs économiques. Le vrai pouvoir d'Alan Greenspan est d'agir sur les anticipations de ces acteurs. Ce pouvoir est celui de sa parole. Bien sûr, tant que celle-ci est crue. Le maniement des taux monétaires n'est à côté de cela qu'un colifichet, comme lorsque le sorcier prophétise en agitant son bâton pour montrer qu'il est le sorcier. Si on ne le croit, c'est bien, mais si on ne le croit pas, il peut toujours agiter son bâton, il ne se passera rien.

Alan Greenspan a plusieurs cartouches à tirer avant d'épuiser ses deux à trois points de marge de baisse des taux. S'il ne parvient pas à convaincre que ces baisses sont susceptibles de relancer la croissance et donc d'enrayer la spirale à la baisse sur les marchés, il aura épuisé ses munitions et aura échoué.

Ensuite, les marchés ne se stabiliseront et la croissance ne repartira que quand la majorité des acteurs se seront convaincus, sans qu'on puisse dire s'ils ont "objectivement" tort ou raison, qu'on a décidément atteint le fond. Nous aurons alors expérimenté, pour la première fois au centre - car pour ce qui est des pays émergents, ils l'ont déjà fait à leurs dépens, et beaucoup plus violemment - le caractère intrinsèquement instable de la finance globale de marchés.

Propos recueillis par Laurence Caramel

La déroute du système bancaire nippon menace le reste de la planète

Millions faibles de l'économie, les banques japonaises parviendront-elles à nettoyer leur bilan des tombereaux de créances douteuses - quelque 64 trillions de yens (640 milliards d'euros), soit 12 % de leur encours de prêts - qu'elles traînent depuis maintenant bientôt dix ans, depuis que la bulle spéculative a éclaté ? C'est la question qui se pose à l'approche de la clôture de leurs comptes de l'année 2000. La défaillance d'une des leurs provoquerait un vent de panique chez les particuliers et un séisme à la Bourse.

La prise de conscience de cette bombe à retardement est apparue brutalement mi-mars, lorsque l'agence de notation Fitch a menacé d'abaisser la note de solidité financière des dix-neuf plus grandes banques de l'Archipel. Début mars, elle avait déjà dégradé de « stable » à « négatif » le secteur tout entier, en estimant qu'une intervention de l'Etat était nécessaire pour soutenir les établissements financiers du pays.

IMMOBILIER

On croyait que le gros de la tempête qui avait secoué le système bancaire nippon appartenait au passé. Les banques japonaises, sauvées de justesse de la faillite en mars 1998 et mars 1999 par deux plans massifs de recapitalisation financés par l'Etat pour un montant total de 98 milliards d'euros, ne sont pas encore totalement sorties d'affaire, constatait l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en décembre dernier dans son rapport annuel sur le Japon. Les principales banques, indiquait le rapport, continuent de crouler sous les créances

Les crédits non performants restent un problème, surtout dans le contexte de faillites en cascade que connaît l'économie japonaise

douteuses. Au cours de l'exercice clos en mars 2000, elles ont effacé de leurs bilans 4,5 trillions de yens (45,8 milliards d'euros) de créances douteuses et par-là même constaté les pertes équivalentes.

Les experts du Château de la Muette notaient également que les crédits non performants restaient un problème, surtout dans le contexte difficile de faillites en cascade que connaît l'économie japonaise. Ils attiraient l'attention sur le fait que « les banques continuent de détenir un gros volume de collatéraux (terrains et propriétés immobilières) censés garantir leurs créances douteuses, qui les exposent à des pertes secondaires ».

Trois mois après ce constat, la situation des banques s'est plutôt aggravée. Encore plombé par quelque 32 000 milliards de yens de créances douteuses (291 milliards d'euros), le secteur bancaire est loin d'avoir assaini ses comptes. A l'approche de la fin de l'année fiscale (le 31 mars), la capacité des banques à provisionner leurs créances se pose avec d'autant plus d'acuité qu'elles sont, depuis cette année, contraintes d'évaluer leurs portefeuilles à leur valeur réelle et non à leur valeur d'achat. Pour anticiper

cette échéance, elles n'ont cessé de céder massivement leurs actions, participant ainsi largement à l'effondrement du marché boursier.

Face à l'aggravation de la situation économique, le discours du gouvernement vis-à-vis des banques est devenu plus ambigu. Le ministre des affaires financières, M. Yanagisawa, qui leur avait demandé en février d'accélérer le rythme d'assainissement de leurs bilans en se débarrassant « une fois pour toutes » de leurs créances douteuses - ce qui signifie également cesser de soutenir les débiteurs en situation financière critique en leur renouvelant leur prêt - leur demandait également d'aider les PME en difficulté en leur fournissant des liquidités d'ici au 31 mars prochain.

Pour aider les unes sans précipiter les autres vers la faillite, le plan prévu d'ici à la fin du mois devrait plutôt être orienté vers des abandons de créances accordées en contrepartie de plans de restructuration et de cessions d'actifs des

Bibliographie

- **Les Mutations de l'économie mondiale**, de Christian de Boissieu (Economica, 2000, 348 p., 145 F, 22,11 €).
- **Les Traders, essai de sociologie des marchés financiers**, d'Olivier Godechot (La Découverte, 2001, 299 p., 165 F, 25,15 €).
- **Macroéconomie financière**, de Michel Aglietta (La Découverte, 2001, 2 tomes, 120 p., 52 F, 7,93 € chaque tome).
- **Japon, la fin d'une économie**, de Pierre-Antoine Donnet et Anne Garrigue (Gallimard, 2000, 285 p., 41 F, 6,25 €).

entreprises débitrices, estime un expert. On est loin de l'idée initiale d'effacement pur et simple, selon laquelle les banques devaient passer définitivement en pertes les créances sur les entreprises en difficulté en mettant fin aux lignes de crédit en cours.

Il n'est en outre pas exclu que le gouvernement mette en place un organisme de défaillance qui rachèterait les actions détenues par les banques et serait financé par un prêt qui pourrait bénéficier de la garantie de l'Etat.

Répondant à la pression du marché, le groupe Union Financial of Japan (UFJ, constitué des banques Sanwa, Tokai et de Tokyo Trust and Banking) a annoncé l'augmentation de ses provisions de pertes sur créances douteuses de 580 milliards de yens à 1,12 trillion de yens. Les résultats du groupe devraient en conséquence tomber dans le rouge de 223 milliards de yens. Mais si l'UFJ, considéré par les analystes comme le mieux capitalisé des quatre « géants bancaires », semble capable d'amortir le choc, ce n'est peut-être pas le cas de tous les établissements financiers.

Le problème des créances douteuses, venu s'ajouter à un ralentissement économique et à des turbulences boursières, a poussé la Banque du Japon, lundi 19 mars, à adopter une nouvelle politique monétaire expansionniste, qui permettra notamment aux banques de se fournir à volonté en liquidités sur le marché pour un coût pratiquement nul. Nul ne sait si cette énième mesure permettra d'éviter une crise bancaire dont les répercussions dépasseraient largement les limites de l'Archipel.

By S.

CHRONIQUE

par Alain Lebaube

Les petites entreprises ignorées

Il y a plus de vingt ans maintenant, E.F. Schumacher avait obtenu un grand succès avec un livre intitulé *Small is beautiful* (Seuil). Depuis, l'expression est restée, mais elle continue de faire sourire avec un peu de commiseration, comme si l'entreprise sérieuse se devait d'être toujours plus grande, et ses salariés anonymes. De fait, la vague incessante des fusions-acquisitions attire seule les regards.

Entre-temps, pourtant, que de choses ont changé. Sous l'effet, d'abord du chômage, puis de la montée en puissance des nouvelles formes d'emploi, un mouvement vers la petite taille, voire la très petite taille, se développe en parallèle. Il se nourrit de l'externalisation de certaines fonctions, dont celles d'expertise, et, bien sûr, des technologies. Mais il profite aussi de la croissance de la sous-traitance et de la résistance de réseaux plus anciens, le commerce ou l'artisanat par exemple. A tel point que, sur plus de 2,3 millions d'entreprises en France, 1,16 n'ont pas du tout de salarié.

Ces dernières années, la part des salariés travaillant dans des établissements de plus 500 personnes a ainsi reculé, de 20 % à 11 %. Celle des salariés présents dans des établissements de moins de 20 employés est passée de 25 % à 40 %, dont 26 % dans les très petites entreprises (TPE, moins de 10 personnes).

Malgré son ampleur, la plupart des raisonnements continuent d'ignorer le phénomène et bien des orientations sont déterminées par les intérêts des plus gros. Avec pour conséquence que l'essor des plus petits peut s'en trouver compromis et que leurs conditions de survie en sont rendues plus délicates.

Sans compter que cela peut nuire à leur capacité potentielle à créer de l'emploi ou, s'agissant de l'entrepreneur individuel ou du travailleur indépendant, complique dangereusement le passage du chômage à l'activité, du salariat à l'autonomie. Une critique qui vaut donc pour tous.

Quand le Medef réclame la suspension de l'application des 35 heures aux entreprises de moins de vingt salariés, il fait paradoxalement le malheur de celles-ci. En période de pénurie de main-d'œuvre, ne pas réduire le temps de travail revient à subir un handicap concurrentiel.

D'où l'opposition de la CGPME et de l'Union professionnelle artisanale (UPA), qui, en utilisant le même argument, ne veulent pas non plus qu'on supprime l'obligation de cotiser pour la formation professionnelle, souhaitée par les grands du patronat.

Quant au gouvernement, il éprouve des difficultés à prendre en compte le sort des indépendants. Passé relativement inaperçu, le rapport demandé à Jean-Marie Bockel, député et maire (PS) de Mulhouse, avance, certes, douze propositions pour faciliter la création d'entreprise, mais, pour l'essentiel, les envisage dans une perspective de croissance de ces entreprises naissantes. Au nom de l'emploi, il ne préconise pas d'amélioration spécifique pour ceux qui sont destinés à rester seuls ou qui auraient besoin d'un statut pour la pluriactivité, favorable aux transitions. Les plus petits des petits font encore moins l'objet de soins attentifs que les autres.

LES TROISIÈMES CYCLES DE L'ISG

Ciblez les métiers en développement

- Marketing stratégique, développement et communication commerciale
- Création, reprise et management de PME
- Ingénierie d'affaires et négociations internationales
- Finance internationale, trading et marchés des capitaux
- Audit, conseil et contrôle de gestion
- Gestion des Ressources Humaines et organisation des entreprises
- Logistique et grande distribution
- Management et nouvelles technologies : du multimédia au commerce électronique
- Communication globale et information
- Net marketing et e-commerce
- Création d'entreprise, start-up et net business
- International MBA dispensé sur 3 continents (Europe, Amérique, Asie)

15 mois : 7 mois de formation polyvalente et 8 mois de spécialisation et pratique en entreprise.

Admission : BAC + 4, BAC + 5 • CADRES D'ENTREPRISE (pouvant justifier de plusieurs années d'expérience)



DONNEZ RAISON A VOS AMBITIONS

Contact : Marion Maury
ISG - 8, rue de Lofa 75116 Paris - Tél. 01 56 26 26 10/13

Au sein de l'Union, les villes s'affrontent pour capter les fruits de la croissance

Le développement économique n'est pas infini : la position que les ports de Marseille et Valence (Espagne) ont perdue, Barcelone et Gènes l'ont prise ; si Bordeaux ne s'affirme pas, c'est Toulouse qui concentre innovations et nouvelles entreprises. Chaque ville mène sa bataille, et il y a toujours un gagnant et un perdant. Tel est l'un des constats que Danielle Kaiserbruger, présidente du directoire du cabinet Bernard Brunhes Consultants, tire de l'étude menée par ce cabinet sur la politique de l'emploi de treize grandes villes européennes. « Les villes, comme les entreprises, s'inscrivent dans un système de compétition au sein d'une économie mondialisée », qui représente tour à tour une menace et une opportunité pour chacune d'entre elles. L'étude ne s'attarde guère sur les perdants de ce système, mais elle permet néanmoins de s'interroger sur les niveaux pertinents (la région ? l'Etat ? l'Europe ?) de sa régulation.

L'étude livre un panorama plutôt optimiste du récit de ces batailles, dans la mesure où les villes étudiées ont su, dans la plupart des cas, mettre en pratique des méthodes innovantes. Ainsi, les traditionnelles oppositions entre politique économique et politique sociale, entre action publique et action privée, de même que le recours à la création massive d'emplois publics pour résorber le chômage, s'estompent progressivement. Bien des villes parviennent à dépasser les clivages politiques et institutionnels autour de la notion de « projet » associant les acteurs publics et privés, les différents niveaux territoriaux et administratifs.

Certains pays, de par leurs traditions ou grâce à de récentes évolutions juridiques, sont plus avancés que d'autres dans cette voie, tels la Grande-Bretagne ou l'Italie. En revanche, la politique des villes françaises, mais aussi allemandes, est encore gênée par le découpage

En France, la politique territoriale est encore gênée par le découpage administratif des compétences

administratif des compétences et... les querelles de clochers. L'application de la loi Chevènement du 12 juillet 1999, qui privilégie le regroupement des municipalités au sein de communautés d'agglomérations et de communautés urbaines — il existait, au 31 décembre 2000, 14 communautés urbaines regroupant 6,2 millions d'habitants, et 90 communautés d'agglomérations (11,5 millions d'habitants) —, devrait cependant accélérer l'alignement des pratiques françaises sur celles des grandes villes européennes.

Les politiques urbaines ont également dépassé le débat entre développement exogène (attirer le plus possible d'investisseurs extérieurs) et endogène (favoriser la création

d'activités à partir des ressources présentes), pour construire un environnement favorable aux activités de toutes natures.

Toutefois, Danielle Kaiserbruger constate que les acteurs du développement urbain font preuve, chacun à leur place, d'un « égoïsme sacré » qui pose le problème de la solidarité et de l'aménagement équilibré des territoires. « Des concepts tels que les "réseaux de villes", imaginés par la Datar pour réguler la concurrence entre politiques urbaines, ne fonctionnent pas sur le terrain, même (surtout ?) entre des villes situées à trente kilomètres l'une de l'autre. »

TENDANCES DÉCENTRALISATRICES

Il n'y a pas non plus de régulation au niveau régional. « Lorsque la région a une politique d'aménagement du territoire, celle-ci s'adresse surtout aux zones rurales. Il est vrai que nombre de régions n'ont qu'une seule grande métropole capitale, avec laquelle les autres agglomérations ne peuvent rivaliser. » Barcelone, c'est la Catalogne, et vice versa. Bref, la régulation reste essentiellement nationale, mais les tendances décentralisatrices la rendent partout de plus en plus incertaine. D'autant que la concurrence se livre désormais entre vil-

les de part et d'autre des frontières nationales.

Le niveau européen peut-il alors s'avérer plus pertinent ? L'étude constate que « la dimension européenne n'est pas absente » des politiques urbaines. Mais il s'agit avant tout d'émarger aux fonds structurels ou aux programmes d'initiatives communautaires (Urban, Adapt, Employment), dont l'apport est effectivement indispensable pour des villes souvent endettées. « Autant que de moyens financiers, ajoutent toutefois les consultants de Bernard Brunhes, il semble que les équipes (en charge du développement urbain) recherchent dans les programmes européens des échanges d'expériences, les enseignements des meilleures pratiques, des concepts, une certaine validation des démarches entreprises. »

La réforme des fonds structurels, intervenue en 2000, pourrait, en outre, aider à une certaine reconsidération du rôle des institutions et des experts communautaires. « Les zones urbaines, parce qu'elles étaient considérées comme potentiellement riches, étaient quasi automatiquement exclues de la première génération des fonds structurels, rappelle Danielle Kaiserbruger. Désormais, les poches de sous-développement urbain sont éligibles, et cela pourrait amener les villes à considérer autrement l'apport des institutions européennes. »

A condition toutefois que la Commission soit en mesure de dépasser son image de machine bureaucratique à subventionner, en élaborant, au-delà des « critères d'éligibilité », un corps de concepts et d'objectifs d'aménagement du territoire européen qui lui permette de devenir un interlocuteur valable au même titre que chaque Etat national. Une Datar européenne dotée de larges moyens financiers : un rêve pour les professionnels du développement local...

Antoine Reverchon

Treize métropoles à la loupe

L'ouvrage issu de l'enquête de Bernard Brunhes (*Des villes construites l'emploi en Europe*, Editions de l'Aube, 112 p., 98 F, 14,94 €) contient cinq monographies détaillées sur Bilbao, Bologne, Cardiff, Marseille et Sarrebruck. Mais la synthèse inclut également l'analyse des politiques de l'emploi menées à Bordeaux et Grenoble, Osnabrück et Magdebourg (Allemagne), Glasgow et Sheffield (Royaume-Uni), Naples (Italie), Bilbao et Valence (Espagne).

Autant de villes, autant de politiques, caractérisées par un taux de chômage plus ou moins important (en progression ou en régression), par l'existence d'un statut de capitale régionale ou de simple pôle urbain, par des processus plus ou moins avancés de reconversion de l'industrie vers les services tertiaires et urbains, par des environnements juridiques et institutionnels extrêmement variés, et enfin par l'élaboration de projets associant tous les acteurs ou, au contraire, par la persistance de rivalités historiques et géographiques...

Christa Randzio-Plath, l'œil du Parlement de Strasbourg sur la Banque centrale européenne

FRANCFORT

de notre correspondant

Christa Randzio-Plath est une personnalité qui compte dans l'union monétaire. Pour preuve ? Wim Duisenberg, président de la Banque centrale européenne (BCE), était présent à la cérémonie organisée fin octobre 2000, à Hambourg, pour les soixante ans de cette Allemagne énergétique, reconnaissable à sa chevelure rousse.

Elle préside, il est vrai, la commission économique et monétaire du Parlement européen. Députée sociale-démocrate, féministe engagée, elle est devenue la cheville ouvrière du « dialogue monétaire » qui émerge depuis bientôt trois ans entre le Parlement européen et la BCE (« Le Monde Economie » du 2 mars 1999). La philosophie de cette fédéraliste convaincue tient en quelques mots : « Dans un système démocratique, l'indépendance de la Banque centrale doit s'accompagner d'une grande exigence de transparence. Il s'agit d'une question de responsabilité démocratique. » Pour l'instant néanmoins, tous ses espoirs n'ont pas été comblés.

Certes, dans ses rapports avec le Parlement, la BCE « va au-delà de ce que lui impose le traité », dit Christa Randzio-Plath : les dirigeants de l'institut d'émission viennent à Bruxelles une fois par trimestre, pour discuter avec les membres de la Commission économique et

La présidente de la commission économique et monétaire voudrait davantage de transparence

monétaire. Une fois l'an, ils présentent aussi en séance plénière leur rapport annuel. « Un tel dialogue monétaire est une idée nouvelle en Europe. Au début, les banquiers centraux étaient très méfiants ; l'idée s'est imposée, estime-t-elle, non sans fierté. La BCE a fait des progrès. » De temps en temps, des membres de la commission économique et monétaire se rendent à Francfort, à l'invitation de Wim Duisenberg, pour tenter de développer le climat de confiance. Pas évident, tant les mondes monétaire et politique semblent avoir du mal à s'entendre. Pour certains, malgré la bonne volonté affichée par Christa Randzio-Plath, les échanges tiennent parfois du dialogue de sourds...

D'ailleurs, après plus de deux ans de rencontres régulières, la députée allemande appelle de ses vœux « un saut qualitatif » dans les échanges avec la BCE. Cette dernière devrait, à son avis, approfondir ses efforts de transparence, en publiant, par exemple, un résumé des discussions menées au sein du conseil des gouverneurs, un jeudi sur deux. « Nous devons connaître les arguments pour et contre qui fondent une décision », dit-elle. Trop souvent, déplore-t-elle, Wim Duisenberg se contente d'utiliser la tribune du Parlement pour prononcer un discours qui a tendance à se noyer parmi les nombreuses apparitions publiques des responsables monétaires.

« La position de M^{me} Randzio-Plath est délicate. Elle est d'abord peu soutenue, car la commission est

dominée par une droite libérale, voire ultralibérale, tandis que la gauche est divisée. Surtout, elle est désarmée vis-à-vis de la BCE », dit un député européen, qui ne cache pas sa déception à l'égard du « dialogue » engagé.

Mis à part ces rendez-vous trimestriels, le Parlement européen ne dispose d'aucun pouvoir formel sur la BCE. Tout juste a-t-il la possibilité d'entendre les candidats présentés pour siéger au directoire de l'institut d'émission, avant leur nomination par les chefs d'Etat et de gouvernement de la zone, mais sans être pourvu d'un droit de veto, contrairement à ce qui se fait aux Etats-Unis.

Outre-Atlantique, le Congrès peut refuser la nomination d'un dirigeant de la Réserve fédérale. « Nous ne pouvons avoir qu'un rôle d'alerte vis-à-vis de l'opinion publi-



Christa Randzio-Plath

● Née le 29 octobre 1940, Christa Randzio-Plath multiplie, entre 1970 et 1989, les expériences professionnelles dans l'édition, le secteur juridique et les services fiscaux.

● Elle est élue en 1989 au Parlement européen, sur la liste sociale-démocrate allemande. En 1999, elle prend la présidence de la commission économique et monétaire, après avoir piloté la sous-commission des affaires monétaires de 1992 à 1999.

que », reconnaît Christa Randzio-Plath. L'expérience américaine fait-elle rêver cette pionnière de la monnaie unique ? Outre-Atlantique, les auditions d'Alan Greenspan, président de la Fed, devant le Congrès et le Sénat font trembler médias et marchés financiers. « Le modèle américain est une source d'inspiration, mais nous ne voulons pas copier cette tradition. Il s'agit d'établir une culture nouvelle, propre à l'Europe », explique cette militante de l'euro, qui conçoit l'union monétaire comme une étape dans l'intégration politique du continent.

« L'environnement de la BCE est très différent de celui de la réserve fédérale, avec douze Etats membres, douze ministres des finances », dit-elle. A terme, il serait néanmoins souhaitable de réfléchir à étendre les prérogatives du Parlement européen vis-à-vis de la BCE, lui donner par exemple un droit de veto sur les nominations. Mais, selon elle, cette perspective est des plus lointaines.

Cette « keynésienne libérale », selon son collègue écologiste français Alain Lipietz, lui aussi membre de la commission économique et financière, aimerait surtout voir la BCE s'engager davantage en matière de soutien à la croissance, dès que la stabilité des prix est assurée. « C'est une question de fond, qui va gagner en importance vu l'environnement économique mondial. Le soutien à la croissance et le soutien à l'emploi sont des missions secondaires pour la BCE, alors qu'ils sont prioritaires pour la Réserve fédérale, au même titre que l'inflation », regrette l'élue allemande.

Dès qu'elle en a l'occasion, elle ne se prive pas d'évoquer le sujet devant Wim Duisenberg. Ce dernier répond invariablement que la meilleure contribution de son institut est « d'assurer une croissance non inflationniste ». Une réplique qui suscite parfois les applaudissements des détracteurs de Christa Randzio-Plath, mais sans affaiblir sa détermination.

Philippe Ricard

DROIT ET ÉCONOMIE

par Stéphane Corone

Le devoir de réserve des fonctionnaires européens

Bernard Connolly, citoyen britannique et haut fonctionnaire de la Commission européenne, vient de faire la douloureuse expérience du devoir de réserve qui s'impose à tout fonctionnaire, y compris ceux de la Communauté européenne. En 1991, alors qu'il occupait le poste de chef de l'unité « SME, politiques monétaires nationales et communautaire » au sein de la Direction des affaires monétaires (DG II), M. Connolly demanda à ses supérieurs hiérarchiques l'autorisation de publier trois articles relatifs à « l'application des théories monétaires », à « l'évolution du système monétaire européen » et aux « implications monétaires du Livre blanc sur l'avenir de l'Europe ». A chaque fois cette autorisation, qui est prévue par l'article 17 du statut des fonctionnaires, lui fut refusée. Ce texte précise qu'un fonctionnaire « ne doit ni publier ni faire publier, seul ou en collaboration, un texte quelconque dont l'objet se rattache à l'activité des Communautés sans l'autorisation de l'autorité investie du pouvoir de nomination. Cette autorisation ne peut être refusée que si la publication envisagée est de nature à mettre en jeu les intérêts des Communautés ».

En 1995, M. Connolly demandait un congé de trois mois pour convenance personnelle qui lui fut accordé, à la suite duquel il réintégra son poste. M. Connolly mit à profit ce temps pour écrire et publier un livre intitulé *The Rotten Heart of Europe. The Dirty War for Europe's Money (Le Cœur pourri de l'Europe. La Sale Guerre de la monnaie européenne)*, sans bien sûr demander d'autorisation... Il y exposait ses divergences d'appréciation avec la politique monétaire suivie par la Commission. On peut notamment y lire que « le MTC (le mécanisme des taux de changes) et l'UEM (l'Union économique et monétaire) ne sont pas seulement inefficaces, mais aussi antidémocratiques : un danger, non seulement pour [la] richesse [de l'Union], mais aussi pour les quatre libertés et, finalement, pour la paix ». Au mois de septembre 1995, une série d'articles concernant son livre parut dans la presse britannique.

Le directeur du personnel et de l'administration ouvrit alors une procédure disciplinaire à l'encontre de l'auteur pour violation des articles 11, 12 et 17 du statut. L'article 11 prévoit que les fonctionnaires doivent s'acquiescer de leurs missions et régler leur conduite en ayant uniquement en vue les intérêts de la Communauté. Quant à l'article 12, il dispose que les fonctionnaires doivent s'abstenir de tout acte et de toute expression publique d'opinion qui puisse porter atteinte à la dignité de leur fonction. M. Connolly fut convoqué à deux entretiens avec sa hiérarchie, au cours desquels il lui fut reproché d'avoir publié son ouvrage sans autorisation préalable et d'avoir accordé une interview au quotidien *The Times*. A la suite de quoi, l'autorité compétente décida de le suspendre de ses fonctions et de saisir le conseil de discipline. Ce dernier recommanda de révoquer M. Connolly, ce qui fut fait le 16 janvier 1996.

Si la liberté d'expression est un droit fondamental dont jouissent les fonctionnaires communautaires, l'article 12 de leur statut impose des limites raisonnables à l'exercice de ce droit dans l'intérêt du service. Cet article n'interdit pas les publications, mais prévoit une autorisation lorsqu'elles mettent en jeu les intérêts de la Communauté

L'autorité insistait sur le fait que M. Connolly savait pertinemment que s'il avait demandé l'autorisation de publier son livre, elle lui aurait été refusée car cet ouvrage est le développement de l'un des articles dont la publication lui avait déjà été refusée. La Commission reproche également à l'auteur de soutenir une opinion personnelle discordante de la ligne de conduite adoptée par la Commission. Elle estime que M. Connolly a « gravement lésé les intérêts des Communautés », que son comportement « a porté atteinte à la dignité de sa fonction », qu'il « demeurerait soumis, en tant que fonctionnaire en congé de convenance personnelle, à ses obligations de réserve » et en définitive, qu'il a

« rompu de façon irréparable la confiance que la Commission est en droit d'exiger de ses fonctionnaires », ce qui « rend impossible le maintien d'une quelconque relation de travail avec l'institution ». M. Connolly introduisit un recours contre cette décision devant le tribunal de première instance des Communautés européennes. Il invoquait notamment la nullité de l'article 12 du statut comme étant contraire à l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme, qui consacre la liberté d'expression. Mais le tribunal rejeta cet argument au motif que, si la liberté d'expression est un droit fondamental dont jouissent notamment les fonctionnaires communautaires, l'article 12 de leur statut ne constitue pas une entrave à cette liberté, mais impose des limites raisonnables à l'exercice de ce droit dans l'intérêt du service. Le tribunal soulignait que l'article 12 n'interdit pas les publications d'une manière générale, mais prévoit une autorisation lorsque la publication met en jeu les intérêts de la Communauté. Enfin, les juges relevaient que le livre « contient de nombreuses affirmations agressives, dénigrantes, et souvent injurieuses, portant atteinte à l'honneur des personnes et des institutions auxquelles elles se réfèrent ».

M. Connolly a alors introduit un pourvoi devant la Cour de justice des Communautés européennes (CJCE). La Cour a rejeté son pourvoi par deux arrêts du 6 mars 2001 (Affaires C-274/99P et 273/99P). Il est vrai que le tribunal de première instance avait rendu un jugement très argumenté et que M. Connolly n'a pas invoqué devant la Cour d'arguments véritablement nouveaux. Toutefois, cela a donné à la Cour de justice l'occasion de reprendre à son compte la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme, selon laquelle « la liberté d'expression constitue l'un des fondements essentiels d'une société démocratique, l'une des conditions primordiales de son progrès et de l'épanouissement de chacun [...] et cette liberté vaut également pour les idées qui heurtent choquent ou inquiètent ». Ce qui n'empêche pas que l'exercice de cette liberté « peut être soumis à certaines formalités, conditions, restrictions ou sanctions prévues par la loi [...] », conformément à l'article 10 paragraphe 2 de la Convention européenne des droits de l'homme. En définitive, la liberté d'expression, comme tous les grands principes, comporte des limites, que M. Connolly n'a pas respectées...

Agence Juris Presse

CADRES EN ACTIVITÉ

Executive MBA Dauphine

L'excellence d'un MBA, c'est la qualité de son corps professoral.

www.mba.dauphine.fr
mba@dep.dauphine.fr
UNIVERSITÉ PARIS DAUPHINE
Tél. : 01 44 05 41 81

EUROPE

Des richesses mal réparties d'une région à l'autre

PIB régional par habitant, en 1998 (en standards de pouvoir d'achat, UE-15=100)

LES 10 PLUS HAUTS		LES 10 PLUS BAS		
1	Inner London (RU).....	243	1 Ipeiros (GR).....	42
2	Hambourg (ALL).....	186	2 Réunion (F).....	50
3	Luxembourg (L).....	176	3 Extremadure (E).....	50
4	Bruxelles-capitale (B).....	169	4 Guadeloupe (F).....	52
5	Vienne (A).....	163	5 Açores (P).....	52
6	Oberbayen (ALL).....	161	6 Dytiki Ellada (GR).....	53
7	Darmstadt (ALL).....	154	7 Péloponnèse (GR).....	53
8	Ile-de-France (F).....	152	8 Guyane (F).....	53
9	Bremen (ALL).....	144	9 Anatoliki Makedonia (GR).....	55
10	Utrecht (P-B).....	142	10 Ionia Nisia (GR).....	56

Source : Eurostat

■ SI L'ON PREND EN COMPTE le PIB régional par habitant, le classement des 211 régions de l'Union européenne (UE) révèle une échelle très large ; en bas : la région grecque d'Ipeiros (42 % du résultat moyen de l'UE) ; en haut : Inner London (243 %), suivi par Hambourg (186 %). Ces disparités ne reflètent pas les différences de revenu par habitant, mais les écarts de développement économique.

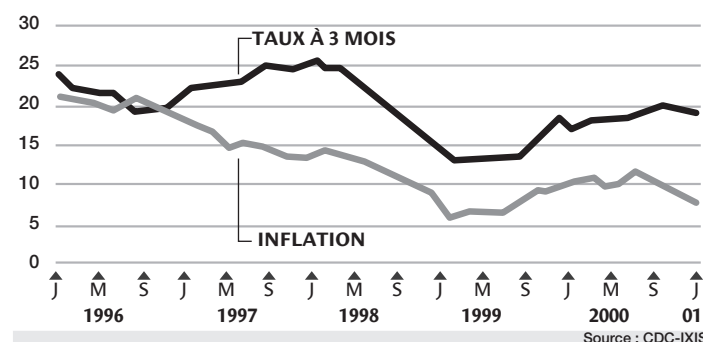
■ LES RÉGIONS qui caracolent en tête sont généralement limitées à de grands centres urbains qui bénéficient de la richesse créée par les habitants d'autres territoires venus y travailler.

■ AU TOTAL, 46 régions n'atteignent par 75 % de la moyenne de l'UE, dont 11 des 13 régions grecques, 5 des 7 régions portugaises et 7 Länder de l'ex-RDA. Les 4 DOM français en font également partie. Ces 46 régions comptent 71 millions d'habitants, soit environ 20 % de la population totale de l'UE.

PAYS ÉMERGENTS

La Pologne dans l'espoir d'une reprise

en pourcentage



Source : CDC-IXIS

■ DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES la Pologne est confrontée à une aggravation inquiétante de ses déficits extérieurs, liés à la vigueur de l'activité. Afin de limiter les importations, mais aussi la hausse des prix, les autorités ont maintenu depuis la crise russe, fin 1998, des taux d'intérêt très élevés.

■ CETTE POLITIQUE a soutenu la devise, donc pénalisé les exportations, et, depuis quelques mois, l'activité a fini par ralentir : la croissance ne devrait pas dépasser 2,5 % au dernier trimestre, tandis que le chômage est en hausse continue depuis deux ans (à 15,6 % de la population active).

■ LA BANQUE CENTRALE vient de décider une baisse des taux, avec pour conséquence une dépréciation du zloty, et donc un renchérissement à venir de la dette qui risque de compromettre la reprise espérée. (Source : CDC-IXIS)

Les indicateurs économiques internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	ZONE EURO	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.-U.	JAPON
PRODUCTION INDUSTRIELLE (déc. 2000, en %)											
Nov. 2000											
Sur un an	8,0	7,2	10,3	7,3	4,6	3	13,1	7,2	1,8	6,3 (oct.)	3,9 (oct.)
Sur un mois	2,0	1,4	1,5	1,1	-0,8	0,1	2,4	6,0	-0,6	0,2 (oct.)	-3,5 (oct.)
PRIX À LA CONSOMMATION (fév. 2000, en %)											
Sur un an	2,3*	2,6*	2,5	2,5	4,0	1,4*	2,7*	4,9*	0,9 (janv.)	3,7 (janv.)	0,1 (janv.)
Sur un mois	0,5*	0,6*	0,7	1,8	0,4	0,3*	0,4*	0,9*	-0,9 (janv.)	0,6 (janv.)	0,0 (janv.)
PIB EN VOLUME (4^e trimestre 2000, en %)											
Sur un an	3,0	2,9	2,6	3,0	3,7	2,8	2,8	3,4	2,5	3,4	1,4 (3 ^e trim. 00)
Sur trois mois	0,7	0,7	0,2	1,2	0,7	0,9	0,8	1,2	0,3	0,3	0,2 (3 ^e trim. 00)
DÉFICIT PUBLIC/PIB (en %)											
2000	0,3	1,2	1,3	0,0	-0,3	-1,3	-0,3	2,0	4,4	1,0 (1999)	-7,6*(1999)
DETTE PUBLIQUE/PIB (en %)											
2000	69,7	64,2	60,0	110,9	60,6	58,0	110,2	56,3	42,9	59,3 (1999)	105,4 (1999)
SOLDE COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards d'euros, déc. 2000)											
Nov. 2000											
	-4,8*	0,7*	4,5	0,4	-3,1	-0,1	-0,6	0,5	-5,1	-48,1	8,2
INVESTISSEMENT (FBCF) (3^e trimestre 2000, en %)											
Sur trois mois	1,1	1,3	1,4	2,7**	2,5	1,7	0,5	-0,7	-0,5	0,6	1,4**
* provisoire **2 ^e trimestre 2000											

Pour plus d'informations : <http://www.europa.eu.int/comm/eurostat>

Les indicateurs français

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
CONSOMMATION DES MÉNAGES (en produits manufacturés)	-0,9 % (février)	+1,7 %
TAUX D'ÉPARGNE	15,7 % (2 ^e trim. 00)	-0,7
POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES	+0,3 % (2 ^e trim. 00)	+1,8
COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards de francs) (solde cumulé sur 12 mois)	-1,9 (janv. 01)	-2,0
	+7,5 (01/00)	-93,5
ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES*	+5 (février)	-2**
ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE* (opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales de production)	+13 (février)	+33**
CRÉATIONS D'ENTREPRISES	23 540 (décembre)	+6,1 %
DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES***	2 923 (janvier)	+9,4 %

* solde de réponses, CVS, en % ** solde net douze mois auparavant *** par date de publication Sources : Insee, Douanes

INNOVATION

Les impôts motivent les internautes

Classement d'audience des premiers sites gouvernementaux en France, en février 2001, à domicile en milliers de personnes

TOTAL Internautes à domicile	7 903
TOTAL Gouvernement	1 605
MINEFI.GOUV.FR	294
EDUCATION.GOUV.FR	227
SERVICE-PUBLIC.FR	176
LEGIFRANCE.GOUV.FR	152
CULTURE.GOUV.FR	105

Source : Jupiter MMXI

■ LE SITE DU MINISTÈRE DES FINANCES a connu une soudaine popularité durant le mois de février. Selon la société d'étude et de mesure d'audience sur Internet, Jupiter MMXI, près de 250 000 internautes français, soit 3,7 % des internautes, l'ont consulté durant le mois écoulé. Les informations concernant la déclaration de revenus (formulaires en ligne, outils de simulation, etc.) expliquent cet engouement.

■ LES SITES GOUVERNEMENTAUX attirent globalement un internaute français sur cinq. Après les finances, le site du ministère de l'éducation est le deuxième site gouvernemental le plus consulté.

■ L'UTILISATION d'Internet à domicile a crû de 16 % durant les deux premiers mois de l'année 2001, plaçant la France en troisième position européenne derrière la Grande-Bretagne et l'Allemagne.

En 1999, la zone euro n'a guère attiré les investisseurs étrangers

Les opérations de fusion-acquisition transfrontalières ont à nouveau atteint des montants records en 1999. Selon le rapport sur *Les Investissements directs dans le monde en 1999-2000* que vient de publier la direction des relations économiques extérieures (DREE) du ministère de l'économie et des finances, leur montant global s'est élevé à 720 milliards de dollars (791 milliards d'euros) en 1999, un chiffre en hausse pour la huitième année consécutive. Ces opérations constituent l'essentiel des investissements directs étrangers dans le monde, qui se chiffrent à 865 mil-

Les opérations de fusion-acquisition constituent l'essentiel des mouvements de capitaux

liards de dollars (1 191 milliards d'euros). Les entreprises continuent donc de privilégier l'achat d'une firme existante plutôt que la création ex nihilo pour prendre pied sur un marché étranger (« Le Monde Économie » du 30 janvier 2001).

Malgré les nombreux rapports prouvant l'échec d'une opération sur deux de fusion-acquisition (les difficultés rencontrées actuellement chez Daimler Chrysler en sont un exemple), ce mouvement ne semble pas devoir s'infléchir. Selon le rapport, les premiers éléments statistiques disponibles pour l'an 2000 confirmeront une poursuite de la hausse : les opérations recensées au premier semestre 2000 seraient de 80 % supérieures à celles du premier semestre 1999.

Le discours sur la nécessaire globalisation des entreprises explique en grande partie ce phénomène. Les firmes se doivent d'être transnationales pour être concurrentielles. Le nombre d'entreprises transnationales est passé de 40 000 au milieu des années 1960 à 63 000 en 1999 dans les quinze pays les plus développés, précise le rapport.

Et en dépit des difficultés rencontrées lors des opérations de fusion, il semble néanmoins que celles-ci permettent aux entreprises d'atteindre plus rapidement leurs objectifs. Ceux-ci sont de plusieurs natures : conquête de parts de marché, mais aussi acquisition de savoir-faire et de compétences technologiques.

ÉCHANGE D' ACTIONS

A cette prime que représente la vitesse d'exécution s'ajoute un avantage financier. Le quart des mégafusions (c'est-à-dire des opérations dépassant 1 milliard de dollars chacune) en 1999 ont été financées par « du papier », c'est-à-dire par échange d'actions. La chute actuelle de la Bourse pourrait freiner ce phénomène. Si elle ne conduit pas à réduire le nombre d'opérations, elle ne peut que mécaniquement entraîner une baisse des montants en jeu.

Ce mouvement est bien sûr inégal selon les secteurs et les zones géographiques. 60 % des opérations de fusion-acquisition ont concerné le secteur tertiaire en 1999. Le domaine de la banque a été particulièrement visé. Après les opérations de concentration menées au niveau national dans les années 1990, l'heure est désor-

mais aux fusions intra ou intercontinentales. En 1999, treize opérations entre banques étaient des mégafusions. Les deux plus importantes actions transfrontalières ont été menées par des banques européennes (la banque anglaise HSBC et la Deutsche Bank, qui ont acquis chacune une banque américaine, pour des montants de 9,9 et 9,1 milliards de dollars respectivement).

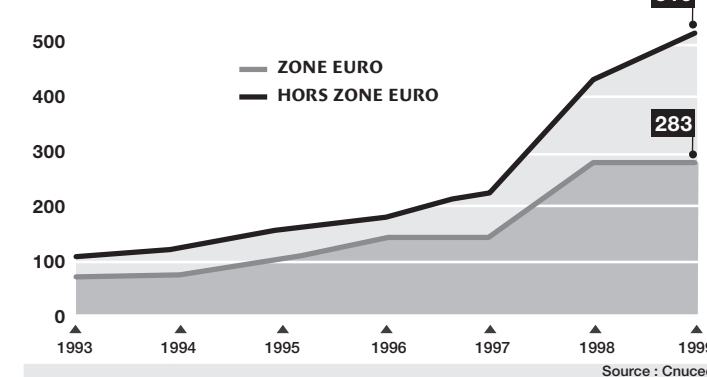
Dans l'industrie, deux secteurs ont été particulièrement actifs : la pharmacie et les télécommunications. Dans ces deux domaines, la France s'est particulièrement illustrée avec la création d'Aventis (issue de la fusion entre Rhône-Poulenc et Hoechst pour un montant de 21,9 milliards de dollars) et les multiples acquisitions d'Alcatel, dont celle de Genesys pour 9,3 milliards de francs.

Au plan géographique, on constate également de fortes disparités. Les pays émergents ou en développement n'interviennent qu'à hauteur de 5 % des flux mondiaux d'achats. En revanche, ils constituent des cibles intéressantes. Les opérations de privatisation en Amérique latine, d'une part, et la crise asiatique, d'autre part, ont donné aux entreprises occidentales et européennes des opportunités d'acquisition dans ces deux continents.

Mais, malgré les quelques opérations d'envergure mentionnées plus haut, la zone euro a globalement peu profité de ce mouvement. « Le dynamisme de la zone euro devrait en toute logique attirer des investisseurs, d'autant que le taux de change est compétitif, mais ce n'est pas le cas en 1999 », note le rapport. Le montant global des fusions et acquisitions d'entreprises de la zone par des opérateurs extérieurs a diminué de 2 % en 1999, alors que ce montant augmente de 23 % pour l'ensemble de l'Union. Ce sont donc les pays hors zone (Suède et Royaume-Uni qui en ont profité). « Il serait hâtif d'en tirer des conclusions sur un manque d'attractivité de la zone euro, mais il convient d'être vigilant en la matière », note le rapport de

La Grande-Bretagne et la Suède, championnes des acquisitions hors Europe

FLUX SORTANTS D'INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS (IDE) en milliards de dollars



Source : Cnuceud

la DREE. Les estimations disponibles pour les huit premiers mois de 2000 inciteraient à relativiser ce phénomène.

LE CAS FRANÇAIS

Si l'Union européenne arrive en tête en matière d'acquisitions (avec d'ailleurs un solde négatif, c'est-à-dire un montant total d'acquisitions supérieur aux ventes), ces opérations ont aussi été surtout le fait des pays n'appartenant pas à la zone euro. « La faiblesse de l'euro a probablement modéré les investissements directs à l'étranger sortant de la zone euro », expliquent les spécialistes de la DREE.

Le cas de la France semble à cet égard atypique. Ses investissements à l'étranger se sont considérablement accrus en 1999, atteignant 665 milliards de francs con-

tre 268 milliards l'année précédente. De très grosses opérations comme l'acquisition de Nissan par Renault, celle de Petrofina par Total, ou de US Filter par Vivendi, expliquent en grande partie ce phénomène. En conséquence, et bien que les acquisitions de firmes françaises par des entreprises étrangères aient également augmenté, le solde net est fortement négatif pour la France.

Pour les experts de la DREE, « ce phénomène n'est pas nécessairement préoccupant. Cela traduit non pas une désaffection vis-à-vis du territoire français, mais la bonne santé financière des groupes français et la nécessité pour eux d'atteindre une masse critique au niveau international ».

Annie Kahn

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

Centre de Bilans de Compétences

Devenez acteur de votre avenir

Votre contact : Isabelle FLINOIS
Tél : 01 55 65 64 24 - Fax : 01 55 65 65 39
Mél : iflinois@ccip.fr - Internet : www.ccip.fr/biop

47, Rue de Tocqueville - 75813 - Paris cedex 17

Certifié par **EQUIS**

Internet Intelligence

avec les Mastères Spécialisés d'une grande école d'ingénieurs

médias numériques avec **INA**

management de projet

information stratégique

Accrédités par la Conférence des Grandes Écoles

Clôture des inscriptions : 1er juin 2001
Admission : scientifiques/non scientifiques

Journées Portes Ouvertes : 24 avril 14h - 20h
Tél. : 01 45 92 66 25 - esiee.fr

ESIEE

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

ADONIS Création

Les pays du Sud se sentent pris au piège des droits sur la propriété intellectuelle

Un marché de dupes : c'est le sentiment qui prévaut au sein des pays en développement (PED) qui doivent mettre en œuvre l'accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Adpic). Ce texte, négocié durant le cycle de l'Uruguay de 1986 à 1994, prévoit, entre autres dispositions, la délivrance de brevets, pour toute invention de produits ou de procédés qui satisfait aux critères classiques de nouveauté, d'inventivité et d'utilité. Et ce pour une période au minimum de vingt ans. La mise en œuvre de l'accord Adpic s'étale sur dix ans ; de 1996, pour les pays développés, à 2006, pour les pays les moins avancés.

« En négociant cet accord lors du cycle de l'Uruguay qui s'est achevé fin 1993, les Etats du Sud pensaient que les pays développés seraient incités à transférer leurs technologies et à investir dans leurs pays mais leurs espoirs ont été déçus, rapporte Simonetta Zarrilli, économiste à la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced). Aujourd'hui, ils considèrent avoir les obligations mais pas les bénéfices d'un accord qui s'impose à leur politique nationale, et qui est difficile et coûteux à mettre en œuvre. »

Dans ce contexte, le conseil des Adpic, qui doit se réunir du 2 au 6 avril, pour sa première réunion de l'année, est le théâtre de discussions tendues entre les représentants des Etats. Les revendications des PED, notamment les pays africains, mais aussi du Brésil, de l'Inde, du Pérou ou de la Thaïlande, visent à protéger leurs ressources biologiques, les connaissances traditionnelles des communautés indigènes ou de leurs fermiers. L'accord Adpic ne les préserverait pas suffisamment de ce qu'ils qualifient de biopiratage de la part des pays industrialisés.

Pour le groupe des pays africains à l'Organisation mondiale du com-

Les questions de santé publique et de « biopiratage » seront abordées lors des réunions de l'OMC début avril

merce (OMC), le brevetage du vivant est éthiquement inacceptable et devrait être interdit. Certes, l'accord Adpic accorde aux Etats la possibilité d'exclure les « végétaux et les animaux » ainsi que les « procédés microbiologiques » de la brevetabilité, mais pas « les micro-organismes » et « les procédés microbiologiques », ce que contestent ces pays. Ils estiment également avec d'autres Etats du Sud que la distinction entre une « découverte » non brevetable et une « invention » brevetable n'est pas établie dans le texte.

A la mission du Brésil à Genève, on rappelle le cas, parmi d'autres, d'une plante locale de la région amazonienne, l'ayahuasca, qui fut brevetée par un citoyen américain. Le Brésil a finalement obtenu l'annulation du brevet. « Mais cela demande un investissement considérable en argent et en énergie, précise-t-on à la mission du Brésil. C'est

pourquoi il faut amender l'accord Adpic. Nous demandons que soit inscrite l'obligation de spécifier l'origine de la ressource qui est l'objet d'un brevet, de même que l'obtention du consentement du pays d'origine et/ou des communautés indigènes. »

Car de l'avis de nombreux pays du Sud, l'accord Adpic peut, en l'état, entrer en conflit avec la convention sur la biodiversité selon laquelle l'accès aux ressources, y compris génétiques, est régi par le principe de la souveraineté. Le Brésil propose ainsi un mécanisme de partage des brevets.

PRIX DIFFÉRENCIÉS

Récemment, la question de l'accès des pays du Sud aux médicaments antisida, avec le procès reporté au 18 avril de trente-neuf laboratoires pharmaceutiques contre l'Afrique du Sud et le dépôt d'une plainte devant l'OMC par les Etats-Unis contre le Brésil, en février, est venue relancer la mise en cause de l'accord Adpic. A qui donnera raison le panel d'experts de l'OMC, panel qui n'est toujours pas désigné ? Il s'agit d'un test pour l'avenir. Car en autorisant la fabrication de deux médicaments antiviraux dans des laboratoires publics brésiliens grâce à l'octroi d'une licence obligatoire, c'est-à-dire sans le consentement des détenteurs du brevet, le Brésil

a utilisé un dispositif prévu par l'accord Adpic, en cas d'urgence nationale ou d'abus d'une situation de monopole.

Face à ces conflits sur l'accès aux médicaments essentiels, le directeur général de l'OMC, Mike Moore, plaide pour la mise en place par les laboratoires pharmaceutiques de « prix différenciés ». Il s'agit de fixer des prix différents selon que les produits sont destinés aux pays riches ou aux pays pauvres. Les secrétariats de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de l'OMC se réuniront sur cette question à Høsbjorg, en Norvège du 8 au 11 avril. Mais il s'agira d'une réunion d'experts et non d'une réunion intergouvernementale. L'objectif étant de déterminer comment répondre aux besoins de santé publique dans le respect des règles de l'OMC et des droits de propriété intellectuelle.

Les organisations non gouvernementales (ONG), comme Oxfam ou Médecins sans frontières (MSF), estiment qu'il faut aller au-delà de cette disposition. MSF a proposé le lancement de « licences volontaires ». Cela signifie qu'un laboratoire pharmaceutique d'un pays industrialisé pourrait accorder à des prix très avantageux une licence à une entreprise d'un pays pauvre possédant déjà des capacités de production lui permettant de fabriquer et de vendre un médicament nécessaire à la population de son pays et de sa région.

La réunion des ministres de la santé des pays non alignés à Johannesburg les 26 et 27 mars, le sommet des chefs d'Etat africains sur le sida au Nigeria du 24 au 27 avril et un séminaire à l'initiative d'Act up à Ouagadougou du 3 au 7 mai devraient être l'occasion de faire avancer le débat sur cette question primordiale de l'accès des pays pauvres aux médicaments essentiels.

M. La.

Un brevet américain sur le riz basmati

En 1997, Rice Tec, une société américaine, obtient du bureau américain ad hoc un brevet sur l'invention de nouvelles variétés de riz qui auraient des qualités identiques, voire supérieures, au riz basmati indien et pakistanais. Ces nouvelles lignées pourraient être cultivées en Amérique centrale et du Sud ainsi que dans les Caraïbes, tout en bénéficiant de l'appellation basmati.

Cette décision a entraîné la colère des paysans indiens se voyant dépossédés d'une de leurs cultures traditionnelles. L'Inde exporte quelque 500 000 tonnes de riz basmati sur les 650 000 tonnes qu'elle produit chaque année. A la suite d'une vive campagne, les autorités indiennes ont contraint, en novembre, Rice Tec à un retrait partiel de ses prétentions sur le riz basmati.

Bernard Pécoul, directeur de la campagne pour l'accès aux médicaments essentiels de Médecins sans frontières

« Un accord qui ne permet pas de protéger en cas d'urgence sanitaire est mauvais »

« Après l'émotion déclenchée par le procès intenté par 39 firmes pharmaceutiques au gouvernement sud-africain visant à l'empêcher d'appliquer une loi sur les médicaments génériques, plusieurs laboratoires ont décidé de baisser les prix des médicaments antisida. Est-ce suffisant ?

– Je ne pense pas que ces mesures soient suffisantes, même si elles vont dans le bon sens. Le laboratoire Merck, qui fait partie des plaignants, a fait savoir qu'il fournirait aux pays du Sud deux médicaments antisida à un dixième du prix américain, soit 600 dollars pour l'un et 500 dollars pour l'autre. On est encore loin du prix « cible » que nous avons évalué à 200 dollars par personne et par an pour une trithérapie, c'est-à-dire la combinaison de trois médicaments. On pense qu'il est atteignable à moyen terme.

« Actuellement, aux Etats-Unis, une trithérapie coûte de l'ordre de 10 000 dollars par personne et par an. Mais, si on prend l'exemple de vaccins ou de médicaments plus anciens, leur prix – une fois qu'ils sont dans le domaine public – tombe à entre 1 % et 5 % du prix de départ. C'est le cas, par exemple, du Fluconazole, un médicament qui traite les maladies opportunistes liées au sida. Ce produit, dont le prix pour un traitement quotidien est de 12 à 20 dollars dans les pays riches, peut être trouvé entre 20 et 60 cents là où il n'est pas ou plus protégé par un brevet, comme en Inde ou en Thaïlande.

– Que faire pour arriver à de tels niveaux de prix ?

– Nous préconisons une approche plus globale et internationale. Et ce raisonnement vaut pour d'autres maladies que le sida, comme le paludisme. Il faut refaire ce qui a pu être fait pour les vaccins, c'est-à-dire lancer des appels d'offres internationaux sous l'égide d'agence des Nations unies com-

me l'Unicef. Cela permettra d'atteindre des niveaux de prix sans aucun rapport avec ce qui se fait dans les pays industrialisés. Mais, pour cela, il faut une volonté forte des Etats du Nord comme du Sud. Un prix de 200 dollars peut être une solution pour la Thaïlande ou certains pays d'Amérique latine mais ce sera encore trop cher pour les pays les plus pauvres et les plus touchés. Là nous préconisons un fonds de solidarité internationale financé par les pays riches.

– La compagnie indienne Cipla, qui fabrique des médicaments génériques, a proposé à Médecins sans frontières (MSF) une trithérapie ne coûtant que 350 dollars par personne et par an. Cela aurait-il été possible si l'Inde avait mis en œuvre l'accord de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur les droits de propriété intellectuelle ?

– Cipla, un des plus gros fabricants indiens de médicaments génériques, nous a en effet fait une offre à ce prix. Une autre firme indienne lui a emboîté le pas à un prix quasi équivalent. Nous allons étudier ces offres, vérifier la qualité des produits offerts.

« La loi indienne autorise la copie des médicaments fabriqués par des laboratoires étrangers car l'Inde n'est pas encore obligée d'appliquer l'accord Adpic (Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce).

« Mais la campagne que mène MSF depuis deux ans pour un meilleur accès des pays du Sud aux médicaments essentiels n'est pas une campagne contre la propriété intellectuelle. Nous pensons que l'accord Adpic joue un rôle pour stimuler la recherche de nouveaux médicaments, mais nous revendiquons le besoin de chercher un équilibre entre la protection de la propriété intellectuelle et la protection des individus. Or, là, l'équilibre est rompu.

– Pourtant l'accord sur la propriété intellectuelle autorise les importations parallèles, l'achat de produits de marque dans un pays où ils sont moins chers ; de même que, en cas d'urgence nationale, les Etats peuvent autoriser une entreprise locale à fabriquer à moindre coût un médicament couvert par un brevet...

– Dès lors que les Etats ont essayé d'utiliser ces possibilités, ils se sont heurtés à la menace et aux pressions des laboratoires mais aussi des Etats-Unis et de l'Europe. Leon Brittan, alors qu'il était commissaire européen au commerce, avait soutenu en son temps les laboratoires contre le gouvernement sud-africain, même si le commissaire actuel, Pascal Lamy, a adopté un autre discours.

« Aujourd'hui, les Etats-Unis accusent le Brésil de ne pas respecter l'accord sur la propriété intellectuelle et ont entamé une procédure contre lui à l'OMC. Mais le Brésil a fait une interprétation de l'Adpic

qui l'autorise à protéger sa population. S'il apparaît que cet accord ne permet pas aux Etats de protéger leur population en cas d'urgence sanitaire, alors c'est qu'il est mauvais. Il faut que les pays en développement puissent utiliser facilement la possibilité offerte par les licences obligatoires et autres clauses de sauvegarde.

« Mais, pour l'instant, il semblerait qu'aucun pays du Sud n'ait pu utiliser les dispositifs prévus par l'Adpic sans se faire attaquer, qu'il s'agisse de l'Afrique du Sud ou du Brésil. Nous réclamons, depuis un an et demi, qu'il y ait un groupe spécial dans le cadre de l'OMC qui réfléchisse à l'adaptation de l'Adpic aux enjeux de santé publique.

– Justement, l'OMC et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont pris la décision d'organiser en avril un atelier d'experts en Norvège sur la question de l'accès des pays pauvres aux médicaments contre le sida...

– MSF participera à cet atelier en Norvège, mais il portera essentiellement sur la question des prix différenciés, à savoir comment mettre en œuvre la vente de médicaments aux pays pauvres, à des prix moins chers, par les laboratoires producteurs de génériques ou de produits de marque. Ce n'est qu'une partie du problème.

« Un des objectifs clairs de l'accord sur la propriété intellectuelle était de stimuler la recherche et le développement, ou rien ne se fait dans le domaine des maladies qui touchent les plus pauvres.

« Un autre objectif était de permettre le transfert de technologie, mais là non plus les pays en développement n'en voient pas les effets. Au contraire, dans le domaine pharmaceutique, l'industrie de ces pays est sacrément mise en difficulté. »

Propos recueillis par Martine Laronche

LA MÉCANIQUE DE L'ÉCONOMIE

par Jean-Paul Betbèze

Libre-échange et risques sociaux

Tous les économistes vous le diront : le développement des échanges est le point de départ du développement économique. La source de ce consensus se trouve chez David Ricardo dans la théorie des coûts comparés (chapitre 7 des *Principes de l'économie politique et de l'impôt*, 1817). Chaque nation vend aux autres les biens pour lesquels les coûts relatifs nationaux sont plus faibles. Elle leur achète ceux pour lesquels les coûts relatifs nationaux sont plus élevés. Chacune a donc un gain mutuel à l'échange. Le Portugal a un avantage comparatif dans le vin, l'Angleterre dans le drap : il est rationnel que le premier ne fasse que du vin, la seconde que du drap.

Bien sûr, cette approche a été critiquée d'un point de vue économique. Le modèle théorique suppose que les facteurs de production sont immobiles (autrement, il serait plus efficace de produire drap et vin au Portugal), que les fonctions de production sont à coûts constants (or le progrès économique modifie les fonctions de coûts), que la demande n'intervient pas. Il ne précise pas non plus comment se partagent les gains de cette division territoriale du travail entre les deux pays, ni en leur sein.

L'histoire, elle, nous dit que le roi du Portugal Pedro II (1683-1706) s'ouvre au progrès, avec des manufactures sur le mode colbertiste, et aux échanges par le traité de Methuen de 1703 avec l'Angleterre. En contrepartie de l'autorisation d'entrée des textiles anglais au Portugal, l'Angleterre s'engage à y acheter du vin, et le roi portugais entend stimuler ainsi la production agricole. Il donne en réalité à l'Angleterre le contrôle des terres qui produisent le célèbre vin de Porto et fait périr l'industrie drapière locale, point avancé de l'industrie dans son ensemble.

Les débats actuels sur l'ouverture mondiale aux échanges, sur la diminution graduelle des protections et barrières, qu'il s'agisse de la construction européenne ou des conférences sur le commerce mondial, ne s'éloignent pas de cette problématique, combinant dynamique économique et risques sociaux. L'ouverture aux échanges est toujours un choc qui modifie les conditions de production, distribution et répartition de la valeur ajoutée dans un pays en fonction de ce que font d'autres, plus avancés.

Les intérêts de la protection sont connus. Politiquement, elle prolonge une organisation sociale : c'est la fameuse stratégie de Méline, destinée à ménager les activités agricoles, et par la même occasion le vote conservateur des campagnes. Sans aller jusqu'à cet exemple caricatural, il s'agit toujours de gagner du temps, de préparer les esprits, les structures, les organisations. Economiquement, la protection permet aux industries naissantes ou faibles de se développer : c'est la théorie de l'Allemand List, un des concepteurs du Zollverein de 1833, cette union douanière entre pays allemands destinée à protéger leur industrie. List avait trouvé ses idées... aux Etats-Unis, où il s'agissait alors de se protéger de « la concurrence malveillante des Britanniques », pour reprendre les mots de l'économiste américain Cooper dans une lettre écrite en 1808 au président Jefferson.

Mais on connaît les risques de la protection. Les écarts de croissance entre pays engendrent des diffé-

rences de valorisation du capital entre les plus avancés et les autres. Ces derniers souffrent bientôt de sorties de capitaux et d'exode de leurs élites, jusqu'à ce que se produisent les ouvertures nécessaires, mais retardées et donc plus douloureuses ; tandis que les pays les plus riches peuvent acheter à bas prix, dans le pays en retard, les actifs les plus intéressants. En fait, l'échange international est lié, au-delà des écarts de coût et de compétitivité, aux évolutions discontinues des innovations, des investissements, des valorisations, plus importantes ici que là. Si rien n'est fait, les situations politiques et sociales particulières accentuent le contraste créé par des croissances économiques différenciées. Economies, pays, sociétés sont toujours en concurrence. Ils peuvent choisir de participer au jeu mondial en fonction de leur situation relative, ou de s'en abstraire pour défendre leurs acquis, en réalité certains intérêts acquis. Mais l'horloge de la concurrence, elle, ne s'arrête jamais.

C'est pourquoi le libre-échange n'existe pas, devant toujours être organisé, structuré, accompagné. C'est bien ce qui se passe lors des réunions internationales. Aux demandes d'ouverture des uns, souvent les Etats-Unis, répondent celles d'encadrement du processus et de compensations venant des autres pays, avec désormais des réactions de plus en plus nettes des syndicats ou d'autres groupes hostiles à ces logiques de mondialisation. Un économiste américain, M. Merrill, remarquait, lors d'une conférence qui s'est tenue le 13 novembre 2000 à la Banque fédérale de réserve de Philadelphie, que même les salariés de son pays se plaignaient de l'ouverture internationale ! Celle-ci n'avantagerait qu'un tiers seulement de la population au détriment des autres. Dans l'esprit de la majorité des salariés américains, selon M. Merrill, la mondialisation creuse les disparités, dégrade les conditions de travail, abaisse les avantages sociaux. Mais il ajoute : les salariés gagneraient pourtant à ce qu'il y ait plus de mondialisation, si tant est qu'ils disposent, simultanément, d'institutions sociales qui ne les laissent pas se débattre chacun pour soi (*Bulletin du FMI*, 18 décembre 2000).

En effet, on ne peut traiter l'échange international en termes purement économiques. Cet échange est indispensable, certes, mais il s'agit de voir plus loin, en étudiant ses effets sur le développement des pays, en admettant que les échanges de biens ne sont jamais neutres, mais ont des implications stratégiques. Le vin de Porto était produit sur les terres les plus riches du Portugal, et l'industrie du drap utilisait la main-d'œuvre la plus avancée d'Angleterre, comme aujourd'hui l'industrie logicielle de la Silicon Valley ou la fabrication des ordinateurs en Asie. Tout ne passe pas par les prix, ou, si tel est le cas, les conditions sociales se tendent jusqu'à la cassure. Le *free trade* (libre-échange) doit être *fair* (équitable), non par supplément d'âme, mais comme condition de sa pérennité.

Direction des études économiques et financières du Crédit lyonnais.



D. Lefevre/MSF

Bernard Pécoul

● Agé de 44 ans, Bernard Pécoul, médecin, est directeur depuis 1999 de la campagne pour l'accès aux médicaments essentiels de Médecins sans frontières (MSF).
● Auparavant, il a dirigé pendant huit ans MSF-Paris.

Le Monde EMPLOI

LES MUTATIONS ▲ LES INITIATIVES :

Invoquant la pénurie d'ingénieurs et le surcoût que provoquerait la réduction du temps de travail, certaines entreprises préfèrent créer des postes au-delà des frontières. Pour le moment, aucune étude n'est en mesure de quantifier le phénomène. Les syndicats voient dans ce discours un prétexte pour justifier des choix de développement

Depuis les 35 heures, des patrons créent de l'emploi... à l'étranger

Si certains patrons appellent le gouvernement français à ouvrir les frontières pour faire venir des ingénieurs étrangers, d'autres s'empresent de les franchir... pour délocaliser. Mais ils ne s'en vantent pas. « *Quatre ou cinq chefs d'entreprise osent avouer discrètement qu'ils préfèrent créer des emplois ailleurs qu'en France*, confie Pierre Dellis, délégué général du Syntec informatique, la chambre syndicale des sociétés de services informatiques (SSII), expliquant que « *l'on peut très bien réaliser n'importe où* » le développement de logiciels, par exemple, si le cahier des charges comprend des spécifications détaillées. « *Il ne s'agit pas nécessairement de délocalisations mais plutôt d'une optimisation des créations d'emplois* », poursuit Pierre Dellis. La SSII Sema reconnaît ainsi avoir mis en place cette stratégie.

Ce qui les fait fuir ? Les 35 heures. « *C'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase*, explique Pierre Dellis, s'ajoutant à la « *pénurie de main-d'œuvre en France* ». L'accord de branche du Syntec informatique prévoit dix jours de réduction du temps de travail (RTT) par an, qui « *ne mettent pas les entreprises en péril. Mais, dans un contexte de concurrence internationale, les*

affaires se jouent parfois sur des différences de prix de 2 % ou 3 %. »

« *Les 35 heures aggravent la pénurie de main-d'œuvre, accroissent les coûts de recrutement et plombent la rentabilité des entreprises* », renchérit Laurent Florentin, directeur de l'agence rennaise du groupe SII - 813 salariés, dont 105 à Rennes -, qui n'est toutefois pas concerné par les délocalisations éventuelles, n'ayant pas de filiale à l'étranger, mais comprend les patrons qui délocalisent.

Les 35 heures, un faux prétexte, réplique Jean-Christophe Le Dui-

gou, secrétaire confédéral à la CGT chargé des questions économiques. « *Les statistiques sur le coût de la main-d'œuvre ne montrent pas de dégradation de la position compétitive de la France* », les comptes des entreprises ayant bénéficié de gains de productivité, des aides Aubry et de la modération salariale. « *Les 35 heures, c'est un habillage des directions d'entreprise pour justifier des choix qui ont d'autres origines.* »

Si, pour certains, les 35 heures font figure de repoussoir, pour d'autres, c'est au contraire un élé-

ment de séduction à mettre en valeur. Comme pour Alain Chagneau, PDG d'Univers informatique, qui compte 350 salariés, dont 72 embauchés l'an passé.

Les 35 heures, qui y ont été anticipées début 1999, se traduisent par douze jours de congé supplémentaires par an. « *La RTT, c'est un moyen d'attirer et de fidéliser les salariés. Et l'anticiper était une manière de conforter la confiance entre le personnel et l'entreprise.* »

Ce temps de repos payé à un coût, « *mais nous allons remonter la pente en un an ou deux* », assure le PDG d'Univers informatique. Cette polémique, en tout cas, ne l'étonne pas. « *Il y aura toujours une plainte des patrons sur les charges trop lourdes. C'est un peu ridicule. A l'instauration des congés payés, c'était le même débat. Les chefs d'entreprise n'ont pas compris le fort attrait des salariés pour du temps libre. Et, aujourd'hui, ils se plaignent de ne pas réussir à les attirer...* »

Dans le groupe d'audit et de conseil Mazars et Guérard, qui emploie 5 000 salariés dans le monde dont 1 750 en France, ce temps libre, Martin Huerre, directeur des ressources humaines (DRH) du pôle audit grandes entreprises, l'appelle « *une respiration* ». Et la

« *bonne dose* » a été fixée par un accord prévoyant huit semaines de repos, dont six de congés payés et dix jours de RTT (deux étaient déjà acquis par le passé pour certaines catégories de cadres), soit, au total, trois semaines de vacances supplémentaires. L'accord de branche ne prévoyait que dix jours.

Ces huit semaines de congés, « *c'est aussi un argument de communication pour recruter*, précise Martin Huerre, une façon d'illustrer comment « *Mazars appréhende la dimension humaine* ». Le coût de la RTT est « *défavorable en première lecture. Mais nous faisons le pari que, à long terme, cela ne nous coûtera pas plus cher, car nous garderons plus longtemps des collaborateurs motivés, et nous aurons ainsi un moindre déperdition du savoir* ».

Pour Martin Huerre, créer des emplois à l'étranger plutôt qu'en France, ce n'est « *absolument pas* » envisageable. « *Nos salariés passent 80 % du temps chez le client. Faire une usine à auditer, ce serait nier le métier tel qu'on veut le faire. L'audit, c'est avant tout des savoir-faire acquis, conservés et transmis. Si on casse cette chaîne, on est mort.* »

Francine Aizicovici

Sema préfère jouer la carte de l'Italie

En l'an 2000, Sema, une SSII franco-britannique, a créé, selon le directeur des ressources humaines (DRH) de l'entreprise, Patrick Semtob, entre « *1 200 et 1 500* » postes hors de France, notamment en Italie et en Espagne, mais aussi au Royaume-Uni, en Inde... « *Nous créons des postes là où les marges dégagées sont les plus élevées* », explique-t-il. Et sur ce plan, la France, berceau de Sema Metra, qui a fusionné en 1988 avec la britannique Cap Group, serait mal placée.

En Espagne, les marges sont « *trois fois supérieures* » à celles réalisées dans l'Hexagone, en Italie « *deux fois et demie* », affirme le DRH. Pour lui, le problème, en France, ce sont « *les 35 heures, les charges sociales trop lourdes, et la pénurie d'ingénieurs. Notre profitabilité s'est dégradée en 2000* », année de mise en place de la réduction du temps de travail. « *Les 35 heures n'existent qu'en France. Dans les autres pays, c'est 40/45 heures, et on y trouve plus facilement des ingénieurs.* »

ERREUR STRATÉGIQUE

L'accord de réduction du temps de travail (RTT) chez Sema prévoit pour les cadres au forfait 12 jours de repos supplémentaires par an (10 en 2000), ce qui alourdit les coûts de « *5 à 6 %* », souligne Patrick Semtob. « *Si elle avait été lissée sur cinq ans, nous aurions pu absorber cette hausse*, mais elle a été « *brutale. Or, nous sommes sur des marchés où la concurrence est mondiale. La loi Aubry n'en a pas tenu compte* ».

Aussi, « *nous n'avons pas embauché en France pour compenser les 35 heures, nous avons juste remplacé les départs et nous avons recruté massivement à l'étranger* », explique Patrick Semtob, précisant que la loi Aubry a été « *un déclencheur* ».

Albert Lorenc, secrétaire CGT du comité d'entreprise de Sema Télécom ne croit pas à l'argument des 35 heures. « *Sur les douze jours de repos supplémentaires par an, certains étaient déjà acquis auparavant sous une autre forme. Ce qui revient, en réalité, à une RTT de quatre ou cinq jours, largement compensée par*

L'an dernier, la SSII franco-britannique a créé 1 200 à 1 500 postes hors de France, notamment dans la Péninsule, où les marges seraient deux fois et demie supérieures à celles réalisées en France

la durée hebdomadaire qui peut aller jusqu'à 41 heures sans compensation. Au-delà, les dépassements sont payés ou récupérés par tranches de 3 heures 30, s'ils ont été demandés par l'employeur, et sans majoration. Ce n'est pas cela qui pénalise la société. » Pour lui, c'est le rachat en 2000 de la société américaine LHS, « *une erreur stratégique* » qui « *a plombé les comptes. La valeur de l'action a chuté...* »

« *Dès 1999, Sema a commencé à réfléchir à sa stratégie mondiale et à embaucher massivement en Italie, dans le domaine des télécoms, en prévision des 35 heures en France* », précise Patrick Semtob. En parallèle, en France, l'activité télécoms serait passée de 1 000 salariés en 1998/1999 à 500/550 aujourd'hui, par le jeu des départs et des transferts de salariés sur des activités « *plus nationales* ».

Mais déjà, en 1997, alors que la loi Aubry n'était pas encore votée, la direction tenait un discours identique, expliquant que dans « *les métiers de créativité, les 35 heures n'ont aucun sens (...)* D'autant que la concurrence est mondiale et le déplacement de l'emploi peut se faire rapidement vers l'étranger » (Le Monde du 10 décembre 1997).

Un an auparavant, en 1996, Sema, qui n'avait jusqu'alors qu'un bureau de représentation en Italie, initie son développement dans la Péninsule en rachetant une filiale d'Olivetti d'environ 500 salariés,

spécialisée dans la gestion des systèmes informatiques. En 1999, le groupe y acquiert une autre société, DS Telematica (400 salariés), spécialisée dans les systèmes de télécommunications mobiles, qui ouvre un centre d'activité à Naples.

AIDES EUROPÉENNES

Aujourd'hui, Sema compte « *1 500 salariés en Italie, dont la moitié travaillent dans le secteur des télécoms* », précise Gianni Francisetti, responsable du personnel en Italie. Le site de Naples, en forte croissance, emploie actuellement 250 salariés. « *Si ce centre continue de se développer, c'est, en partie, en raison des 35 heures en France* », estime Gianni Francisetti.

Le choix de Naples a aussi d'autres avantages. La ville bénéficie des aides européennes en faveur du développement économique du Mezzogiorno. De plus, « *il n'y a pas de pénurie de main-d'œuvre, car il y a sur place une université*, ajoute-t-il. Nous avons ainsi pu embaucher 150 jeunes diplômés en 1999 et 2000 sans trop de difficultés, et aussi 50 ingénieurs ayant une certaine expérience. Une partie sont revenus de Milan à Naples qu'ils avaient dû quitter pour trouver du travail. » Le turnover est faible : « *parmi ces jeunes, seuls trois nous ont quittés en deux ans* ».

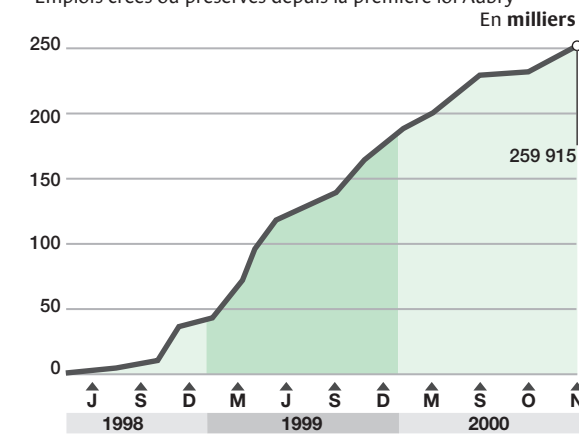
Aujourd'hui, cependant, une certaine tension sur le marché du travail se fait sentir à Naples, où un grand nombre de sociétés de télécoms sont venues s'installer, tout comme à Rome où se trouve aussi Sema.

Autre avantage de l'Italie pour Sema : les salaires d'embauche des jeunes diplômés y sont beaucoup plus faibles qu'en France. Ils perçoivent 135 000 francs bruts annuels (95 000 nets), et, un an après, 140 600 francs bruts (100 000 nets). Une vraie menace, donc, pour les emplois en France. Mais pour Albert Lorenc, P « *inquiétude* », aujourd'hui, ce n'est pas la politique de Sema en matière de création d'emplois, mais « *les conséquences du rachat en cours de l'entreprise par Schlumberger* ».

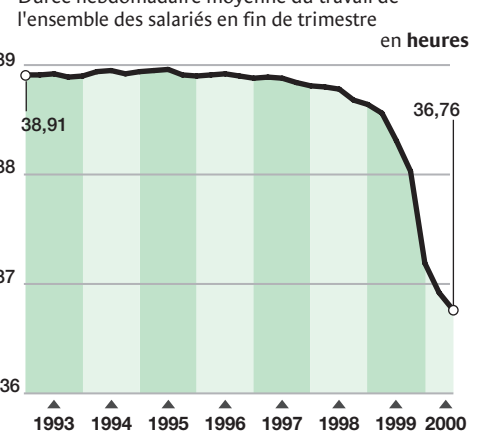
F. A.

▼ Les effets de la réduction du temps de travail

Emplois créés ou préservés depuis la première loi Aubry



Durée hebdomadaire moyenne du travail de l'ensemble des salariés en fin de trimestre



Source : Ministère de l'emploi et de la solidarité, DARES

Un rapport du Sénat sur l'expatriation en juin prochain

Les 35 heures, un argument de délocalisation ? C'est une éventualité qui n'étonne pas Denis Badré. Le sénateur des Hauts-de-Seine (Union centriste), maire de Ville d'Avray, préside depuis septembre 2000 une mission sénatoriale sur « *l'expatriation des capitaux, des compétences et des entreprises* » dont les conclusions seront rendues en juin prochain. Le rapport avancera ainsi « *un certain nombre de propositions* » afin « *que la France valorise mieux ses atouts* » et va également tenter de quantifier le phénomène de délocalisation, en mesurant l'impact des législations fiscale et sociale propres à l'Hexagone.

Les 26 sénateurs - toutes couleurs politiques confondues - qui composent la mission ont déjà auditionné une centaine d'experts, de chefs d'entreprise et d'élus, en France et à l'étranger. Voyages dans la Silicon Valley à la recherche des cerveaux français expatriés (et des raisons qui les incitent à rester outre-Atlantique), mais aussi à Londres, à Bruxelles, au Luxembourg et en France : « *Nous sommes allés à Sophia-Antipolis, afin de voir comment la France réussit à tirer son épingle du jeu, alors que son système fiscal et ses 35 heures*

Une mission sénatoriale tente de quantifier les délocalisations, en mesurant l'impact des législations fiscale et sociale

peuvent apparaître comme des freins pour les investisseurs », explique Denis Badré.

Même si les conclusions ne sont pas encore arrêtées, d'ores et déjà, l'élu des Hauts-de-Seine indique que « *la balance fiscale et sociale française penche du mauvais côté* », bien que, paradoxalement, reconnaît-il, les conditions de vie de l'Hexagone « *sont considérées comme des atouts indéniables* ».

Les conclusions seront-elles pour autant aussi alarmistes que celles - en leur temps - de Jean Arthuis qui, en 1993, avait remis à Edouard Balladur un rapport sur les transferts d'activité dans les pays à bas coût de main-d'œuvre ? Il y a huit ans, le sénateur de la Mayenne (Le Monde du 4 juin

1993) était allé jusqu'à préconiser l'institution « *d'une vraie préférence communautaire* », sauf à vouloir « *que la délocalisation ne transforme l'espace européen en un vaste supermarché où s'échangeraient des marchandises fabriquées ailleurs* ».

Ce scénario catastrophe ne s'est pas produit et Denis Badré, qui appartient au même groupe politique que l'ex-ministre de l'économie et des finances, souligne que, « *depuis 1993, le renforcement du marché unique a modifié la donne* ».

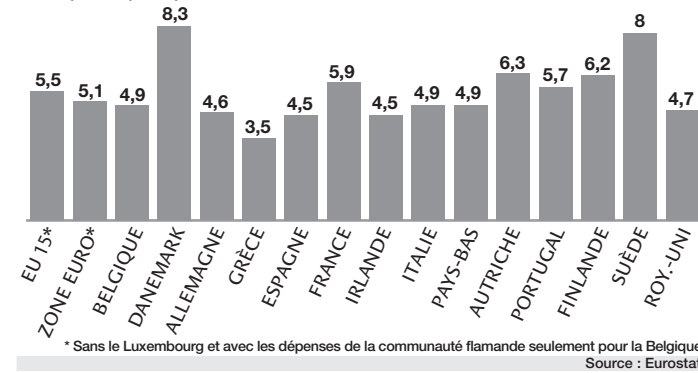
La mission sénatoriale devrait donc se montrer plus mesurée et assurer que « *chaque Etat, la France y compris, a des éléments en sa faveur* ». « *C'est vrai que, lors de notre voyage aux Etats-Unis, les Américains nous ont sans arrêt attaqués sur les 35 heures, évoquant le surcoût qu'elles pouvaient représenter* ». Mais, s'empresse-t-il d'ajouter, à côté de cela, ils étaient les premiers à vanter la qualité de notre système éducatif supérieur, qu'il s'agisse des grandes écoles ou des universités. Les Français seraient ainsi perçus comme de bons managers... avec ou sans la réduction du temps de travail.

Marie-Béatrice Baudet

EUROPE

▼ L'éducation représente un investissement important

Dépenses publiques d'éducation en % du PIB (chiffres 1998)



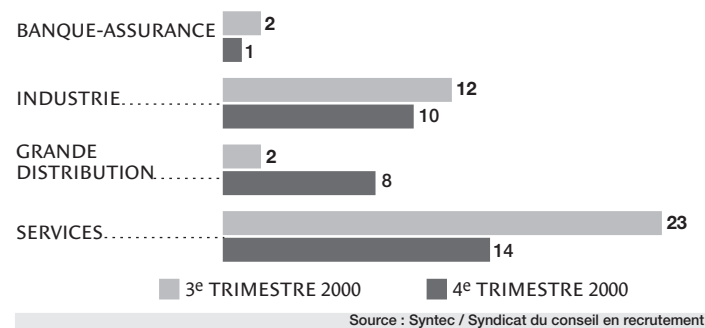
■ **POUR LES PAYS** de l'Union européenne (UE), l'éducation est un investissement important. Ainsi, les fonds publics alloués – sources privées non comprises – représentaient, en moyenne, en 1998, 5,5 % du PIB des Quinze.

■ **CET EFFORT FINANCIER**, qui reste stable globalement, varie fortement d'un Etat membre à l'autre : en Grèce, il est de 3,5 %, mais de 8 % en Suède et 8,3 % au Danemark. Trois éléments expliquent ces écarts : le niveau de développement économique, la proportion de jeunes dans la population et la durée des différents cycles d'études.

■ **LA FRANCE** se situe au-dessus de la moyenne communautaire (5,9 %), contrairement à l'Allemagne, l'Italie ou le Royaume-Uni, qui se trouvent en dessous. Au sein de la zone euro, hormis la France, seules l'Autriche et la Finlande investissent davantage pour l'éducation que la moyenne européenne.

FLASH SYNTEC / « LE MONDE »

▼ Le recrutement difficile des directeurs informatiques en nombre de missions par secteur



■ **AU QUATRIÈME TRIMESTRE 2000**, 6 % des missions de recrutement de cadres dirigeants ont concerné la fonction « direction informatique ». Une proportion en légère diminution par rapport aux trois mois précédents (8 %). Les candidats se font particulièrement rares, car les tensions sur le marché sont grandes. Certaines entreprises se sont ainsi décidées à former elles-mêmes leurs propres informaticiens.

■ **LES SECTEURS DE L'INDUSTRIE ET DES SERVICES** (24 missions, soit 72 %) sont les principaux recruteurs de directeurs informatiques.

■ **MAIS LA GRANDE DISTRIBUTION** se montre également de plus en plus gourmande de ce profil puisqu'elle est à l'origine, aujourd'hui, de 24 % des missions réalisées, contre 5 % il y a trois mois.

Les indicateurs sociaux internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	ZONE EURO	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.-U.	JAPON
ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU 3^e TRIMESTRE 2000 (en % sur un an)	1,8	2	1,5	1,6	3,3	2,4	1,6	2,5	1,1	1,5*	-0,6*
STRUCTURE DE L'EMPLOI											
part de l'emploi salarié.....	72*	71*	77*	76	54	73	65	78*	81	N. D.	N. D.
part de l'emploi à temps partiel....	21*	16*	19*	21	8	17	8	39*	25	N. D.	N. D.
TAUX D'EMPLOI 2000 (en %)											
Hommes + femmes (15-64 ans)....	62 *	60 *	65 *	75	55	62	53 *	71 *	71	64 (1998)	N. D.
Hommes + femmes (50-64 ans)....	49 *	45 *	48 *	39	45	49	38 *	50 *	61	N. D.	N. D.
DURÉE DE TRAVAIL SALARIÉ À TEMPS PLEIN 2000 (h/semaine)											
	40,4 *	39,7 *	40,1 *	38,5	40,6	38,9	38,5 *	39 *	43,6	N. D.	N. D.
ÉVOLUTION DU COÛT DU TRAVAIL (en % sur un an) 3^e trim. 2000											
	+ 3,9	+ 3,9	+ 3,3 (4 ^e trim.)	+ 1,8 (4 ^e trim.)	+ 3,6	+ 5,5	+ 0,8	+ 5,2	+ 3,9	+ 4,6 (2 ^e trim.)	N. D.
TAUX DE CHÔMAGE JANVIER 2001 (en %)											
Hommes + femmes.....	8	8,8	7,8	6,8	13,7	8,7	10,1	2,8	5,4	janv.01	déc.00
Moins de 25 ans.....	16	17,2	8,5	16,8	25	18,5	30,1	5,9	12,8	9,4	10,3
PART DU CHÔMAGE DE PLUS D'UN AN 2000 (en %)											
	46	49	52	56	42	40	61	44	28	8 (1998)	N. D.

N. D. : non disponible * 1999
Pour plus d'informations : <http://www.europa.eu.int/comm/eurostat>

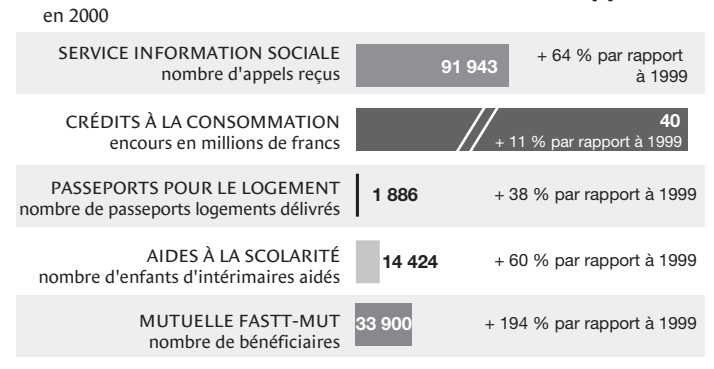
Le marché du travail français

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES	16,5 % (janv.)	- 18
PART DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE	34,1 % (janv.)	- 25,5
EMPLOIS PRÉCAIRES (en milliers) :		
CDD.....	975	+ 9,2 %*
INTÉRIM.....	550	+ 23,1 %*
APPRENTIS.....	285	+ 3,2 %*
CONTRATS AIDÉS.....	462	+ 8,8 %*
SALAIRE NET MÉDIAN (en francs constants)		
Femmes.....	7 000 (mars)	+ 0,9 %*
Hommes.....	8 666 (mars)	+ 0,6 %*
SMIC (en francs)		
Horaire.....	42,02 (juillet)	+ 3,2 %
Mensuel.....	7 101 (juillet)	+ 3,2 %
NOMBRE D'ALLOCATAIRES DU REVENU MINIMUM D'INSERTION (en milliers)	1 137,4 (juin)**	+ 2,3 %***

* variation sur quatorze mois (mars 00 / janv.99) ** chiffres semestriels *** variation sur six mois
Sources : Insee, Dares, CNAF

FLASH SETT / « LE MONDE »

▼ Les aides sociales aux intérimaires se développent en 2000



■ **LE FONDS D'ACTION SOCIALE** du travail temporaire (Fastt) est un organisme paritaire, créé en 1993 par la profession. Il offre aux intérimaires des services qui s'articulent autour de quatre thèmes principaux : l'accès au logement, des prêts à la consommation, des mutuelles de santé et des aides familiales (bourse d'études, allocations de rentrée scolaire, etc.)

■ **L'ENSEMBLE DE CES AIDES** est en nette progression depuis sa création. Plus de 90 000 intérimaires ont ainsi bénéficié du service d'information et d'action sociale du Fastt.

■ **LE SECTEUR** du travail temporaire a mis en place ce dispositif afin de pallier les difficultés rencontrées par les intérimaires, considérés par les banques ou les propriétaires immobiliers comme des salariés précaires à la solvabilité incertaine.

Les difficultés de recrutement devraient s'atténuer

Si l'on en croit trois études qui ont sondé plusieurs milliers d'entreprises françaises, les salariés profiteront de l'amélioration du marché du travail en 2001, mais aussi les entreprises qui devraient rencontrer moins de difficultés pour recruter les compétences dont elles ne manquent jamais une occasion de dire qu'elles leur font défaut.

Le moral demeure au beau fixe, mais avec un peu moins de cette exubérance qui a fait rêver au retour du plein emploi tout au long de l'année dernière. Sur les 15 000 établissements interrogés au mois de décembre 2000 par l'observatoire de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) 36 % estiment que leur activité progressera en 2001, alors qu'ils étaient 40 % à penser de même, il y a un an.

OPTIMISME

Les entreprises de plus de 200 salariés se montrent les plus enthousiastes ainsi que les entreprises implantées en Ile-de-France ; les moins optimistes sont les entreprises de moins de 10 salariés et celles qui sont implantées en Bretagne. Seulement 8 % des

Selon l'ANPE, 13 % des entreprises ont renoncé à embaucher faute de candidats adéquats l'an dernier, contre 18 % en 1999

réponses s'attendent, comme en l'an 2000, à une activité en baisse.

Ce qui laisse espérer une bonne année est que les entreprises n'invoquent plus la conjoncture économique pour justifier leur optimisme, mais se fondent sur la bonne tenue de leur propre marché. Les investissements demeurent à un niveau élevé, puisque 15 % d'entre elles disent vouloir investir de manière importante, contre 18 % en 2000. De ce point de vue, les plus ambitieux se recrutent dans l'industrie des biens intermédiaires et en Corse ; les plus prudents, dans la construction et dans la région Centre.

Il est donc normal qu'une entre-

prise sur cinq estime que ses effectifs croîtront, les trois quarts prédisant une stabilité et 3 % (4 % en 2000) une contraction de leur personnel.

Les pourcentages collectés par l'Association pour l'emploi des cadres (APEC) auprès de 11 000 entreprises privées sont identiques, hormis le fait que les entreprises sont un peu plus nombreuses (22 %) à envisager d'accroître leur effectif cadre. Selon l'APEC, « l'optimisme reste nettement supérieur à la moyenne des dix voire quinze dernières années » et « le nombre des entreprises orientées à la baisse atteint un point bas historique (3 %) ».

Les prévisions d'embauche sont à l'envi. Selon l'ANPE, 25,8 % des entrepreneurs veulent recruter – 23 % chez les patrons de PME de moins de 200 salariés, mais 79 % chez les patrons de plus de 200 salariés.

Ce sont les cadres et les ouvriers qualifiés qui profiteront le plus de cette offre abondante. Chez les cadres, l'APEC estime que « toutes les catégories bénéficieront de cette nouvelle progression, avec toutefois un avantage plus marqué pour les jeunes cadres ». La plupart des fonctions sont concernées et plus particulièrement la fonction études-recherche-projets, « traditionnel signe de confiance dans l'avenir ».

La barre des 200 000 recrutements de cadres sera-t-elle franchie, après les 188 100 recrutements dans le secteur privé effectués en 2000 ? L'APEC pense que c'est possible et annonce une fourchette de 195 000-205 000 recrutements, ce qui représenterait un record absolu.

La bonne nouvelle mise en évidence par l'ANPE pour tous les salariés est que la proportion des entreprises qui envisagent de proposer à leurs nouvelles recrues des contrats à durée indéterminée (CDI) est en forte progression : toutes catégories confondues, cette proportion s'élevait à 53 % l'an dernier ; elle est passée à 58 % pour les ouvriers, 61 % pour les employés et 67 % pour les techniciens et les cadres.

L'autre bonne nouvelle est que les employeurs font moins la fine bouche qu'auparavant : près de 83 % sont prêts à embaucher des personnes au chômage depuis plus d'un an (contre 76 % en 2000) et 47 % n'ont plus peur de recruter des personnes sans expérience professionnelle (41 % en 2000).

Le retournement du marché du travail a rendu les chefs d'entreprise moins difficiles, ce qui explique, en partie, que les difficultés de recrutement se soient atténuées. Selon l'ANPE, l'an dernier, 13 % des entreprises ont renoncé à embaucher faute de candidats adéquats, contre 18 % en 1999.

CRITÈRES ASSOULIS

Dans une enquête réalisée entre le 28 février et le 5 mars auprès de 300 entreprises de moins de 50 salariés par l'Institut français des experts-comptables et des commissaires-priseurs (IFEC), 45,6 % des sociétés interrogées font état de difficultés à recruter, contre 60,6 % au trimestre précédent.

Les difficultés persistent, mais elles sont moins importantes. L'ANPE avance deux explications à cette décreue : « Face à un besoin de recrutement pérenne dicté par la hausse du niveau d'activité, il est de moins en moins possible de renoncer à recruter, fût-ce temporairement » ; ou bien : « Les établissements assouplissent leurs critères de recrutement et, de ce fait, sont moins souvent exposés à des situations où aucun candidat ne convient ».

André-Paul Bahuon, président de l'IFEC, estime que « le bâtiment et les travaux publics, mais aussi l'hôtellerie-restauration continuent à connaître des difficultés de recrutement ». Il ajoute : « Le marché est tendu chaque fois qu'il s'agit de postes à forte valeur ajoutée, comme dans le secteur de l'informatique. » Ce qui veut dire que la pression s'exerce aussi sur les salaires, tant il est vrai que, avec la reprise, les entreprises ont un peu perdu de leur hégémonie sur les conditions de recrutement.

Alain Faujas

AGENDA

● **INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE.** Oscillant entre les notions d'espionnage industriel et de veille technologique, le concept d'intelligence économique et stratégique peine à s'imposer dans les préoccupations et l'organisation des entreprises. L'Institut des hautes études de défense nationale propose, le 29 mars à Paris, en partenariat avec l'Ecole polytechnique et plusieurs grandes écoles de commerce, une journée d'étude destinée à attirer l'attention des décideurs sur ces questions. Renseignements : 01-44-42-30-11 ; www.ihedn.fr

● **CADRES.** Chefs d'entreprise et syndicalistes s'interrogeront ensemble, au cours d'entretiens organisés le 29 mars par la chambre de commerce et d'industrie de Paris, sur le divorce (possible) entre l'entreprise et ses cadres, victimes des plans sociaux pendant les années de crise, inégaux devant la redistribution des bénéfices de la croissance sous forme de stock-options et la réduction du temps de travail... Renseignements : 01-55-65-55-65.

● **JOBS.** L'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) et le Centre d'information et de documentation jeunesse offrent, comme chaque année, 16 000 jobs d'été destinés aux jeunes de plus de dix-huit ans, les 29 et 30 mars à Paris. Renseignements : 01-44-49-29-20.

● **DROIT.** Afin de traiter le sujet « extrêmement sensible » des rapports entre la justice et les entrepreneurs, l'Insee organise, les 17 et 30 mars à Paris, un colloque réunissant magistrats, dirigeants d'entreprise et chercheurs autour de trois thèmes : « le risque entrepreneurial », « responsabilité et culpabilité », « résolution des conflits : arbitrage, médiation et règlements amiables ». Renseignements : 01-60-72-40-00.

● **RISQUE ALIMENTAIRE.** La crise de la filière agroalimentaire révèle, au-delà des risques économiques pris par les entreprises du secteur, la difficulté de la relation entre scientifiques, gouvernements, médias et opinion pour gérer une telle situation. Le Centre d'études du vivant (université Paris-VII - Denis-Diderot) organise, le 3 avril, un forum intitulé « Manger comme du bétail » où scientifiques, juristes et philosophes croiseront leurs points de vue. Renseignements : 01-44-27-63-78.

● **EMPLOI.** En cinq émissions, du 4 avril au 5 mai (à 16 heures), La Cinquième fait le tour de métiers qui manquent de bras (e-technicien, peintre en bâtiment, commercial, réparation automobile, infirmière) à travers le témoignage de salariés : les causes du manque d'attractivité de ces métiers s'en trouvent ainsi éclairées... Renseignements : www.lacinquieme.fr

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS

L'atout indispensable pour une carrière internationale

MBA

SCIENCES PO

- Un programme bilingue intensif sur 9 mois, allié à la tradition culturelle de Sciences Po.
- Un corps professoral de notoriété internationale.
- Un diplôme accrédité AMBA.

Réunion d'information le jeudi 29 mars 2001 à 18h30 dans nos locaux
Contact : Secrétariat du Pr. Jean-Jacques Rosa

174, Bd Saint-Germain 75006 PARIS - Tél. : 01 45 44 87 43 - Fax : 01 45 44 88 92
Website : <http://mba.sciences-po.fr> - E-Mail : mba@sciences-po.fr

Les télécoms, un poste budgétaire impressionnant pour les grands groupes

Téléphone fixe ou mobile, connexion à Internet, centres d'appels, les télécommunications occupent une place cruciale dans les entreprises. Dans leur mode de fonctionnement, certes. Mais aussi dans leur compte d'exploitation ! Pour mieux en appréhender l'importance, l'Agence de régulation des télécommunications (ART) a confié au cabinet Pierre Audoin Conseil la réalisation d'une enquête sur « La consommation en services de télécommunications des grandes entreprises présentes en France ».

Les résultats, qui seront rendus publics le 29 mars à Paris à l'occasion des « Septièmes entretiens de l'Autorité » (renseignements : armelle.beunardeau@art-telecom.fr), sont impressionnants. En moyenne, les grandes entreprises françaises dépensent 1,3 % de leur chiffre d'affaires en télécommunications, soit 16 700 F par employé et par an. Si l'on ajoute à ce chiffre les budgets informatiques, 35 000 F, la facture globale s'élève à plus de 50 000 F par personne et par an.

A titre de comparaison, cette dépense vaut environ le double de celle que représente le bureau d'un cadre d'entreprise et son ameublement. Une interprétation assez grossière des chiffres compilés par Olivier Sorel, responsable de l'enquête Frais généraux de la Cegos, permet d'estimer à environ 20 000 F en moyenne le coût annuel d'un bureau de 10 mètres carrés, auquel s'ajoutent 4 500 F d'amortissements du mobilier.

Certes, les dépenses de télécommunications varient selon le secteur d'activité de l'entreprise, sa taille, sa situation géographique, etc. Championne toute catégorie, une entreprise étrangère située en France et employant plus de 30 000 personnes dépense ainsi en moyenne annuelle 67 568 F par personne, alors que la facture n'est « que » de 17 377 F pour une entreprise fran-

Internet, téléphones fixes ou mobiles : les dépenses atteignent en moyenne 16 700 F par salarié et par an

çaise de même taille. Si l'on considère le découpage sectoriel, les banques arrivent en tête avec une dépense annuelle de 51 136 F, contre près de dix fois moins (5 556 F) dans la grande distribution.

Or les volumes en jeu risquent fort d'évoluer à la hausse. Non seulement parce que le développement des services téléphoniques, le déploiement des mobiles, la généralisation de l'usage d'Internet et plus généralement des réseaux d'échange de données va y inciter, mais aussi parce que, d'une certaine façon, dépenser plus en télécommunications permet d'économiser davantage sur d'autres postes, celui des frais de déplacement en particulier.

« Depuis la création d'Aventis [issue de la fusion entre Rhône-

Poulenc et Hoechst], nous avons beaucoup dépensé en voyages. Notre objectif est de réduire de 25 % ce budget grâce, entre autres, à l'organisation de vidéoconférences. C'est moins cher et moins fatigant », explique Philippe Colman, directeur des télécommunications de Aventis Pharma. Selon la Cegos, les budgets voyages sont en effet encore plus importants que ceux des télécoms : la facture annuelle peut atteindre 80 000 F pour un ingénieur nomade de bureau d'étude, et plus de 100 000 F pour un cadre de direction générale.

CONCURRENCE

Pour augmenter les volumes de télécommunications sans alourdir outrageusement la facture, les responsables d'achat de services télécoms n'ont qu'une alternative : faire baisser les prix ! Pour y parvenir, ils comptent accroître encore la concurrence entre opérateurs. Car si celle-ci s'est nettement intensifiée depuis la suppression du monopole public dans le domaine des télécommunications longue distance en particulier, elle reste encore très insuffisante sur certaines liaisons.

Roger Deshayes, responsable des achats télécoms du Crédit lyonnais, identifie trois priorités : « Primo, la boucle locale ; secundo, les communications d'un poste fixe vers un mobile ; et tertio, les communications vers des numéros non géographiques, c'est-à-dire les appels gratuits ou à coûts partagés. »

A cette liste, Philippe Colman ajoute un quatrième poste, lié à la nature très internationale de son groupe, dont le siège est à Strasbourg : le tarif du roaming, c'est-à-dire des liaisons mobiles internationales. « Une minute de communication mobile entre la France et l'Allemagne coûte quinze fois plus cher qu'une minute vers les Etats-Unis depuis un poste fixe ! », s'inquiète-t-il au vu de la note téléphonique des 500 cadres supérieurs du siège qui utilisent, beaucoup et longtemps, leur téléphone mobile professionnel de part et d'autre du Rhin.

Malgré la parution du décret autorisant la concurrence sur les télécommunications locales, 54 % des entreprises interrogées estiment qu'il n'y a pas de réelle concurrence à ce niveau. « Il faudrait qu'une réglementation impose un calendrier et précise les lieux géographiques où le dégroupage est possible », suggère Roger Deshayes.

Autre pierre d'achoppement : le coût des communications d'un poste fixe vers un mobile. Celles-ci représentent 16 % de la facture télécoms du Crédit lyonnais pour seulement 6 % des volumes. Mais pour Dominique Roux, membre de l'ART, le fait que ce sont désormais les opérateurs de téléphonie fixe qui vont fixer le prix de ce type de communication et non plus l'opérateur de mobile, comme cela était le cas précédemment, devrait aboutir à une baisse des prix ; il se déclare beaucoup plus préoccupé par le tarif trop élevé des lignes louées.

Annie Kahn

VIE DES ORGANISATIONS

par Jean-Pierre Le Goff

La culture irréductible

Le management n'est pas une simple affaire de techniques et de relations humaines. Il se confronte également à une dimension collective culturelle : les entreprises ont une histoire, développent par conséquent un mode spécifique de gérer et de travailler ensemble, qui constitue leur identité. De même, elles exercent leur activité dans un pays donné ayant ses propres traditions. Leurs finalités économiques s'insèrent dans ces dimensions culturelles qu'on ne saurait considérer uniquement comme de simples freins ou obstacles au développement de la production. Celles-ci se trouvent aujourd'hui mises à mal par une idéologie managériale et libérale qui entend passer outre ou prétend les mettre au service d'objectifs qui en sont précisément la négation.

Dans les années 1980, la culture d'entreprise a été mise en avant sous la forme de multiples chartes et projets, affichant un vaste conglomérat de valeurs où se mêlaient déontologie, compétences professionnelles et modèles de bons comportements décrétés par les directions. A l'angélisme manipulateur ont succédé, aujourd'hui, des discours qui s'affirment plus réalistes au sein des entreprises publiques et privées.

A titre d'exemple, pour nombre de dirigeants d'EDF-GDF, avec l'ouverture à la concurrence et le développement des activités internationales, le renoncement aux « valeurs collectives fondatrices », qui semblent peu compréhensibles au-delà des frontières, apparaît comme une nécessité. Dans une telle optique, l'évolution des profils de recrutement doit permettre à terme d'éviter toute reproduction de l'ancien modèle. Des conseillers en management d'outre-Atlantique entendent, quant à eux, changer l'atmosphère de travail dans les entreprises et graver une matrice dans l'esprit des salariés. La multiplication des acquisitions et des fusions entraîne également le bouleversement des cultures d'entreprise. Les batailles boursières entre la BNP, la Société générale et Paribas, puis celle de TotalFina et d'Elf ont occupé l'espace public et médiatique, mais qu'en est-il pour ceux qui travaillent dans les

entreprises en question ? En 1999,

les salariés d'Elf ont appris le raid boursier de TotalFina alors que nombre d'entre eux étaient en grève contre un « plan de performance » prévoyant la suppression de 1 320 postes.

Les déclarations dithyrambiques célébrant les synergies et la mobilisation des énergies ne parviennent guère à dissiper l'inquiétude et le stress des salariés. De nouvelles façons de diriger, de gérer et de travailler heurtent de plein fouet la culture antérieure. Les restructurations se traduisent par la suppression de postes qui font double emploi, par des mutations internes, par l'externalisation des activités et des salariés. Après des années passées dans l'entreprise, ces derniers ont le sentiment justifié d'être pris pour des pions dans un jeu qui leur échappe, ou, étant externalisés, d'être vendus comme une vulgaire marchandise. Des *task-forces* tentent d'impliquer et de motiver les salariés dans un nouveau challenge, tandis que des psychologues pansent des blessures qui laissent des traces.

Des spécialistes de l'audit culturel cherchent à identifier les différences entre les groupes et entreprises afin de détecter les problèmes et de favoriser les synergies. Il s'agit, dit-on, de fidéliser et de motiver les collaborateurs du groupe. Mais comment le discours sur la création de valeur, sur les exigences des actionnaires et la rentabilité financière peuvent-ils faire sens pour ceux qui travaillent quotidiennement dans l'entreprise ? L'actionnariat, les stock-options, les primes et les bonus liés à la réalisation des objectifs peuvent-ils faire oublier la trame des rapports humains qui se tissent dans le travail ? Les nouveaux mythes libéraux, qui accompagnent les évolutions économiques et technologiques bien réelles, développent un modèle du manager individualiste et cynique, sans attachement culturel, exerçant son activité et entrant en rapport avec les autres au sein d'une entreprise et d'un monde de plus en plus virtuels.

La réussite devient synonyme de déracinement, de vitesse et de mobilité. Le marché n'a pas de patrie ; il a besoin de mercenaires au mode de vie itinérant, toujours prêts à monnayer leurs services aux plus offrants. Un tel modèle se nourrit de jeunes cadres perpétuellement renouvelés, à qui l'on fait miroiter des carrières mirobolantes et l'argent facile. Quant aux plus âgés, qui ne sont plus considérés ou ne se considèrent plus comme les meilleurs, ils peuvent négocier leur départ ; nombre d'entreprises sont, là aussi, prêtes à payer.

La culture d'entreprise dont on parle tant se trouve ainsi déniée ou considérée comme une sorte de superstructure ou de matière amorphe qu'on pourrait manipuler à volonté en la mettant au service du changement. Mais l'évolution des rapports sociaux obéit à un temps qui n'est pas celui de l'activisme managérial. Brandies par les directions, les valeurs sont censées donner du sens à une activité de travail que les nouveaux modèles de gestion, de rentabilité et d'évaluation tendent à rendre insignifiante. Le respect dont on parle tant ne concerne pas seulement les personnes mais la reconnaissance de la dimension anthropologique propre à toute collectivité humaine. Le travail en entreprise n'est pas une praxis muette ou une somme de compétences ; il n'est pas seulement un processus à rationaliser, encore moins un instrument de la rentabilité financière. Il est aussi un monde dans lequel l'individu entre en coopération et en conflit avec d'autres, acquiert des habitudes et des valeurs qui sont constitutives d'une identité individuelle et collective. Par-delà le cadre prescrit, les salariés sont amenés à tisser des rapports de coopération et de libre sociabilité constitutifs de leur attachement à l'entreprise. De cela, on ne saurait prétendre s'en rendre maître, sauf à déshumaniser la collectivité entreprise, en la considérant comme un simple instrument qu'on pourrait changer selon les aléas du marché.

Jean-Pierre Le Goff est sociologue au laboratoire Georges-Friedman (Paris-I, CNRS).

Les « e-ressources humaines », un outil au service de l'entreprise, pas à celui des salariés

Aujourd'hui l'impact des nouvelles technologies sur la fonction ressources humaines (la « e-RH »), qui s'ajoute ainsi au glossaire baroque du *e-business* est l'objet de colloques, d'ouvrages, d'articles de presse, qui tous rapportent des exemples d'application dans le « e-recrutement », le « e-learning », la gestion de la mobilité, la communication interne, etc.

Suivant la même voie que les logiciels de gestion, regroupés sous le manteau des ERP (*Enterprise Resources Planning*), ces différentes applications sont de plus en plus « intégrées » : IBM Global Services propose une version Web de sa solution complète de gestion des ressources humaines, HR

Les dirigeants attendent de leur système d'information une meilleure productivité

Access ; Amalthis, une start-up française, développe et commercialise WeRH, présenté comme le « premier progiciel de gestion de la relation employé », qui propose 80 fonctionnalités : communication interne, offres d'emplois, gestion des congés, inscription en formation, suivi de l'épargne salariale, remboursement des frais, lien

direct avec les mutuelles, etc. En réalité, l'ampleur du recours à de tels outils est difficile à mesurer. Le cabinet d'études Markess International a réalisé une enquête auprès d'un échantillon représentatif d'entreprises françaises, mais sa taille - 200 réponses - rend les résultats délicats à interpréter. Markess estime à 24 % la part des entreprises disposant en 2000 d'une solution e-RH, et à 1,5 million d'euros les dépenses d'acquisition et de fonctionnement liées au dispositif.

Une étude plus qualitative a été menée par la Cegos et Markess auprès des 40 entreprises qui ont concouru en 1999 et 2000 aux Intranets & Carrières et la Cegos pour « récompenser » des DRH innovantes. Les résultats indiquent que la fonction venant en tête des applications est l'administration du personnel (gestion des congés, états d'effectifs - 85 % des cas), suivie par le recrutement et la mobilité (recrutement en ligne, affichage des postes - 78 %), la formation (formation en ligne, catalogue, inscriptions - 73 %), les relations sociales (accès à l'information et à des formulaires des prestataires et partenaires sociaux - 63 %), alors que les aspects de management des connaissances (travail collaboratif, bases de données) et de rémunération (gestion de la paie) ne sont présents que dans 35 % des cas.

L'étude constate que les solutions « statiques » (consultation d'informations) sont présentes dans 50 % des entreprises, les solutions « dynamiques » (possibilité de saisie, navigation dans une base de données) dans 30 % et les solutions « interactives » (transactions, personnalisation, travail collaboratif, par exemple pour la formation en ligne, la gestion de carrières, l'aide à la décision) dans 20 % seulement. Le recours à la « e-RH » semble donc encore se limiter aux fonctions les plus basiques, alors que les solutions les plus avancées - qui offrent un réel

bond qualitatif - sont encore peu développées.

Au-delà de la question des coûts, la faiblesse du recours aux plus intéressantes des fonctionnalités de l'Intranet s'explique par les stratégies des directions d'entreprise en matière de systèmes d'information. Selon une enquête mondiale du cabinet de conseil CSC Peat Marwick - 13th Annual Critical Issues of Information Systems Management (822 responsables interrogés) - les priorités de l'an 2000 étaient, dans l'ordre, les services aux clients (59 %), la gestion administrative et financière (54 %), la vente et le marketing (48 %), bien avant la gestion des connaissances (33 %), le travail collaboratif (22,5 %), la mobilité professionnelle (19 %).

FOURNISSEURS ET CLIENTS

Les dirigeants attendent de leur système d'information une meilleure productivité (54 %) plutôt qu'une amélioration du processus de décision ou de la collaboration entre leurs employés (26,5 %). La cible première des applications Internet est les autres entreprises, fournisseurs ou clients (61 %), loin devant les consommateurs (35 %) et les employés (3,7 % !). La stratégie *e-business* est orientée vers l'extérieur, pour 73 % des entreprises, et vers l'intérieur pour 27 % d'entre elles.

En fait, l'implantation de solutions e-RH intégrées vise, tout comme en leur temps celle des ERP, à obtenir un gain de productivité maximum pour l'entreprise plutôt qu'à améliorer la performance ou la qualité du travail de chaque salarié. Il n'est donc pas étonnant que, parmi les principaux obstacles au déploiement de ces solutions, les dirigeants évoquent en priorité « la difficulté à réorganiser l'entreprise autour du nouveau système » (44,5 %) plutôt que des questions techniques ou financières. Convaincre les salariés des bienfaits de l'Internet reste un chantier ouvert...

Antoine Reverchon

Un coût dissuasif

Markess estime à 300 000 € le budget moyen de lancement d'une solution « e-RH » et à 145 000 € le coût annuel de son fonctionnement. Le recours plus fréquent à des solutions dites statiques (découpage de l'information papier sur l'Intranet) s'explique par des coûts inférieurs à cette moyenne (respectivement 275 000 et 118 000 €), ce qui n'est pas le cas des solutions dites dynamiques, qui permettent la saisie d'informations ou la navigation dans des bases de données (300 000 et 124 000 €), et surtout des solutions dites interactives, qui offrent des possibilités de personnalisation et de transaction (320 000 et 197 000 €).

De plus, le coût de fonctionnement d'une application ne baisse que si le nombre des utilisateurs augmente : or le pourcentage d'utilisateurs est en moyenne de 68 % de l'effectif total lorsque celle-ci est statique, de 76 % lorsqu'elle est dynamique et de 25 % seulement lorsqu'elle est interactive.

VIA INTERNET, au travail ou chez vous

D.E.S.S. FINANCE D'ENTREPRISE EN LIGNE

Contact
Eliane ANDRÉ
Tél. 02 99 84 39 30

Eliane.Andre@univ-rennes1.fr
Limite dépôt dossier 30/04/2001

http://www.univ-rennes1.fr/fc

FORMATION CONTINUE UNIVERSITÉ DE RENNES 1